

universités
européennes
d'été 2003
European Summer School

du **13**
au **16** octobre 2003

à **SAUMUR**

Saumur - France - October 13th - 16th 2003

Habiter le Patrimoine

Inhabiting our heritage

> Actes



Habiter le patrimoine : Sens, vécu, imaginaire

Introduction générale

Maria GRAVARI-BARBAS
Université d'Angers, ESTHUA
CARTA, UMR ESO

Le patrimoine doit aujourd'hui relever un double défi, en apparence contradictoire : D'une part, les éléments patrimoniaux sont, par définition, des héritages qu'un groupe humain cherche à transmettre aux générations futures, en s'assignant comme objectif ne pas trahir ou subvertir leur sens ; des lieux, bâtiments, objets, qu'on tâche de mettre hors de la portée du temps, à exclure de la trajectoire de vie des objets courants (les amenant, tour à tour, de l'objet ayant valeur d'usage, au déchet et finalement à la disparition). D'autre part, la survie du patrimoine, sa pérennisation, sa transmission à des générations futures, dépend pour beaucoup de son intégration dans la société actuelle. Le meilleur moyen pour protéger le patrimoine c'est de l'occuper, de lui attribuer une fonction, de lui accorder un rôle dans la société actuelle, bref, de l'habiter. Ceci n'est certainement pas propre à la société contemporaine. Les monuments ont toujours dû s'adapter à des usages divers : des mausolées impériaux nous sont parvenus grâce à leur transformation en église, ce qui a assuré leur re-affectation (et par ce biais leur réinvestissement affectif) ; des églises ont été sauvegardées grâce à leur transformation en mosquée, des mosquées par l'intermédiaire de leur aménagement en musée... Si la question n'est pas fondamentalement nouvelle, plusieurs facteurs nous obligent à la poser aujourd'hui dans un sens nouveau.

Tout d'abord, « l'inflation patrimoniale » des dernières années a précipité dans le « champ patrimonial » de plus en plus d'éléments : à côté des palais, des manoirs, des églises (de manière plus générale des éléments qui relèvent du « monument »), ce sont aujourd'hui les moulins, les lavoirs, les fermes qui réclament leur droit à la postérité et à des fonctions nouvelles qui pourraient leur permettre de perdurer. La notion de patrimoine a tendance à couvrir des espaces de plus en plus vastes, relevant à la fois du monumental et du quotidien, de l'exceptionnel et de l'ordinaire. Dans le domaine du patrimoine, la question de « l'habiter » se pose donc différemment, à la fois qualitativement et quantitativement. L'extension patrimoniale, l'élargissement thématique, chronologique et spatial de la notion de patrimoine, obligent à poser la question de l'habiter dans un sens particulier.

Ensuite, des mutations technologiques et économiques importantes, liées notamment à la désindustrialisation incitent à prendre en considération de « nouveaux patrimoines », souvent plus difficiles « à habiter » : des usines, des installations industrielles, des corons et des terrils, des entrepôts et des grands magasins posent la question de la réaffectation du patrimoine en des termes inédits. Habiter de nouveaux lieux rendus vacants par l'industrie nécessite d'inventer des approches nouvelles. Nous n'avons probablement pas encore mesuré l'ampleur de ce phénomène qui concerne un héritage à la fois passionnant et difficile du siècle dernier.

Finalement, de nouvelles mobilités résidentielles ou fonctionnelles modifient les rapports qu'entretiennent les individus avec l'espace. De nouveaux rapports au territoire (multiterritorialité), ou de nouveaux rapports à la société font que, aujourd'hui, nous n'habitons pas (au sens strict mais aussi au sens figuré) les lieux de la même manière qu'il y a quelques années. Sans être forcément moins importants, les attachements aux lieux ne sont pas les mêmes, les appartenances ne se construisent pas selon les mêmes modalités. Les temporalités et les rythmes nouveaux instaurent de nouveaux rapports au patrimoine : si dans le passé, la référence patrimoniale se faisait sur la base d'un attachement profond à l'église, au château, au paysage, au cadre bâti du lieu de vie principal, elle tend aujourd'hui à se faire de manière plus large en prenant en compte non seulement ces lieux (par rapport auxquels l'attachement patrimonial peut d'ailleurs ne pas fléchir), mais aussi les différents lieux de vie : lieu de la résidence secondaire, village où vit la famille, lieu où l'on passe ses vacances... Si donc la « réaffectation » du patrimoine est essentielle pour la survie du patrimoine (la mise sous cloche et la conservation muséale ne pouvant être réservées qu'à quelques rares monuments, et encore !), celle-ci n'est pas sans poser des questions. Peu d'éléments patrimoniaux sont en mesure

d'abriter aujourd'hui la même fonction que celle pour laquelle ils ont été construits ou aménagés à l'origine et, même si tel est le cas, il est rare que ceci puisse se produire dans les conditions d'occupation originelles. Combien de fermes peuvent-elles être conservées telles quelles, en tant que simple illustration de leur activité d'autrefois ? Combien d'usines peuvent-elles être conservées avec leurs installations, machines et outils ? Et dans tous les cas, est-ce que ceci aurait un sens ? Le plus souvent, il faut attribuer une nouvelle fonction aux structures, aux lieux, aux espaces patrimoniaux ou les adapter aux conditions d'habitabilité et de fonctionnement actuels.

La nature patrimoniale des bâtiments, sites ou espaces, exige que ces mutations ou adaptations fonctionnelles se fassent avec sensibilité et intelligence, de manière à prendre en compte le vécu, la mémoire, les représentations, de ceux qui les ont constitué en patrimoine. La sauvegarde du patrimoine dépend pour beaucoup de la capacité de chaque société à habiter ses lieux patrimoniaux et à savoir concilier tradition et modernité. Que ce soit dans un sens d'adaptation ou de mutation, « habiter le patrimoine » implique par conséquent la prise en compte du contexte patrimonial, l'intégration sensible de tous les paramètres (architecturaux, naturels, sociaux, artistiques ou économiques) et la (ré)interprétation fine du sens du lieu, du site, du monument. On peut supposer que tout ceci ne se fait pas sans heurts et sans conflits. Même lorsque la préservation du patrimoine fait a priori consensus (ce qui n'est pas toujours le cas, puisque le patrimoine des uns n'est pas forcément le patrimoine des autres), les propositions, les approches, les méthodes pour l'habiter de nouveau, ne s'imposent pas toujours de manière consensuelle : si la sauvegarde du château du bourg est souhaitée par un grand nombre de personnes (habitants, visiteurs, élus, commerçants, etc.) les différents scénarios de sa réaffectation (habitation familiale ? hôtel ? lieu de visite ? colonie de vacances ? parc de golf ? maison de retraite ?) témoignent d'options diverses qui génèrent des dynamiques (économiques, sociales, etc.) très différentes à la fois pour le patrimoine de nouveau « habité » et pour le territoire dans lequel celui-ci s'inscrit.

C'est sur l'ensemble des questions qui se posent autour d'« Habiter le patrimoine » que les textes réunis dans le présent recueil proposent de se pencher, en cherchant à saisir la multitude des rapports que l'homme tisse avec son milieu, les modes de « l'habiter », les pratiques qui s'y attachent, les contraintes qui y sont liées, le potentiel qui s'en dégage. Nous avons souhaité poser les questions liées à « habiter le patrimoine » dans un sens large, qui fait appel à la fois au matériel et à l'immatériel, au palpable et à l'imaginaire : habiter au sens propre, y vivre, mais aussi habiter en investissant les lieux par une fonction, par un projet, par une oeuvre artistique, par l'esprit ou par l'imaginaire. De manière générale, l'homme et les groupes sociaux sont placés au cœur de la problématique de cette Université d'été qui considère, de manière générale, la vacance (vue dans un sens large : vacance physique, mentale, affective) comme étant le problème principal auquel le patrimoine doit faire face aujourd'hui.

Tout d'abord, qu'est-ce que « habiter » veut dire ? Habiter un lieu est différent de parcourir un espace, d'y transiter. Habiter présuppose un certain rapport à la fois au temps et à l'espace. Habiter intègre le temps long, celui des saisons, des années, voire des générations successives. Il suppose la construction de relations particulières tant vis-à-vis de l'espace considéré qu'avec les autres. Il suppose aussi des liens de proximité, voire souvent - quoique pas toujours - des liens d'affectivité. Habiter ce n'est pas squatter : c'est occuper, s'approprier, se poser, s'installer, investir de manière durable un lieu. Rappelons que habiter vient du latin habere qui signifie, entre autres, se tenir, avoir... Notre question du départ peut être posée comme ceci : comment une société, dans son ensemble mais aussi dans sa diversité, prend-elle en charge le cadre matériel auquel elle attribue une valeur patrimoniale et dans lequel elle est, quand même, appelée à évoluer, à circuler, à travailler, à construire, à consommer et à produire... ? Il devient donc évident que les interrogations qu'on souhaite soulever dépassent largement les questions liées à la fonction résidentielle vue au sens strict du terme. Il ne s'agit pas par conséquent de se limiter à des questions telles que « comment concilier les besoins de confort moderne avec les exigences de la conservation des monuments historiques ? », même si elles sont importantes et seront abordées. Il nous a semblé en effet, que ne voir que l'action de l'Homme sur le lieu patrimonial pourrait s'avérer stérile. On risquerait de se limiter à des propos qui recensent cette action, vue le plus souvent d'ailleurs, par la littérature qui aborde la question, comme destructrice et négative. A la question, aujourd'hui courante, portant sur la manière dont la société adapte le cadre patrimonial à ses besoins, nous avons souhaité poser la question complémentaire et explorer les manières dont ce cadre influe sur l'organisation des activités sociales. Il est ainsi important de considérer que le fait d'« habiter » implique un échange entre le lieu et l'occupant : s'il implique des actions qui marquent les lieux, il implique aussi que le lieu marque celui qui l'occupe. Le lieu patrimonial se transforme, en même temps qu'il transforme la façon de vivre de celui ou de ceux qui l'occupent. « Habiter le patrimoine » devrait ainsi prendre en compte l'ensemble des relations complexes que les hommes et les sociétés entretiennent avec les spatialités patrimoniales, les subissant et les transformant à la fois. Habiter un lieu n'est-ce pas aussi « être habité » par un lieu ? C'est cette interaction entre « habiter et être habité », que nous cherchons à explorer dans toute la multiplicité de ses dimensions. Plusieurs communications ont mis en évidence les transformations des sociétés et des modes de vie suite à la patrimonialisation d'espaces et quartiers anciens : gentrification résidentielle ou commerciale ou au contraire paupérisation, dépeuplement... La patrimonialisation d'un espace ne se fait pas sans incidences sociales. En s'interrogeant à la fois sur le bâti et sur le vécu, les auteurs réunis ici ont cherché à aborder ces questions en sortant des clichés qui semblent souvent s'auto produire dans la littérature relative à la question.

Quatre thématiques découlent de ces considérations générales autour desquelles nous avons organisé les textes des auteurs.

- La première, intitulée « Sens, vécu, approches d'habiter » cherche à explorer la question des significations que l'on accorde au fait d'habiter. Que signifie « habiter le patrimoine » pour les résidents d'un quartier ancien patrimonialisé ? Dans quelle mesure les représentations et les pratiques quotidiennes des résidents en sont-ils influencées ? Qu'est-ce que cela change que d'autres reconnaissent à l'espace habité des qualités esthétiques, architecturales ou historiques, qu'il soit un lieu auquel architectes, visiteurs, touristes, attribuent des valeurs qui ne sont d'ailleurs pas forcément celles des habitants du lieu ? On peut d'ores et déjà faire l'hypothèse que le fait d'« habiter le patrimoine » n'est pas neutre. Les populations qui y habitent doivent faire face au double poids de la mémoire et des contraintes liées au cadre de vie. Habiter dans un lieu chargé d'histoire, revêtu de sens non seulement pour ceux qui y habitent, mais également pour des groupes sociaux plus larges, implique des relations multiples, nuancées, voire contradictoires entre l'Homme et son milieu. Les contraintes ne sont, bien entendu, pas absentes et « habiter le patrimoine » implique leur pleine intégration et compréhension. Habiter le patrimoine signifie aussi ne pas être entièrement chez soi : Lao-Tseu l'a exprimé en disant que « la façade d'une maison est à celui qui la regarde » ; Victor Hugo a quant à lui rappelé que si l'usage du patrimoine appartient à son propriétaire, sa beauté appartient à tout le monde. Ce rapport de possession-dépossession est un élément essentiel pour saisir la manière et le sens d'habiter le patrimoine. Ceux qui habitent un lieu patrimonial le vivent souvent d'une manière ambivalente : le poids des contraintes (financières, techniques, réglementaires) est lourd à supporter, le droit de regard de ceux qui sont censés veiller sur le patrimoine (techniciens, experts) est souvent difficile à accepter, mais ceci n'empêche pas de tisser de relations au lieu, de manière passionnée et passionnelle. D'ailleurs, si « habiter le patrimoine » fait de prime abord penser au contexte prestigieux d'un cadre monumental et feutré (d'une vieille demeure, d'un château, d'un centre-ville historique), nous souhaitons réunir des témoignages qui mettent l'accent sur les nombreuses contraintes qui pèsent sur ceux qui y habitent : qu'est-ce que cela implique d'habiter dans un contexte historique sans avoir les moyens de s'en occuper ? Comment une population en voie de paupérisation accélérée peut-elle être concernée par la sauvegarde du patrimoine ? Comment peut-on se préoccuper d'un cadre prestigieux lorsqu'il faut répondre à des préoccupations plus quotidiennes ? On aurait certainement tort de penser que ces problèmes ne se rencontrent que dans les villes du Sud, même s'ils y revêtent une acuité particulière. Les différents textes réunis ici montrent que dans les pays développés, ces problèmes ne sont certainement pas absents et mettent en évidence la nature des conflits entre ceux qui sont les garants de la survie du patrimoine (professionnels, techniciens, etc.) et ceux qui y vivent (ceux donc pour lesquels l'attachement au patrimoine est plus corporel qu'intellectuel).

- La deuxième, « stratégies d'acteurs et enjeux politiques et sociaux » renvoie à la question des rapports entre acteurs du patrimoine et « habitants ». Parce que le patrimoine est à la fois un cadre et une structure sociale, l'importance du premier entre souvent en conflit avec la fragilité du second. La patrimonialisation des lieux implique souvent des changements sociaux, souvent indésirables. Ce constat pose la question du rapport entre les populations et leur milieu, de la mixité sociale, de la mixité entre différentes fonctions, anciennes et nouvelles. La problématique des politiques de maintien des populations existantes dans des sites patrimoniaux est complémentaire de celle visant l'animation de sites et lieux délaissés. L'installation de nouvelles populations, l'introduction de nouvelles fonctions et la dynamisation de sites patrimoniaux impliquent également des politiques volontaristes sur lesquelles il convient de se pencher. « Habiter le patrimoine » s'avère en effet souvent un exercice difficile, le résultat de négociations et d'ajustements divers entre plusieurs acteurs : les bailleurs de fonds, l'Etat, ses relais décentralisés, la technocratie de manière plus générale, les associations, les résidents, les populations de passage. Cet ensemble d'acteurs n'a pas toujours les mêmes représentations de ce qui est patrimoine, ni les mêmes besoins, ni les mêmes attentes ou intérêts. Il est donc important de se poser la question de la manière dont tout ceci se négocie sur la scène publique. Cette thématique se place du côté du politique, au sens large du terme. Elle pose la question des politiques patrimoniales en rapport avec les politiques sociales et de l'habitat. Elle explore aussi de manière plus large le positionnement des acteurs (élus, associations, individus...) qui interviennent dans les politiques d'habitat et de patrimoine (à travers leurs interventions, leurs motivations, leurs interactions).

- La troisième thématique, « Habiter c'est aussi recevoir ... le rapport à l'altérité » pose de manière générale la question du rapport entre populations résidentes et populations en transit dans toute leur complexité (échanges, appropriations, tensions, conflits). Un site patrimonial est en effet à la fois un lieu d'habitation et de vie ainsi qu'un lieu de passage, de croisements, de mobilités diverses, migratoires, touristiques ou autres. En effet, habiter c'est aussi co-habiter, et partager non seulement un espace commun avec d'autres mais aussi des contraintes liées à la nature patrimoniale des lieux en question. Il est ainsi difficile d'évoquer cette question sans se poser celle du rapport à l'altérité. Plusieurs questions en découlent et peuvent être explorées : celle de l'hospitalité au sens large du terme, des médiations entre populations locale et de passage. Cette thématique pose également la question du rapport au patrimoine des populations immigrées. Peut-on parler d'appropriation par ces populations des sites patrimoniaux de la société d'accueil ? Peut-on parler de reconnaissance patrimoniale de leurs propres expressions culturelles et des traces (habitat, travail...) de leur installation, de leur intégration dans cette société ? Pour ce qui concerne le

tourisme en particulier, la question du rapport entre la dynamique de patrimonialisation et leur mise en tourisme est essentielle. Le regard touristique étant, dans plusieurs contextes, l'élément déclencheur de la reconnaissance patrimoniale, l'articulation de ces deux phénomènes mérite d'être analysée.

- Finalement, la quatrième thématique, « Habiter » un lieu de production et de travail, pose la question de la manière d'habiter un patrimoine particulier, lié à des mémoires du travail. Plusieurs lieux et sites patrimoniaux ont traditionnellement abrité des fonctions productives ou industrielles. Si certaines restent d'actualité, d'autres ont péroriclé ou ont été remplacées par des fonctions plus modernes. Cette thématique propose d'explorer la question de l'accueil des fonctions économiques et productives dans des sites et lieux patrimoniaux ainsi que les questions qui en découlent, que celles-ci soient liées à des contraintes ou à des possibilités de développement : l'adaptabilité des sites aux nouvelles fonctions productives, les conditions de pérennisation des fonctions anciennes, les rapports entre population locale et sites de production, la compatibilité entre exploitation touristique et autres activités économiques, et bien entendu, la question de la préservation des patrimoines toujours intégrés dans des circuits productifs. La thématique pose également le problème des enjeux mémoriels des anciens lieux de production ou des sites du patrimoine industriel : quelles sont les traces que l'on garde, quelles sont les formes de leur éventuelle appropriation et de quelle manière les transmet-on aux générations futures ? Il ne faut pas s'étonner de la place qu'occupe le patrimoine industriel et ouvrier dans notre problématique. Nous avons effectivement considéré que celui-ci peut jouer le rôle d'un « patrimoine test » sur lequel des innovations, des expérimentations, de nouvelles manières « d'habiter » peuvent être mises en place, beaucoup plus finalement que sur un patrimoine monumental dans lequel le carcan des contraintes est souvent plus important. Patrimoine-test aussi dans le sens de la prise de conscience des acteurs locaux et de leur implication dans la sauvegarde et la réutilisation du patrimoine.

L'éventail de ces questions, très large, a été traité par les auteurs dans un cadre géographique très vaste. Des exemples européens, africains, américains, asiatiques et australiens ont été évoqués pour apporter des réponses à des questions posées. On s'est réservé à se poser ici la question des représentations et des pratiques patrimoniales dans le monde ; on s'est toutefois intéressé à la manière dont ces questions pouvaient être renseignées dans différents contextes, avec différentes façons d'habiter le patrimoine. La dimension comparative induite par ce large éventail des terrains apporte des éclairages intéressants aux questions posées, sans justifier pour autant une répartition régionale des textes.

Thématique 1 : Sens, vécu, approches d'habiter

Introduction

Maria Gravari-Barbas
Université d'Angers- ESTHUA
CARTA UMR ESO Espaces géographiques et Sociétés

1. HABITER LE PATRIMOINE C'EST CONSTRUIRE UNE RELATION DURABLE AVEC LE TEMPS...

« Habiter un lieu est différent de parcourir un espace, d'y passer. Habiter intègre le temps long, celui des saisons, des années, voire des générations successives... ». Le texte de Luc Bossuet qui ouvre la première thématique introduit cette dimension essentielle de l'acte « habiter », la question du temps. Habiter le patrimoine intègre en effet une double temporalité : celle du patrimoine, fruit d'un temps plus ou moins long et celle « d'habiter » ce patrimoine, ce qui instaure des relations dynamiques et évolutives entre les hommes et leur cadre habité.

Le texte de Luc Bossuet analyse en effet les différentes manières d'habiter un même lieu, un des plus beaux villages de France. Il met l'accent sur le fait que la manière d'habiter des différents individus dépend étroitement de leur rapport au temps : entre ceux qui sont originaires des lieux (anciennement et durablement installés), les nouveaux venus (récemment arrivés mais avec l'intention d'y habiter longtemps, de se poser), les résidents secondaires (des temporalités souvent longues mais saccadées), les manières d'habiter le même espace diffèrent considérablement.

Cette question du temps traverse l'ensemble des textes, de manière implicite ou explicite.

2. HABITER LE PATRIMOINE C'EST AUSSI INTÉGRER DES RÈGLES DE VIE COMMUNE...

L'acte d'habiter informe ainsi le chercheur sur l'identité collective du groupe interrogé et le renseigne sur les façons dont les individus et les communautés se distinguent et se hiérarchisent. Habiter signifie rencontrer d'autres êtres humains et expérimenter la vie commune. Luc Bossuet montre que le fait d'« habiter » un lieu patrimonial présuppose non seulement de prendre en compte la matérialité de l'espace mais aussi le cadre social qui le constitue (cadre social qui lui-même doit son existence à l'attrait du lieu patrimonial).

Il n'y a certes pas de patrimoine « neutre » : sa nature patrimoniale présuppose justement l'investissement préalable des individus ou des groupes sociaux. Mais dans certains contextes, la matérialité patrimoniale est très chargée par des « codes d'habiter » difficiles à ignorer, comme Sylvie Denèfle le met en évidence dans le cas de la Cité Radieuse de Le Corbusier à Rezé.

3. HABITER LE PATRIMOINE C'EST AUSSI ENTRER DANS SON « MOULE »...

Un lieu patrimonial contraint en effet ses habitants à se couler dans un moule. Habiter un lieu signifie se mettre d'accord avec ceux qui partagent le même cadre de vie, accepter un certain nombre de valeurs communes. Dans un lieu patrimonial, une des valeurs communes est précisément celle liée à la nature patrimoniale du lieu. L'intégration des règles de vie communes peut dans certains cas être particulièrement structurée, comme le montre Janique Fourré-Clerc dans le cas des maisons compagnonniques. L'intégration des compagnons dans la « maison » correspond à leur intégration dans la communauté des compagnons : « la maison n'est pas un simple lieu d'hébergement et d'accueil, un espace de vie et de rencontre, mais c'est un espace où se construit, s'affirme et s'observe l'identité » du groupe qui y habite.

Dans son analyse du quartier du Fenêt à Saumur, Geoffrey Ratouis montre également l'impact du cadre habité sur l'organisation sociale et économique de ses habitants : le « peuple du Fenêt », vivant sous le coteau et sous le site prestigieux du château de Saumur, est façonné par son cadre (autant qu'il le façonne lui-même) en acceptant, pendant plusieurs siècles, les contraintes et les limites de ce site reconnu aujourd'hui comme un patrimoine majeur. Se « couler dans le moule » de ce quartier est, pour les habitants de Fenêt, se créer une identité qui les différencie bien de celle des autres habitants de la ville.

Nassima Dris parle de la culture populaire de la Casbah d'Algers, classé patrimoine mondial de l'UNESCO. Une culture marquée par les comportements, « qui a inventé des modes d'existence adaptés aux conditions de vie difficiles s'inscrivant territorialement au centre de la ville convoitée ». Ici le problème résulte de cette situation difficile (mais finalement assez fréquente) d'un quartier ayant un statut patrimonial reconnu à la fois pas les « acteurs extérieurs » et par ceux qui y habitent mais qui vivent en situation de rupture avec le reste de la ville. La Casbah représente de manière saisissante les différents sens d'habiter le patrimoine.

A une toute autre échelle, celle d'une capitale nationale, Ken Taylor montre les questions que soulève aujourd'hui le fait d'habiter Canberra, archétype croisé d'une « City Beautiful » et d'une « Garden City ». Faire évoluer (et faire durer...) cette ville idéale du début du 20^e siècle implique de la part de ceux qui y habitent l'intégration et la compréhension de ses principes et spécificités.

4. HABITER LE PATRIMOINE C'EST S'EN IMPRÉGNER AU QUOTIDIEN

Catherine Paquette et Clara Salazar mettent l'accent sur la manière dont les habitants âgés d'un centre-ville en voie de revitalisation, celui de Mexico, vivent les transformations de leur cadre de vie liées à la reconnaissance de la nature patrimoniale de celui-ci. Elles rappellent qu'une des caractéristiques des quartiers historiques est l'importance du rapport au quartier. Elles montrent que la forte valorisation du centre historique et l'attachement qu'ont les habitants pour cet espace apparaissent comme étant très liés au patrimoine historique et culturel et à sa charge historique. D'ailleurs, « habiter le patrimoine » pour cette population souvent vulnérable, confère un statut qui contraste fortement avec celui que leur nie leur vie quotidienne et qui est constitué de « pertes » multiples. Plusieurs auteurs témoignent de cette « plus value » due au contexte patrimonial habité, ressentie par les populations qui y résident, et qui est liée au « plaisir qui réside dans la conjonction de la possession d'un objet et de la reconnaissance de cet objet comme signe ».

Ce sentiment varie significativement selon les contextes mais dans tous les cas il ne concerne pas uniquement ceux qui ont le privilège de vivre dans un monument historique prestigieux ayant une valeur économique incontestable. Sa dimension symbolique semble transcender les classes sociales et concerne à la fois les témoins patrimoniaux prestigieux et les héritages plus modestes.

Dans la vie quotidienne des personnes habitant le centre-ville historique, la présence du patrimoine représente par conséquent une donnée essentielle, intervenant dans leurs habitudes et dans leurs pratiques.

C'est ce qu'affirme Gaëlle Gillot en disant que les jardins des Essaims et d'Oudaïas à Rabat, du fait de leur reconnaissance patrimoniale, représentent bien plus que de simples espaces verts dans la ville. Et que leur fréquentation relève bien davantage du symbolique que du simple bol d'air du citadin.

5. HABITER LE PATRIMOINE : ENTRE SOUMISSION À DES CONTRAINTES ET NÉCESSITÉ DE TRANSFORMATION

Nathalie Ortar rappelle qu'habiter à l'ombre d'un monument historique implique de se soumettre à un certain nombre de prescriptions imposées par la législation et par ceux dont la mission est de l'appliquer (architectes des monuments historiques).

Or cette soumission aux contraintes ne se fait pas de la même manière par tous ceux qui habitent le patrimoine. Elle est interprétée de manière finalement assez personnelle, ce qui pousse à mettre en doute la supposée uniformité (à la fois des pratiques et des espaces qui en résultent) induite par ces contraintes.

Elle ne se fait pas non plus sans heurts et conflits. La valeur patrimoniale du lieu habité, dans l'ensemble intéressante pour ceux qui y habitent, s'avère insupportable dès lors qu'elle devient une entrave à leurs pratiques. Mais lorsque le conflit éclate, ce n'est pas l'attachement au cadre habité qui est mis en cause. Ces réactions témoignent du fait que « l'habitat, s'il est objet d'histoire, permet aussi à chacun d'inscrire sa propre histoire, de la réécrire » (N. Ortar). Le conflit est ainsi le témoignage des difficultés éprouvées de faire croiser l'histoire des lieux et le vécu de ceux qui les investissent.

L'appropriation, l'« apprivoisement du patrimoine » sont essentiels. Un lieu patrimonial ne peut être habité qu'au prix de changements, de modifications, d'inscriptions, « sous peine, pour son propriétaire, de rester le visi-

teur d'une coquille vide de sens » (N. Ortar) . Il ne peut être habité que s'il est transformé. Chaque société et chaque époque pose certes ce qu'elle considère être les limites acceptables de cette transformation, mais dans tous les cas il semble tout aussi important d'insister sur ce qui est transformé que sur ce qui perdure. Au bout du compte, c'est à travers la lecture des transformations qu'on peut porter un regard plus pertinent sur l'investissement des lieux par ceux qui y habitent.

6. MAIS LES PRATIQUES ACTUELLES ENTRENT PARFOIS DIFFICILEMENT DANS LES ESPACES CLASSÉS...

L'exemple de la Cité Radieuse de Le Corbusier, abordé par Sylvette Denèfle, soulève un ensemble de questions posées dans le cas d'un élément classé non seulement pour sa matérialité mais aussi pour sa spécificité d'être un « modèle nouveau d'habiter et de la manière d'habiter » : patrimoine bâti mais aussi patrimoine « immatériel de conceptions de modes de vie dont Le Corbusier a été porte-parole », sa gestion implique non seulement de « gérer une situation matérielle » mais aussi d'investir et d'« habiter » cette immatérialité. La Cité Radieuse, illustration doublement intéressante d'un habitant social du XXe siècle, patrimonialisé non seulement pour son architecture mais aussi en tant que manifeste représentatif des visions architecturales du mouvement moderne, pose de manière très percutante des questions qui vont bien au-delà des seuls problèmes techniques de préservation, « puisque ici les idées sont tout aussi prégnantes que les réalisations matérielles ».

Mais la Cité Radieuse n'est pas seulement un vaisseau emblématique de la « machine à habiter » de Le Corbusier. Il représente (classement à l'appui) « un emblème de l'idéologie égalitariste de la modernité » et à ce titre il est important de le préserver « de toute dérive de dégradations liées à la paupérisation ». Dans ce sens, les transformations que subissent les intérieurs de la Cité Radieuse ne peuvent pas se poser de la même manière que portées dans un château ou un manoir, ces derniers étant protégés le plus souvent pour leur matérialité, matérialité qui après tout peut supporter les transformations de manière plus « élastique » que dans le cas d'un élément patrimonial protégé pour ses qualités plus conceptuelles.

On se trouve ici face à des contradictions importantes entre la protection « monument historique » dont jouit la Cité et la nature de « monument social » qu'elle revêt depuis qu'elle a constitué un élément essentiel de la modernité architecturale.

7. HABITER LE PATRIMOINE C'EST INVESTIR SON POUVOIR SYMBOLIQUE

« Habiter le patrimoine » représente une plus value importante et pas seulement économique. Il représente également un capital social, symbolique et politique pour ceux qui y habitent. Nathalie Ortar rappelle ainsi que dans nos pays occidentaux, où la légitimité sociale passe par l'inscription dans le temps long, l'historicité du cadre habité est utilisée, sciemment ou non, dans le but de la renforcer.

Dans le même registre, le rôle du patrimoine dans la légitimation du pouvoir a été souvent étudié. Dans le cas du musée d'Abomey, au Bénin, Roberta Cafuri rappelle que la réédification et la muséification de la zone des palais souhaitée par les Français, visait à reléguer ces lieux du pouvoir dans le passé et à les neutraliser. Tant qu'ils restaient non habités, ces palais appartenaient au passé. Ils rappelaient cependant le pouvoir qui les avait investis. L'occupation subite d'un des palais royaux en 1998 par un des descendants du Roi qui l'avait construit a eu lieu dans un but de s'approprier le pouvoir symbolique des lieux : « habiter » le palais du roi notifiait que l'occupant avait le pouvoir royal. Prises dans le jeu de la symbolique les autorités se sont vues obligées d'interdire l'accès au palais de Glélé aux familles royales.

8. HABITER LE PATRIMOINE : SENS, INSCRIPTIONS ET PARTAGES

Selon Christian Norberg-Schulz, habiter signifie trois choses : être soi-même, c'est-à-dire choisir son petit monde personnel ; se mettre d'accord avec certains êtres humains, c'est-à-dire accepter un certain nombre de valeurs communes ; finalement, rencontrer certains d'entre eux pour échanger des idées, c'est-à-dire pour expérimenter la vie comme une multitude de possibilités. Il appelle ces trois formes d'habiter : habitat privé, habitat collectif et habitat public.

Sur ce dernier point, les communications de Jacques Beauchard et de Liliane Buccianti-Barakat apportent des éclairages importants. Selon J.Beauchard l'espace public est le « patrimoine de tous les patrimoines ». Ceci pose la question d'« habiter le patrimoine » dans un sens et une échelle tout autres.

C'est à travers également la question de l'espace public que L. Buccianti-Barakat analyse la reconstruction du

centre-ville de Beyrouth. Celui-ci, vitrine prestigieuse et très esthétique d'une ville ressuscitée, a échoué précisément sur ce point : sa vocation d'être le centre de la cité, la quintessence de son espace public. La difficulté de l'habiter ne résulterait-elle pas de ce contraste pesant entre « l'épaisseur » de la mémoire des lieux et le caractère déconnecté des fonctions actuelles de la vie de la cité ?

9. HABITER, OCCUPER, PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Les différents textes qui font partie de cette thématique abordent l'apparente contradiction soulevée dans l'introduction générale entre occupation et préservation du patrimoine, entre « faire durer » et « faire vivre ».

Une des principales conclusions porte sur la nécessité de croiser des histoires et des destinées à la fois du cadre bâti et de ceux qui y habitent, entre l'histoire personnelle ou communautaire et l'histoire du bâtiment. Or, les protections portent sur le bâti, donc sur des entités spatiales, de manière souvent déconnectée de leur contenu social, de ceux qui y habitent. Un des apports principaux des textes réunis dans cette thématique réside dans la volonté des auteurs de faire glisser la réflexion, du cadre bâti habité vers les manières de l'habiter ; de montrer la relation complexe (tour à tour - ou tout à la fois - intéressée, affective, passionnelle, conflictuelle) qui se tisse entre le patrimoine habité et ses habitants ; et de montrer ceci de manière dynamique, en mettant en évidence que la complexité n'a pas uniquement trait aux différentes manières qu'ont les individus et les groupes à habiter le même patrimoine, mais aussi à l'évolution et aux temporalités de celles-ci.

1. Habiter le patrimoine: Sens, vécu, approches d'habiter

Patrimoine territorial et espace public

Jacques BEAUCHARD

Sociologue, Professeur à l'Université Paris XII

INTRODUCTION

Posons le territoire comme bien hérité, mais aussi, ici habité et dès lors toujours réinventé. Cet énoncé repère la tension entre la valeur du patrimoine fixée par les experts et son appropriation par ceux qui l'habitent, suivant un double système de représentation. De là, une variété de conflits évoqués par Maria GRAVARI-BARBAS (Maria GRAVARI-BARBAS, 2003 : 61), de là aussi l'œuvre du droit, des procédures, des stratégies, des politiques et des marchés qui ordonnent l'identification patrimoniale.

Mais que veut dire habiter le patrimoine ? S'agit-il de se loger dans les châteaux et les hauts lieux, de s'installer dans le cadre d'un bien historique ? Ou de la reconnaissance et de la prise en compte d'un lieu, voire d'un site porteur d'une mémoire ? Nous privilégions ici la seconde perspective. Nous savons que le patrimoine est une composition qui fait sens au milieu d'une société. Et, suivant cette acception, habiter le patrimoine peut faire cause commune avec sa production. C'est dans cette conjoncture que surgissent des entrepreneurs en patrimoine (Alain BOURDIN, 1992). En relais avec telle ou telle culture, une émotion collective, des intérêts locaux et surtout le besoin « d'historiciser », ils établissent des légitimités et façonnent une identité. Cette construction inscrit un bien virtuel dans un lieu qui lui-même rayonne dans un site ou en tire bénéfice, ce qui contribue à faire émerger un territoire. Comme déjà montré par Maria GRAVARI-BARBAS, le patrimoine habité induit une représentation territoriale (Maria GRAVARI-BARBAS, 2003) ; une identification collective est mobilisée : l'affaire est de nature politique, elle affecte la construction du « nous » et laisse bien apparaître une instrumentalisation possible par le pouvoir.

Peut-on alors admettre que les entrepreneurs en patrimoine sont les auteurs de « machines à faire croire », pour reprendre le concept d'Albert LEVY (Albert LEVY, 2003) ? C'est-à-dire les auteurs de formes élémentaires qui mettraient au contact de l'invisible et permettraient de rentrer dans le temps long ? La spatialisation du patrimoine n'a-t-elle pas pour objet l'inscription d'un récit sur une origine, voire une conversion ? L'identification visuelle n'assure-t-elle pas le passage du visible à l'invisible, ne provoque-t-elle pas un sentiment de reconnaissance, une adoption, voire une appartenance ? En somme, en pleine mobilité générale, le patrimoine territorial viendrait fixer et préserver une affiliation ! Le territoire comme machine à faire croire assurerait la rencontre de l'unique et d'une généalogie, elle susciterait la double identification du lieu et de celui qui s'y inscrit ? Dans cette opération, la société nomade de la consommation ne trouve-t-elle pas matière à réenchantement et... à spéculation ? Mais ne faut-il pas prêter attention au phénomène d'individuation qui vient rompre l'anomie ordinaire des transits ? Le récit qui s'élabore ne réintroduit-il pas de l'histoire ? N'y a-t-il pas là une expérience existentielle commune qui permettrait d'échapper à un temps répétitif, fonctionnel et synchrone (Bernard STIEGLER, 2003), enfin de sortir des flux de masse ?

1. RÉINVENTION PATRIMONIALE DU TEMPS ET INDIVIDUATION

Inflexion de l'analyse : ne sommes-nous pas face à un traitement de la modernité, face à une tentative qui vise à combattre la dispersion, l'oubli et la perte des repères sensibles et diachroniques ? Alors que s'impose de plus en plus le temps synchrone de la messagerie et de l'espace transactionnel (Jacques BEAUCHARD, 1999) ? Mais ce travail sur le temps et l'espace s'est construit au cours de deux phases antérieures, très différentes voire opposées dans leurs objets. Suite à la Révolution française, le XIXe siècle inventa les monuments historiques mais aussi le folklore « l'héritage » ainsi défini est alors considéré comme une interprétation délibérée, destinée à légitimer la volonté de vivre ensemble dans une nation » (Maria GRAVARI-BARBAS, 2003). D'où une politique publique, « nation

building», qui déboucha sur une construction territoriale qui, entre autres, contribua à assurer le succès des départements comme territoires fondateurs de l'unité nationale. Mais, simultanément, ces derniers inventeront la société locale et se poseront comme les conservatoires de la diversité. Le caractère rétrograde et archaïque des particularités locales, jadis dénoncé par les Lumières, fit place dès 1835, avec la France pittoresque d'Abel HUGO, à son envers. Tout au long du XIXe siècle, se développa un mouvement romantique en quête du lieu d'origine et de la communauté perdue au regard d'une région enracinée dans les pays. Alors que dans l'Ancien Régime la réalité provinciale, très diverse, ne prenait sens qu'au regard de la constitution du Royaume (Jacques REVEL, 1992).

Après la guerre de 40 ans (1914-1944), tous les pays de l'Europe de l'ouest sont en quête de leurs racines, la France se couvre de musées, tous les centres-villes sont réhabilités, le champ patrimonial devient extensif et se pose comme « un rempart contre l'espace vague et anémique » (Maria GRAVARI-BARBAS, 2003). Les représentations collectives se sont saisi des lieux et des sites : projetés sur l'horizon, se sont dessinés des paysages. La mer, la montagne, le fleuve et les centres-villes sont transformés en puissance d'images qu'il faut protéger, au risque d'induire un conservatoire des paysages qui délaisse *a priori* l'œuvre de l'interprétation.. La réduction du paysage aux équilibres d'un environnement donné délaisse, *a priori*, l'individuation à l'œuvre dans la représentation, implicitement commune celle-ci n'est-elle pas aussi propre à chacun ? La mise en récit et en images fait surgir une représentation qui, à l'inverse du cliché publicitaire, monosémique, ne cesse de se multiplier. L'ordre écologique risque de masquer la conscience d'une existence qui échappe à l'injonction, et qui prend forme dans un regard, une réflexion, lors de l'arrêt du mouvement. La valorisation des sites, l'empaysagement ne sont pas les produits d'une structure mais d'une relation. L'individu nomade cherche à échapper au flux et à la masse, il est en quête de lieux qui le distinguent, d'où l'invention ou la réinvention des centralités, non par le haut mais par le bas. Les individus réagissent, se donnent une pratique collective qui suspend les contraintes des flux de masse. L'individuation opère un centrage, affirme un point de vue virtuel, elle ne résulte pas d'une obligation ni d'une consommation mais d'un nouveau rapport au monde, d'une entrée dans le passé-présent-futur, cette présence échappe à la dictature de la presse et de l'urgence.

Si le patrimoine territorial est toujours porteur d'une construction de la nation et/ou du local, voire d'un local-planétaire (Bernard DEBARBIEUX, Martin VANIER, 2003), nous distinguons l'émergence d'une mémoire à contretemps qui fait rupture avec les déterminismes de la circulation générale et qui recrée le lieu et l'histoire au beau milieu des aires transactionnelles. L'enjeu est d'importance puisqu'il s'agit de la distinction de soi et de la constitution d'un nous, non grégaire, au milieu des flux de masse ; ainsi, l'individuation si chère à Bernard STIEGLER prendrait forme aujourd'hui et l'emporterait sur les déterminismes de l'identification politique et des spéculations foncières.

2. L'ARCHE DE LA DÉFENSE EN PLEINE CIRCULATION : LE RETOUR DE L'HISTOIRE

Le monument, grand chantier de l'ère Mitterrand, s'impose comme la porte de Paris (Robert LYON, 1978) ouverte sur l'ouest, la Seine et la façade maritime. Erigé au droit d'une grande gare (métro, RER, SNCF, gare routière), il est implanté sur une dalle par-dessus un univers de réseaux en sous-sol. Son accès piéton se fait par une centaine de marches. Sur ces gradins, l'arrêt s'impose, chacun reprend son souffle, pivote sur lui-même et découvre ce qu'il est convenu d'appeler l'axe historique de Paris. De la Concorde à la Défense, la trouée des circulations met en évidence un vide immédiatement perçu comme central. Le Louvre, les Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe, l'avenue de la Grande-Armée s'imposent comme mémoire de la Capitale. Chacun, visuellement, entre dans le temps long et ressent sa propre centralité. La monumentalité de l'Arche authentifie la patrimonialité du site, la « machine à faire croire » fonctionne ; nul ne s'inquiète d'autres tracés mémoriels, tel celui du Louvre à Saint-Denis ou celui du Louvre à Vincennes qui, pour l'un et l'autre, furent bien davantage porteurs de l'histoire de France. La vision spatialisée du nouvel ordre urbain impose son idéologie à la ville mais simultanément s'opère une conversion du regard, la conscience d'être là s'impose, chacun s'inscrit dans le temps et l'espace de la Capitale. L'ordre grégaire des circulations fait place à une identification du territoire suivant une monumentalité qui la lui donne à voir. La projection du regard crée en retour l'existence de celui qui voit et qui, à l'instant même, sort des flux, de l'immédiat, du répétitif, de la distance-temps pour habiter le patrimoine ! Il ne s'agit pas seulement de la conversion bourgeoise à un ordre dominant qu'HABERMAS confond avec l'espace public (Jürgen HABERMAS, 1979) mais de sa reconnaissance comme héritage et modernité.

Au milieu de tous les trafics se découvre le territoire de la Cité. La forme qui se donne à voir, ses traits, ses symboles, son style témoignent d'une unité ordonnée, inscrite dans l'histoire et se pose, à l'évidence, comme lieu du nous qui intègre les circulations les plus puissantes. La fixation de l'axe historique sur le Louvre-la Défense n'est pas fortuite. Depuis le XIXe siècle, la monumentalité urbaine de Paris se joue à l'ouest et, aujourd'hui, l'Arche de la Défense magnifie l'avenue de la Grande-Armée et les Champs-Élysées comme vide central, maître des circulations et témoin de l'histoire. Telle se présente ici la structure élémentaire de l'espace public où la multitude et la diversité se convertissent en une unité, non pas celle de la circulation générale et du temps synchrone, mais celle du centre de Paris étendu à l'Île de France et à l'espace-monde. Posées à Nanterre, Puteaux ou Courbevoie, la tête dans le ciel des réseaux, trois générations de tours polarisent l'aire transactionnelle, ici le local est planétaire et ubiquitaire (Jacques Beauchard, 1999) , au risque d'un ordre synchrone et global. Les tours solitaires et égocentrées se rêvent dans le voisinage de New-York et de Chicago, en fait elles sont intégrées dans une centralité qui se joue entre le monde entier et le Paris du Louvre et des Champs-Élysées. L'espace public est un médiateur en patrimoine, l'aire transactionnelle fait place à la mémoire, rien de simple ni d'évident tant sont multiples les oppositions entre les paradigmes des réseaux et des lieux. La vision de l'axe historique de Paris implique une conversion du regard, non seulement la reconnaissance du site, l'acceptation de l'arrêt, mais aussi un changement de point de vue, la rencontre d'un ordre patrimonial qui s'impose à l'ordre des flux et fait réapparaître de l'histoire dans l'empire de l'instant, quand le vide l'emporte sur le plein.

CONCLUSION : LE PATRIMOINE DE TOUS LES PATRIMOINES

Nous distinguons là une fonction essentielle de l'espace public qui se constitue ainsi comme territorialité de la Cité. Un ordre spatial propre à une époque et à une société est mis en scène et interprété. L'identification signe l'appartenance, induit la conscience d'une constitution. Pour toutes ces raisons, l'espace public s'impose comme le patrimoine des patrimoines. Comme espace public, le territoire n'est pas tout d'abord un lieu de possession ou d'exploitation, voire un fief politique, mais avant tout le lieu d'une société ; là est son génie (Jacques BEAUCHARD, 2003). Faut-il le rappeler, Athènes-la-ville (to astu) et l'Attique (villes de moindres importances, ports, villages, domaines, campagnes et régions sauvages) sont ordonnées par la constitution d'Athènes, d'où la désignation du territoire comme «khôra politikê», c'est-à-dire espace de cité. Le terme de khôra désigne l'espace brut, non humanisé, et s'oppose à la khôra politikê qui, au contraire, est le site exploré nommé, organisé, inscrit dans une économie, soumis au droit (Françoise ZASLAWSKY, 1993). Pour Aristote, le territoire circonscrit est le porteur de la Cité, sans lui aucune politeïa n'est possible, aucune constitution, dans tous les sens du terme, ne trouve prise. Ce qui met en question les usages multiples de la notion de territoire, trop souvent ramené aux dimensions économiques et fonctionnelles alors qu'il s'agit de l'appréhender comme mise en représentation de l'unité politique, site d'une société et par là même patrimoine de tous les patrimoines. La décomposition du territoire, son fractionnement, impliquent la disparition de l'unité politique. Ainsi, la diversité et le multiple s'y trouvent soumis à un travail constant de transformation des frontières en mitoyennetés, c'est là la tâche des espaces publics. Chaque espace public absorbe, en quelque sorte, la diversité pour produire des traits communs et de la régularité, tandis que l'ensemble des espaces publics se distribue dans une variété d'autant plus grande que la ville est au carrefour des échanges, qu'elle se projette elle-même par l'entremise de ces espaces-médiateurs dans de multiples sociétés, proches ou lointaines. Un espace public n'est jamais isolé, il est toujours en lien avec d'autres, différents ou opposés, leur ensemble rend compte de la mosaïque sociétale ; enfin, chacun de ces espaces actualise la société, se renouvelle et, finalement, entraîne la ville à changer plus vite que le cœur de l'homme.

Finalement, habiter le patrimoine territorial, n'est-ce pas reconnaître les traits contemporains et futurs de la Cité, en s'individualisant comme citoyen inscrit dans une histoire ?

BIBLIOGRAPHIE

- Beauchard Jacques, 1999, *La bataille du territoire*, L'Harmattan.
- Beauchard Jacques, 2003, *Génie du territoire et identité politique*, L'Harmattan.
- Bourdin Alain, 1992, « Patrimoine et demande sociale », in *Le patrimoine, atout du développement*, Lyon, PUL, p. 21-30
- Debarbieux Bernard, VANIER Martin, 2003, *Ces territorialités qui se dessinent*, Aube/Datar.
- Gravari-Barbas Maria, 2003, « Le patrimoine territorial. Construction patrimoniale, construction territoriale : vers une gouvernance patrimoniale ? » in *La mosaïque territoriale – Enjeux identitaires de la décentralisation*, p. 51-67.
- Habermas Jürgen, 1979, *L'espace public*, Payot.
- Levy Albert, 2003, *Les machines à faire croire*, Anthropos.
- Lyon Robert 1978, in *Historiographie de la Défense*, interview de Jacques Beauchard sur le sommet de l'Arche
- Revel Jacques, 1992, in *Les lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, Gallimard, Paris, p. 851 et ss.
- Stiegler Bernard, 2003, *La désindividuation in La modernité, la nouvelle carte du temps*, Aube/Datar.
- Zaslavsky F., 1993, *Le citoyen dans la politique d'Aristote*, in *Lieux de Cité*, ARS-ERES.

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches d'habiter

*Habiter le patrimoine au quotidien, selon quelles conceptions
et pour quels usages ?*

Luc BOSSUET

Sociologue, chercheur rattaché au LADYSS CNRS
Université Paris X

INTRODUCTION

Habiter un lieu est différent de parcourir un espace, d'y passer. Habiter intègre le temps long, celui des saisons, des années, voire des générations successives. Il suppose la construction de relations particulières tant vis-à-vis de l'espace considéré qu'avec les autres habitants. Les unes et les autres conduisent les individus à développer différents sentiments ; ceux de possession du territoire occupé, d'identification à un groupe spécifique à travers l'intégration de normes et de règles de vie commune, etc. Se faisant, focaliser sur la façon dont les gens habitent un espace particulier afin de comprendre les liens qui unissent les premiers au second, nécessite d'intégrer à l'observation le réel et l'imaginaire, le quotidien et les instants plus exceptionnels.

Habiter le patrimoine revêt une double dimension :

La première renvoie à un mode de vie qui se nourrit d'une relation privilégiée avec le passé. Dans ce cas, la vie courante des individus intègre des éléments matériels et immatériels, des savoir-faire et une culture, hérités des générations précédentes. Si les individus en connaissent la provenance, au quotidien ce qui leur importe ce sont les instants de la vie courante et les moments exceptionnels au cours desquels ils les mobilisent ainsi que les raisons pratiques et sentimentales qui les lient à ces éléments. Que des étrangers (architectes des monuments historiques, ethnologues, autres passants) y portent attention, influe sur une prise de conscience collective de la valeur des biens transmis. Si par la suite ces particularités sont inscrites au registre des sites classés ou plus simplement sont mentionnées dans des guides touristiques, la fierté des détenteurs s'en trouve accrue et les encourage à les sauvegarder.

La seconde dimension est davantage liée à la possibilité de profiter, durablement ou non, d'un cadre qui par ses caractéristiques historiques, architecturales, paysagères et de milieu naturel, attire des individus sans lien préalable avec le bien considéré. Parce qu'ils sont sensibles à l'originalité, à la forme, à l'expression, au symbolisme et parfois à l'histoire de tels biens ceux qui les découvrent y portent une attention particulière et cherchent à en jouir. La différence majeure entre ces deux situations est que dans un cas, le patrimoine est avant tout ressenti avant d'être vécu alors que dans le second il est d'abord évalué. A partir de cette distinction, le patrimoine est mobilisé et utilisé de diverses façons. Ainsi, certains vivent au milieu du patrimoine, d'autres y résident alors que d'autres encore tentent d'en tirer profit.

Que l'action d'habiter soit continue ou temporelle, elle mène les individus à une appropriation de l'espace qui ne se nourrit pas seulement et pas forcément du respect des différents aspects patrimoniaux d'une localité. Pour saisir ces différences, il est nécessaire de mettre l'accent sur trois dimensions que sont la matérialité de l'espace concerné, les pratiques développées dans cet espace et les représentations qu'en ont les différents occupants. La matérialité correspond au support des actions développées, au cadre de structuration de leurs normes et de leurs règles de vie, et à l'espace géographique où s'expriment leurs interdépendances (REMY, 1975 : 279-292). Les pratiques mises en oeuvre, y compris la sociabilité développée par chacun, sont fonction de leurs habitudes et de leurs besoins alors que les représentations sont définies par leurs repères socioculturels et agissent directement sur leurs motivations (SANSOT, 1980 : 102-137). Il en résulte que la perception du patrimoine habité diffère fortement d'un individu à l'autre, définissant de multiples modes d'expression et de mobilisations qui génèrent des tensions entre groupes dont les

intérêts divergent fortement.

A partir des jeux développés par les habitants de l'un des plus beaux villages de France, l'objectif est de mettre l'accent sur les difficultés qui existent à maintenir vivant, à sauvegarder et à transmettre un bien patrimonial, dès lors que les différentes formes de valorisation développées par certains acteurs sont réfutées par d'autres. Les oppositions mentionnées renvoient invariablement à la question de l'accès, de l'appropriation et de l'usage de biens patrimoniaux à travers le statut collectif qui leur est donné et les velléités de privatisation qui s'expriment à leur endroit.

Les résultats présentés résultent d'un travail d'archives et d'une recherche anthropo-sociologique visant à comprendre le fonctionnement socioculturel et économique de collectivités rurales confrontées à l'essor des mobilités résidentielles et saisonnières. Ils proviennent d'une enquête qualitative et exhaustive réalisée auprès des ménages permanents et temporaires de ce village.

Une première partie permet d'appréhender le patrimoine collectif de la localité à travers une présentation rapide de son histoire du XII^e siècle à nos jours. Au terme de cet exposé, le lecteur dispose d'une image sociale et professionnelle actuelle de la collectivité étudiée.

Au cours de la seconde partie, l'accent est mis sur la diversité des modes de vie des différents groupes d'habitants, notamment comment ils s'approprient l'héritage villageois et comment ils le mobilisent au quotidien comme dans les moments plus exceptionnels.

La troisième partie est consacrée à une analyse des diverses conceptions du patrimoine et des logiques d'usages auxquelles elles conduisent. Elle aboutit à la construction d'une typologie croisant logique d'usage et façon d'habiter le patrimoine.

1. UN VILLAGE MOYENÂGEUX, OBJET DE MULTIPLES APPROPRIATIONS SUCCESSIVES

Puycelsi, village situé aux confins nord-ouest du Tarn doit son renom à la qualité de son site et aux nombreuses traces de son passé. Au cours du XII^e siècle, cette bastide du sud-ouest est bâtie en haut d'un promontoire rocheux par les comtes de Toulouse qui en font l'une de leurs résidences d'été. Elle fait partie d'un ensemble de villages fortifiés édifiés tant par les anglais que par les français, parmi lesquels il faut compter l'évêque d'Albi. A l'époque, l'ensemble correspond à des lignes de défense entre les forces en conflit au milieu desquels les Templiers possèdent d'importantes fermes. A partir de 1211, lors de la croisade contre les Albigeois, le village est assiégé par trois fois. Il l'est à nouveau en 1320 par les Pastoureaux et par les anglais de Duras en 1386. Il voit également s'affronter Catholiques et Huguenots. Place forte de ces derniers, le château de Puycelsi est en partie détruit à la révocation de l'Edit de Nantes alors que les remparts encerclant le bourg restent debout. Malgré ces vicissitudes, le village n'en demeure pas moins un important centre commercial, artisanal, juridictionnel et militaire jusqu'en 1802, date à partir de laquelle il perd son rôle de chef-lieu de canton au profit de Castelnau de Montmiral, village voisin. Malgré ce déclin, les archives municipales et l'architecture militaire et civile moyenâgeuse et renaissance attestent encore aujourd'hui de son opulence d'antan.

Au cours du dernier siècle écoulé, la commune connaît des phases successives d'abandon et de repopulation. En 1931 environ huit cents personnes habitent là alors qu'en 1962 elles sont environ cinq cents pour seulement quatre cent soixante en 1996. Derrière ces quelques chiffres se cachent d'importantes fluctuations. Le recensement de 1931 montre que 43 % des habitants ne sont pas originaires de la commune. Les conséquences de la guerre de 1914-1918 ont encouragé l'arrivée de nombreuses familles paysannes. D'anciens coloniaux, des Polonais, des Aveyronnais s'installent comme métayers. Des Tchèques et des Piémontais sont bûcherons. Ils sont suivis dans leurs migrations par des maçons espagnols fuyant le Franquisme.

Au lendemain de 1945, le sens des courants migratoires s'inverse. L'amélioration des conditions de circulation et le besoin de main d'oeuvre dans de nombreux secteurs économiques ainsi que dans la Fonction Publique conduisent de nombreux habitants à quitter le village. Certains restent paysans mais vont cultiver ailleurs, des terres plus fertiles. En 1962, les accords d'Evian provoquent de nouvelles arrivées. La plupart des migrants sont des Harkis qui s'installent dans un camp aménagé à leur effet à la sortie du bourg. Les autres sont des rapatriés qui se lancent dans l'agriculture ou le commerce. Dans les années qui suivent, la majorité de ces gens repartent, surtout vers le sud du

Tarn, où les offres d'emploi sont plus importantes et plus diversifiées. A cette époque, les familles habitent en grande majorité dans la campagne et dans les hameaux. Le bourg est quasiment désert car largement en ruine. C'est le théâtre de récréation privilégié des enfants comme le mentionnent de nombreuses personnes restées au pays. Mais les adultes ont d'autres aspirations. Ils décident d'installer l'adduction d'eau. Cet équipement collectif permet dans un premier temps la réappropriation des lieux par les vieilles familles. Mais c'est surtout à partir de 1970 que le village commence à reprendre vie avec l'arrivée de plusieurs familles de néo-ruraux (LÉGER ET AL., 1979 : 237).

C'est ainsi que des Montalbanais et des Toulousains, ainsi que quelques Belges acquièrent des maisons plus ou moins à l'abandon tant au bourg que dans la campagne et s'y installent à l'année. Certaines personnes, résidant dans les villes de la région, achètent également des ruines, les réhabilitent pour les transformer en résidences secondaires avant de s'y retirer au moment de la retraite. Quelques familles originaires du Portugal s'implantent également et se font maçons.

Au cours de la décennie quatre vingt, certains « hippies » repartent alors que les premiers Anglais font leur apparition. Ce nouveau mouvement d'installation va s'amplifier au cours des dix années suivantes et se diversifier tant du point de vue des origines géographiques que sociales. Aujourd'hui, une vingtaine de familles anglaises, hollandaises, belges, nord-américaines résident là à demeure alors que pour une quinzaine d'autres, le village est leur lieu de villégiature privilégié (BULLER ET AL., 1994 : 263-273 ; BAGES ET AL., 1994 : 45-58). A leur côté, dix-huit couples de retraités viennent habiter là à l'année. Enfin, plusieurs familles françaises, avec ou sans enfants, s'établissent durablement, travaillant dans le village ou dans les villes et les communes rurales des environs. A ces choix résidentiels s'ajoutent également la multiplication des résidences secondaires et une fréquentation touristique accrue favorisée par de nouvelles opportunités d'accueil saisonnières comme le camping, des gîtes, des hôtels, et différentes activités récréatives développées tout au long de l'année.

Aujourd'hui, suite à ces migrations, la population communale compte autant de familles ancrées dans le terroir depuis trois générations et plus, que de familles de nationalité étrangère. Les familles originaires du département sont aussi nombreuses que celles venant du reste de la région et de la France. Mais surtout, si dans les années soixante-dix, la majorité des actifs étaient agricoles (60 %), aujourd'hui ce n'est plus le cas (4 %). Les ouvriers et les salariés du bâtiment et surtout des services sont les plus nombreux avec 47 % des actifs. Les chefs d'entreprise artisanale, commerciale et de services, notamment touristiques représentent 22 % alors que les fonctionnaires et assimilés (service sociaux, médicaux et de proximité) totalisent 21 %. Enfin, 6 % des actifs exercent une profession libérale (écrivains, décorateurs, vétérinaires, médecins, avocats...). A cela s'ajoute que 65 % des résidents retraités ne sont pas agricoles. Il faut ainsi remonter au début du XXème siècle pour trouver dans les archives communales la présence d'une telle diversité d'activité, ce qui démontre que les années quatre-vingt-dix représentent une période de rupture avec le passé récent. Les conséquences de cette situation sont innombrables. La première d'entre elles réside dans le fait qu'habiter ce site classé par les Monuments Historiques et répertorié parmi « plus beaux villages de France », n'est pas neutre. Il résulte de multiples perceptions des lieux, ce qui implique des attitudes et des rythmes de vie individuels et collectifs diversifiés ainsi que des attentes différentes.

2. HABITER UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE ET COMMENT SE L'APPROPRIER

Pour l'immense majorité des plus anciennes familles (originaires, néo-ruraux intégrés, estivants habituels et nouveaux retraités implantés là depuis les années soixante-dix et quatre-vingt), le village correspond à un lieu de forte interconnaissance, d'habitudes et de règles communément admises. Chaque famille connaît les opinions des autres et sait comment elles réagissent en telle ou telle occasion (GOFFMAN, 1996 : 372). Des liens familiaux, amicaux ou de rivalité plus ou moins intenses unissent les uns aux autres. Certains individus ont pour habitude de se tenir plutôt à l'écart alors que d'autres exercent un réel leadership sur ce petit monde. L'ensemble possède ses occasions d'affrontements collectifs qui permettent à chaque camp de compter ses partisans. Les élections ont ici un rôle primordial. Mais une fois ce rendez-vous passé, les résultats obtenus

n'empêchent pas les réconciliations. Ce qui importe, c'est en effet d'assurer le bon fonctionnement communal dont la consécration annuelle est l'habituelle fête villageoise. La vie associative coutumière représente pour cela un réel ciment. Elle permet en effet de réunir à peu près tout le monde et de ressouder le groupe à travers différentes activités. Une fois rétablie, cette unité de façade offre au collectif la possibilité d'affirmer sa cohésion face aux autres habitants du village.

Au quotidien comme dans les moments plus exceptionnels, pour ces gens, le village correspond à leur cadre de vie et de référence. Si pour les plus anciens, il renvoie à leur enfance et parfois à celle de leurs parents et grands-parents, pour les plus récents, il correspond à un lieu où ils ont posé leur sac et où ils ont choisi de s'enraciner. Collectivement, ils puisent dans le terroir et les habitudes régionales leurs façons d'être et leurs manières individuelles et collectives de vivre. A titre d'exemple, ils se retrouvent chaque soir de l'été sur l'une des places du village pour d'interminables parties de pétanque au cours desquels les femmes discutent au milieu des enfants qui jouent. De la même façon, lors des événements familiaux comme les mariages ou les enterrements, chaque famille est conviée à assister au rassemblement.

Plus concrètement encore, force est de constater que les liens familiaux et amicaux unissant ces gens se révèlent au fur et à mesure de l'enquête. Il est courant qu'un couple ou un individu mentionne que dans les jours précédents, ses parents, son frère, sa belle-soeur ou son proche voisin viennent d'être enquêtés, démontrant ainsi que leurs échanges sont fréquents et réguliers. Indépendamment des divergences qui les caractérisent, il est important de montrer sa solidarité.

Celle-ci n'empêche pas qu'une certaine distinction sexuelle se manifeste au sein de ce groupe. Si la majorité des hommes se retrouvent chaque année pour chasser ensemble, les femmes se rassemblent aussi périodiquement pour le rosaire devant la piéta du XVème en bois polychrome de l'église paroissiale. En quelque sorte, au quotidien, ces gens intègrent le passé au présent, sans en être forcément conscient ou sans y porter une attention particulière. Pour eux l'essentiel est de maintenir leur rythme de vie et d'occuper le cadre communal dans lequel ils habitent depuis longtemps. En cela, ils sont les dépositaires d'un passé qu'ils sont loin d'avoir tous connu mais auquel ils se réfèrent couramment, volontairement ou par habitude. Fiers de celui-ci, ils l'invoquent aisément pour justifier leurs rébellions à l'égard de la municipalité ou leurs oppositions vis-à-vis de ce qui vient du dehors. L'esprit collectif templier, le passé radical, le savoir-faire et la liberté des maîtres verriers qui ont fait la richesse locale du XVIIIème siècle autant que la culture paysanne régionale dont ils se réclament les héritiers sont mobilisés à cet effet. Farouches défenseurs de leur autonomie comme de leur patrimoine culturel, les remparts, les ruelles étroites, les places, les hôtels particuliers et les maisons plus modestes, l'ancienne forêt royale aujourd'hui domaniale, les moulins et les ponts, les forges et les fours, les fermes et les chapelles de la commune, tout autant que le premier cru viticole classé du Galliaçois, situé dans la commune, la fête du village et l'école communale, les parties de pétanque, leurs dévotions et les liens qui les unissent font partie de leur quotidien. Ces biens et ces modes de vie reçus en héritage de leurs parents constituent le fondement de leur identité collective et inaliénable. C'est pourquoi aujourd'hui, alors que d'autres s'approprient peu à peu le village sans participer activement à la vie collective admise jusqu'à présent, ils tentent de maintenir leur cohésion et leur hégémonie sur le village en maintenant leurs façons de faire, leurs manifestations et leurs associations, éléments qui à leurs yeux représentent l'âme du pays.

L'essentiel des familles qui ont acquis une bâtisse depuis les années quatre-vingt ont réalisé cet achat parce qu'elles sont tombées amoureuses du site. La découverte de l'architecture, du paysage, de la disposition des lieux répondait à leurs attentes (SOUDIÈRE, 1998 : 102-137). La prise en compte de l'environnement social vient dans un second temps et se manifeste différemment, suivant quatre modalités.

- Certaines familles, d'origine rurale et de culture paysanne ou des urbains à la recherche d'authenticité campagnardes, nouent rapidement des relations avec les membres du premier groupe et l'intègrent. Elles adoptent les rythmes de vie, les façons de faire et les références du collectif d'accueil et s'y conforment en tout point.

- D'autres familles, y compris des originaires, ont toutes vécu longtemps en ville. Leurs conceptions de la vie rurale et de leurs relations au patrimoine différent largement de celles exposées plus haut.

En s'installant, elles imaginent trouver dans ce lieu des conditions de vie plus paisibles et plus proches de la nature, davantage de liberté et d'autonomie. Les ménages sans attache préalable continue de vivre comme par le passé. Elles considèrent que la vie courante est du domaine privé. Au cours de la semaine, elles se fréquentent moins régulièrement que celles rencontrées en premier. La sociabilité qu'elles développent repose sur une forte proximité socioculturelle (GRANOVETTER, 1973 : 1360-1380) qui exclue l'adoption des références, des modes et des rythmes de vie du premier groupe. Le dynamisme associatif qu'elles développent, sans distinction sexuée, est d'autant plus vif qu'il est largement critiqué par les tenants des habitudes villageoises. A titre d'exemple, en été, ils préparent et participent au repas du citoyen le 14 juillet, ils organisent des concerts de Jazz et des apéritifs quotidiens qui ont lieu sur l'une des trois places du village, désertée en ces occasions par les autres villageois. Pour ces nouveaux résidents, ces moments correspondent pour la collectivité à des occasions d'ouverture vis-à-vis de l'extérieur de sorte qu'ils y invitent les vacanciers peu intégrés ainsi que toutes les nouvelles familles. Leur refus d'un village fermé sur lui-même ne les empêche pas de porter attention à son patrimoine. A ce sujet, ils critiquent les aménagements des remparts et des ruelles réalisés selon eux sans aucun goût par les représentants municipaux des vieilles familles. Ils créent une association dont le but est de fournir des conseils pratiques aux habitants pour la réhabilitation de leurs maisons. A leur façon, les membres de ce groupe habitent le patrimoine communal au quotidien mais avec modernité et utilisent leur cadre résidentiel comme un théâtre permettant d'assouvir leur besoin de sociabilité et de vie culturelle contemporaine.

- Un troisième groupe de famille réside là parce qu'il a simplement trouvé la maison de ses rêves. Indépendamment de son ancienneté résidentielle, cette situation lui suffit. Ces membres entretiennent peu de relations avec le voisinage et ne participent pas à la vie villageoise. Les évolutions de la collectivité leur importent peu. Ils sont toujours au courant des petites histoires qui émaillent la vie locale avec retard. L'important est que les autres les laissent tranquilles. Leur attitude à l'égard du patrimoine villageois est restreinte. Elle se limite à contempler le bâti et l'environnement naturel qui entoure le village. Parmi ces gens, la majorité des Anglo-saxons privilégie une sociabilité intimiste et en petit comité. La langue, leurs discussions centrées sur la littérature, la musique et l'histoire, ainsi que les modalités de leurs rencontres, les distinguent largement des autres villageois. La relation qu'ils entretiennent avec le patrimoine est avant tout architecturale. La remise en état du bâti ancien est leur principale préoccupation. L'une des plus anciennes villageoises n'hésite pas à dire d'eux : « *Ils sont tombés amoureux des vieilles pierres et les remettent en état. C'est pareil avec la nature. Il faut tout sauver... Mais en dehors de cela, ils ne participent pas à la vie du village et ne parlent pas à leurs voisins* ». Pour l'ensemble de ces gens, habiter le village correspond à un mode de consommation qui consiste à résider au coeur d'un patrimoine architectural, sans jamais chercher à lui donner une âme culturelle collective.

- Enfin, d'autres familles, sans origine locale, se sont implantées dans le village pour des raisons économiques. Elles ont estimé que le bourg, en surplomb sur la vallée, et son architecture, les chemins de randonnée, les festivités estivales et l'inscription de la localité dans de nombreux guides devaient leur permettre de vivre de la fréquentation touristique des lieux. Afin de développer leurs activités et d'offrir à leur clientèle ce qu'elle attend, ces professionnelles ont acquis et remis dans l'état des bâtiments en respectant l'architecture villageoise. Ils ont négocié avec la mairie le droit de disposer de portions de rue et de place permettant à leur clientèle de s'asseoir, de profiter en toute quiétude du site et d'apprécier la qualité des produits qui leur sont proposés. Au cours de l'été, ces familles participent peu à la vie du village prétextant que la clientèle ne leur en laisse pas le loisir. En fait, dans la majorité des cas, les contraintes qu'elles subissent leur évitent de rallier l'un ou l'autre camp organisant des manifestations. En hiver ces gens s'investissent uniquement dans le syndicat d'initiative afin de préparer la prochaine saison touristique. La relation que ces gens entretiennent avec le patrimoine villageois est avant tout utilitariste et vise à en tirer profit économiquement.

3. CONCEPTIONS PATRIMONIALES ET LOGIQUES D'USAGES

La présentation de la diversité des pratiques quotidiennes à travers la mobilisation des particularités locales exposées précédemment montre que le patrimoine revêt des dimensions différentes d'un groupe social à l'autre. Cette réalité est liée à la perception de chacun, dictée par ses

propres références (BOURDIEU, 1987 : 231) et ses expériences (ELIAS, 1991 : 302). Elle révèle également que la notion de patrimoine est sujette à des modes (ELIAS, 1997 : 342), impliquant des ruptures sociales et culturelles au sein d'une même société. Au regard du cas exposé et des logiques d'appropriation et d'usage développées, quatre groupes sociaux se distinguent par leur appréhension du patrimoine.

- Les familles les plus attachées aux habitudes rurales associent quotidiennement matérialité, mode de vie, représentations symboliques et idéelles. Le patrimoine est un tout. Il sert de référence tant du point de vue des comportements que des aspirations. L'essentiel est que l'ensemble reste vivant et transmissible en l'état aux générations à venir. A cette fin, il est nécessaire que les enfants baignent dans un contexte où le passé côtoie le quotidien. C'est à ce contact mille fois répété que l'identité de l'individu se constitue et que plus tard la prise de conscience de l'héritage reçu s'affirme, permettant sa défense. Le patrimoine inclut des aspects architecturaux, mais surtout culturels, sociaux et politiques. Ce dernier aspect doit être compris comme la nécessité pour l'individu d'affirmer ce qu'il est à travers ses différentes dimensions et soit en mesure de refuser la disparition de ce qui le constitue. Sans en être forcément conscient, le patrimoine représente pour lui, d'abord une façon de vivre individuelle et collective dont il est le dépositaire et l'agent de transmission. En cela le patrimoine est d'abord vécu.

- Les migrants, originaires ou non des lieux, à la recherche de sociabilité collective non conforme aux règles en vigueur, appréhendent le patrimoine architectural et naturel comme un cadre propice à l'expression de modes de vie alliant un espace à dimension historique et une convivialité dont les modalités d'expression sont principalement d'origine urbaine. Deux conséquences s'imposent alors. La première est qu'en ne prenant pas garde à l'environnement socioculturel au regard duquel ils interviennent, ces gens font preuve d'une forte autonomie qui les conduit à une situation d'affrontement avec ceux qui tentent de préserver leur culture rurale, élément patrimonial indéniable. La seconde est qu'en renouvelant les modes de vie, de sociabilité et de réjouissance collective, ils instaurent de nouvelles références collectives au regard de la matérialité du cadre dans lequel ils évoluent. Se faisant, ils agissent de façon à lui donner une nouvelle vie, phénomène rendu possible par le déclin numérique et culturel du groupe précédent. En cela, il est nécessaire de considérer que ce groupe habite le patrimoine, au quotidien et qu'en l'utilisant, il permet d'en conserver la matérialité.

- Les individus et les familles vivant aux marges du collectif villageois entretiennent à l'égard du patrimoine local une relation ambiguë. D'un côté, elles se tiennent à l'écart de toutes vies sociales et culturelles, manifestant ainsi leur faible intérêt pour toutes manifestations à dimension patrimoniale. D'un autre côté, elles profitent de leur situation résidentielle pour jouir en toute liberté de l'architecture et de la nature environnante. Leur relation au patrimoine est donc limitée et fragmentaire. Elle s'apparente à un mode de consommation, proche de celui d'un touriste de passage, peu attaché au contexte dans lequel il évolue momentanément. Dans ces conditions, ces personnes n'habitent pas le patrimoine, elles résident dans un cadre particulier constitutif d'une histoire dont les traces sont encore conservées.

- De leur côté, les professionnels du tourisme sont très sensibles à l'aspect visuel du patrimoine architectural. Leur présence repose essentiellement sur l'évaluation de celui-ci et sur son potentiel d'attraction touristique. Cette réalité n'enlève rien à l'intérêt propre que chacun d'entre eux peut porter à l'histoire, aux habitudes et aux manifestations locales. Indépendamment de leur passions personnelles pour ces différents aspects, ils les mobilisent à tout instant pour montrer aux estivants qu'ils sont d'authentiques villageois et assurent ainsi leur propre publicité. Dans le cas de ce village, ces personnes entretiennent avec le patrimoine une relation quasi exclusivement économique.

A partir de ces quatre positions, une typologie, croisant les différents groupes résidents et les logiques d'usage qu'ils développent peut être établie.

	Groupes de résidents			
Logique d'usage	Ancrés	Contemporains	Isolés	Professionnels
Identitaire	Vivre	Habiter		
Fonctionnelle			Résider	Exploiter

Dans le cas exposé, les modes d'habiter le patrimoine sont multiples. Ils résultent de constructions socioculturelles et historiques différentes. Ils révèlent que la notion de patrimoine n'englobe pas les mêmes dimensions pour tout le monde de sorte qu'elle conduit à des usages et des modes de valorisations propres à chacun. La question qui reste en suspens est de savoir si une telle situation nuit à la préservation de tels biens et engendre forcément des tensions entre groupes sociaux. Deux exemples issus du terrain d'enquête permettent d'y répondre. Le premier concerne les deux groupes les plus impliqués dans la vie collective villageoise. Le fait qu'ils développent simultanément des modes de vie et de réjouissances différents et qu'ils entretiennent pour cette raison des relations conflictuelles tend à mettre en question l'héritage socioculturel villageois et l'identité locale. Le second a trait aux attitudes développées par les plus anciennes familles villageoises et les professionnels du tourisme à l'égard du patrimoine communal. Leurs intérêts réciproques devraient les conduire à de fortes oppositions ; les uns cherchant à préserver leur culture, les autres à tirer partie financièrement du capital local. Or, les vieilles familles rendent surtout responsables les seconds du bruit, de l'encombrement des espaces collectifs, du manque de retenue de certains touristes en période estivale. Inversement, elles reconnaissent que la valorisation économique de leur patrimoine permet à nombre d'entre eux de pouvoir continuer à vivre au pays grâce aux emplois saisonniers qu'ils occupent, de disposer de commerces et de services qui faute d'activité touristique ne pourraient pas se maintenir. En quelque sorte le développement de nouvelles activités développées autour de la valorisation économique du patrimoine permet aux deux groupes concernés de profiter du lieu et de ses spécificités sans porter réellement atteinte aux intérêts de l'autre. Leur interdépendance conflictuelle étant moindre que celle qui oppose les deux groupes cités précédemment, leurs tensions sont moins vives. Ces différences contextuelles montrent que la modification des pratiques autour de biens patrimoniaux ne remet pas forcément en question la nature de ceux-ci. Par contre, dès lors que le patrimoine perd son utilité pratique ou symbolique, sa valeur tend à s'estomper.

CONCLUSION

Le caractère patrimonial accordé à un objet est directement lié à la nature des relations qu'entretiennent à son égard les générations qui en sont successivement détentrices. Pour celle qui transmet, la donation répond à une recherche de pérennité au-delà des limites de l'existence humaine visant à communiquer une âme, un savoir-faire, une croyance, un capital culturel ou immobilier. Pour celle qui reçoit, l'acceptation du don répond à une marque de filiation consentie, conduisant à honorer la mémoire du donateur et impliquant la poursuite de son oeuvre dont le but ultime est de transmettre à nouveau. Habiter pleinement le patrimoine correspond à assumer cette tâche au quotidien et à ne négliger aucune de ces dimensions. Pour atteindre cet objectif, les aspects matériels, culturels, symboliques et émotionnels doivent être considérés comme un capital mobilisable à chaque instant. Aborder de cette façon le patrimoine est investi d'une dimension utilitaire qui ne peut pas faire abstraction du contexte socio-historique dans lequel il est construit, vécu et transmis. Reste qu'un bien considéré comme patrimonial peut être sacralisé, à l'image d'une relique, et faire l'objet de mesures restrictives d'accès ou d'usage dont l'objectif est d'assurer sa préservation. Avec le temps,

ce type d'action risque de mener à la muséification du bien en question, au point de voir disparaître l'essentiel de la substance attribuée à ce bien. C'est ce que l'on constate lorsque le patrimoine est exploité ou utilisé uniquement pour y résider. Des biens patrimoniaux peuvent également changer d'usage et être réinvestis sentimentalement et socioculturellement de façons différentes du passé. Dans ce cas, ils sont parés d'une valeur renouvelée. Les pièces de musique de MOZART et des BEATLES sont toujours jouées alors que les contextes dans lesquels elles sont entendues et ceux qui les écoutent aujourd'hui sont différents de l'époque à laquelle elles ont été interprétées pour la première fois. C'est ce que l'on constate quand le patrimoine est habité au quotidien par des individus sans lien préalable avec ce type de bien.

Ces changements ont toutefois de fortes conséquences pour la société dès lors que ces biens ont une valeur collective et une dimension identitaire. Dans de tel contexte, les conditions envisagées pour assurer la sauvegarde du patrimoine, son plein usage et sa transmission ou son effacement partiel ou total, sont tributaires des rapports de force entretenus par des groupes dont les intérêts sont contradictoires. Lorsque différentes logiques s'affrontent, la difficulté est de trouver l'équilibre acceptable pour satisfaire les besoins des générations futures, sans que le bien devienne un simple objet de consommation, symbolisant uniquement une authenticité de façade, dépourvue de toute vie réelle.

BIBLIOGRAPHIE

BAGES R. et Puech J.L., 1994, *L'étranger nouvel acteur du marché foncier local, le cas du Tarn*, Etudes rurales, 135-136, pp. 45-58.

BOURDIEU P., 1987, *Choses dites*, Ed. De Minuit, Paris, 231 p.

BULLER H. et HOGGART K., 1994, *Vers une campagne européenne : les Britanniques en France rurale*, L'Espace géographique, 3, pp. 263-273.

ELIAS N., 1991, *La société des individus*, 3ème Ed., Presse Pocket, Paris, 302 p.

ELIAS N., 1997, *La civilisation des moeurs*, 4ème Ed., Presse Pocket, Paris, 342 p.

GRANOVETTER M., 1973, *The strength of weak ties*, *American journal of sociology*, 78, pp. 1360-1380.

GOFFMAN E., 1996, *La mise en scène de la vie quotidienne, les relations en public*, 3ème Ed., Ed. De Minuit, Paris, 372 p.

LÉGER D. et HERVIEU B., 1979, *Le retour à la nature, « au fond de la forêt... l'Etat »*, Seuil, Paris, 237 p.

REMY J., 1975, *Espace et théorie sociologique. Problématique de recherche*, Recherches sociologiques, VI, 3, pp. 279-292.

SANSOT P., 1980, *Imaginaire, vécu des pratiques et représentations*, Recherches Sociologiques, n° XI, 3, pp. 333-340.

SOUDIÈRE M. (de la), 1998, *L'appel des lieux : une géographie sentimentale, L'autre maison, la résidence secondaire, refuge des générations*, Autrement, 178, pp. 102-137.

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches d'habiter

Le centre-ville de Beyrouth ou un patrimoine réinventé?

Lilane BUCCIANI-BARAKAT

Département de Géographie, Université Saint-Joseph de Beyrouth

INTRODUCTION

La ville est un tissu vivant de lieux, de vécus, de mémoires et d'identités. Le sauvetage du patrimoine urbain dépend pour beaucoup de la capacité de chaque société à «habiter» ses lieux patrimoniaux et à savoir concilier tradition et modernité.

A Beyrouth où, comme le poète Nadia TUÉNI le disait : «Elle est mille fois morte, mille fois revécue», le patrimoine urbain et architectural a été détruit à plusieurs reprises au courant des deux derniers siècles. Le dernier projet de reconstruction, entamé en 1994, a procédé à un véritable massacre urbain et archéologique tout en préservant un ensemble de maisons «ocres» caractéristiques de la période du mandat français.

Face à ces destructions-reconstructions, au milieu de ce désordre urbain, comment réagissent les Libanais, paupérisés par une crise économique sans précédent dans le pays ? De quelle manière investissent-ils le «nouveau» centre-ville de Beyrouth ?

1. LE PATRIMOINE SOUS L'EMPIRE OTTOMAN

1.1. L'émergence d'un concept

Dès 1855, l'empire ottoman commence à constituer une collection publique d'antiquités qui mènera à la promulgation des premiers règlements sur les antiquités (1884) et en 1891, sera inauguré le Musée Impérial d'Istanbul. Le terme patrimoine fut introduit sous le mot *athâr* (vestiges ou ruines antiques) faisant référence à toutes les civilisations ayant occupé les provinces de l'empire sans aucune connotation idéologique.

Ces décisions vont attirer une foule d'occidentaux (pèlerins, savants, architectes...) venus admirer, décrire, dessiner, fouiller le sol... souvent sans l'approbation des autorités ottomanes. Les objets découverts (statuettes, bijoux, monnaies, etc.) étaient pour la plupart revendus aux collectionneurs autochtones, aux consuls étrangers ou voyageurs.

La population d'abord méfiante, puis curieuse et enfin intéressée par ce nouveau gagne-pain, va piller et saccager les sites archéologiques. Aussi, RENAN constatait-il en 1864¹: «... *Le prix mis à ces objets a excité la cupidité des habitants, et des nuées de déplorables antiquaires ont exploité depuis vingt ans les tombeaux de Byblos*».

Par contre, l'élite «lettrée» de Beyrouth, en admiration devant les multiples vestiges archéologiques, image des civilisations passées, leur accorde de l'intérêt parce qu'ils lui permettaient de mieux comprendre ses traditions et l'histoire sans les amener, pour autant, à saisir leur sens patrimonial de transmission et d'héritage culturel..

La preuve en est que dans *Bayrouât al-Qadimât*, leur environnement quotidien constitué de khâns², mosquées, madrassa³ églises, souks... n'était pas du tout perçu comme un ensemble patrimonial mais au contraire, rejeté par la bourgeoisie et la presse qui se plaignaient de la saleté des ruelles tortueuses, de leur insécurité, des problèmes d'hygiène et de santé publique... démontrant, une fois de plus, l'absence de distance historique et de prise de conscience patrimoniale des Beyrouthins.

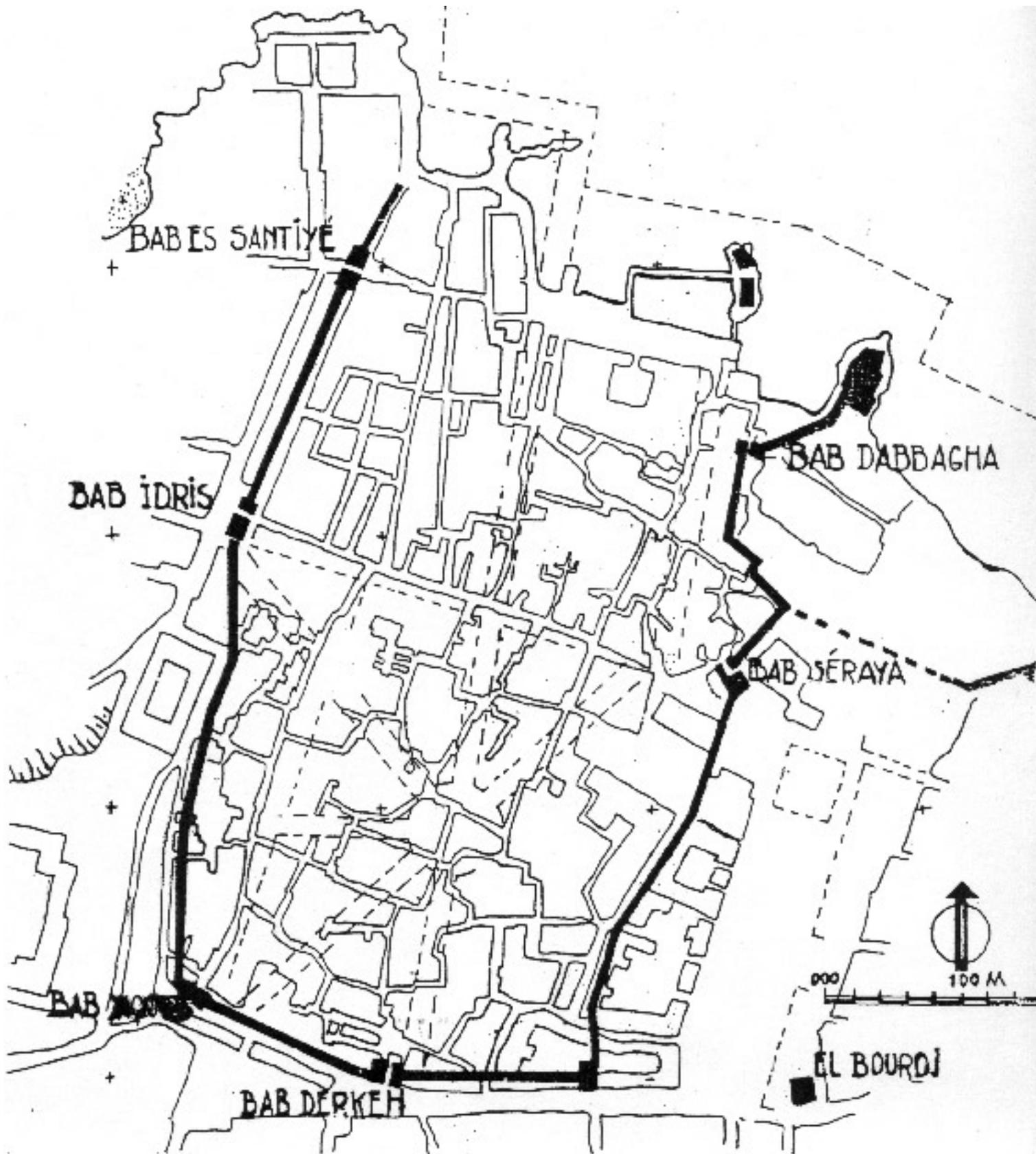


figure1: La ville de Beyrouth, 1825

Le centre-ville de Beyrouth ou un patrimoine réinventé?

Liliane BUCCIANTI-BARAKAT

1.2. L'ère des destructions – reconstructions

A partir du dernier quart du XIX^e siècle, le coeur historique de la ville entre dans une phase de destructions successives qui dure aujourd'hui encore.

A partir de 1875, l'élite urbaine va réaliser les aménagements indispensables à la modernisation d'une ville (transports, éclairage, alimentation et hygiène). L'empire ottoman quant à lui, pour mieux répondre aux nouvelles logiques et mécanismes introduits par les occidentaux, va entreprendre de profondes réformes urbaines (Tanzimat) qui vont provoquer une mutation des modes de production et de contrôle de l'espace urbain ainsi que du rôle de l'Etat. Entre 1880 et 1915, de vastes projets d'aménagements⁴ vont transformer le vieux noyau historique. Ces mesures se sont concrétisées dans trois domaines: extension des espaces publics, établissement de services publics et voies de communication.

Osman HAMDY Bey⁵, haut fonctionnaire ottoman qui a rédigé les lois sur les antiquités, écrit alors : *«Bientôt on n'en peut douter, toutes ces maisons et ces boutiques d'architecture arabe si originales et si bien appropriées aux exigences locales, décorées avec tant de goût et de grâce, vont disparaître pour faire place à de hautes maisons casernes, à plusieurs étages, bien uniformes.»*

Toutes ces destructions vont donner naissance à un paysage urbain d'une grande complexité : néo-baroque pour la Banque ottomane, néo-gothique pour l'église Evangélique, romano-byzantin pour l'église St-Louis des Capucins, style italianisant pour les palais Sursock ou Daouk.... A proximité desquels, on continue pourtant à construire à l'ancienne : fontaines, khâns, souks, sérail ...

Le mandat français (1924-1943), pour légitimer son occupation, va faire des Libanais les descendants des Phéniciens et des Syriens des Araméens, effaçant ainsi des chronologies historiques les périodes mameloukes, arabes et ottomanes. Les archéologues privilégient la recherche sur l'Antiquité et les Croisades. Les Français ont ainsi créé des mythes et détruit un patrimoine urbain, une mémoire

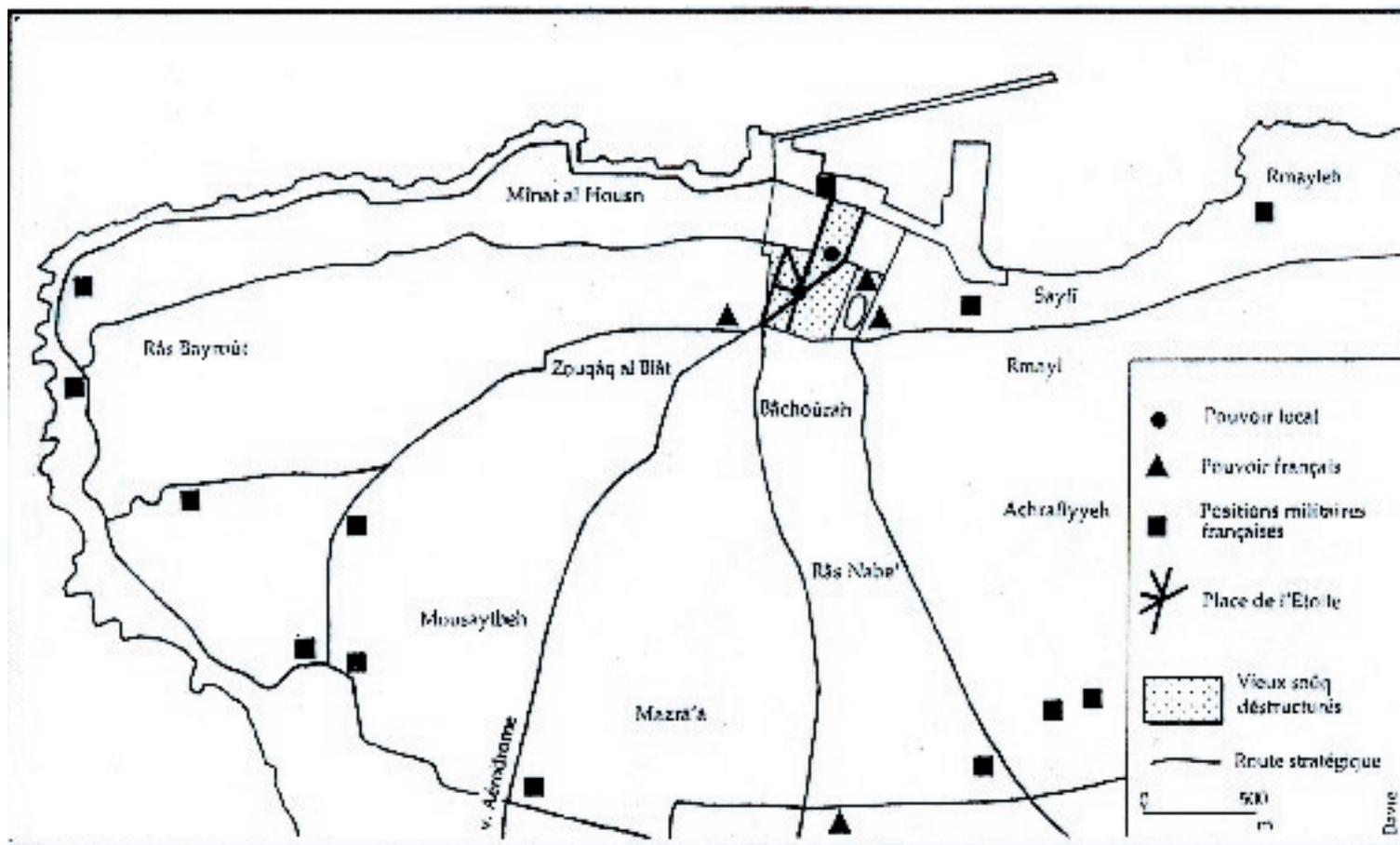


Figure 2 : Beyrouth et le quadrillage militaire du Mandat français

Source : May Davie, Beyrouth et ses faubourgs (1840-1940), Les cahiers du CERMOC No 15, 1996, p. 152

collective vieille de plusieurs siècles afin d'y greffer les idées urbanistiques de la France. C'est ainsi qu'à partir de 1924, un projet d'urbanisme de type colonial intitulé «Beyrouth en 5 ans» va être lancé. Le vieux noyau arabo-ottoman va disparaître au profit d'une centralité moderne à la française : place de l'Etoile, plan radioconcentrique, grandes artères orthogonales qui portent le nom des vainqueurs : Général Allenby, Maréchal Foch, Weygand... Les khâns vont être transformés en salles de théâtre ou de cinéma... Entretiens, le Service des Antiquités est créé, le Musée National de Beyrouth est construit et des archéologues pour la plupart français classent, inventorient et entreposent les vestiges découverts tout en faisant l'impasse sur le patrimoine arabe récent et le riche héritage architectural et urbain ottoman.

A l'indépendance (1943), le dispositif juridique dressé par l'administration française demeure et une nouvelle Direction Générale des Antiquités est constituée. La notion de patrimoine, tant pour les autorités libanaises que pour la population, reste cependant une notion vague et floue; les manuels scolaires d'histoire reprennent les préjugés coloniaux concernant les périodes arabe et ottomane, revalorisant par contre, la montagne libanaise et les émirs du Liban, promus en Pères de la Nation. Tous les monuments d'un passé récent (citadelles, palais, hammâms, khâns, fontaines ...) sont négligés ou détruits par le processus de modernité dans lequel s'engage le Liban dès les années 1960.

Devenue capitale du Moyen-Orient, Beyrouth s'étale dans le plus grand désordre, ingère et déstructure les bourgs pittoresques du littoral et de la montagne, dégrade irrémédiablement les milieux naturels et saccage le patrimoine urbain bâti.

La guerre civile qui éclate en 1975, va diviser Beyrouth en deux secteurs antagonistes. Les combattants vont très vite «squatter» le vieux noyau historique qui sera pillé puis progressivement détruit 15 années durant. A cause des combats quotidiens qui s'y déroulent, la population va désertier la capitale qui poursuivra donc son expansion tentaculaire. Dès 1985, on parle désormais de la Région Métropolitaine de Beyrouth⁶ (RMB).

En 2003, Beyrouth, la RMB et ses périphéries constituent une conurbation côtière de 30 km de longueur⁷, énorme masse minéralisée, hérissée de hautes tours escaladant les premières pentes du Mont-Liban. Chaque jour, chaque mois qui passent des anciennes demeures, des palais disparaissent pour céder la place aux tours, aux «gated communities», aux infrastructures routières Mais par ailleurs, comment une population en voie de paupérisation accélérée⁸ pourrait-elle être concernée par la sauvegarde du patrimoine

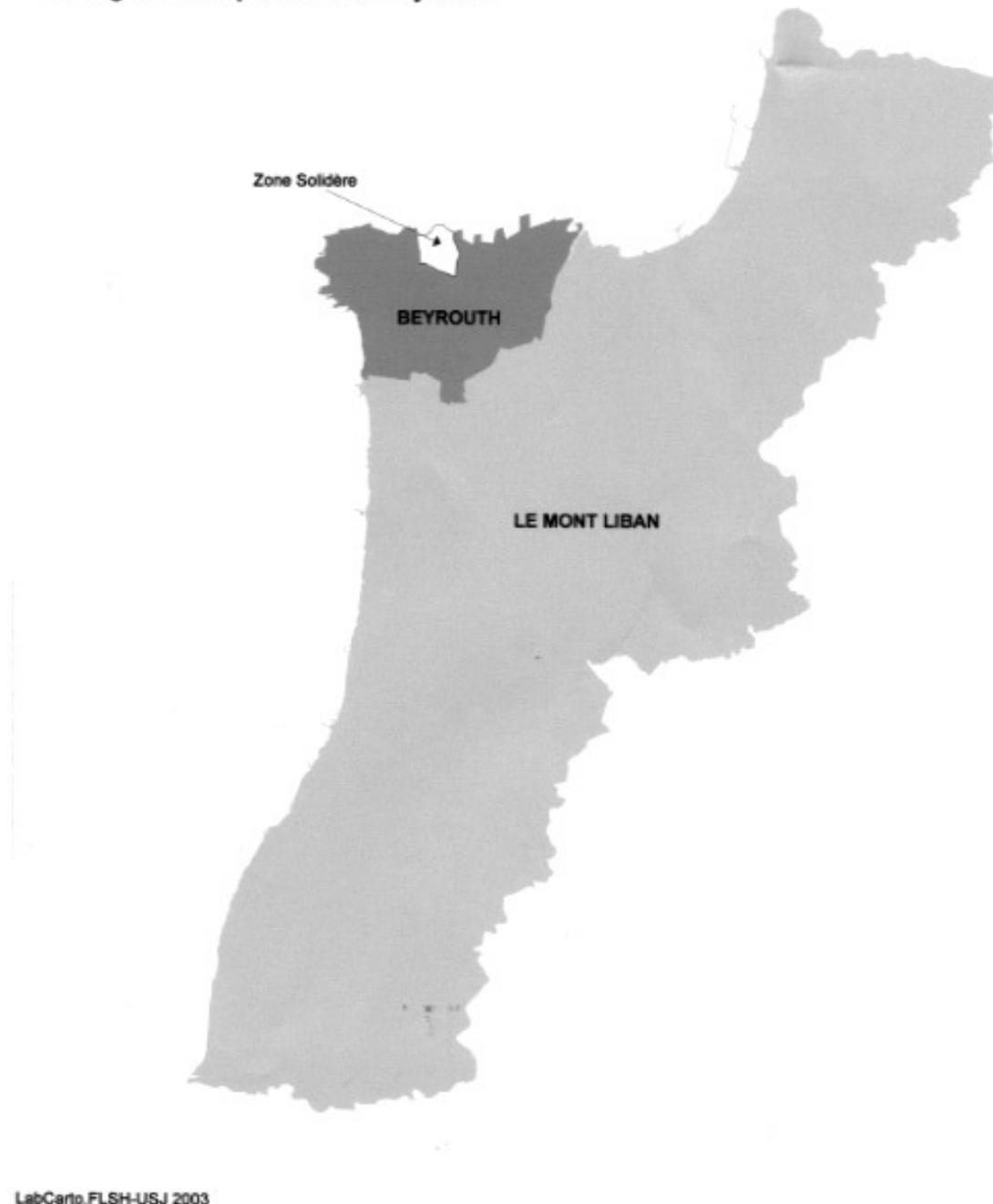
2. L'ENQUÊTE

L'enquête menée au mois de juin 2003, auprès de 500 personnes a touché trois types de population :

- 400 étudiants inscrits à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (francophone) et à l'American University of Beirut (anglophone)
- 10 % des bureaux, commerces, banques, ambassades installés au centre-ville
- 50 clients fréquentant les restaurants

L'objectif de notre enquête consistait à recueillir les opinions et les impressions des personnes qui fréquentent régulièrement le centre-ville de Beyrouth.

Après avoir posé les questions relatives au statut civil, social et professionnel, l'enquête comportait trois volets. Le premier portait sur la société d'exploitation foncière SOLIDERE, le second sur les raisons pour lesquels ils fréquentent le centre-ville, le dernier se préoccupait plus de ce qu'ils ressentaient, des suggestions qu'ils pouvaient faire et de la représentation qu'ils se faisaient de cet espace.



LabCarto.FLSH-USJ 2003

Figure 3 : La région métropolitaine de Beyrouth

3. LA RECONSTRUCTION D'UN SYMBOLE

Lorsque les canons se sont tus le 13 octobre 1990, le Liban était désormais sous mandat syrien. Les barricades, les bus de transport en commun, les conteneurs... fragiles remparts qui composaient la ligne de démarcation et divisaient Beyrouth en deux secteurs confessionnels distincts, furent démantelés en l'espace de 24 h.

Les Libanais ont pu désormais dormir sereinement dans leurs lits, circuler librement dans leur capitale enfin réunifiée et redécouvrir cette *terra incognita* qu'était devenue le Liban.

3.1. La reconstruction du Liban

Dès 1991, l'Etat libanais n'a pas chômé et s'est attelé à la reconstruction du pays, de ses infrastructures de base, des divers secteurs de l'économie, de son administration, etc.

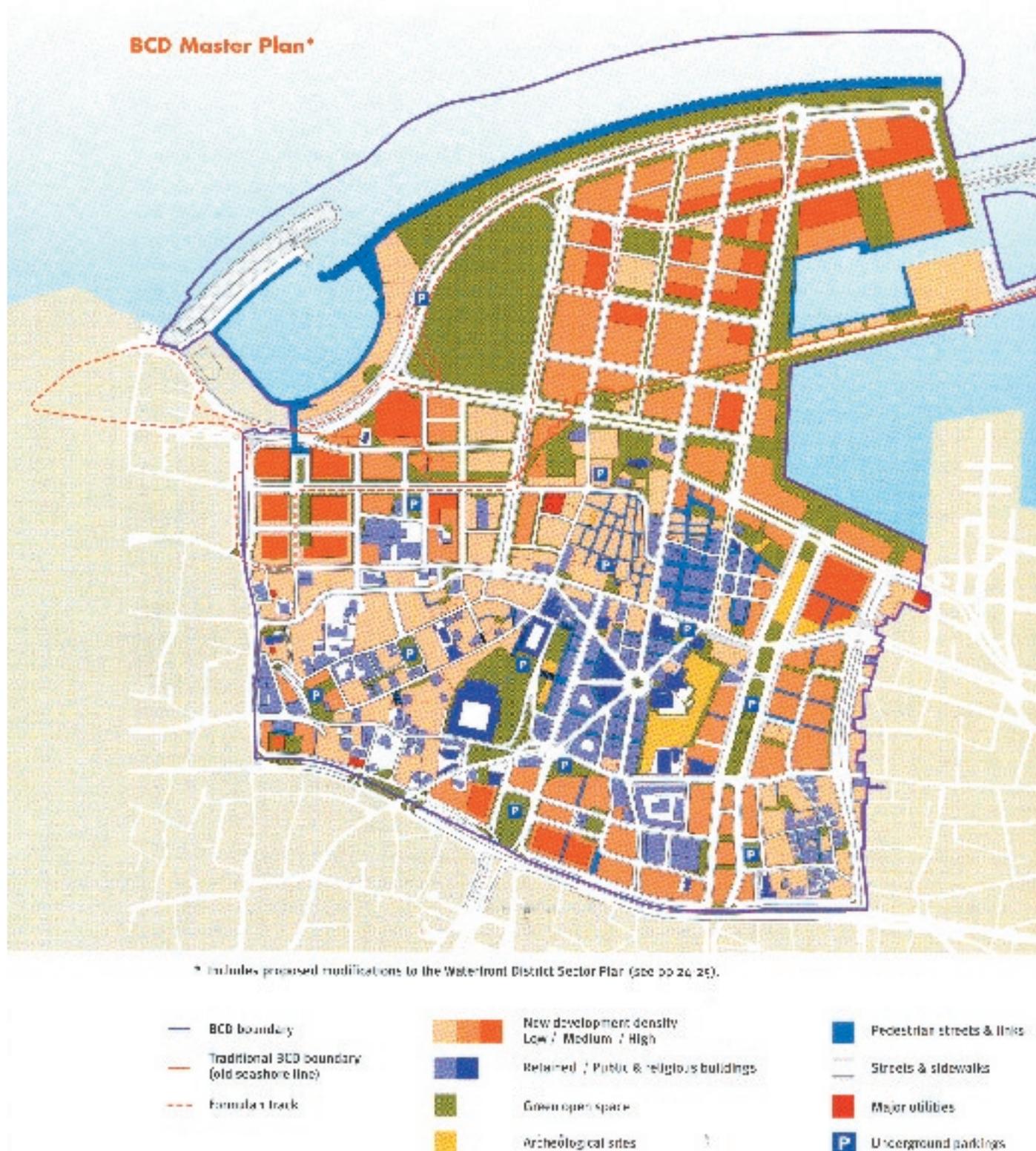


Figure 4 : Le projet SOLIDERE
Source : Solidere, Rapport annuel, 2001, p. 10.

Parallèlement, les écoles, les universités, les associations ont multiplié colloques, expositions, débats... afin de préserver ce qui pouvait être encore sauvé au Liban cherchant à sensibiliser particulièrement la génération de la relève, aux richesses patrimoniales de son pays et de Beyrouth.

La reconstruction du centre-ville, creuset dans lequel se mêlaient avant 1975, les 19 communautés religieuses officiellement reconnues par l'Etat libanais ainsi que toutes les classes sociales, symbole donc d'une ville réunifiée, a fait couler beaucoup d'encre.

L'idée de confier cette opération à une société foncière unique, tout en dépossédant les ayants-droits de leurs biens fonds a provoqué un véritable tollé de protestations auprès d'une population en grande majorité nostalgique d'une époque que l'on savait déjà révolue.

Le projet a suscité de vastes débats articulés autour de la politique de la tabula rasa appliquée par les concepteurs du projet, de son manque de respect à l'identité de la ville, de la perte de l'âme du noyau ancien, de la destruction d'un patrimoine urbain et archéologique. Or en fait, dès le départ les concepteurs s'étaient donné pour objectif le bouleversement de l'ancienne organisation urbaine et de repartir sur des bases totalement neuves. Dans le champs ravagé du centre historique, l'image d'une ville nouvelle avait été projetée sous le slogan de : «Beirut, ancient city of the future».

Les architectes, maîtres d'oeuvres du «plus grand projet de reconstruction urbaine de la fin du siècle», ont-ils décidé seuls de ce qui méritait d'être préservé et de ce qui devait disparaître ? Néanmoins, les anciens souks de la ville ont été rasés aux bulldozers, les quartiers ottomans qui les entouraient, dynamités⁹. Il n'en subsistent plus aujourd'hui que quelques îlots isolés.

Le romancier Elias KHOURY écrira : «C'est la mémoire libanaise et l'âme de cette ville que l'on tue».

Au delà de cette frénésie destructrice liée à la spéculation immobilière, il y avait sous-jacent une volonté de recommencement absolu qui tire sa légitimité du mythe du phénix renaissant de ses cendres

3.2. La reconstruction du centre-ville de Beyrouth

C'est en mai 1994 que la responsabilité de reconstruire et d'aménager le centre-ville, a été confiée à la société privée SOLIDERE (SOciété Libanaise DE REconstruction). Les coûts du projet de reconstruction du centre-ville qui s'étend sur plus de 184 ha (soit environ 8 % de la superficie totale de Beyrouth) sont estimés à près de 10 milliards de dollars.

Comme nous avons pu le voir plus haut, les concepteurs ont décidé de rénover pour des raisons esthétiques et historiques un vieux noyau d'immeubles construits lors du mandat français, les lieux de culte et les bâtiments administratifs. Ils vont également intégrer certains vestiges archéologiques découverts lors des trois saisons de fouilles (1994-1997) et reconstruire un des souks de Beyrouth rasé aux bulldozers.

4. RENAISSANCE DU CENTRE-VILLE?

Dans les années 1990, décennie au courant de laquelle SOLIDERE «mettait de l'ordre» dans sa campagne d'expropriation, implantait les infrastructures de base suivant des normes internationales et rénovait le bâti urbain préservé... les visiteurs, tant Libanais qu'étrangers, étaient frappés par un sentiment de désolation face aux ruines informes qui subsistaient çà et là.

En 1999, quand la campagne de restauration fut terminée, ce qui frappait les visiteurs c'était la beauté architecturale de ces bâtiments pourtant déjà présents dans la ville avant la tourmente, mais auxquels les architectes avaient rajouté une foule de détails qui faisait toute la différence. Pourtant le centre-ville était encore un désert urbain : les rues piétonnes étaient vides, les magasins inoccupés, les feux de circulation presque inutiles vu le peu de voitures qui empruntaient cet espace.

Et puis soudain, à partir de l'été 2000, le secteur réhabilité a connu un développement des plus surprenants dans un climat de crise économique générale. En l'espace de quelques mois seulement, une cinquantaine de restaurants et de cafés-trottoirs ont envahi la rue Maarad, la Place de l'Etoile et le quartier Foch-Allenby.

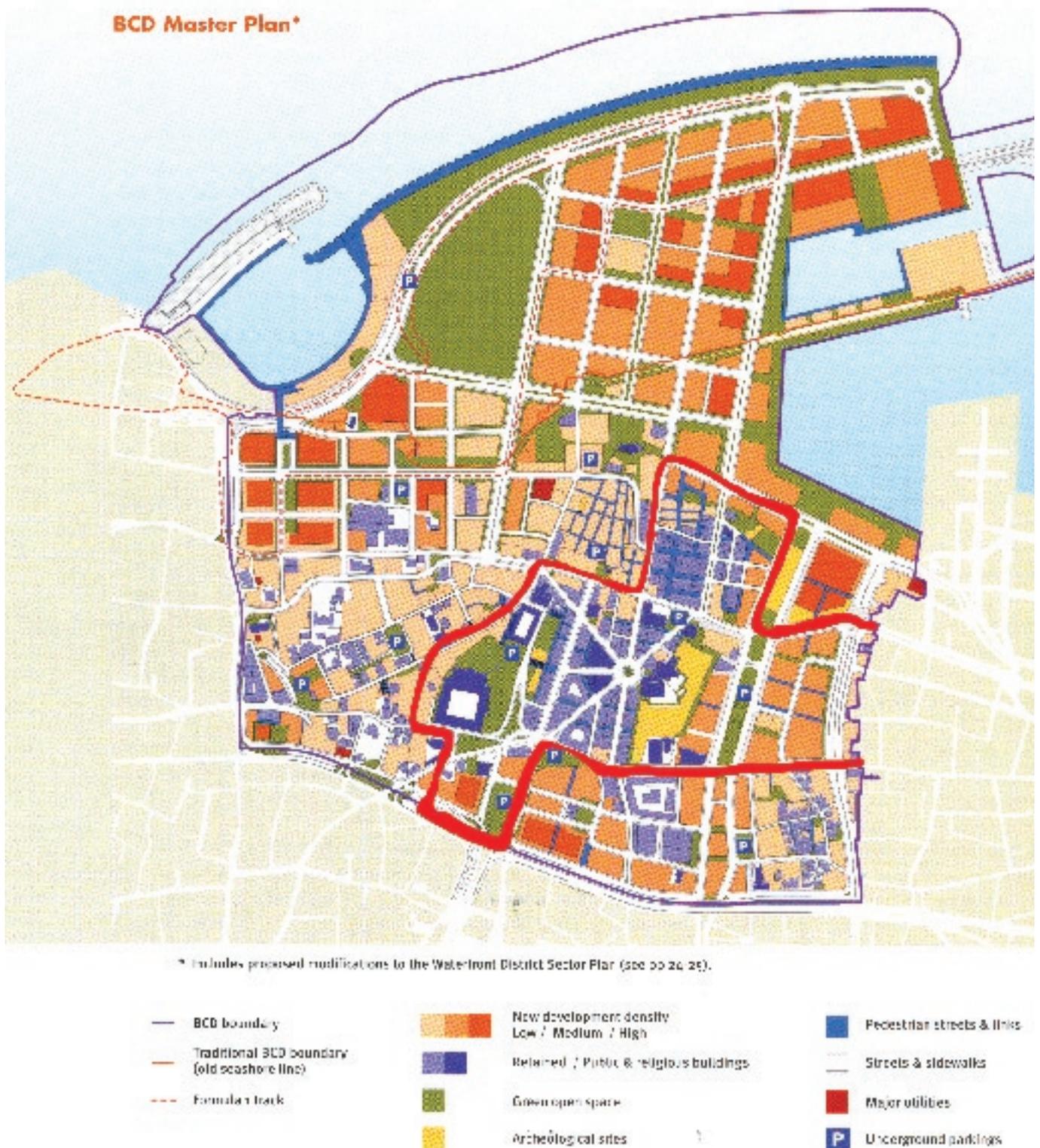


Figure 5 : La zone réhabilitée
 Source : Solidere, Rapport annuel, 2001, p. 10.

Aujourd'hui, lorsque les Beyrouthins utilisent le terme Centre-Ville, Downtown ou de SOLIDERE, ils se réfèrent au vieux noyau urbain des années 1930 qui a été renové et non pas à la totalité du périmètre exploité par la société foncière qui demeure encore inoccupé. Cette projection spatiale est compréhensible puisque c'est dans cet espace que se concentrent actuellement plus de 650 banques, ambassades, agences de voyages, restaurants, boutiques de prêt-à-porter, bijouteries... mais aussi le Grand Sérail, la municipalité de Beyrouth et autres bureaux administratifs ...

Le centre-ville de Beyrouth ou un patrimoine réinventé?

5. RECOMPOSITION SPATIALE ET ATTRACTIVITÉ

Les concepteurs se sont appuyés sur des éléments qui devaient assurer la réussite du projet. On ne saurait reprocher aux architectes de SOLIDERE d'avoir fait dans le médiocre. Ils ont réaménagé le vieux centre ville multifonctionnel de Beyrouth (commerces, banques, hautes finances, place boursière, des services, etc.) en respectant les qualités dévolues à un espace public : trottoirs, rues, places, voies piétonnes, arbres, signalétique moderne, éclairage a giorno et spots destinés à mettre en valeur les lieux de culte et certains détails des immeubles, rénovés ... Ces éléments contribuent à donner une image positive à cet ensemble, favorable à son fonctionnement, à son développement économique et son attractivité.

Notre enquête a d'ailleurs montré un fort taux de fréquentation du centre-ville : les personnes touchées par l'enquête s'y rendent souvent en général ou au moins une fois par semaine.

Tableau n° 1 : le taux de fréquentation du centre-ville

Fréquentation	Etudiants	Employés	Clients
Chaque jour	6.5	2.2	14
Souvent	35.6	33.3	28
Une fois/semaine	26.9	15.5	34
Une fois/mois	19.6	13.3	8
Rarement	10.4	17.7	16
Jamais	0.7	20	-
TOTAL	100	100	100

En courant de journée, les étudiants étant sur leurs campus universitaires et les adultes sur leur lieu de travail, il est naturel que près de 80 % de notre échantillonnage pratique en soirée le «nomadisme social» dans les uniques rues piétonnes de Beyrouth.

Tableau n° 2 : Les temps de forte fréquentation

Fréquentation	Etudiants	Employés	Clients
Matin	8.7	4.3	15.2
Après-midi	20.7	21.7	16.9
En soirée	77.6	73.9	67.7
TOTAL	100	100	100

Quelles sont les activités les plus attractives ?

Tableau n° 3 : Que vient-on faire au centre-ville de Beyrouth ?

	Etudiants	Employés	Clients
Shopping	13.6	4.2	16.4
Sport	9	8.5	1.4
Loisirs	22.5	17	20.8
Restaurants	40.8	61.7	46.2
Autres	23	8.4	13.4
TOTAL	100	100	100

Les «adeptes» du quartier SOLIDERE se rendent essentiellement, au centre-ville, pour s'installer dans un des multiples restaurants-café-trottoirs, bon endroit pour voir et y être vu, pour rencontrer des amis ou y faire des rencontres.

C'est à partir de 19h 00 – 20h 00 que les clients éventuels pratiquent le «cruising», démarche qui consiste à monter et redescendre les rues piétonnes pour repérer la (ou les) personne(s) intéressantes afin de s'installer auprès d'elle(s).

Les visiteurs sont également satisfaits par le grand nombre d'activités qu'offre un si petit espace : activités sportives (21.1%), de loisirs (14.3 %).¹⁰

Tableau n° 4 : le degré de satisfaction

Satisfaits ?	Etudiants	Employés	Clients
OUI	86.7	78.2	83.6
NON	12.9	19.5	12.2
UN PEU	-	2.1	4
TOTAL	100	100	100

Le shopping (20.5 %), quant à lui, se développe depuis que les commerçants de prêt-à-porter, sportswear, maroquinerie et les bijoutiers appâtés par le flux croissant d'une clientèle oisive, ont occupés les locaux restés vides pendant plusieurs années; ils restent ouverts tard la nuit puisque c'est en début de soirée que débarque le flux de visiteurs qui, attirés par la beauté esthétique des vitrines ou par le nom de grandes griffes internationales ... y font occasionnellement des achats. Il est évident que le retour en masse des riches ressortissants arabes des pays du Golfe, conséquence logique des événements du 11 septembre 2001¹¹, y soit pour beaucoup dans le développement commercial du centre-ville.

6. SOLIDERE OU L'ESPACE MÉCONNU

Bien que le périmètre SOLIDERE joue, auprès de notre échantillonnage, un rôle important dans le vécu et la pratique du centre-ville, la connaissance ou la vision qu'ils ont de cet espace, de la raison sociale elle-même demeure quand même très floue lorsque des questions plus précises leur sont posées.

6.1. L'acronyme de SOLIDERE

A la question : que veut dire SOLIDERE ? uniquement 8.6 % des personnes à su répondre avec exactitude alors que 58.8 % de notre échantillonnage ne savait pas ce que signifiait l'acronyme SOLIDERE.

Plusieurs réponses font référence au premier ministre M. Rafik HARIRI (un des plus plus gros actionnaires de SOLIDERE), identifiant ainsi la société d'exploitation foncière à l'homme d'affaires qui dirige le pays depuis 1992.... Une économie défailante, une dette extérieure croissante, la dégradation du pouvoir d'achat et de la santé, le spectre d'une dévaluation future de la livre libanaise... autant de raisons pour lesquelles le Président du Conseil est impopulaire auprès d'une grande partie de la population libanaise pour qui, SOLIDERE n'a été qu'une vaste opération de dépossession foncière. Plusieurs personnes utilisent les thèmes suivants pour la définir : une boîte d'escrocs, des voleurs, l'évangile selon Hariri

6.2. Emplacement et délimitation de SOLIDERE

Contrairement à l'agglomération beyrouthine, trop grande pour l'embrasser d'un seul regard, SOLIDERE a recréé un lieu où les limites sont bien marquées sur une carte publiée à plusieurs reprises par la société elle-même, la presse, les médias¹² ou dans les opérations commerciales organisées par cette dernière. Pourtant, près de la moitié des enquêtés l'a localisé en dehors du centre-ville.

Suivant une même logique, il leur était demandé de citer les noms de quartiers ou de lieux qui correspondent, d'après eux, aux limites réelles de la société. Une fois de plus, 54 % des personnes n'a pas su répondre.

Ils devaient ensuite citer 5 édifices situés dans le centre-ville de Beyrouth. Ceux qui ont connu le vieux centre-ville¹³ d'avant-guerre le regrettent¹⁴ généralement et ont cité en majorité des édifices imposants et symbolisant le Liban tels le Parlement, les églises (cathédrale St Georges des Maronites), les mosquées (al-Omari), le Grand Sérail ou la municipalité de Beyrouth ainsi que certains vestiges archéologiques.

Tandis que les étudiants, occultent totalement les bâtiments administratifs alors que le Parlement, la place de l'Etoile et son horloge monumentale sont situés au coeur de cet ensemble où se concentre le plus grand nombre de restaurants et dont plusieurs en porte le nom: «Place de l'Etoile», «As-Saha», «Ristorante Parlamento», «Il Parlamento», etc.

Idem, pour les lieux de culte restaurés (4 églises et 6 mosquées) pourtant bien mis en valeur par les architectes de SOLIDERE. Etrange, puisque les personnes attablées et les promeneurs... se plaignent souvent de la nuisance sonore occasionnée par la guerre que se font les cloches et les muezzins¹⁵. Omission surprenante surtout lorsque l'on sait que la génération de la relève s'identifie essentiellement à son appartenance confessionnelle.

Simple ignorance de la part d'une jeunesse qui n'a pas connu le Beyrouth d'avant-guerre et ne peut reconnaître les bâtiments représentant l'Etat dans un espace exploité par une société privée ?

Ou est-ce fuir une réalité où les termes crise économique, endettement, chômage, faillites, fanatisation de certains évènements... dressent un tableau des plus sombres de la situation qui prévaut dans le pays?

Vient-on au Centre-Ville pour oublier la médiocratie qui nous dirige ?

7. LE CENTRE VILLE DE BEYROUTH : SYMBOLE LOCAL OU NATIONAL ?

Toute personne, en général, est consommatrice de symboles historiques et esthétiques dans la ville. Le vieux noyau urbain de Beyrouth, fortement chargé de signes et d'images, orchestrés par SOLIDERE, sensibilise affectivement les visiteurs parce qu'il tranche avec le reste de la capitale qui elle, par contre, pêche par son manque de planification, par la laideur de son bâti (43.7 % s'émerveille devant la beauté du lieu) la saleté des bennes à ordures (19.5 % relève la propreté du centre-ville) et la disparition progressive des anciennes demeures au profit de tours (7.1 % est fier du style architectural des anciens bâtiments). Ce patrimoine historique, pourtant limité et ne servant que de faire-valoir pour la spéculation immobilière, est la valeur dominante qui ressort des réponses.

Tableau n° 5 : La représentation des symboles du centre-ville

	Etudiants	Employés	Clients
Le Centre	31.2	23.4	20.4
Référence au patrimoine, beauté....	23.7	14.8	48.9
Loisirs, animation....	21	23.4	10.2
Référence au Liban	19.5	14.8	10.2
Les restaurants	17	-	4
Référence au tourisme	13.5	19.1	20.4
Référence à la prospérité	11.5	4.2	4
Lieu de rencontre	6.5	10.6	53
Rappelle l'Europe	5	4.2	4
Paix/sécurité	3.5	2.1	8.1
Restauration, reconstruct°	3	4.2	10.2
Propreté	2.5	-	6.1
Lieu de travail	-	38.2	2
Rien	13.7	4.2	2

L'intérêt accordé à des symboles différents, par les trois groupes de notre échantillonnage, est révélateur de la représentation que chaque catégorie se fait du centre-ville.

La centralité de ce lieu a fait l'unanimité des réponses. D'après les personnes, le Centre-Ville restauré symbolise la capitale qui est le «coeur» de la ville et Beyrouth le «coeur» du pays. Nous pouvons y lire le désir inconscient de retrouver le Beyrouth florissant d'autrefois, capitale du Moyen-orient et dans lequel le Centre-Ville concentrait les activités administratives, économiques, politiques... autant d'images du bien-être social d'alors.

Par la suite, les centres d'intérêts divergent. Ainsi, le centre-ville symbolise le travail pour les personnes actives (38.2 %) puis un lieu de loisirs et d'animations multiples (23.4 %). Représentation qui les sécurise puisque ces activités attractives devraient leur assurer de meilleures rentrées qui

leur permettront d'amortir les frais occasionnés par leur implantation au centre-ville. 82.9 % des chefs d'entreprise déclarent avoir choisi SOLIDERE pour y travailler parce que c'est le «centre» de la ville.

Tandis que l'espace temporel se dégage beaucoup plus chez les clients (48.9 %) et les étudiants (23.7 %). Ils sont fiers de pouvoir pratiquer des lieux aussi prestigieux, de retrouver Beyrouth al-Qadimat (le vieux Beyrouth), d'admirer le patrimoine historique, de visiter les ruines archéologiques... Auxquels ils rajoutent une fois de plus, la valeur architecturale de cet îlot réhabilité, représentatif de l'héritage urbain d'une ville pluraliste. Pour 19.5 % des étudiants, ce lieu constitue la meilleure image que le Liban peut offrir tant à ses habitants qu'aux touristes.

Le Centre-Ville dégage aussi dans l'imaginaire des jeunes et des visiteurs une très forte représentation symbolique associée aux plaisirs des yeux mais aussi aux plaisirs du ventre. Les activités tant gastronomiques que de loisirs constituent 32 % de leurs réponses. Pour 53 % de la clientèle, c'est également un lieu où se côtoient, comme autrefois, toutes les communautés libanaises, toutes les classes sociales, tous les âges ...

Aujourd'hui, la société libanaise est beaucoup plus extravertie, plus occidentalisée, plus émancipée... elle ne recherche plus l'intimité, l'ambiance feutrée des salons de thé, des petits restaurants... Elle recherche la foule, la cohue, la promiscuité qui fait penser aux artères commerçantes des capitales occidentales, aux cafés-trottoirs européens; cette association lui permet de s'évader... autrement dit, de fuir la réalité du pays en crise : traverser la rue qui mène des parkings à la rue Maarad, c'est ouvrir une porte et pénétrer dans un autre monde, une autre ambiance marquée par de nouveaux repères et de nouveaux codes: On va au Centre-Ville comme on va en vacances.

Le Centre-Ville réhabilité symbolise aussi, d'après les réponses, la paix, la sécurité... car l'engouement croissant pour ces espaces rassure 23.2 % des jeunes qui y voient la renaissance du Liban, l'espoir de jours meilleurs (11.5 %) et d'un futur idéal qu'il reste encore à construire; cet endroit si différent des autres quartiers de Beyrouth, unique, même mieux qu'avant... devrait servir de prototype, de modèle.

Mais est-ce là le vrai visage de SOLIDERE ? Du nouveau centre-ville de Beyrouth ? Une seconde lecture ne s'impose-t-elle pas ?

8. SOLIDÈRE OU LE REVERS DE LA MÉDAILLE

La multiplicité des réponses nous a permis de déceler les contradictions, les dilemmes et le malaise dans les représentations évoquées par les personnes touchées par l'enquête à propos de SOLIDERE.

Tableau n° 6 : Voudriez-vous autre chose à la place du nouveau-centre-ville de Beyrouth ?

Autre chose à la place ?	Etudiants	Employés	Clients
OUI	25.8	23.9	23
NON	71.9	76	74.3
Pas de réponse	2.1	-	2.5
TOTAL	100	100	100

Ainsi à la question : Voudriez-vous voir autre chose à la place du centre-ville ? Plus des deux tiers se sécurisent en répondant par la négative alors que les employés (53.1 %) et les visiteurs (51 %) critiquent ouvertement le projet. Ils accusent la société d'exploitation foncière d'avoir créé un espace destiné aux touristes, aux Arabes du Golfe tout particulièrement. Ils se plaignent de la cherté tant des baux de location que des prix pratiqués dans les restaurants, de la qualité du personnel engagé par la société... mais aussi du manque d'équipements culturels (musées, bibliothèque, théâtre, cinémas...) et de jardins publics. Les personnes touchées par l'enquête font des suggestions destinées à améliorer la gestion et les services offerts par SOLIDERE (cf. Tableau n° 7).

Tableau n° 7 : Les suggestions pour des aménagements futurs

Aménagements/améliorations	Etudiants	Employés	Clients
Domaine public et social	13.1	8.5	-
Aménager des jardins publics/parcs....	6.5	8.5	12.2
Domaine de la culture	6	23.4	20.4
Rendre le Centre-ville plus fonctionnel	1.5	17	10.2
Terminer la restauration	2.8	8.5	18.3
SOLIDERE trop cher	-	6.3	8.1
Domaine commercial	4.7	2.1	-
Activités pour enfants	4.2	-	-
Activités noctambules	3.1	-	-

La clientèle est surtout gênée par l'aspect inachevé du périmètre SOLIDERE : les sites archéologiques ne sont pas encore aménagés, plusieurs immeubles affichent des façades lépreuses, des terrains sont en friche, le bord de mer en chantier....

CONCLUSION

Pourtant les concepteurs du projet du Centre-Ville avaient voulu donner un sens à cet espace mythifié par une population libanaise qui, 15 années durant, s'était mentalement appropriée des lieux tels : le Grand Sérail, les souks, la Place des Martyrs, Place de l'Etoile, les lieux de culte SOLIDERE, fortement controversée dès sa fondation, a cherché à conquérir l'opinion publique, en revalorisant ces lieux pour leur redonner vie; ils ont joué sur les formes pour les relier à un temps révolu, à un style architectural, à une universalité... en fonctionnalisant chaque portion de cet espace : ici le commerce, là l'espace public, là celui du politique, etc.

Mais face aux acteurs de cette recomposition patrimoniale, urbaine et sociale, bien délimité dans l'espace géographique de la ville, les individus n'ont pas vraiment adhéré à l'image figée dans le temps et ont rejeté le nouvel ordre politique que l'on essayait de leur imposer. Face à la mémoire «officielle», qui a réduit le passé à une collection de «morceaux choisis» destinés à alimenter la spéculation immobilière¹⁶, les mémoires identitaires communautaires, à travers leurs vécus, leurs savoirs, leurs compétences et leurs valeurs... se sont réappropriées le centre-ville en imposant leurs besoins et en y créant de nouveaux repères.

C'est dans la relation histoire-individu que le projet a failli. En voulant créer au sein de la ville un espace «purifié» dans lequel on se proposait d'effacer les traces de la guerre, de reconstituer un patrimoine «politiquement correct», les concepteurs se retrouvent finalement en train de perpétuer les effets d'éclatement et de morcellement générés par cette dernière et la reconstruction du centre-ville de Beyrouth aura été beaucoup plus un instrument de discorde, reflet de la fragmentation de la société, qu'un thème national fédérateur.

Manuscrit déposé en septembre 2003.

ANNEXE

La tendance est à la location à travers des contrats de 7 à 12 ans. Il s'agit donc de contrats de longue durée ce qui diffère des autres quartiers de la ville où l'on trouve fréquemment des locations à court terme (3 ans).

En règle générale, les locations correspondent à 7-10 % de la valeur du local commercial. Les prix de location diffèrent d'une rue à l'autre mais la fourchette se situe entre 500 et 800 dollars le m². En ce qui concerne les prix de vente, ils se situent entre 5000 et 6000 dollars le m².

1 Ernest RENAN, 1864- Mission de Phénicie, Paris, Imprimerie Impériale, 498 p.

2 Khân : caravansérail

3 Madrassa : école coranique

4 Nouveau Sérail, jardins publics, hôtel municipal...

5 HAMDY Osman, REINACH Théodore, 1892 – Une nécropole royale à Sidon, Paris, éditions E. Lerous

6 La Région Métropolitaine de Beyrouth (RMB) va de la localité de Naamé au sud de la capitale jusqu'au promontoire du Nahr el-Kalb, au nord. Elle couvre une superficie de 23 000 ha et concentre plus de 1.5 millions d'habitants.

7 La conurbation urbaine de Beyrouth va de la ville de Damour au sud, jusqu'à la ville de Jbaïl, au nord et englobe les localités situées à près de 900-1000 mètres d'altitude (Faitroun, Bikfaya, Broummana, Bhamdoun....)

8 D'après le rapport de l'ESCWA en 2002, 28 % de la population libanaise, toutes confessions confondues, vivrait au-dessous du seuil de pauvreté. Le SMIC en 2003 est de 200 USD.

9 85 % des bâtiments du centre-ville a été rasé.

10 Le périmètre de SOLIDERE est le seul lieu où la circulation est interdite aux voitures le dimanche matin; les rues piétonnes permettent d'y faire du VTT, skate board ou du roller, les larges trottoirs (inexistants ou occupés par des voitures dans les autres quartiers de la capitale) sont prisés par les adeptes du jogging. La société a également aménagé des terrains in door de basket, de tennis et un manège.

11 Depuis les attentats à New-York, les ressortissants arabes des pays du Golfe et des autres pays du Moyen-Orient hésitent à se rendre dans leurs résidences situées aux Etats-Unis ou en Europe de peur de représailles.

12 Le milliardaire libano-saoudien, M. Rafik HARIRI possède la chaîne télévisée privée «FUTURE» et plusieurs organes de presse.

13 La tranche d'âge ayant plus de 35 ans représente 8.2 % de notre échantillon

14 30.4 % de ceux qui travaillent et 36 % de la clientèle.

15 Muezzin : appel à la prière des fidèles musulmans

16 N'oublions que des milliers de familles ont été lésées par l'appropriation abusive des biens-fonds du Centre-Ville par SOLIDERE et qui ont été indemnisés à vil prix.

BIBLIOGRAPHIE

- AMIROU Rachid, 2000, *Imaginaire du tourisme culturel*, Paris, PUF, collection La politique éclatée, 156 p.
- BARAKAT Liliane, 1992, Le centre-ville de Beyrouth. Procès d'une reconstruction, *Revue Les Annales de Géographie de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*, Volume N° 12-13, pp. 25-47.
- BARTHEL Pierre-Arnaud, SMIDA Nabil, 2001, Nouveaux lieux communs et modernité urbaine dans l'espace résidentiel Nord de Tunis, *Bulletin Scientifique Correspondances de l'institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain*, pp. 1-9.
- BERTRAND M.J., 1978, *Pratique de la ville*, Paris, Masson, collection Géographie, 210 p.
- BEYHUM Nabil, 1991, *Reconstruire Beyrouth. Les paris sur le possible*, Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen, Etudes sur le Monde Arabe n° 5, 426 p.
- CAUQUELIN Annie, 1982, *Essai de philosophie urbaine*, Paris, PUF, Collection La politique éclatée, 195 p.
- CLAVAL Paul, 1995, *La géographie culturelle*, Paris, Nathan Université, 383 p.
- DAVIE May, 1997, *Le patrimoine architectural et urbain au Liban : pour qui, pourquoi, comment faire ?*, Journées d'Etudes, Balamand, Université de Balamand, Institut d'Urbanisme de l'ALBA, Université François Rabelais, UMR 6592 du CNRS «URBAMA» Tours 15 p.
- DEBIE Franck, PIETER Danuta, 2003, *La paix et la crise : le Liban reconstruit ?*, Paris, PUF, collection Géographies, 284 p.
- DEBORD Guy, 1992, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, collection Folio, 208 p.
- DOSSIER SPECIAL IMMOBILIER, 2002, Centre-ville. Le retour spectaculaire, *L'Hebdo-Magazine*, 31 mai, pp. 52-54.
- Equipe MIT, 2002, *Tourismes 1 : lieux communs*, Paris, Belin, collection Mappemonde, 316 p.
- FREMONT Armand, 1982, *Espaces vécus et civilisations*, Paris, publications du C.N.R.S., Mémoires et documents de Géographie, 106 p.
- GEBRANE-BADLISSI Eliane, 1997-1998, Patrimoine urbain à Beyrouth après la guerre : entre modernité et tradition ?, *Revue Confluences Méditerranée*, n° 24, 11 p.
- GRANON François, 2000 – Beyrouth, ville méditerranéenne, *Revue Télérama* du 31 octobre, pp. 3-6.
- HALBWACHS M., 1950 – *La mémoire collective*, Paris, PUF, Bibliothèque de sociologie contemporaine, coll. Dirigée par GURVITCH G., 170 p.
- IAURIF, 2002 – Espaces publics : espaces de vie, espaces de ville, *Les Cahiers de l'IAURIF*, n° 133-134, 2e et 3e trimestre, 160 p.
- KASPARIAN Choghig et al., juin 2002 – *L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration.*, Enquête menée par le Département de Sociologie-Anthropologie (FLSH –USJ), 8 p.
- KHOURY Elie, 2002, *Beyrouth et la Méditerranée. Langue double, langue plurielle*, www.periples.mnsh.univ-aix.fr., 4 p.
- LYNCH K. 1976, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, coll. Aspects de l'urbanisme, 222 p.
- MOLES A.A., ROHMER E., 1978, *Psychologie de l'espace*, Tournai, Castermann, 162 p.
- MOUZOUNE Abdelkrim, 1999, *Les transformations du paysage spatio-communautaire de Beyrouth (1975-1996)*, Paris, Publisud 176 p.
- NORA Pierre, 1997, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, collection Quarto, tome 2, 3014 p.
- PALLARD J., 1951, *La pensée et la vie. Recherche sur la logique et la perception*, Paris, PUF, Bibliothèque de Philosophie contemporaine, 314p.
- SADER Hélène, SCHEFFLER Thomas, NEUWIRTH Angelika, 1998, *Baalbek: image and monuments*, Beyrouth, Stuttgart, Orient-Institut, 350 p.
- SALIBI Kamal, 1989, *Une maison aux nombreuses demeures. L'identité libanaise dans le creuset de l'histoire*, Paris, éditions Naufal, 283 p.
- VIDAL ROJAS Rodrigo, 2002, *Fragmentation de la ville et nouveaux modes de composition urbaine*, Paris, l'Harmattan, collection Villes et Entreprises, 208 p.
- YALE Pat, 1998, *From tourist attraction to heritage tourism*, Huntington, St Edmundsbury Press, 354p.
- YOUNES Manuel, 2002, *Beyrouth, amie de la mer*, www.perso.wanadoo.fr, 4 p.
- ZOUEIN Georges, 2002, Le patrimoine culturel dans l'économie : éléments d'une réflexion, Beyrouth, *Revue Travaux et Jours* n° 70, automne, pp. 123-153

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches d'habiter

*Le site historique d'Abomey (Bénin, Afrique occidentale),
entre passé et présent*

Roberta CAFURI
Ethnologue, Université de Turin

INTRODUCTION

Abomey est un véritable ouvrage d'histoire. Ancienne capitale du royaume africain du Danhomé, ou Dahomey, développé entre le XVII^e et le XIX^e siècle, la ville a gardé dans son territoire la mémoire des conquêtes militaires qui ont rendu grand le royaume, de l'affirmation progressive de la dynastie royale et de l'assimilation des étrangers soumis soit comme artisans soit comme esclaves. Au début du XIX^e siècle, la colonisation française est aussi intervenue sur l'espace, en transformant en musées certains palais royaux. Le remodelage du passé ne s'est toutefois pas terminé par cette ré-interprétation coloniale de l'histoire de la ville. Le Musée d'Abomey a vu se succéder sur son site plusieurs politiques de la mémoire après l'indépendance, au niveau soit national soit global: à savoir les études et travaux de restauration réalisés par l'UNESCO, le Paul Getty Institut, le Cra-Terre français, le Ministère italien des Affaires étrangères et l'Ecole du Patrimoine Africain au Bénin.

Au niveau local les communautés interprètent, elles aussi, la signification à attribuer aux palais, aux temples, aux objets gardés dans le musée et aux reliques se trouvant au dehors, par exemple dans les tombeaux et dans les maisons particulières. A Abomey, en effet, la discussion sur le passé est toujours en cours, pour définir les rôles et les statuts des actuels groupes sociaux. En analysant les événements les plus récents, on peut constater que les conflits pour le pouvoir, quoique passés sous silence dans la dernière exposition, ont investi le site, en se déroulant dans les palais ou bien en utilisant des objets symbolisant la légitimité du pouvoir. Les différentes interprétations de l'histoire, que ces conflits sous-tendent, ont aussi mis en évidence, dans l'espace de la ville, l'importance d'autres points d'ancrage de la mémoire, lesquels jouent, aujourd'hui, un rôle important pour la population.

Le modèle suivi pour les analyser est celui qui a été suggéré par Steven PILE dans *Geographies of resistance*: en cas d'identités politiques, il faut comprendre la double signification du concept de résistance, c'est-à-dire résistance soit au pouvoir dominant, soit pour acquérir du pouvoir. Lorsque les stratégies de résistance se développent dans l'espace urbain, PILE soutient que, si le pouvoir colonial a manipulé l'espace en termes de séparation et d'opposition, par exemple entre l'intérieur et l'extérieur, pour imposer un nouvel ordre social incluant ou séparant des groupes sociaux, les mouvements de résistance ne se déroulent pas en s'opposant de front à un espace de domination. Elles s'insinuent plutôt dans la création de l'espace urbain, par des stratégies « délocalisées » (*dislocated*) et par des interactions entre deux, trois ou plusieurs lieux saturés de mémoire (PILE, 1997: 16-24).

On verra, en effet, que le Musée Historique d'Abomey se trouve à l'intérieur d'un site beaucoup plus vaste, classé comme Patrimoine mondial. Le succès des dernières opérations de mise en valeur du site dépend, toutefois, de la compréhension profonde des dynamiques locales qui ont investi, par exemple, un palais et des objets du musée, deux palais royaux à l'extérieur et le temple Zoumadonou. Telle est la contribution que l'analyse du cas d'Abomey peut apporter au débat sur le rapport entre conservation du patrimoine et communautés locales. Considérons donc d'abord ce qui s'est passé dans les derniers temps sur le site historique d'Abomey, pour identifier les principaux acteurs sociaux et les lieux qui ont été le théâtre de la récente réinterprétation de l'histoire. Tout comme d'autres lieux marqués par l'histoire, Abomey est le théâtre d'un phénomène fort répandu dans l'Afrique contemporaine: à savoir la revendication d'identités exclusives de la part de groupes locaux ou de classes sociales jusqu'à présent marginalisées. C'est après l'indépendance qu'a été poursuivie la construction d'un pays fort et compact et d'une mémoire nationale pouvant être partagée. Ce projet unitaire a toutefois échoué à cause de traditions et expressions différentes dans les territoires au sud du Sahara. Des mémoires réprimées ou marginalisées par les historiographies

officielles des pays africains ont ouvert la voie à d'autres politiques de la mémoire ou bien d'exclusion réciproque, qui accompagnent, de nos jours encore, la lutte politique. Les interprétations du passé se déroulent le long des lieux auxquels la mémoire est ancrée. Elles impliquent des sites historiques, des archives, des palais et des musées. Les espaces transformés en musées sont par conséquent de plus en plus considérés, aujourd'hui, comme des lieux de confrontation entre interprétations divergentes de l'histoire ainsi que comme des lieux de négociation du pouvoir (BELLAGAMBA, CAFURI, 2001).

1. LE MUSÉE, THÉÂTRE DES CONFLITS

Le Musée Historique d'Abomey, au Bénin, est une vaste surface semée de palais et de tombes. Les palais royaux d'Abomey, avec leurs bas-reliefs, les tombes des souverains et les objets avec leurs emblèmes constituent un monument à la monarchie de l'ancien et belliqueux royaume de Danhomé. A l'époque précoloniale, le caractère central du pouvoir royal était précisément affirmé par le palais qui s'élevait au milieu de la ville, entouré d'un haut mur. En face du palais se tenait le marché principal. De ce centre partaient les rues de la ville et les grands parcours pour les processions qui se dirigeaient vers les villes voisines d'Allada, ville-mère de la dynastie, et de Kana, résidence royale de campagne (ALPERN, 1999). Une muraille en terre rouge, haute de près de cinq mètres et accompagnée d'un très profond fossé extérieur, entourait la ville royale. A l'intérieur se trouvaient les résidences officielles des différents souverains. L'accès au-delà des murs se faisait par de portes en bois que les différents rois avaient bâti pour célébrer des événements spéciaux ayant marqué leur règne (PALAU-MARTI, 1964: 125). A l'intérieur de la muraille, les quartiers regroupaient, dans des espaces clos, les maisons où logeait toute la cour royale, composée par des femmes, des esclaves, des artisans et des Amazones, gardes du corps féminin du roi (ADANDÉ, 1984: 39-42; ALPERN, 1998).

A l'extérieur de la ville royale, Abomey était formée par les maisons de la population, réunie autour des palais où vivaient les princes avant d'être intronisés et habités ensuite par leurs descendants. Ces derniers se sont peu à peu multipliés, au point de constituer le nerf de toute la population - actuelle aussi - de la capitale (AA.VV., 1987: 527-546).

Tel est le cadre où a lieu, depuis des années, un processus profond d'interprétation de l'histoire. Il implique aussi bien le musée, en tant que protagoniste d'une récente nouvelle exposition sur le passé du royaume de Dahomey, que la communauté locale, traversée par des tensions et divisions.

Les palais royaux transformés en musées et les objets exposés dans ces lieux racontent, en effet, une histoire que tous ne partagent pas, mais ils constituent également des lieux et des emblèmes- symbole pour ceux qui veulent légitimer leur pouvoir. Les interprétations divergentes du passé ont investi à plusieurs reprises ce lieu de la mémoire. Le Musée historique d'Abomey a connu, le 3 avril 1998, une nuit tumultueuse. Le palais royal de Glélé - un roi africain ayant vécu dans la deuxième moitié du



Photo1. Danses du roi dans une cour du Musée d'Abomey

XIX^e siècle - a été subitement occupé. Par cette action, Dah Houédogni, un descendant du roi Glélé, a essayé de se proclamer roi. Une semaine après, dans le site historique entourant le musée, d'anciens vestiges silencieux, depuis longtemps inhabités et envahis par la végétation, devinrent le cadre pour une autre cérémonie d'intronisation. Les ruines du palais du premier grand roi d'Abomey, emblème historique de la fondation de la dynastie, furent alors le théâtre de la tentative de légitimer un deuxième souverain. En effet, les jours suivants, Dah Dédjalagni Agoli-Agbo réunit ses fidèles précisément dans le palais du roi Ouégbadja, afin de légitimer sa prétention au trône en tant que descendant du premier souverain d'Abomey. De violents incidents eurent alors lieu. Les autorités de la ville avaient interdit toute manifestation, de crainte que les deux prétendants au trône ne se rencontrent dans le palais royal du Musée d'Abomey où l'on aurait assisté à un probable affrontement. Le cortège se mit toutefois en marche et traversa Abomey. Pendant que les musiques et les chants royaux rythmaient le mouvement de la foule, des agents de police tâchèrent de disperser les présents. Les gaz lacrymogènes furent employés et des pierres furent lancées contre les forces de l'ordre. Des coups d'armes à feu furent tirés. Un mort et quelques blessés, tel fut le bilan tragique d'une cérémonie qui devait se dérouler au milieu des chants et des danses et au son des instruments utilisés pour les solennelles cérémonies royales (DANSOU, 1998).

L'une des conséquences de ces faits fut l'interdiction, pour les familles royales, d'accéder au palais de Glélé, l'un des édifices compris dans la zone du musée d'Abomey, ainsi que l'interdiction d'accomplir les cérémonies habituelles dans la zone des palais royaux. J'ai raconté cet événement, parce que j'estime que les familles royales d'Abomey sont une manifestation d'un phénomène très répandu dans l'Afrique contemporaine: la revendication d'identités exclusives de la part de groupes locaux ou de classes sociales jusqu'alors marginalisés. Dans la redéfinition du passé, les communautés locales essaient ainsi de reconstruire leur présent. Les musées ne "représentent" donc pas seulement les cultures, mais ils sont aussi engagés dans les processus de "construction" de ces cultures (KARP, MULLEN, LAVINE, 1992; CLIFFORD, 1999: 43). C'est sur ces processus les plus récents de réinterprétation du passé et de redéfinition du patrimoine culturel africain que nous concentrerons notre attention. Cependant, pour comprendre les rapports de pouvoir qui impliquent le site historique de la zone royale, il est nécessaire de remonter dans le temps. Voyons alors ce qui est arrivé à la société d'Abomey et au site lors de l'avènement de la domination française.

2. POLITIQUES COLONIALES ET POST COLONIALES DE LA MÉMOIRE

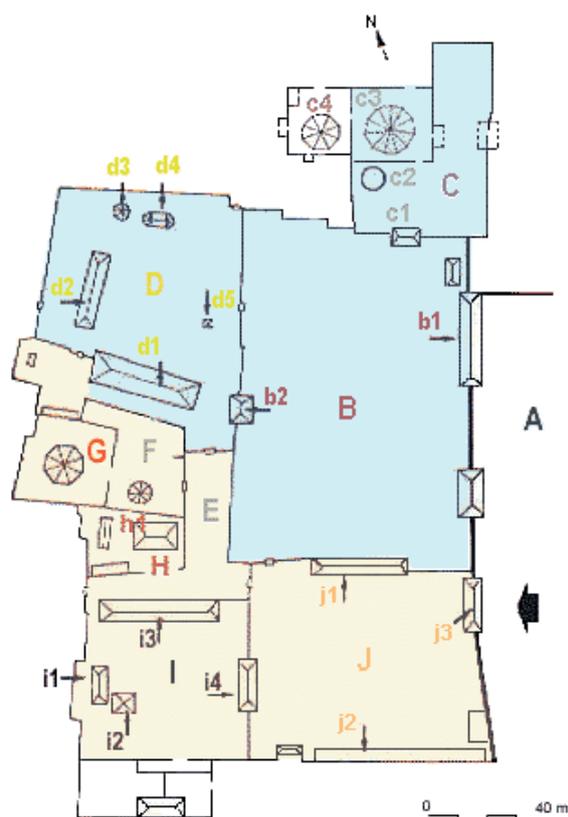


Photo 2. Palais des rois Guézo et Glèlè

A Place Singboji
B Place du roi Guézo (Kpododji) b1 Singbo de Guézo b2 Logodo de Guézo
C c1 Porte c2 Mausolée des 41 femmes de Guézo c3 Guézo Doho (tombe de Guézo) c4 Tombe du roi Kpingla
D Cour du palais de Guézo (Jalalahennou) d1 Ajalala de Guézo d2 Zinkpoho d3 Jèho de Guézo d4 Sanctuaire de Guézo d5 Boho de Guézo
E Cour des canons
F Ahosihoué Tombeau des 41 femmes du roi Glèlè
G Tombeau du roi Glèlè
H Entrepôts h1 Siège de l'Admin. coloniale
I Cour du palais de Glèlè (Jalalahennou) i1 Adanjèho i2 Jèho de Glèlè i3 Ajalala de Glèlè i4 Logodo de Glèlè
J Cour du palais de Guézo (Jalalahennou) j1 Ajalala de Guézo j2 Zinkpoho j3 Jèho de Guézo
Source: Musée d'Abomey

Dans un pays, tout changement de régime crée, au niveau local, de nouvelles institutions qui ouvrent la voie à différents acteurs sur la scène politique. Les vieilles institutions de pouvoir ne disparaissent pas pour autant, et leurs représentants ne sont pas pour autant exclus de l'arène locale. A Abomey, les nouvelles instances politiques du pouvoir colonial se superposèrent aux instances précédentes, lesquelles étaient déjà, par ailleurs, le fruit de la sédimentation dans le temps d'une multiplicité d'institutions politiques.

A l'époque pré coloniale, à partir du XVII^e siècle les rois d'Abomey avaient imposé dans les villages peu à peu conquis leurs propres représentants qui cohabitaient avec les chefs locaux, détenteurs autochtones du pouvoir. Pendant la période coloniale, à ces représentants du pouvoir s'ajoutèrent les autorités administratives nouvellement nommées et souvent encore choisies dans des groupes de pouvoir locaux.

En effet, le Musée Historique d'Abomey semble être, lui aussi, le fruit d'une superposition de pouvoirs nommés par les Français sur les structures politiques antérieures. Il se produisit, en particulier, une convergence entre le pouvoir colonial et une partie seulement du pouvoir royal.

La transformation en musées des palais royaux et des collections commença avec Agoli-Agbo, qui avait été intronisé par les Français. Après que le roi Béhanzin eut incendié les palais pour éviter qu'ils ne tombent entre les mains des Français en 1892, la réédification de la zone fut une sorte de "reconstruction" de l'histoire qui servit à légitimer un roi choisi par les Français. Agoli-Agbo (1894-1900) contribua au processus de transformation en musées des palais des rois ses prédécesseurs. En exaltant leur pérennité et leur grandeur, il voulait prouver, en tant que descendant de ces rois, la

légitimité de sa prise de pouvoir. Il offrit aux Français des sites et des objets royaux qui constituèrent la base pour la représentation d'une tradition de pouvoir réinterprétée selon les catégories occidentales (RAVENHILL, 1996: 267).¹

Mais quelle histoire du pouvoir fut-elle racontée? Voulu par l'administration française, le Musée Historique d'Abomey devait être le reflet de la force d'un pouvoir étranger. Pour éviter tout sursaut de résistance autochtone de la part d'un royaume qui avait été conquis militairement, les lieux-symbole de la royauté furent relégués dans le passé, transformés en musée. Outre la séparation créée par les murs d'enceinte, déjà existants, une autre clôture de la zone fut réalisée par rapport à la société externe: les palais royaux de Ghezo et Glélé - les deux derniers rois avant la guerre avec la France et puis la perte de l'indépendance - devinrent le siège privilégié du Musée Historique d'Abomey. Le reste fut condamné à l'oubli. Par leur transformation en musée et en espaces contenant des reliques royales, les palais de Ghezo et Glélé sont devenus les symboles d'un pouvoir colonial assez fort pour vaincre les rois considérés comme les plus puissants de l'histoire du royaume.

On comprend alors pourquoi ce musée ne soit pas fréquenté par la population indigène: c'est là le signe d'une opposition entre une autorité imposée de l'extérieur et la société d'Abomey. Après l'indépendance de la France en 1960, le Musée Historique d'Abomey se trouva inscrit dans un cadre international. A partir de 1984, il fut en effet inséré par l'UNESCO dans la liste du patrimoine artistique mondial.

Les missions UNESCO avaient cependant déjà eu lieu à compter des années 60 avec Jean GABUS, suivi par CROZET. Alors que le premier ne mentionnait pas les zones des palais des rois Akaba et Béhanzin, le deuxième rédigea un plan détaillé des palais des rois Agaja et Akaba. Grâce à l'UNESCO, les limites du site comprirent ainsi tant la zone du musée que le réseau des lieux de culte régulièrement fréquentés par les familles royales. Les missions UNESCO suivantes de COURSIER en 1977, d'André STEVENS en 1979 et de Robert HAAS en 1985 se concentrèrent sur l'état de dégradation architecturale et sur les propositions de restauration de la zone du musée uniquement. Ce n'est qu'en 1995 que la mission de Giovanna ANTONGINI et Tito SPINI étendit l'étude sur le site, en identifiant 184 points matériels rappelant l'histoire de la ville et de la région. Dans leur analyse, de l'ensemble des sites apparaissent des traces innombrables de la mémoire collective (ANTONGINI, SPINI, 1995; 1997). Il s'agit des tombes, des palais particuliers où résidaient les souverains avant d'être intronisés, des temples, de certains marchés, d'éléments naturels tels que des arbres séculaires ou des forêts sacrées. Le charme d'Abomey réside précisément dans la multiplicité des parcours possibles dans l'espace, parcours faisant partie d'un discours qui reste aujourd'hui encore ouvert aux interprétations non seulement du spécialiste ou du touriste, mais aussi de ceux qui tissent encore le réseau des rapports sociaux et de pouvoir dans la ville.

L'étude du passé d'Abomey permet en effet de ré-élaborer la complexe structure sociale qui est à même, aujourd'hui encore, de définir l'identité de ses habitants. La visite du musée d'Abomey n'est donc que l'un des parcours possibles dans l'histoire de la ville. Dans l'espace a été inscrite l'expansion progressive de la dynastie royale, qui semble avoir relégué dans l'oubli les autres populations peu à peu conquises. Un destin semblable frappa toutefois précisément les structures de pouvoir local au cours de la période post coloniale, en particulier durant la république populaire d'inspiration marxiste. Avec l'avènement de la République Populaire du Bénin et du marxisme-léninisme comme idéologie officielle, les structures traditionnelles de pouvoir local furent violemment ébranlées à leur base. La réforme territoriale de 1974, promue par le chef d'État et général de l'armée Kérékou, exclut officiellement les 'chefs traditionnels' des nominations des délégués de village ou des quartiers de la ville (BIERSCHENK, DE SARDAN, 1998: 30-33). Le Bénin postmarxiste fut marqué par un retour à la tradition à travers, aussi, une ré-appropriation des sites historiques et une ré-élaboration de leur signification. L'offensive des chefs traditionnels alla jusqu'à la création d'un Conseil des rois du Bénin et jusqu'à de nouvelles intronisations.

3. REVENDIQUER LA TRADITION

Après les élections qui suivirent la chute de Kérékou en 1990, l'on assista un peu partout au Bénin à la réapparition des organisations de pouvoir traditionnelles. Celles-ci gèrent le patrimoine royal, peuvent acquérir des biens et représentent politiquement un groupe prestigieux. Bien que le roi ne participe plus à la gestion du pouvoir exécutif, il dispose toutefois d'un pouvoir absolu sur les membres de la famille royale, dans les limites qui lui sont attribuées par le Conseil des familles royales et par la compatibilité entre l'application du droit moderne de l'État et du droit traditionnel. *“Le roi représente une autorité charismatique. Il est le leader d'un groupe de pression politique dont il faut tenir compte, dans les élections surtout”*, explique le prince Thomas GOUDOU, professeur à l'Université (LE CITOYEN, 6 juin 1998). LANGANFIN, président du Cafra (Conseil des familles royales d'Abomey), soutint en effet la candidature de Kérékou contre Soglo, au cours des élections présidentielles du mois de mars 1991.

Le groupe d'Agoli-Agbo soutint au contraire Soglo, exprimant par-là, encore une fois, l'opposition, remontant au siècle dernier, entre les descendants de Béhanzin et d'Agoli-Agbo. Il ne s'agit donc pas seulement d'une diatribe au sein des groupes de pouvoir traditionnels. La principale revendication des chefs traditionnels concerne leur intégration dans la hiérarchie administrative décentralisée.

L'un des domaines importants où s'exerce leur influence est celui de la taxe foncière. Par le prélèvement légalisé d'une partie de la rente foncière, la structure du pouvoir traditionnel s'assurerait, en effet, une source essentielle de subsistance. Le chef traditionnel ou de village continue aussi à contrôler une partie du pouvoir judiciaire. En cas de vol, par exemple, un Béninois peut s'adresser à un grand nombre d'institutions allant de la mairie à la gendarmerie nationale, des tribunaux aux associations d'émigrés ou à caractère ethnique, des églises catholiques aux mosquées locales (GOUDJO, 1998). En effet, l'État fait preuve d'une faible capacité d'imposer des normes et de régler des problèmes collectifs à travers les institutions publiques locales. Cela se traduit par une multiplicité de formes de légitimité du contrôle sur le territoire et par une autonomie partielle des arènes locales. Telle est la situation qui a rendu possible, en 1998, l'occupation d'une partie du Musée Historique d'Abomey: une tentative de s'approprier à nouveau d'un symbole du pouvoir, autour duquel la discussion reste aujourd'hui encore ouverte.

Les interventions internationales de restauration et la nouvelle exposition ont, de leur côté, contribué à étendre l'importance symbolique du site d'Abomey pour les collectivités locales. Dans la dernière exposition qui s'est terminée en 2001, le parcours de visite du musée privilégie l'histoire des rois et des batailles. L'action des rois est considérée comme la norme et le destin de la société (SOUZA-AYARI, BOCCO, GONÇALVES, ALLADAYÉ, GODONOU, GUÉZODJÉ, MIZEHOUN, JOFFROY, 1998).

L'histoire est conçue comme une succession de souverains et de batailles, où les généalogies royales donnent la mesure du temps. Le souverain ordonne les événements, en instituant le marché, la monnaie cauri et l'organisation de l'administration du royaume pour faire face, par exemple, à la présence des Européens négriers et des commerçants sur la côte.

L'histoire collective est essentiellement celle des traditions royales - telle que la Fête des Coutumes - c'est-à-dire des grandes cérémonies pour célébrer l'avènement d'un nouveau souverain et la puissance accrue du royaume, le culte des ancêtres et les autres rituels dont elle est ponctuée (POLANY, 1987).

La même conception de l'histoire se retrouve dans les bas-reliefs colorés, sculptés sur les murs des palais d'Abomey (PRESTON BLIER, 1997; PIQUÉ, RAINER, 1997).² Les collections du musée comprennent 1050 objets, la plupart d'entre eux étant des symboles des rois qui se sont succédé à la tête du Danhomé: armes, trônes, épées, sceptres, bijoux et *assins*, ou autels funèbres en métal. Des animaux sculptés et des étoffes aux motifs appliqués rappellent sentences et emblèmes royaux. La plupart des objets exposés à Abomey ne sont qu'un prêt des familles royales, pour qu'ils soient conservés et exposés dans cet environnement imposant fait de larges cours au milieu des palais en terre rouge. Des chants et des danses accompagnent l'utilisation d'instruments de musique, de sceptres et de tissus qui, au cours des cérémonies, redeviennent vivants dans les mains des participants.



Photo 3 . Travaux de restauration dans la réserve du musée

La possession du trône et les sandales légitiment, de nos jours encore, le nouvel élu. L'habit, le parasol et le sceptre sont les attributs essentiels de l'apparition en public du souverain, comme l'indique la nouvelle exposition. Des conflits ont surgi à propos de ces objets. Lorsque j'ai visité le musée en novembre 2001, j'ai observé des espaces vides par rapport à la précédente exposition dont je me souvenais. J'ai remarqué la disparition de la copie du trône du roi Tegbessou ainsi que celle de la grande épée de *Gun*, le dieu du fer intimement associé au pouvoir royal. J'ai également constaté qu'un *assin* royal avait été mutilé de l'un des symboles sculptés au sommet du parasol en fer. J'ai aussitôt compris qu'il ne s'agissait pas de vols liés au marché illégal de l'art africain. C'est l'endommagement de l'*assin*, objet lié aux cérémonies funèbres royales qui me fit comprendre la raison du vol, tout comme que d'autres événements survenus à l'extérieur et à l'intérieur du musée.

4. ESPACES DISPUTÉS

En octobre 2001, les gens du quartier de Lego se rendirent en cortège auprès du chef de la circonscription urbaine. Ils protestaient contre l'éloignement forcé du chef du culte de la divinité *Zoumadonou* du temple du même nom, situé dans leur quartier. Lors de mon séjour à Abomey en 2000, les travaux de restauration du temple dédié à la divinité royale étaient déjà visibles. Il s'agit d'une construction à plan rectangulaire, aux dessins colorés peints sur les murs extérieurs. *Zoumadonou* est la seule divinité qui ait été introduite à Abomey par un roi, Tegbessou, et elle joue un rôle important dans le rituel d'intronisation. Après avoir été intronisé dans l'*adjalala* de Glélé - palais situé au cœur du musée d'Abomey - le prince héritier demanda, en effet, de pouvoir effectuer les cérémonies dans le temple de *Zoumadonou* en présence de l'adepte du vaudou, celui-ci étant aujourd'hui le chef suprême des divinités d'Abomey, tout comme il était autrefois à la tête de tous les cultes du royaume.

On comprend alors pourquoi ce lieu a une signification symbolique particulière et pourquoi il constitue également un espace religieux important pour la population locale. Sa restauration était un signal très clair pour la population d'Abomey: réalisée avec l'aide financière d'Agoli Agbo, elle annonçait son intronisation prochaine. En 2001, le prêtre fut cependant éloigné du temple. Pourquoi? Dah Mivede Houindi - tel est le nom du chef du culte - avait refusé d'exécuter les cérémonies pour Houedogni Béhanzin, l'antagoniste du prince héritier Dedjalagni Agoli Agbo. Nous avons vu, précédemment, les moments saillants du dramatique conflit qui a opposé deux prétendants au trône d'Abomey. Ce que je voudrais faire observer c'est que le discours sur la légitimité du pouvoir se déroule à travers des espaces qui, situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du musée d'Abomey, sont indissolublement liés les uns aux autres. Houedogni Béhanzin s'était proclamé successeur du précédent chef du lignage Béhanzin dans le palais de Djimé, l'ancienne résidence particulière du dernier roi d'Abomey avant la conquête française. L'étape suivante consistait à entrer dans l'*adjalala* de Glélé, dans le musée d'Abomey. Malgré l'interdiction pour les

prétendants au trône d'accéder aux palais royaux transformés en musées après les événements et les affrontements armés de 1998, Houedogni Béhanzin put toutefois entrer dans le site.

Comment cela fut-il possible? Encore une fois, le site historique d'Abomey se trouva au croisement de l'intervention de différents pouvoirs appartenant à des échelles d'importance différente. Ce colonel-médecin à la retraite avait appuyé le président Soglo lors des premières élections démocratiques au début des années 90. Il avait ensuite soutenu Kérékou lorsque celui-ci était retourné au pouvoir, élu Président de la toute nouvelle république démocratique. C'est précisément grâce à l'appui de l'un des ministres de Kérékou, qui avait fait pression sur le préfet d'Abomey, que Houedogni Béhanzin fut autorisé à entrer dans le site. Avec la protection de certains militaires, il avait ensuite essayé d'obliger le chef du culte de la divinité royale *Zoumadonou* à accomplir les cérémonies indispensables pour sa légitimation comme souverain. Mais le chef du culte disparut avec ses officiants. C'est alors que furent violées les portes du temple pour dérober des *assins*, autels funèbres symboles des ancêtres royaux, devant lesquels était légitimée l'ascension au trône par des offrandes lors des cérémonies. Mais on se trompa d'*assins*, parce que l'on ne connaissait pas ceux dont il fallait se servir pour la cérémonie, au cours de laquelle l'on sacrifia aussi un bœuf noir, animal qu'il ne faut pas utiliser dans ce rituel particulier (GABIN DJIMASSÉ, rencontre à Abomey du 15.08.2002).

L'ignorance des pratiques correctes est souvent adoptée comme preuve du manque d'expérience des règles de la vie politique. Cela arrive à ceux qui n'ont jamais exercé la fonction de chef politique, parce qu'ils descendent d'une branche qui a été longtemps maintenue éloignée de la gestion du pouvoir. Tel serait donc le cas de Houedogni Béhanzin, qui veut aujourd'hui monter sur un trône détenu pendant près d'un siècle par les descendants d'Agoli Agbo, le dernier roi. Pour se venger, Houedogni Béhanzin causa l'éloignement forcé de son habitation du chef du culte du temple de *Zoumadonou* (DÉLIBÉRATION N. 001/UDYRA/BE, 29.09.2001). La population du quartier avait alors protesté pour défendre le droit du chef des cultes d'Abomey de rester dans le temple et dans son habitation à côté (DÉLIBÉRATION N° 001/UDYRA/BE, 7.10.2001). Les prétentions au trône du descendant de Béhanzin ont par ailleurs provoqué d'autres changements dans le site historique d'Abomey. Les *dadasis*, c'est-à-dire les femmes des rois qui habitaient encore un édifice situé dans la vaste zone du site d'Abomey, se sont enfuies de là. Elles restaient les gardiennes de la mémoire en incarnant les reines des rois morts de la dynastie d'Abomey. Mais lorsque Béhanzin leur a demandé de se mettre à son service en tant que nouveau roi d'Abomey, elles ont préféré quitter l'édifice, exprimant, par-là, la dénonciation de ses prétentions illégitimes. Ces femmes jouent un rôle symbolique important: c'est, en effet, une princesse qui donne ses sandales au roi, signe de sa souveraineté sur le territoire.

Au sujet, encore, de l'utilisation symbolique des objets, d'autres importants vestiges royaux sont conservés hors du musée d'Abomey. Dans le palais particulier d'Agoli Agbo à Djegbé, se trouvent, par exemple, les cannes des anciens rois, certains de leurs habits et les sandales du roi Agonglo (GABIN



Photo 4. Temple de Legba dans le musée d'Abomey

DJIMASSÉ, 15.08.2002). La possession de reliques semble légitimer la revendication de garder le contrôle sur le pouvoir ou bien l'aspiration à s'en emparer. C'est la raison pour laquelle furent volés certains objets du musée d'Abomey, en tant que symboles de la souveraineté. Ce qui se passe à Abomey impose de nouvelles voies pour la recherche de différentes configurations de l'institution-musée. Il s'agit, en effet, non seulement d'animer le musée ou de l'ouvrir à un public plus large, mais aussi et surtout de faire en sorte que l'espace des sites historiques continue à raconter l'histoire des conflits qui le parcourent encore. Les visiteurs ignorent ce qui se passe, parce que l'espace transformé en musée ne mentionne pas le rôle du territoire dans le présent, en passant sous silence l'implication dans les initiatives d'une partie de la population à l'égard de son propre patrimoine culturel.

5. DANS LE SITE D'ABOMEY, ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT

Dans le Musée historique d'Abomey, le silence des vastes cours de terre rouge a été aussi brisé par les bruits des maçons et des menuisiers qui ont travaillé à plein rythme pour réaliser la nouvelle exposition. Un après-midi d'août de l'an 2000, le travail s'est cependant tout à coup interrompu. Un responsable du culte est en train d'édifier un temple dans un coin du palais de Ghezo. Nous nous trouvons près de l'entrée de l'édifice qui donne sur la cour à l'extérieur. Comme tout seuil, il doit être protégé contre tout ce qui peut le franchir en arrivant de l'extérieur. Gabriel Glessougbe Adihou commence à modeler de la terre rouge pour la transformer en une représentation de Legba, la divinité qui protège précisément le seuil des maisons ou les carrefours des routes. Devant mes yeux prennent forme un grand phallus en érection - signe de fertilité et de bien-être - et les yeux quelque peu effroyables de Legba, obtenus en insérant au sommet du tas de terre rouge deux cauris, les coquillages blancs autrefois utilisés au Dahomey comme monnaie. A la fin, le responsable du culte sacrifie un poulet et répand son sang sur cette sculpture de terre qui représente une divinité gardienne de l'espace.

Mais l'intervention de Legba ne se borne pas à offrir une protection au palais royal. Gabriel Glessougbe Adihou n'a pas été choisi au hasard: son ancêtre reçut son nom de la mère de Ghezo, comme remerciement pour le rôle joué dans l'éloignement d'Adandozan du trône. Par le recours aux pratiques vaudous, il avait favorisé l'ascension au trône de son frère Ghezo. Adandozan était le frère de Ghezo, par celui-ci détrôné et puis accusé d'atrocités. Aujourd'hui encore, il est l'objet de censures dans les récits historiques: il n'est jamais nommé, pour pouvoir être ainsi abandonné à l'oubli. Faire intervenir un descendant de cet ancien prêtre vaudou a donc une forte implication symbolique: aujourd'hui comme alors, la légitimité des prétentions au trône, appartenant autrefois à Ghezo, doit être confirmée et le pouvoir doit être soutenu avec la force du vaudou. Dans les jours suivants, les forgerons aussi interviendront sur le site: artisans liés au pouvoir royal, ils construiront un atelier en miniature pour le travail du fer et marqueront à nouveau l'espace de la royauté. Il s'agit là d'une intervention clairement symbolique: du temple de Legba ou de la petite forge, il ne restera par la suite aucune trace. Les visiteurs étrangers du musée d'Abomey ne sauront rien de ces interventions ayant eu lieu sur le site historique, tandis que les populations locales en garderont longtemps la mémoire.

CONCLUSION

Comprendre le passé est donc capital pour saisir comment l'espace est vécu et interprété dans le présent et vice-versa. Il s'agit cependant d'un mouvement dynamique qui doit sortir du musée et de sa représentation de l'histoire, pour tâcher d'identifier des acteurs et des scénarios actuels des politiques de la mémoire.

A Abomey, pour mieux comprendre ce qui se cache derrière les vitrines jaunes, rouges et bleues de la nouvelle exposition, il est nécessaire de parcourir les versions de l'histoire élaborées par les différents groupes sociaux, à travers les stratégies de ré appropriation d'espaces significatifs. Quant à moi, j'ai essayé de reconstruire la structure de certains points du territoire urbain investis par les conflits pour le pouvoir entre les chefs traditionnels. Mais il reste encore beaucoup d'éléments à sonder, en ce concerne, par exemple, la mémoire de l'esclavage. Abomey était un nœud important du parcours atlantique du commerce des esclaves et du ravitaillement en esclavage domestique. Le musée passe sous silence son rôle de gestion et de promotion, tout comme il ne parle pas des descendants des esclaves, de leur marginalisation ou de leurs luttes d'émancipation jusqu'à nos jours. Mais c'est là une autre histoire et ce sont là d'autres espaces encore à parcourir.

NOTES

1. Après l'incendie provoqué par le roi Béhanzin avant l'arrivée des troupes françaises, en 1894 le roi Agoli-Agbo les reconstruisit (GARCIA, 1988: 181-210). En 1900, l'administration française, en la personne du gouverneur Ballot, répara aussi les murs, en donnant naissance au musée. Restauré par Chaudoin en 1911 et par le gouverneur Reste en 1931-33, le musée passa de la tutelle de la famille royale à l'autorité administrative française, avant d'être confié en 1943 à l'IFAN, l'Institut Français d'Afrique Noire (RAVENHILL, 1996).

2. Chaque roi avait confié le souvenir de sa propre personne à une série complexe d'emblèmes, sculptés ensuite dans les décorations des palais royaux (BITON 1999); certains de ces emblèmes sont particulièrement significatifs de la conception de l'histoire chez les Dahoméens (PRESTON-BLIER, 1990 et 1991).

BIBLIOGRAPHIE

- Informateur: GABIN DJIMASSE, historien local
Lettre-Document officiel: DÉLIBÉRATION N° 001/UDYRA/BE: 29.09.2001
DÉLIBÉRATION N° 001/UDYRA/BE: 7.10.2001
AA.VV., 1987, Notes sur la structure évolutive d'une ville historique, *Cahiers d'études africaines*: 104: 527-546
ADANDE J., 1984, *Les sièges des rois d'Abomey et le siège Akan*, Université de Paris-I, Thèse de Doctorat
ALPERN S. B., 1998, On the origins of the Amazons of Dahomey, *History in Africa*: 25: 9-25
ALPERN S. B., 1999, Dahomey's royal road, *History in Africa*: 26: 25-41
ANTONGINI G., SPINI T., 1995, *Les palais royaux d'Abomey. Espace, architecture, dynamique socio-anthropologique*, Paris, UNESCO
ANTONGINI G., SPINI T., 1997, *Le royaume du Danhomé: objets, signes et espaces du pouvoir*, in GCI, ICCROM, DPCB 1999, *Passé, présent et futur des palais et sites royaux d'Abomey*, Los Angeles, Paul Getty Trust: 3-16
BELLAGAMBA A., CAFURI R., 2001, *Musei dell'Africa contemporanea*, Etnosistemi, Roma, CISU
BIERSCHENK T., DE SARDAN J.-P., 1998, *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala
BITON M. 1999, Emmanuel-Georges Waterlot et les bas-reliefs d'Abomey, *Arts d'Afrique noire*: 111: 28-39
CAFURI R., 2003, *In scena la memoria. Antropologia dei musei e siti storici del Bénin*, Torino, L'Harmattan
CLIFFORD J., 1999, *Strade*, Torino, Bollati-Boringhieri; ed. or. 1997, *Routes*, Cambridge, Harvard University Press
DANSOU L. A., 1998, La cérémonie "Ahanbiba" tourne au drame, «*Matinal*». *Quotidien béninois d'information*, n. 1075, lundi 4 mai, Cotonou
GARCIA L., 1988, *Le royaume du Danhomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris, Karthala
GOUDJO R.B., 1998, sous la direction de, *Identités ethniques et intégration nationale*, Cotonou, Ed. Flamboyant
KARP I., MULLEN K.C., LAVINE S.D., eds. 1992, *Museum and communities: the politics of public culture*, Washington & London, Smithsonian Institution Press; 1995, *Musei e identità: politica culturale delle collettività*, Bologna, Clue
LE HERISSE A., 1911, *L'ancien royaume d'Abomey: mœurs, religion, histoire*, Paris, Larose
PALAU-MARTI M. 1964, *Le roi-dieu au Bénin*, Paris, Berger-Levrault
PILE S., 1997, Introduction, in PILE S., KEITH M., *Geographies of resistance*, London-New York, Routledge: 1-32
PIQUE F., RAINER L., 1996, History told on walls. Bas-reliefs of the Royal Palaces of Abomey, *Conservation, The GCI Newsletter*: 1: 4-8
PIQUE, F., RAINER, L., 1997, *La conservation des bas-reliefs de la Salle des Bijoux*, in CGI, ICCROM, DPCB, 1999, *Présent, passé et futur des palais et sites royaux d'Abomey*, Los Angeles, Paul Getty Trust : 67-81
POLANYI K., 1987, *Il Dahomey e la tratta degli schiavi*, Torino, Einaudi; ed. or. 1966, *Dahomey and the slave trade*, Washington, University of Washington Press
PRESTON BLIER S., 1997, *L'histoire en relief: les bas-reliefs des palais du Dahomey, la création et la conservation d'une tradition*, in CGI, ICCROM, DPCB, 1999, *Présent, passé et futur des palais et sites royaux d'Abomey*, Los Angeles, Paul Getty Trust : 26-38
PRESTON-BLIER S., 1990, King Glele of Danhomé, *African Arts*: 4: 42-53
PRESTON-BLIER S., 1991, King Glele of Danhomé, *African Arts*: 1: 44-55
RAVENHILL P.L., 1996, *The passive object and the tribal paradigm: colonial museography in French West Africa*, in ARNOLDI M.J., GEARY C.H., HARDIN K.L., eds. *African material culture*, Bloomington, Indiana University Press: 265-282
SOUZA-AYARI R., BOCCO J., GONÇALVES A., ALLADAYE J., GODONOU T., GUEZODJE V., MIZEHOUN D., JOFFROY T., 1998, *Plan de conservation du site des Palais Royaux d'Abomey*, UNESCO, Patrimoine mondial, Ministère de la Culture et de la Communication du Bénin

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches d'habiter

Habiter le patrimoine du XX^{ème} siècle: l'exemple de la «Maison radieuse» de Le Corbusier à Rezé-les-Nantes

Sylvette DENEFFLE
Sociologue

Professeur à l'Université François Rabelais de Tours

INTRODUCTION

Habiter le patrimoine, c'est, le plus souvent, vivre dans un lieu reconnu comme ayant une valeur exceptionnelle, que ce soit du point de vue paysager, culturel ou architectural.

Lorsque la reconnaissance concerne le paysage, c'est un consensus universel qui en établit la qualité et les exigences de la préservation. Lorsque la reconnaissance est celle d'une œuvre historique ou culturelle, c'est le plus souvent le poids du temps qui a construit la forme reconnue, à moins que ce ne soit la qualité de son concepteur.

Pour ce qui est de l'exemple dont nous traitons, la « Maison radieuse » de Le Corbusier à Rezé les Nantes, la reconnaissance comme patrimoine se pose de façon complexe.

C'est en effet, un immeuble d'habitat social qui a été réalisé en 1955 et conçu par un architecte qui a joué un rôle déterminant dans les réflexions urbanistiques, artistiques et architecturales de son temps.

1. LE PATRIMOINE DU XX^{ÈME} SIÈCLE

En classant, en 1965¹, cet immeuble au titre du patrimoine historique, qu'a-t-on classé ?

Manifestement une réalisation du XX^{ème} siècle, pour laquelle la distance de jugement a été très faible. C'est donc largement l'œuvre d'un maître reconnu qui a été classée.

Dans les années 60, en effet, Le Corbusier est la référence dominante de l'architecture française qu'on s'enthousiasme pour le maître ou qu'on critique, encore timidement, ses conceptions tranchées et plus largement le fonctionnalisme du mouvement moderne.

On sait que les conceptions de Charles-Edouard Jeanneret sont élaborées depuis pratiquement la première guerre mondiale et on a, dans les unités d'habitation, l'expression de ses théories. Mais on sait également qu'après la seconde guerre mondiale, Le Corbusier s'est imposé comme le maître à penser de l'architecture française et il n'est si facile de démêler ce qui est préservé par l'inscription à l'inventaire de la représentation emblématique de l'architecture moderne ou de l'œuvre d'un graphiste exceptionnel.

De plus, cette œuvre qui est reconnue a la particularité d'être une habitation à bon marché. C'est, en effet, un bâtiment conçu pour loger des populations modestes à un coût faible. Cette construction doit montrer par l'exemple, la possibilité qu'ouvrent le modernisme, l'industrialisation, la rationalisation, de réaliser des logements totalement nouveaux, des modes d'habiter rompant avec la tradition urbaine. C'est dans cette spécificité d'être un modèle nouveau d'habitat que réside l'intérêt principal de l'immeuble.

On voit ainsi que ce n'est donc pas seulement une réalisation d'un grand architecte qui est classée mais plutôt les conceptions architecturales et urbanistiques du mouvement moderne dont cet architecte est le porte-parole emblématique.

En considérant le classement de cet immeuble d'habitat social, œuvre de Le Corbusier, on rencontre donc tout à la fois les problèmes que peut poser la reconnaissance comme Monument Historique du patrimoine du XX^{ème} siècle, et d'autre part des caractéristiques du classement d'une opération d'habitat social emblématique de conceptions nouvelles.

La reconnaissance d'une œuvre récente pose le problème du recul nécessaire pour l'élection d'un ensemble contemporain à la représentation d'un moment majeur dans la constitution du patrimoine universel.

Quelle réalisation contemporaine reconnaître comme emblématique d'une pensée ou d'une œuvre dont la pérennité puisse s'imposer ?

Chacun sait la difficulté à prendre suffisamment de distance avec notre implication dans le quotidien pour juger de ce qui nous est le plus proche. Il y a là une confrontation entre les valeurs universelles que promeut la qualité de patrimoine et les faits d'esprit du temps qui souvent ne sont que modes éphémères.

Mais la proximité temporelle apporte par ailleurs la connaissance précise de tous les aspects techniques de la réalisation, ce qui permet un respect total de cette dernière dans toutes les opérations de rénovation.

Ici, la reconnaissance est certainement celle d'une œuvre, mais au-delà de cette particularité d'être une œuvre du XX^{ème} siècle, la « Maison radieuse » est une unité d'habitation de grandeur conforme construite par Le Corbusier pour répondre à des exigences prégnantes des années 50, celles de reloger une population modeste, ne disposant le plus souvent que de logements insalubres. Or, ces exigences ont généré des milliers d'immeubles partout en France qui, de plus, ont été érigés très souvent au nom des principes mêmes dont la « Maison radieuse » est l'emblème, ceux du modernisme. Au-delà donc de la réalisation architecturale, c'est un ensemble de conceptions théoriques qui est reconnu comme significatif du XX^{ème} siècle.

On est donc en présence du classement d'un patrimoine idéologique tout autant que matériel. En effet, en mettant sur le devant de la scène une réalisation répondant à un problème de société, c'est peut-être davantage un archétype idéologique qu'on considère comme emblématique d'un temps qu'une réalisation concrète.

Alors que la reconnaissance patrimoniale du Val de Loire a fait une place très conséquente à l'exceptionnel patrimoine architectural historique du site, la particularité de la « Maison radieuse » de Le Corbusier à Rezé-les-Nantes est d'être un immeuble d'habitat social du second XX^{ème} siècle, un immeuble d'habitat social conçu dans ce but et n'ayant jamais eu d'autres fonctions, et de surcroît un immeuble de coût modeste, servant une politique de l'urgence des reconstructions d'après-guerre. On se trouve donc assez éloigné, avec cet immeuble, des perspectives de l'habitation de lieux historiques, le plus souvent transformés ou du moins dont l'usage a varié.

D'une certaine façon, c'est, dans ce cas, sa fonction d'habitat social qui a généré sa reconnaissance patrimoniale et les difficultés de cette reconnaissance ont été liées à son appartenance à notre quotidien.

« Habiter le patrimoine » fait donc évidence dans ce cas, même si la gestion du fait patrimonial pose des problèmes similaires à ce qu'ils peuvent être ailleurs, notamment dans la dimension du respect de ce qui a généré la reconnaissance.

Toute la particularité de la situation provient en effet de ce qui est reconnu dans cette construction : l'œuvre d'un homme, l'expression d'un archétype du modernisme architectural, les pratiques habitantes du siècle, etc.

2. HABITER LA MAISON RADIEUSE DE LE CORBUSIER

L'immeuble de Rezé a été commandé par une société d'habitation à bon marché et son financement très limité a entraîné des formes spécifiques de propriété coopérative qui en ont fait, dès l'origine, une habitation ouvrière, modeste et militante.

De 1955 à 1971², l'unité d'habitation est occupée essentiellement par des particuliers modestes dont la participation est gérée en coopérative partielle par la Maison Familiale, maître d'ouvrage de l'opération.

On est alors dans une logique d'expérimentation architecturale dont le modèle est explicitement celui de l'unité de Marseille qui, cependant, à la date de la construction de Rezé, a déjà perdu son statut d'habitat locatif.

Ce qui fait sens est le progrès social porté par le modernisme technique qui permet de mettre à la disposition de familles très modestes des équipements de confort, alors peu répandus. C'est non seulement les conceptions de l'habitat mais aussi celles de la ville qui sont présentées. La ville cloaque, sans lumière, sans verdure, sans soleil, aux rues étroites et sinueuses est rejetée au profit d'un urbanisme fonctionnel qui sépare habitation, transports et lieux de travail et institue des logements dans des immeubles de grande hauteur pour libérer au sol les espaces du loisir. C'est un changement radical dans les façons de vivre qui est légitimé par les changements technologiques fondamentaux du siècle.

Pour tous, également, s'ouvre une ère de progrès qui permettra l'épanouissement individuel et familial. C'est le propos défendu par le concepteur et ses commanditaires.

La participation à cette expérience est explicite et consentie par les premiers occupants de la « Maison radieuse ». Et les années 60 restent pour les habitants de l'immeuble des années de sociabilité, d'échanges, de vie dans un milieu social homogène dont attestent tous les occupants de longue date qui sont encore nombreux dans l'immeuble.

Cette présence continue est due en partie aux changements statutaires d'occupation produit par la loi Chalandon de 1971 qui a obligé les anciens coopérateurs à choisir entre le statut de propriétaire ou celui de locataire d'un office de HLM. Un tiers environ des habitants de l'origine ont choisi la propriété et deux tiers des logements sont devenus la propriété d'un office de HLM.

Cette mesure qui a pérennisé l'occupation originelle de l'immeuble a cependant également été source d'une déstabilisation de l'homogénéité sociale de l'immeuble. Et c'est cette mixité sociale entre propriétaires et locataires d'habitation sociale qui, alors qu'elle est enviée par la plupart des décideurs actuellement, cristallise les questions du rapport au patrimoine.

En effet, les mécanismes de l'exclusion sociale qui compliquent singulièrement la gestion de l'habitat social de nos jours, n'ont pas totalement épargné la Maison radieuse. Et c'est autour des faits de patrimonialisation que l'observateur actuel peut le plus finement explorer les particularités de ce que peut signifier « habiter le patrimoine ».

Avec la Maison radieuse, on se trouve à la charnière des phénomènes de gentrification que provoque fréquemment la patrimonialisation urbaine et des faits de relégation sociale dont sont porteurs les grands ensembles d'habitat social.

Cette double articulation entre pauvreté et aisance, et culture et misère culturelle, prend ici un relief tout particulier en se focalisant sur la reconnaissance de l'œuvre habitée.

3. LES SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION

La question des critères retenus pour le classement de cet immeuble est centrale pour comprendre les comportements des habitants.

Selon qu'ils considèrent que c'est, en effet, l'œuvre dans sa réalisation concrète, comme témoin des conceptions d'un maître reconnu ou la représentation réalisée, l'emblème en quelque sorte, des conceptions modernistes de l'architecture et de l'urbanisme du XX^e siècle ou plutôt la création

culturelle ou même un modèle d'habitat social de qualité, les façons de vivre l'immeuble vont différer sensiblement.

En effet, dans les deux derniers cas au moins (création esthétique et modèle de qualité), la notion de préservation d'un patrimoine a de fortes chances de figer la réalisation. Il y a évidemment pour une construction de cette période tous les documents nécessaires à la restauration en l'état et les modifications paraîtront inévitablement comme des détériorations par rapport à une œuvre finie.

Dans les deux autres cas (témoignage des idées d'un concepteur ou emblème du mouvement moderne), certes les mêmes arguments pourront être défendus mais on aura aussi les tenants du respect de l'esprit de la réalisation contre ceux du respect de la lettre. Et l'esprit « moderne » est celui de l'évolution technique, du développement rationnel et scientifique, de la mobilité. Partant, les changements sembleront moins iconoclastes à ceux qui défendront cette logique qu'aux précédents.

C'est en fait, les pratiques habitantes qui nous ont conduit à poser tout à fait concrètement cette question. En effet, lorsque nous avons recueilli les points de vue des habitants de l'unité d'habitation sur l'immeuble, ses avantages, ses inconvénients, ses particularités, ses liens avec la ville, l'espace, la nature, etc... nous avons noté que se côtoyaient quelques points de vue dissonants et des pratiques sensiblement différentes qui concernent aussi bien les logements et leur aménagement, que la vie de l'immeuble ou son insertion dans la ville.

3.1. L'aménagement des logements

Les remarques sont nombreuses sur ces logements en duplex, traversants et éclairés à l'Est et à l'Ouest par de vastes fenêtres couvrant toute la façade. Les dimensions des pièces sont relativement étroites et basses, peu susceptibles de recevoir un mobilier habituel. Les logements ont, en effet, été conçus avec les aménagements fonctionnels dès l'origine.

Tous les habitants apprécient la lumière et l'organisation sur deux niveaux et pratiquement tous notent le caractère particulièrement innovant de la construction « pour l'époque » de sa réalisation. Mais précisément, l'époque a changé et ce qui était d'avant-garde en 1955, comme la cuisine intégrée, le chauffage, les sanitaires, etc. est devenu banal et courant de nos jours. Mais de surcroît, les évolutions techniques ont amené de nouveaux outils domestiques qui nous semblent tout aussi indispensables et qu'il est difficile d'intégrer dans les logements de la « Maison radieuse ». C'est le cas des machines à laver le linge ou la vaisselle par exemple, des équipements de salle de bain ou autres équipements électroniques ou audio-visuels.

Par ailleurs, les conceptions coloristes et graphistes de Le Corbusier qui allaient de pair avec l'architecture lumineuse qu'il a réalisée ont quelques difficultés à s'accorder aux modes diverses du mobilier courant.

C'est pourquoi l'on trouve dans l'immeuble des appartements dont l'aménagement nous paraît être un bon indicateur pour voir comment s'organisent les conceptions du patrimoine habité.

On peut évoquer le cas d'un appartement d'architecte, au mobilier peu prégnant dessiné par Le Corbusier ou Charlotte Perriand, à l'appareillage électronique le plus récent, occupant dans une modernité très actuelle l'espace selon les conceptions de l'architecte. Ici se trouvent à la fois le respect de l'œuvre et la sensibilité au discours sur la modernité et l'évolution technologique notamment. On a modifié l'existant dans l'esprit du maître d'œuvre en introduisant par exemple dans la cuisine intégrée un appareillage nouveau.

Mais on évoquera aussi, tel autre logement, d'habitants modestes de la première heure qui, devenus propriétaires, sont à la fois militants du respect du patrimoine et avancent bien des propos sur la nécessité de garder à l'unité d'habitation ses caractéristiques originelles, et qui cependant aménagent leur appartement dans un style vaguement néo-rural apprécié dans le milieu social auquel ils appartiennent (fausses poutres et papiers peints fleuris).

Il faut parler aussi du logement occupé par un locataire qui n'a pas choisi ce lieu de résidence et qui envahit l'espace d'un mobilier prégnant inadapté à l'espace disponible et souffre donc de l'exiguïté des dimensions du logement et proteste contre les exigences patrimoniales tout en souhaitant

surtout avoir l'opportunité de déménager.

On note bien d'autres exemples allant dans ce sens, depuis l'utilisation des pièces jusqu'au choix de leur usage, ou encore depuis les problèmes techniques posés par le vitrage jusqu'à ceux du chauffage ou du traitement des déchets, que nous ne pouvons tous évoquer ici.

De Le Corbusier, respecté à la fois dans sa réalisation et dans son esprit, à Le Corbusier renvoyé à des exigences élitistes, en passant par Le Corbusier vénéré mais peu suivi dans ses conceptions, on a sur cet aspect un concentré des difficultés qui peuvent naître de la patrimonialisation d'un immeuble d'habitat social du XXème siècle. Que défendre, que pérenniser, que modifier et au nom de quelle conception du patrimoine ? Voilà bien le centre des débats sinon des conflits.

3.2. La vie dans l'immeuble

La Maison radieuse était conçue également comme un lieu d'habitation et de services de proximité. Là encore, les écarts sont grands entre les modes de vie actuels et ceux qui étaient contemporains de la construction.

Le petit commerce de proximité qui apportait le service aux particuliers dans l'unité d'habitation, notamment à l'aide des sas de chaque logement sur les rues intérieures a disparu au profit des grandes surfaces et ce service est évoqué par les habitants actuels comme un souvenir d'autres temps.

Par contre, l'esprit du service de proximité reste très présent puisqu'on a vu, en 2002, une mobilisation importante des habitants lorsque la direction de la Poste a supprimé le bureau qui se trouvait dans le hall de l'immeuble.

Cela a donné lieu à des discussions sur le rôle des services de proximité comme constitutifs des sociabilités, comme inhérents à l'identité locale. Si l'argument technique n'a guère été mobilisé, compte tenu du fait que le nouveau bureau de poste est proche, par contre l'esprit des conceptions de Le Corbusier l'a été très fortement et l'on réfléchit beaucoup à proposer de réutiliser les lieux pour des activités renouvelées en fonction des besoins actuels.

Ici, le projet fonctionnel des services de proximité est présenté comme inhérent au patrimoine reconnu.

Il est d'ailleurs un aspect de ces services qui fait l'unanimité, c'est celui de l'école maternelle sur la terrasse. Même si l'éducation nationale a plusieurs fois envisagé la fermeture pour raisons de sécurité notamment, les habitants, et ceux qui ont de jeunes enfants plus que les autres, disent combien ce service soude les solidarités de garde d'enfants, de relations de voisinage, etc. et cela quel que soit le statut d'occupation de l'immeuble des familles concernées.

Enfin, il existe dans la « Maison radieuse », depuis ses origines militantes, une vie associative importante qui tend à maintenir la cohésion sociale et les sociabilités, à travers des activités ludiques, des rencontres, des activités culturelles, etc. Cette vie associative a d'autre part un rôle très important pour promouvoir les conceptions de Le Corbusier, que ce soit dans l'immeuble ou dans les relations de la « Maison radieuse » avec son environnement. En fait, l'association des habitants, qui existe depuis que l'immeuble est occupé, prend place dans des lieux prévus par l'architecte dans l'unité d'habitation. Elle a porté, au cours des années, des activités diverses, depuis la télévision collective jusqu'à la bibliothèque, en passant par des services de cireuse ou des activités de loisirs. Mais toujours cette association a soutenu l'esprit de l'expérimentation du mouvement moderne, en luttant pour que soient préservés les éléments importants de la conception originelle de l'unité : respect de l'architecture, maintien des services de proximité, usages collectifs des espaces communs, ouverture de l'immeuble, etc.

Habiter ce patrimoine spécifique, c'est donc, non seulement gérer une situation matérielle, mais c'est également investir un patrimoine immatériel de conceptions des modes de vie dont Le Corbusier a été le porte-parole et l'intégrer à sa façon de vivre.

3.3. L'immeuble dans la ville

Un troisième exemple peut être donné, à la fois des évolutions sociales globales qui ont déstabilisé le projet initial classé et des conséquences qui en résultent pour les habitants de ce patrimoine d'habitat social.

Il s'agit des liens entre l'immeuble et le reste de la ville, ou plus précisément des questions urbanistiques posées par un tel ensemble.

Dans les conceptions urbanistiques de Charles-Edouard Jeanneret, l'unité d'habitation prenait sens à la fois dans le fait qu'elle libérait au sol des espaces qui devaient revenir aux loisirs mais également dans ses liens avec d'autres unités. Or, comme on le sait, en France du moins, il n'a pu mettre en œuvre ces principes. Pourtant, pour Nantes et l'embouchure de la Loire un vaste projet de recomposition urbaine avait été proposé aux édiles durant la période de la reconstruction d'après-guerre, par l'entremise de l'avocat Gabriel Chéreau.

Cependant, pour la « Maison radieuse » de Rezé, l'idée d'un environnement vert a été mise en œuvre et non seulement un parc entourait la construction initiale mais il fut largement étendu quelques années après.

Un parc est donc à la disposition des habitants qui expliquent combien son usage s'est modifié, passant d'une zone communautaire de jeux à un « espace vert » relativement peu investi par les habitants. Il est cependant intéressant de remarquer que les évolutions actuelles de préoccupations écologiques remettent cet atout au centre de l'actualité.

Enfin, un dernier aspect des particularités des modes de vie des habitants de l'immeuble peut être évoqué pour montrer les confrontations existantes entre l'objet idéal patrimonial et les pratiques sociales présentes : il s'agit des déplacements.

Dans la conception de Le Corbusier, le fonctionnalisme libérait les espaces de vie de la circulation automobile qui se cantonnait aux déplacements de travail. Dans la situation actuelle, on pourrait dire que les réalisations de transport en commun sont tout à fait compatibles avec ce projet. L'immeuble est en effet particulièrement bien desservi par des lignes d'autobus et par le tramway, il est situé dans le centre administratif de Rezé et à proximité des zones marchandes. Cependant, les usages actuels imposent, malgré ces facilités, la présence et l'utilisation permanente de l'automobile. Non seulement les habitants utilisent leur automobile pour leurs activités professionnelles et pour leurs besoins d'approvisionnement mais ils vont en voiture à une station de tramway relativement éloignée de l'immeuble où se trouve un parking plutôt que d'aller à pied à la station la plus proche.

Cet exemple anecdotique permet de voir combien nos pratiques de déplacement ne parviennent pas à s'harmoniser avec les projets urbanistiques et environnementaux, tout à la fois de Le Corbusier et des exigences que les responsables de la gestion environnementale essaient de promouvoir. Les choses se passent comme si entre les vues utopiques de Le Corbusier et notre futur immédiat un lien était possible, mais un lien rejeté par les pratiques dominantes de l'utilisation automobile actuelle.

Bref, cela a pour conséquence des conflits et des malaises concernant les parkings de l'immeuble et un décalage entre la proposition urbanistique et les pratiques habitantes.

On le voit, habiter un immeuble d'habitat social du XXème siècle, classé pour sa représentativité conceptuelle pose bien des questions au-delà des seuls problèmes techniques de préservation puisque ici les idées sont tout aussi prégnantes que les réalisations matérielles.

4. LE PROCESSUS IDENTITAIRE

Les conséquences les plus manifestes des situations qui viennent d'être évoquées, se lisent dans les processus de la construction de l'identité locale, du sentiment d'appartenance à un lieu.

Dans l'unité d'habitation de Rezé, on habite un logement d'habitat social, non seulement comme dans un grand ensemble, autrement nommé « quartier sensible », mais même un logement social emblématique de tous les autres. Elle en est le symbole par ses dimensions, sa verticalité, le nombre de ses occupants, les matériaux austères et bon marché de sa construction, sa symétrie, etc.

Lorsque, donc, la stigmatisation sociale s'est abattue sur les grands ensembles d'habitat social, la « Maison radieuse » en a été éclaboussée. Comme, par ailleurs, les deux tiers des logements sont restés des logements sociaux appartenant à un office de HLM, la population occupante a été considérée comme susceptible de porter la critique sécuritaire.

Pourtant, dans les discours des habitants, reviennent très souvent des propos montrant ou un sentiment de relégation sociale ou au contraire une volonté d'effacer de l'immeuble toute trace éventuelle de cette relégation.

Cela se manifeste par des discours de locataires très critiques par rapport à leur logement et souhaitant essentiellement en partir, notamment pour du pavillonnaire. Mais cela est clair également dans les discours des propriétaires qui souhaitent éliminer toutes possibilités de vandalisme ou de présence indésirable en développant des logiques de fermeture ou de gardiennage.

Et, ce qui est particulièrement intéressant dans la « Maison radieuse », c'est que c'est précisément la patrimonialisation, la reconnaissance comme Monument Historique, qui contrebalance et justifie ces points de vue.

L'immeuble n'est pas comme les autres immeubles des grands ensembles puisqu'il est classé et c'est parce qu'il représente un emblème de l'idéologie égalitariste de la modernité qu'il est important de le préserver de toute dérive de dégradations liées à la paupérisation.

On recueille donc à la fois des discours agacés sur l'encensement de Le Corbusier « qui a produit en fait les grands ensembles générateurs de problèmes sociaux » et des discours enthousiastes sur le génie précurseur en acte dans cette réalisation.

Le patrimoine est ici appelé au secours de la stigmatisation sociale. Pour preuve, on peut remarquer que, par exemple, le fait que l'immeuble participe aux journées du patrimoine et reçoive des visites nombreuses est un objet de fierté générale, y compris de la part de ceux qui souhaitent en partir.

CONCLUSION

Habiter le patrimoine lorsque ce patrimoine témoigne des difficultés sociales de notre époque est une situation très particulière.

Cela a pour conséquence de convoquer à la fois des problèmes de préservation matérielle, comme en beaucoup d'autres lieux, les pratiques sociales actuelles entrant parfois difficilement dans les espaces classés, et des problèmes de préservation d'un patrimoine idéologique.

Or sous ce second aspect, nous trouvons évidemment la préservation d'un bien culturel qui peut même être ici esthétique, architectural, c'est-à-dire culturel au sens étroit de représentant la culture d'élite, ce qui se trouve dans bien des lieux d'art. Mais il s'agit aussi de la préservation de modèles idéologiques de la gestion d'un problème social qu'on est fort loin d'avoir dépassé, celui de l'habitat social.

Compte tenu de la prégnance et de l'actualité de cette question, la réalisation classée se trouve focaliser les critiques souvent violentes contre le modernisme de l'urbanisme des années 50-60 et celles extrêmement positives de l'avant-gardisme des vues de l'architecte.

A cela se rajoute le balancement entre la reconnaissance des conceptions théoriques de Le Corbusier et celle de ses qualités artistiques.

On se trouve donc, avec ce cas de l'unité d'habitation conforme de Rezé-les-Nantes, seule construite dans un grand projet utopique d'entrée du Val de Loire, au cœur des questions des rapports entre les personnes parties prenantes de la préservation des patrimoines matériels, paysagers, immatériels et celles qui en sont les utilisatrices.

Aux premières revient la lourde charge de décider ce qui fait sens pour le patrimoine universel. Quant aux utilisateurs, le plus souvent engagés dans les préoccupations d'un présent écrasant, ils peuvent être à la fois en consonance avec cette décision mais également la rejeter. En tous cas, ils en sont marqués et ne peuvent l'ignorer.

Habiter le patrimoine, c'est entrer le plus souvent dans des interactions fortes entre des systèmes de valeurs qui sont parfois éloignés : ceux de l'Histoire et ceux du quotidien, pour schématiser. Dans le cas que nous avons considéré, c'est en plus balancer entre la matérialité d'une œuvre et la théorie qui la sous-tend.

NOTES

¹ Les façades et toitures ont été inscrites à l'inventaire supplémentaire le 16 septembre 1965 alors que l'immeuble a été achevé le 21 mars 1955. Le Corbusier est mort le 28 août 1965.

² 1971 est la date du vote de la loi Chalandon qui obligera au changement du statut des occupants, 1973 la date où cette obligation entrera en application effective.

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches

Habiter le patrimoine : monde en marge et identité urbaine

Nassima DRIS

Sociologue, Université de Rouen

Groupe de recherche «Innovations et sociétés» (GRIS)
et Centre Interdisciplinaires d'Etudes Urbaines (CIEU)

INTRODUCTION

Le patrimoine permet à une société de se représenter l'histoire, de partager des valeurs et des pratiques collectives. Habiter le patrimoine signifierait, dès lors, faire vivre les valeurs communes à l'ensemble des habitants d'une ville et le préserver au travers du cadre de la vie quotidienne. En ce sens, le patrimoine habité devient une question sociale qui impose l'implication des habitants dans la mise en œuvre de sa sauvegarde. Il constitue de ce fait une ressource dans la ville et un enjeu pour le développement local.

Qu'en est-il de la Casbah aujourd'hui ? Comment parler de la Casbah d'Alger aujourd'hui ? Une cité mythique, une mémoire usurpée, un quartier dans la ville... La casbah d'Alger n'est ni un espace ordinaire ni un quartier comme les autres. Bien que flétrie et en péril, elle reste dans l'imaginaire collectif l'essence de la ville, sa mémoire et son identité. Elle est un des symboles essentiels de l'image de la cité. Témoin d'un passé communautaire idéalisé, elle est aussi un patrimoine objectivé et un enjeu pour les pouvoirs publics. Son intérêt réside dans la restauration de la mémoire et la construction de l'identité urbaine autour des valeurs portées par ce patrimoine. Sur le plan de la forme spatiale, elle est considérée par des spécialistes comme un modèle urbanistique singulier dans la typologie des médinas arabes tant par l'harmonie de ses volumes que par son intégration à un site escarpé et la proximité de la mer. Grâce à une situation géographique remarquable sur une colline surplombant la mer, la Casbah bénéficie de conditions climatiques, esthétiques et panoramiques exceptionnelles. De plus, les terrasses de ses maisons blanches jouissent d'une vue imprenable sur la baie d'Alger. Malgré les destructions (périodes colonisation et actuelle), la pauvreté, la surpopulation, les blessures et les cicatrices de la cité, la beauté du site est éternelle.

1. CONTEXTUALISATION D'UN MONDE EN MARGE

Depuis les années 1920, et ce jusqu'en 1962, la Casbah fut le refuge de milliers de familles dépossédées de Kabylie. En effet, dès les premières années de l'Indépendance, les propriétaires des anciennes demeures quittèrent définitivement les lieux, préférant habiter les quartiers de «la ville européenne», tels que Bab-El-Oued, Télemly, Saint Eugène, etc. Depuis lors, la Casbah est pour les migrants la première porte d'entrée dans la ville. Elle constitua et constitue encore aujourd'hui une réserve d'habitat de transit et un lieu d'asile pour les démunis de la capitale. Elle donne à voir un monde en marge, un véritable ghetto pour la population résidente et un quartier répulsif dans la ville. Bien qu'à proximité immédiate du centre-ville, la Casbah ne constitue le cadre d'aucune centralité pratique. Elle n'attire guère que toutes « les misères du monde » (migrants, sans logis, femmes seules avec enfants à charge, groupes mafieux, marginaux, etc.). Peut-être est-ce là l'expression d'une centralité de la misère et des exclus de tout bord ? Pourtant l'image d'un lieu de résistance contre toutes les injustices, même si elle est usurpée et réactivée pour servir des intérêts politiques, demeure un potentiel emblématique fort permettant de mesurer la place qu'occupe cette portion de ville dans la mémoire urbaine. Cette force symbolique est à considérer comme un indicateur d'une forme abstraite de la centralité, celle de la mémoire.

Parmi les nombreux problèmes que connaît ce quartier, la surpopulation des logements en est l'aspect le plus éloquent¹. La précarité des habitations et l'effondrement naturel de certaines bâtisses placent la question du logement au rang des préoccupations permanentes des pouvoirs publics. La priorité revient au relogement rapide des familles sinistrées (écroulements naturels de maisons mais aussi tremblements de terre, inondation...) mais la question est de savoir comment répondre à une demande importante et sans cesse renouvelée. Certaines familles sinistrées bénéficient effectivement de logements neufs mais d'autres sont mises en attente plus ou moins longue selon les quotas attribués au relogement ou encore orientées vers des centres de transit souvent en grande périphérie. En 1995, environ 2000 familles ont été déplacées vers la périphérie d'Alger (Eucalyptus, Baraki, Thénia, Boudouaou, Bainem). Toutes n'y sont pas restées. Pour des raisons de proximité et de liens sociaux, elles ont préféré rejoindre leurs anciennes habitations en mauvais état. Certaines d'entre elles occupent des locaux d'utilité publique tels que les écoles, les jardins d'enfants, les salles de sport, les salles de cinéma, le conservatoire ainsi que des locaux de la mairie.

Cette situation n'a pas permis l'émergence d'une stratégie de développement capable d'insérer ce quartier dans des enjeux économiques et politiques permettant son désenclavement. La participation de la Casbah à l'activité urbaine globale est évaluée actuellement à 2% seulement et à 7% pour l'activité portuaire². Les conditions économiques difficiles maintiennent le quartier en situation de rupture sociale avec le reste de la ville. En outre, son organisation spatiale enchevêtrée, sa position géographique, sa proximité du centre-ville et le sous-emploi quasi généralisé ont permis ces dernières années l'émergence d'une importante économie déviante (contrebande, drogue, trafics de tous genres...) dont les plus-values sont investies hors de la Casbah : « *la prolifération d'organisations de type mafieux structurées autour de la circulation de flux financiers importants non contrôlés qui sont investis dans les circuits du commerce de la drogue, des alcools et des activités prohibées* »³. On y observe également, « l'exploitation sauvage d'une main-d'œuvre infantine ». De plus, la violence et l'insécurité renforcent la marginalité de ce quartier et rendent inefficaces toutes tentatives de désenclavement social et économique. Pour les Algérois, la Casbah est un quartier dangereux à l'origine de l'insécurité dans la capitale. Ce n'est pas un fait nouveau mais les conflits politiques et la situation sécuritaire de ces dernières années renforcent le stigmate. Par ailleurs, la déliquescence du quartier n'est pas étrangère à la dislocation de l'organisation sociale traditionnelle marquée par l'éclatement familial, un vide culturel et une perte de repères considérable. Seule une politique de développement local intégré avec une participation effective des habitants serait à même d'apporter des solutions adaptées. Ce mode d'organisation, encore balbutiant en Algérie, n'en reste pas moins un recours sans cesse réactivé pour bousculer les inerties. Toutefois, la mobilisation de moyens (matériels et intellectuels) est nécessaire pour inverser les tendances actuelles et engager de véritables actions sur le terrain.

2. UNE VISION ÉTRANGÈRE DU PATRIMOINE

Selon le dernier recensement général de la population (1998), la Casbah compte 50 000 habitants pour une superficie de 18 hectares supportant 1200 maisons dont 90% de maisons de type traditionnel. Si les délimitations sont celles de la commune administrative de la Casbah, c'est-à-dire la haute et basse Casbah, la superficie est évidemment plus étendue avec une population plus importante (50 hectares pour 70 000 habitants). Les rues Amara Ali (ex-Randon) et Arbadji Abdelrahmane (ex- Marengo) coupent la cité en deux : la haute Casbah est située au-dessus de cette ligne horizontale et la basse Casbah en dessous. La basse Casbah, détruite en grande partie au début de la colonisation, est marquée aujourd'hui par une architecture de type colonial en rupture avec l'urbanisme traditionnel.

En 1962, la Casbah comptait 1700 bâtisses et immeubles dont :

- 500 immeubles et bâtisses de typologie coloniale situés essentiellement, dans la basse Casbah et en bordure des axes périphériques;
- 1 200 bâtisses en bon état de typologie vernaculaire.

En 1991-92, on constate déjà largement les dégâts :

- sur les 500 constructions de typologie coloniale, il n'en restait plus que 450 environ ;
- sur les 1 200 bâtisses de typologie patrimoniale, près de 250 ont été démolies, 450 bâtisses évacuées et murées (mais réoccupées indûment à 50%), 50 bâtisses restaurées, 250 autres toujours occupées par leurs propriétaires et enfin, 200 bâtisses pour la plupart abandonnées par leurs propriétaires et surpeuplées leurs propriétaires et enfin, 200 bâtisses pour la plupart abandonnées par leurs propriétaires et surpeuplées.

La densité de population est d'environ 1 600 habitants/ha alors que la limite admissible pour ce quartier se situe à 900 habitants/ha.

(Alger, capitale du 21ème siècle, p. 86-87)

Le statut juridique dont relèvent 76% du patrimoine immobilier de la commune est de droit privé. Le caractère de l'indivision (biens habous) rend très complexe la participation des propriétaires à la prise en charge de la réhabilitation de leurs biens. Cette situation juridique inextricable ne facilite pas l'intervention des pouvoirs publics et limite de fait les actions. De plus, les petits commerçants occupant généralement les rez-de-chaussée des maisons refusent dans la plupart des cas de quitter les lieux.

C'est ainsi que depuis des décennies la question de la réhabilitation de la Casbah est sans cesse réactivée. Mieux, elle n'a jamais quitté ni les débats des politiques ni ceux des experts. Mais force est de constater que les opérations de réhabilitation sont renouvelées à chaque fois de la même façon, sans innovations, sans tenir compte des échecs passés et en définitive, sans résultats probants. En 1998, une nouvelle opération de déplacement de populations vers la périphérie a été engagée: 500 familles ont quitté l'îlot Sidi Ramdane pour Bab-Ezzouar (banlieue Est d'Alger) pour occuper des logements neufs réalisés dans le cadre du financement des « Fonds de Solidarité saoudiens ». L'îlot vidé de ses habitants est fermé, muré et surveillé pour éviter que d'autres familles n'occupent les lieux comme ce fut le cas depuis des décennies. Cet événement répété n'a jamais convaincu de l'efficacité de ce type d'opérations. Il en résulte que les actions de réhabilitation demeurent en général incertaines, fragmentaires et dénuées de cohérence. Sur le plan architectural et urbanistique, le tissu urbain de la Casbah se déstructure de plus en plus en perdant progressivement de son harmonie interne (démolitions, effondrements, incivilités, etc.). De même que les transformations apportées aux façades et les surélévations des maisons par les habitants eux-mêmes altèrent de façon spectaculaire l'architecture traditionnelle : la continuité des terrasses tend à disparaître, les patios se couvrent et deviennent de simples espaces de transition, la faïence disparaît...

En définitive, la mobilisation de nombreux organismes publics (ETAU, COMEDOR, OFIRAC...) n'a pas réussi à engager une véritable dynamique de sauvegarde. Paradoxalement, les actions dites de réhabilitation participent à la disparition du patrimoine : « *Il n'y a jamais eu autant de projets visant au maintien de la Casbah, mais en même temps, il n'y a jamais eu non plus, autant de démolition sans programmes, que durant les trente dernières années* » (LESBET, 1998 : 75-101). La dégradation du tissu urbain résulte bien évidemment de l'effet du temps mais surtout de l'absence d'une volonté politique forte capable d'insuffler une véritable politique patrimoniale. Car, limiter les interventions de sauvegarde aux seuls palais et maisons bourgeoises est à la fois une vision étriquée du patrimoine et le signe d'un urbanisme privilégiant la fabrication d'espaces nouveaux à la sauvegarde des espaces existants. L'idée selon laquelle tout espace présentent une certaine complexité est considérée comme encombrant et constitue par conséquent les « *déchets d'une administration fonctionnaliste* » (DE CERTEAU, 1990 : 144) met en cause une gestion urbaine par élimination. Autrement dit, il y a une sorte de parti pris en faveur de projets à la visibilité gratifiante et surtout politiquement porteurs. Il en résulte une décontextualisation de la Casbah c'est-à-dire un espace à part, non situé.

Tout le paradoxe de la gestion urbaine est là. Toutefois, il convient de signaler que le discours officiel sur la Casbah s'est enrichi de la notion de « *réhabilitation sociale* », autrement dit une gestion urbaine plus proche des préoccupations des habitants et la mise en œuvre de l'exercice de la citoyenne.

3. CONTRE L'OUBLI, LA CITOYENNETÉ ACTIVE

En Algérie, la reconnaissance tardive du patrimoine urbain est lourde de conséquences. Si la Casbah a fait l'objet de plusieurs études depuis le début des années 1970, elle n'a été classée patrimoine national qu'en 1989 (arrêté ministériel datant du 20 février 1989). Depuis 1992, la Casbah est classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO⁴. A ce titre, l'État est responsable de la sauvegarde et de la protection de ce patrimoine. Il se doit de mettre en œuvre un cadre organisationnel et juridique adapté aux spécificités du terrain. Le site concerné impose une gestion complexe et originale. Il s'agit d'innover en matière de gestion pour lancer des mesures incitatives pour l'implication des habitants et surtout la participation des propriétaires pour restaurer leur patrimoine. L'expérience a montré par ailleurs l'importance du mouvement associatif dans les opérations de réhabilitation du patrimoine dans des pays occidentaux. Les groupes sociaux à l'origine de ces associations sont très hétérogènes et peuvent concerner aussi bien le citoyen ordinaire que les vieilles familles bourgeoises, les intellectuels et les spécialistes (architectes, historiens de l'art, conservateurs, etc.). Dans les pays du Maghreb, l'amputation des médinas est justifiée par la volonté d'accéder au progrès technique et social qui ne pourrait se réaliser sans la destruction de pans entiers de ce que l'on considère comme embarrassant. La volonté publique de modernisation a instrumentalisé la mémoire et dévalorisé, dans certains cas, la notion de patrimoine. Il est vrai que la situation des médinas n'est pas homogène tant dans l'ensemble du Maghreb que dans un même pays⁵.

En Algérie, c'est autour de la mobilisation des intellectuels et plus particulièrement des architectes, des sociologues et des artistes que s'organisent à l'intérieur de certaines sphères étatiques mais aussi hors de celles-ci, des prises de positions en faveur de la préservation du patrimoine. Ce positionnement intellectuel se réfère théoriquement à des valeurs scientifiques, esthétiques, mnémoniques, sociales, urbaines dont le patrimoine est porteur.

Bien que modeste, le mouvement associatif en Algérie se mobilise contre la « culture de l'oubli », contre la « *rupture de (la) transmission entre les générations* » selon la formule de YERUSHALMI (1988 : 7-21). Plusieurs associations en rapport avec la sauvegarde du patrimoine sont sur le terrain : l'Association des Amis d'Alger (Sauvons la Casbah), la Fondation Casbah, le Comité de Sauvegarde de la Casbah d'Alger... Si les deux premières associations sont indépendantes, le Comité de Sauvegarde de la Casbah d'Alger a été créé en 1994 par le ministère de la Culture et de la Communication pour mettre en place un « *avant-projet du plan général de sauvegarde de la Casbah d'Alger* » en collaboration avec le ministère de l'Habitat, les institutions publiques et le mouvement associatif. L'Association des Amis d'Alger créée en 1986, est habilitée quant à elle, par l'UNESCO. La mise en place d'un GPU (1997) pour le Grand-Alger, a été pour les membres de l'Association des Amis d'Alger (Sauvons la Casbah) et de la Fondation Casbah l'occasion pour remettre à l'ordre du jour les questions de la réhabilitation du quartier.

Cette nouvelle dynamique urbaine (GPU) a donné le cadre pour relancer le débat public dans la presse et organiser des rencontres réunissant différents acteurs. Usant du sens de l'honneur national et espérant par ce biais bousculer les inerties, les membres de la Fondation Casbah signalent, quant à eux, le fait que l'Algérie risque d'être désavouée sur le plan international si aucun progrès notable relatif à la sauvegarde et à la réhabilitation n'est constaté sur le terrain. Force est de constater que malgré les insuffisances et les multiples obstacles du terrain, il est désormais possible d'ester en justice les responsables de dommage sur le patrimoine⁶.

Il en résulte une participation de la société civile à la gestion des affaires de la cité même si cette participation reste symbolique, le plus souvent. Car de la réflexion au passage à l'acte, il y a un abîme difficile à combler pour une société confrontée à bien d'autres problèmes plus urgents.

Ce qui semble évident en revanche, c'est l'inertie durable de l'administration face à ce quartier historique même si des rapports ont été rédigés, des colloques organisés⁷ et quelques actions entreprises.

4. UNE TEMPORALITÉ GRATIFIANTE

S'interroger sur ce qui fonde les comportements présents n'est pas sans difficulté dans une société où les questions identitaires sont permanentes même si elles prennent des formes visiblement distinctes en fonction des situations. Pour les Algérois, la Casbah est avant tout un symbole de résistance durant la guerre de libération. Cette temporalité gratifie la Casbah d'une légitimité historique. De ce fait, elle est un haut lieu de lutte et un espace central pour les revendications sociales. Cette période et son cadre sont évoqués comme la principale valeur identitaire qui dépasse les limites du lieu pour englober celle de la nation. De la cité traditionnelle, il reste dans les esprits, une sorte de capacité mobilisatrice liée au mythe de sa cohésion sociale et culturelle. En somme, elle apparaît comme une sorte de refuge identitaire qui participe à la formulation de l'idée de nation.

Dans la mémoire collective, la Casbah d'Alger demeure le quartier de « la bataille d'Alger » mais pas seulement. Elle fait référence aussi à une cité mythique où régnait la convivialité, les règles de l'hospitalité, l'entraide, la musique chaâbi (populaire) et l'odeur du jasmin embaumant les ruelles ombragées... En somme, un quartier symbolisant la citoyenneté et la civilité comme reflets d'un savoir-vivre en ville. Or, le mythe signifie « *le non-lieu de l'événement* » comme l'écrit DE CERTEAU (1990 : 220) c'est-à-dire un événement qui n'est pas vécu par le groupe social même s'il est inscrit dans la mémoire collective. Aujourd'hui, la réalité de la casbah est implacable : murs lézardés, maisons en ruines, odeur nauséabonde, surpeuplement, pauvreté, déviance, drogue... Nombreux sont les Algérois qui n'y ont jamais mis les pieds.

De nombreux travaux ont montré la pertinence de la notion de mémoire dans l'analyse des phénomènes sociaux. Quelle soit collective ou individuelle, la mémoire repose sur un rapport au sol et au cadre matériel qui constitue pour les sociétés « un abri et un appui sur lequel poser leurs traditions » (HALBWACHS, 1950 : 166). Il n'y a point de mémoire qui ne se déroule dans un cadre spatial car « *l'espace est une réalité qui dure [...] et l'on ne comprendrait pas que nous puissions ressaisir le passé s'il ne se conservait pas en effet par le milieu matériel qui nous entoure... C'est sur lui (l'espace) que notre pensée doit se fixer pour que reparaisse telle ou telle catégorie de souvenirs* » (HALBWACHS, 1950 : 146). La sauvegarde et la réhabilitation des lieux de mémoire permettent à une société de tisser des liens avec son passé sans lequel elle ne saurait exister. Il se trouve que l'histoire urbaine d'Alger est une histoire mouvementée, fragmentée et poreuse mettant en évidence une pluralité de territoires urbains et l'aspect mosaïque de la ville. Il s'agit d'aller à la rencontre de lieux différents et de liens différents (JOSEPH, 1990 : 259-267) d'autant que la mémoire est en perpétuelle reconstruction. Elle se transforme au fur et à mesure que le groupe évolue et change. A ce titre, la dimension de l'oubli est intégrée de façon implicite dans la formation de la mémoire. Si aujourd'hui, la notion de patrimoine demeure étrangère aux préoccupations immédiates des habitants, la « mémoire objectivée » construite autour d'un « décor urbain » devient un enjeu culturel et politique pour les gestionnaires de la mémoire.

5. ENRACINEMENT DES TRADITIONS ET CONTINGENCES

La volonté constructiviste du passé exprime de toute évidence une crise de filiation (NORA, 1987 : 12-14), c'est-à-dire une quête indéniable de l'identité. Les références identitaires se fondent encore aujourd'hui sur l'appartenance de groupes (sous ses formes multiples) et mettent en pratique, le plus souvent, des modes de communautés parentales. L'identité est liée à la lignée, à la grande famille, au nom que l'on porte plus qu'à un lieu précis. Autrement dit, l'appartenance liée à un lieu n'est perçue comme telle que si elle s'accompagne d'une appartenance familiale. On est de telle

ville ou telle autre non pas parce qu'on y est né ou qu'on y vit mais avant tout parce qu'on appartient à une famille dont le nom résonne comme le symbole de notabilité et de citoyenneté⁸. L'attachement à un saint patron de la ville signifie une filiation et une ascendance liées à un imaginaire symbolisant la citoyenneté. La désignation par « *ouled (fils de) Sidi Abderrahmane* » transcrit la descendance au sens large du terme les « enfants de la ville » (*ouled el-bled*) autrement dit les citoyens (*beldiya*). Le principe de la citoyenneté est introduit ici comme un « *processus de symbolisation qui dématérialise la ville* » (LUSSAULT, 1996 : 33-48).

Dans ce sens, la citoyenneté correspond à des représentations d'un monde social permettant de comprendre ses configurations matérielles. Il s'agit d'un rapport dynamique qui lie l'acteur social à un dispositif de représentations qui préfigure et justifie les pratiques urbaines. Dans ce dispositif, l'histoire n'apparaît que sous forme de « *bribes* » ou de « *fragments* » mais jamais sous une forme unifiée et unifiante. La société se présente alors comme « *une mosaïque de lignages dans laquelle chaque élément se subdiviserait verticalement en sous-ensembles emboîtés* » (DAKHLIA, 1990 : 23). Même si cette organisation sociale est plus ténue en milieu urbain, la famille demeure l'expression des liens fondamentaux qui régissent les sociétés maghrébines. De tout temps les habitants de la Casbah se réfèrent à la famille comme signifiant les liens de proximité sociale et spatiale dans une forme idéale de la cité et comme expression des « *racines de l'urbanité locale* » (BERQUE, 1993 : 109). Certains comportements issus de la tradition s'enracinent dans le social en dépit des changements sociaux comme l'a montré R. HOGGART (1970) pour les milieux populaires en Angleterre. En ce sens, les codes sociaux liés au sentiment d'appartenance tracent les « *limites constitutives de l'ordre social et de l'ordre mental* » (BOURDIEU, 1982 : 122).

Toutefois, par opposition à une citoyenneté mythique des *beldiya* (citoyens) se forgent des formes culturelles spécifiques, celles des migrants. A Alger, la culture populaire avec sa musique, ses cafés, ses « bandits d'honneur », etc., témoigne tout autant de l'enracinement dans la ville. En réalité, dans la plupart des cas, ce sont les symboles de cette culture populaire, dont les détenteurs sont pour la plupart d'origine rurale, qui sert de référents aux discours nostalgiques sur la Casbah. On évoque El Anka, chanteur chaâbi⁹ né en Kabylie, comme un des symboles de la vie « *casbadji* » (de la Casbah). L'image d'une culture populaire, conviviale, tolérante, et solidaire est dominante dans la quasi totalité des récits sur la vie quotidienne à la Casbah.

Cette culture populaire marquée par des comportements, une gestuelle et des façons de parler spécifiques, a inventé des modes d'existence adaptés aux conditions de vie difficiles en s'inscrivant territorialement au centre de la ville convoitée. Le chanteur algérois Abdelmadjid Meskoud, célèbre pour sa chanson « *ya Dzaïr ya el assima* »¹⁰ (*oh! Alger, capitale*) dans laquelle il stigmatise « les envahisseurs » (*el-houl*), est l'exemple même de ceux qui s'identifient à la ville au travers de ses mythes. La citoyenneté, « *écriture invisible* » (De CERTEAU, 1990 : 132), résonne comme un leitmotiv dans les discours de ceux qui sont à la recherche d'une légitimité citadine. En somme, c'est de la culture ordinaire dont il s'agit, une culture ancrée dans les faits et gestes du quotidien. Le mode de vie tant exalté ressemble plus à une chimère qu'à une réalité perceptible tant la distance entre le vécu et le souvenir est grande. D'autant plus que les îlots de citoyens de culture ancienne se raréfient tout en développant des mécanismes de solidarité interne (BOUTEFNOUCHET, 1984 : 79). Le repli de la citoyenneté traditionnelle dans ses derniers retranchements résulte des mutations socio-culturelles qui affectent la société dans son ensemble. Alors même que ces îlots semblent impénétrables, leurs normes subissent en réalité des transformations de façon implicite.

Toutefois, si de la référence historique, citadine et patrimoniale émane une certaine fierté, le malaise persistant quant à l'inefficacité des opérations de sauvegarde et l'impuissance des pouvoirs publics. L'ambivalence du discours sur les représentations est significative d'une certaine inquiétude à l'égard d'un lieu tout à la fois glorifié et stigmatisé. A ce titre, la Casbah déclenche autant de discours passionnés et nostalgiques d'un passé mythique qu'un sentiment de révolte face à un état de décrépitude avancée même si son identité historique et culturelle est reconnue.

CONCLUSION

Il est reconnu que la ville est ce « lieu de mémoire » indispensable à la survie de la vie urbaine. De plus, les sociétés produisent un savoir sur elles-mêmes auquel les individus participent par une construction réflexive en fonction des risques, des circonstances et des options contingentes. Dès lors, la prise en compte des usages sociaux liés aux compétences des habitants dans l'exercice réel du « droit à la ville » contribue à concevoir des modes d'intervention affranchis des illusions de l'urbanisme rationaliste.

L'intérêt porté à la Casbah en tant que patrimoine concerne de plus en plus de monde. Pour ainsi dire, on redécouvre les richesses d'une culture reléguée dans les méandres du passé. La question du patrimoine soulève de plus en plus de réprobations à l'encontre de ceux qui n'ont pas su trouver les moyens nécessaires pour le restaurer. Pour éviter que la pauvreté et l'insécurité ne deviennent les seuls critères distinctifs de cette forme urbaine ghettoisée, la priorité est de sortir ce quartier d'une sorte de fatalité qui restreint les initiatives et confine la ville dans ses dysfonctionnements. Les enjeux du patrimoine habité ne résident-ils pas dans sa mise en perspective critique grâce au concours de toutes les compétences dans un processus démocratique où la participation citoyenne est essentielle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEGHAIN P., 1998, *Le patrimoine : culture et lien social*, Paris, Presses de sciences po.
- BERQUE A., 1993, *Du geste à la cité : formes urbaines et lien social au Japon*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOURDIN A., 1984, *Le patrimoine réinventé*, Paris, PUF.
- BOUTEFNOUCHET M., 1984, *Système urbain et changement social en Algérie*, Alger, OPU.
- CAHIERS DE L'EPAU (les), 1996, *Patrimoine*, n° 5-6, Alger, octobre.
- CHOAY F., 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.
- COLLECTIF, 1996, *La citoyenneté en question*, Fascicule de recherches n° 29, URBAMA, Université de Tours.
- COLLECTIF, 1998, *La ville dans tous ses états*, Alger, Casbah Éditions.
- COLONNA F., DAOUD Z.(dir.), 1993, *Etre marginal au Maghreb*, Paris, CNRS-Editions.
- DAKHLIA J., 1990, *L'oubli de la cité. La mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*, Paris, La Découverte.
- DELUZ J.J., 1988, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, Liège-Mardaga/Alger-OPU.
- DRIS N., 2001, *La ville mouvementée. Espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*, L'Harmattan (Collection du CEFRESS).
- GUILLAUCHAIN G., 1905, *Alger : études*, éd. Imprimerie algérienne.
- GUILLAUME M., 1980, *La politique du patrimoine*, Paris, Galilée.
- HALBWACHS M., 1950, *La mémoire collective*, Paris, PUF.
- HOGGART R., 1970, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit.
- JOSEPH I., 1990, « *Le musée, le territoire, la valeur* », in Jeudy P.(dir.), *Patrimoine en folie*, Paris, MHS.
- LESBET D., 1985, *La Casbah. Gestion urbaine et vide social*, Alger, OPU.
- LUSSAULT D., 1996, « *La citoyenneté : pour une approche problématique* », in *La citoyenneté en question*, Fascicule de recherches n° 29, URBAMA, Université de Tours, pp. 33-48.
- NORA P., 1987, « *Patrimoine et mémoire* », Actes des colloques de la Direction du patrimoine, *Patrimoine et société contemporaine*, ministère de la Culture et de la Communication, Paris, octobre, pp. 12-14.
- PASQUALI E., 1952, « *Alger, son histoire et son urbanisme* », Encyclopédie d'outre-mer, juillet.
- RAVEREAU A., 1989, *La Casbah d'Alger et le site créa la ville*, Paris, Sindbad.
- SIDI-BOUMEDINE R., 1996, « *La citoyenneté, une notion impossible* », in *La citoyenneté en question*, Fascicule de recherches n° 29, URBAMA, Université de Tours, pp. 49-56
- URBANIS, 1997, *Alger, capitale du 21ème siècle. Le Grand Projet Urbain*, Alger.
- YERUSHALMI Y-H., 1988, « *Réflexions sur l'oubli* », Actes du colloque de Royaumont, *Usages de l'oubli*, Paris, Seuil, pp. 7-21.

NOTES

¹ Le taux d'occupation des logements (TOL) à la Casbah est le plus important du pays : on y rencontre des familles de 8 à 10 personnes partageant l'unique pièce du logement.

² S.L. « L'enfant et la jungle urbaine », in El Watan, du 27 mars 1997.

³ Ibidem.

⁴ Lors de la XVème session du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO à Carthage, le 13 décembre 1991, il a été décidé d'inscrire la Casbah sur la liste du patrimoine universel. Cette reconnaissance a été confirmée à Santa Fe (USA) le 11 décembre 1992. L'UNESCO avait retenu pour l'Algérie plusieurs années auparavant la Kalaâ des Béni-Hammad, le Tassili N'ajjer, la vallée du M'Zab, El-Djemila, Tipaza et Timgad.

⁵ « Les rares exemples d'aménagement global comme ceux de la Kasba des Oudaïas à Rabat ou de la médina de Tunis, ou ponctuel comme ceux de la médina de Fès, montrent, malgré la multiplicité, la complexité et l'interdépendance des problèmes, des possibilités de passage de processus négatifs à des dynamiques constructives » cf. Boumaza (Nadir), « A propos des villes du Maghreb. Mutations structurelles et formelles », in Les Cahiers d'URBAMA n° 9, Tours, 1994, pp. 51-95.

⁶ L'Association algérienne pour la sauvegarde et la Promotion du Patrimoine Archéologique (AASPPA) et l'Agence Nationale d'Archéologie ont intenté un procès à la wilaya d'Alger (préfecture) et le CPVA (Comité Populaire de la Ville d'Alger) pour exiger l'arrêt des travaux concernant la construction d'un parking de 1200 places et d'un conservatoire de musique, arguant du fait que sous cette parcelle, se trouvent les vestiges d'Icosium. Par ailleurs, pour les archéologues, les vibrations des voitures et les gaz d'échappement ont un effet néfaste sur les monuments historiques voisins (le « Bastion 23 » et la Grande Mosquée) et sur les habitations de la Casbah. Les travaux avaient débuté en 1987 mais le tribunal d'Alger n'a décidé leur suspension qu'en décembre 1992 soit 5 années plus tard. Ce qu'il importe de signaler c'est surtout l'événement, même si cela n'a rien changé à la réalité des choses. Pour la première fois en Algérie, une affaire est jugée en faveur du patrimoine. Toutefois, les gestionnaires de la ville ne perdront pas la face et les projets mis en cause seront réalisés.

⁷ Le dernier colloque sur la réhabilitation de la Casbah a réuni plusieurs spécialistes de divers pays : « Colloque international sur la Casbah d'Alger : Identification d'une stratégie et de mécanismes de sauvegarde d'une identité nationale et d'un patrimoine universel » - Alger : 26, 27, 28 mai 1998.

⁸ Voir à ce sujet un article de Sidi Boumedine (Rachid), « La citoyenneté, une notion impossible » in ouvrage collectif, La citoyenneté en question, Fascicule de recherches n° 29 d'URBAMA, Université de Tours, (coll. Sciences de la ville), 1996, pp. 49-56.

⁹ Cette musique populaire est un des symboles du mode de vie à la Casbah.

¹⁰ Cette chanson de style chaâbi a précédé les émeutes de 1988 marquant le passage symbolique vers la crise urbaine actuelle. Les paroles évoquent avec nostalgie la citoyenneté perdue et la ruralisation excessive de la ville. Hormis quelques journalistes et intellectuels qui avaient perçu dans cette chanson une atteinte aux libertés et une dévalorisation de la culture rurale, son franc succès relève du fait que beaucoup d'Algérois et même beaucoup d'Algériens s'identifient à un citoyen déçu dont la ville est confisquée par ceux qui n'ont

1. Education et pédagogie du patrimoine : savoir et «savoir vivre»

Habiter une ville mosaïque : quelle construction du patrimoine Beyrouthin commun ?

Tamina ELIAS

Etudiante, Faculté de Médecine,
Université Saint-Joseph de Beyrouth.

INTRODUCTION

Face à la ville où le réaménagement a dépaycé les souvenirs, face au monde en transformation et au phénomène de mondialisation avec ce qu'il entraîne comme mutation dans les compromis sociaux de la vie collective (SMOUTS, 2000), comme réorganisation de l'espace où tout devient périphérie et tout devient centre (GLISSANT, 2000), comme renforcement du besoin d'identité et crainte de l'anonymat et de l'exclusion, nos parents nous offrent leur mémoire pour seul repère dans une ville qui a changé beaucoup plus vite que leurs cœurs. La jeunesse libanaise a besoin de reconnaître ses origines, le passé de sa société, le passé: référent, appui, guide, source. La jeunesse libanaise est face à un exercice de définition du patrimoine.

Dans le cadre du cours de sociologie du professeur Jacques Beauchard, octroyé aux étudiants en première année de médecine à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, les jeunes futurs médecins apprennent à prendre conscience de leurs identités individuelle et collective, ils apprennent à mieux percevoir leur société, et à reconnaître leurs patrimoines particuliers et le patrimoine commun à toute leur société¹.

Du patrimoine particulier de chacun de nous au patrimoine commun à notre société composite, s'exerce le génie de la mosaïque libanaise. Patrimoine d'une mosaïque, mosaïque de patrimoines? Ou patrimoine commun, mosaïque d'appartenances? Appartenance à un peuple, appartenance à un territoire, appartenance à une culture?

L'objet de notre enquête vise à reconnaître ce qui relève de notre patrimoine commun afin de l'échanger et de le faire connaître, afin de le ressusciter en l'aménageant pour peut-être permettre à dix-huit communautés de mieux vivre ensemble.

1. MOSAÏQUE DE PEUPLES, MOSAÏQUE DE PATRIMOINES

1.1. Beyrouth, une ville musée, témoin de la mosaïque libanaise

Depuis 180 000 ans avant J.-C., les hommes de Néanderthal ont habité le long du fleuve Nahr Beyrouth et dans les grottes de Beyrouth. Evoluant avec les outils, développant le commerce, transformant les villages en cités-Etats, ce peuple de langue sémitique a habité une côte sans cesse visitée par des civilisations différentes. Ce dont cherche à être témoin le musée de Beyrouth, montrant le tissage inlassable du territoire par des civilisations successives. Les Amorrîtes, nomades de passage en l'an 2300 avant J.-C, donnent les ancêtres des habitants de Beyrouth: les Cananéens. Puis Hittites (-1350), Mycéniens (-1271), Assyriens (-877), Babyloniens (-612), Perses (-539), Séleucides (-333), Ptolémées, Romains (-64), Omeyyades (750) et Abbassides puis Fatimides (969), Seldjoukides (1055), Croisés (1096), Mamelouks (1291), Ottomans (1516), Mandat français (1918) ... tous contribuent à la recomposition perpétuelle de la mosaïque libanaise.

Habitant une terre en bordure à la mer, adossée aux montagnes, en affront avec le désert, connaissant les périls de la guerre et des invasions, sous la menace des éruptions volcaniques et des tremblements de terre, sous un ciel où soleil et pluie s'alternent naturellement, nos ancêtres ont traversé les mers en "pilotes exceptionnels" (BRAUDEL, 1995), échangeant de tout, partout et avec tout le monde, mettant en place une culture cosmopolite. Cette mobilité dans le temps et dans l'espace est caractéristique de ce peuple nomade-sédentaire, se manifestant notamment par

la diaspora libanaise.

La mosaïque libanaise est vouée au renouvellement continu, la diaspora participant à l'enrichissement du patrimoine par son appropriation de ce qu'elle découvre.

1.2. Une mosaïque de religions

Chrétiens (Maronites, Grecs-orthodoxes, Grecs-catholiques, ...) et musulmans (Sunnites, Chi'ites, Druzes, ...) forgent une société pluricommunautaire (plus de dix-huit communautés).

Entre le Dieu unique du bassin méditerranéen, unificateur à travers les différences et les oppositions mêmes, le monothéisme étant une évolution de la pensée grecque, et l'exclusivisme du monothéisme juif au-delà de l'Euphrate, le Temple est le centre unique du culte rendu au Dieu unique. Mais même si le christianisme est né dans le judaïsme, la conception de ce Dieu n'est pas la même entre chrétiens et juifs voire elle est rivale. Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob se révélant dans l'histoire, annoncé par les prophètes, est le dieu des juifs, peuple replié à son Livre; dans la révélation chrétienne, Dieu est le pôle de l'amour réciproque, dieu de l'Ancien Testament mais aussi de l'Évangile qu'on prêche partout dans le monde. Avec la Révélation muhammadienne, le monothéisme affirmé par le Coran est absolu ; le Dieu unique décrète, juge, gouverne d'en haut. Ainsi avec l'évangélisation, puis la propagation de l'Islam, la conversion des mentalités et des coutumes se fait dans un climat de luttes. Les trois monothéismes n'ont ni les mêmes livres, ni les mêmes envoyés, ni les mêmes conceptions. Mais l'idée du dieu unique les met en confrontation avec les mêmes problèmes d'attributs, de création, ...de redéfinition face à la modernité. Trois communautés culturelles, trois civilisations, trois façons cardinales de penser, de voir les choses, de vivre...trois « monstres toujours prêts à montrer des dents » (BRAUDEL, 1995) sur le pourtour de la Méditerranée. La mosaïque libanaise, sur la rive Est de la Méditerranée en témoigne.

1.3. Une mosaïque culturelle et linguistique

La religion est au cœur de tout système culturel mais la religion ne définit pas à elle seule la civilisation. Une civilisation est un art de vivre, des milliers d'attitudes qui se répètent, une réalité de très longue durée solidement accrochée à son espace géographique.

La langue, instrument de communication, est le pivot de l'identité culturelle; la diversité culturelle, est le pivot de toute diversité. Un homme peut vivre sans aucune religion mais évidemment pas sans aucune langue (MAALOUF, 1998). Au Liban, quand on parle de diversité voire de facteur de divisions, on a tendance à penser directement et peut-être exclusivement à la religion vu le multiconfessionnalisme social.

Mais, en jeune universitaire, je témoigne que la religion commune ne suffit pas à rassembler deux communautés pratiquant des langues différentes. Dans notre pays, la langue arabe, langue maternelle porteuse d'une grande culture, est partagée de tous. La langue arabe nous transmet ce patrimoine aux origines sémitiques et qui englobe des données hellénistiques, syriaques, chrétiennes et arabo-islamiques. Avec l'arabe, le français est une seconde langue maternelle, une langue de formation, support de valeurs humaines et spirituelles composant notre identité culturelle (ABOU, 1998). Cette conjonction étroite du français avec l'arabe fut possible car la francophonie se veut un rempart contre l'hégémonie d'une seule langue et le repère d'une culture unique. La troisième langue est l'anglais, véhicule du savoir et de la communication, expression des intérêts. Caractérisée par son trilinguisme, notre société le pratique à des degrés divers tous niveaux d'éducation confondus, renchérissant sa diversité (HAMADE, 2000). Du revendeur "d'accessoires" de voiture, au "mécanicien" réparant "l'échappement", "boutique", "corniche", "balcon", "garage", "veranda", ...se mêlent à notre conversation quotidienne arabe sans gêne; sans oublier la dette sociale de base circulant via le "bonjour" oubliant souvent le marhaba; l'anglais gardant une approche plus fonctionnelle avec les "please", "O.K.", et citons "supermarket", "snack"...

La libanité accueille comme fondamental le multilinguisme, non pas seulement comme l'apprentissage d'une autre langue étrangère, mais comme un élément essentiel à la définition et la consolidation de l'identité culturelle. Le bilinguisme, tradition très vieille (datant du XIXème siècle), est une composante de la "personnalité libanaise", fonctionnant comme pacte culturel national (SLEIMAN, 1998). Il n'y a pas de répartition fonctionnelle des deux langues, l'arabe et le français

notamment, mais il y a confirmation du bilinguisme voire du biculturalisme libanais (HADDAD, 1997). La langue véhicule l'ensemble des modèles qui structurent la culture correspondante si bien que lorsqu'elle entre en contact avec d'autres langues, elle affecte les modèles de pensée et de sensibilité des cultures que ces langues médiatisent (ABOU, 1998). Aujourd'hui que la France, depuis un demi-siècle, s'est retirée de l'Orient, elle y est, au Liban notamment, plus que jamais visible par sa langue, par ses mythes, par sa culture et aussi, du fait du nouvel usage de cette langue, de ces mythes, de cette culture par les écrivains libanais d'aujourd'hui qui marient les deux imaginaires des deux civilisations dont ils sont l'aboutissement. Citons Georges Shehadé, Fouad Gabriel Naffah, Fouad Abi Zeyd, Nadia Tuéni, Ferjallah Haïk, ... L'influence du français a réussi à investir au Liban le champ de la réflexion en arabe (STETIE, 1998).

Ghassan Tuéni (TUENI, 1998) nous explique les quatre raisons pour lesquelles *“notre arabe devait s'écrire, à un moment donné de l'histoire, en français”*. En premier parce que Paris fut la capitale culturelle de toutes les libertés. En second car notre identité naissante fut mieux comprise en français langue naturelle de la communication donc de la révolte puis des révolutions qu'en arabe. En troisième, parce que le français était un moyen d'accession à ce qu'apportait le siècle des Lumières, aux idées universelles, aux Droits de l'Homme... En quatrième et dernier lieu, par choix francophone nous avons voulu créer une littérature. Nous étions francophones parce que nos idées s'exprimaient mieux en français, nous dit Tuéni (TUENI, 1998). Elle le fait toujours d'ailleurs, c'est pourquoi nous enquêtons sur nos origines, sur notre patrimoine en français. La francophonie reste toujours le moyen d'accès des plus jeunes parmi nous, les lycéens libanais, aux idées “universelles”: la démocratie, la séparation des pouvoirs, les Droits de l'Homme, la pensée philosophique... *“La France est un pays où l'on peut discuter de tout ... La France est un lieu de rencontres et d'échanges où les penseurs peuvent se nourrir intellectuellement”* (ZELDIN, 2000). Cette vision qu'a l'homme de l'univers et sa façon de le représenter (Muhammad Abed Al Jabiri) (KHAIRALLAH, 1997) prise à la France et à la langue française fut un fait dans notre mémoire collective, relevant profondément du patrimoine culturel libanais.

Ma façon de concevoir le monde, d'exprimer mes sentiments, de bâtir mes rêves, moi jeune libanaise, est la formulation francophone d'une “weltanschauung” sémitico-arabe; cette vision de l'univers et de la vie, libanaise, qui de proche en proche devient arabe puis humaine (KHAIRALLAH, 1997). Le patrimoine culturel arabe aux origines anciennes, comporte des données conscientes archéologico-mythologiques avec tout ce qu'elles impliquent comme nations, peuples, civilisations et religions du passé, exprimées par les sciences religieuses, les traductions, les essais philosophiques, les traités scientifiques, les écrits littéraires, et des données inconscientes qui survivent dans les profondeurs de l'imaginaire, l'inconscient cognitif ou collectif s'enracinant dans ses archétypes et schèmes mentaux.

1.4. Les espaces publics de la ville

Beyrouth, porte du Levant : Suivant la logique de la porte, cette terre est vouée au passage, au nomadisme. Tandis que suivant la logique de la perspective, cet espace décline la permanence et l'attractivité. Il se transforme alors en lieu de cité (BEAUCHARD, 1999).

Projection spatiale des rapports sociaux, la ville est le lieu des échanges, du loisir et de toute vie sociale (AYMARD, 1995), lieu de la présence et de la maintenance d'une société, de la perdurance, dans un espace patrimonial, de nomadisme dans l'espace transactionnel (BEAUCHARD, 1999).

Offrant son visage à l'être collectif, elle en constitue la grille de lecture (BRAUDEL, 1995), dans son passé et son patrimoine, dans ses projets d'avenir. A partir des centres et des circulations qui ordonnent la ville de Beyrouth nous pouvons discerner le mode d'être (BEAUCHARD, 1998) des libanais. Le meilleur exemple serait d'adopter l'autoroute de Jounieh, comme on l'appelle communément, principal axe de circulation du Liban reliant son Nord à sa capitale. Loin d'être une voie rapide, c'est une grande route à deux voies timidement séparées, avec sur le bord droit de chacune un semblant de quai de gare avec des magasins de commerce, des sorties de centres urbains installés en parallèle “à l'autostrade”; de temps en temps on peut prendre sa droite pour garer près de la charrette d'un marchand ambulant, et choisir ses châtaignes ou son maïs cuits au brasier en hiver, ses amandes vertes, ses fraises et ses fèves fraîches au printemps, ses pastèques

en été, avec pommes de terre, oignons... en toute saison. De la vitre d'une voiture ou d'un bus, vous verrez les uns et les autres se croiser, les uns pressés, les autres au ralenti, en préférant la droite ou la gauche du chemin dans leurs autos, vitres ouvertes, à l'écoute des bruits de la ville et de ses habitants, l'œil toujours attentif à un passant préférant l'asphalte au pont pour traverser le large des 2 voies. La mosaïque libanaise prend corps dans son harmonie si discordante sur cette grande route, prototype de l'espace public libanais.

1.5. Patrimoine, vécu, appropriations...

Face à un territoire, nous sommes à la recherche d'une identité, exerçant notre imaginaire, voyant dans un paysage peut-être ce qui ne se voit pas, derrière l'horizon, dans les zones d'ombres de notre conscience ou inconscient (GENDREAU, 2001). En exerçant nos pratiques sur un territoire, nous nous approprions de cet espace. Il devient notre. Vivant sur une même terre, la société libanaise, dans son hétérogénéité, partage un espace commun. L'espace commun se transforme en espace public sous l'effet d'identifications croisées (BEAUCHARD, 1999). Enrichi par l'histoire, l'espace public devient porteur de la mémoire collective. Sahat El Bourj (Place de la Tour), Place des Canons, Place du Canon, Place Hamidiyyé, Place de la liberté, Place de l'Union, Place des Martyrs, ... Une place, que de noms ! Le plus connu des espaces publics libanais, une des rares œuvres du passé qui s'arrachent au passé auquel elles appartiennent (FRINKIELKRAUT, 2000). « *Là se mêlent, sans se confondre, le Bédouin du Haouran avec sa barbe courte et noire, son teint brûlé par le soleil, ses dents blanches, ses yeux pétillants cachés sous des sourcils d'ébène, la tête coiffée du pittoresque keffieh que serre le okal en poil de chameau ; le Maronite montagnard avec sa veste de laine rayée et son tarbouche entouré d'un fichu brun ; le Beyrouthin élégamment coiffé du tarbouche rouge, surmonté d'un énorme gland de soie noire, portant le large pantalon de drap foncé ou bleu, et la veste courte, soutachée, à manches étroites ou pendantes. Des groupes d'Européennes et d'Européens sont à l'écart et prêtent l'oreille aux accents d'une musique qui leur rappelle la partie absente. Sur cette place du Canon, des soldats français montent la garde avec leurs fusils brillants de propreté, en face de soldats turcs qui la montent aussi avec leurs fusils rouillés. A la tombée de la nuit, des milliers de promeneurs de toutes les nations, de tous les costumes, circulent sur la place du Canon, tandis que les cafés commencent à s'illuminer et que les voix des chanteurs et chanteuses se font entendre* » (Baptistin Pujolat, 1861) (TUENI, 2000).



Figure 1 : La place des martyrs, vrai centre de la vie sociale. C'est la place où débouche toute cette circulation confuse et chaotique des ruelles ... constante de l'urbanisme méditerranéen. La place est le lieu des rencontres et des palabres, des assemblées de citoyens et des manifestations de masse, des décisions solennelles et des exécutions (AYMARD, 1995).

L'espace public joue son rôle d'espace de transit mais l'identification collective de l'espace public ne peut se faire sans l'arrêt, le temps de prendre le tramway, d'acheter une pastèque, de croiser du regard le monument aux martyrs...

La reconnaissance transforme l'espace public en lieu de Cité.

« *Le sens du centre-ville, avant la guerre (1975-1992), était de remettre ensemble tout ce qui était altérité : pour se vêtir, le musulman allait chez le commerçant orthodoxe, pour se nourrir le chrétien allait chez le vendeur de légumes ou le pâtissier sunnite ; tous allaient chez le bijoutier ou l'horloger arménien* » (Nabil Beyhum, 2000) (TUENI, 2000). La place des Canons, convergence des routes, gare routière de la ville, « unique espace libre de quelque étendue que l'on retrouve en ville » (B. Boyer, 1897) (TUENI, 2000), est un espace public symbole, organique par ses limites sur le sol, au risque d'être détruit par une tabula rasa, vidé de son sens si la décentralisation mène à l'installation d'un carrefour en dehors de Beyrouth; la place centrée par la statue aux martyrs laisse la place à une esplanade sans statue, sans centre. Les plans de reconstruction se multiplient, la place des martyrs soulève le défi. Le tissu urbain résiste au processus de classement, de séparation, de spécialisation que veut lui imposer le planificateur. La vieille ville conserve ses signes. Le patrimoine est symbolisé par cette place dans l'esprit des libanais, dépassant le territorial, échappant au « communautarisme » de la place et à la destruction de son symbolisme pendant la guerre, à l'ensevelissement de son histoire lors de la reconstruction (TABET, 2001). La ville juxtapose et superpose les époques. Mais alors que le patrimoine monumental ne demande pas à être reconnu, le patrimoine archéologique, en raison de son enfouissement, ne s'impose pas. Voire, sa découverte se révèle parfois fâcheuse et inopportune contrecarrant un projet de développement. Comme la place des martyrs, d'autres lieux de mémoire de la mosaïque libanaise constituent le patrimoine commun de cette société. Il y a perte de certains avec la reconstruction, résistance de la mémoire avec d'autres. La ligne de démarcation, frontière divisant la ville pendant la guerre, induit une nouvelle géographie urbaine de part et d'autre de cet axe de cassure, voire une modification du tissu social (PELLETIER, 1992).



Figure 2 : L'immeuble Barakat sur le carrefour de Sodeco.

Il fut l'un des points chauds de la guerre. Menacé de destruction par son propriétaire et sauvé par la mobilisation massive de groupes d'architectes et d'intellectuels. Ce bâtiment est devenu le symbole de la lutte des défenseurs du patrimoine contre la spéculation foncière (TABET, 2001).

2. AMÉNAGER LA MOSAÏQUE PATRIMONIALE

2.1. Aménagement du territoire : patrimoine v/s identité.

La ville permet la lecture de sa société. En relation avec l'histoire, derrière le jeu des apparences, chacun peut aisément retrouver au fil du temps les transformations les plus remarquables de l'espace public. La ville par ses traces déroule la constitution successive de l'être collectif à travers les époques (BEAUCHARD, 1999). La capitale, vitrine de l'identité d'un peuple, de sa vitalité, de ses différences, de son développement culturel, a besoin de stabilité, de durabilité. Elle assure la continuité de l'histoire. Elle sert d'assises.

Quand Beyrouth, capitale du Liban, éclata de l'intérieur, elle fut dévastée. Détruite, la capitale connut une cassure dans son temps long. En fait la guerre qui éclate en 1975, provoquera des destructions tant matérielles qu'humaines et morales. La métropole, elle aussi, éclatera en une multitude d'espaces fonctionnels. Beyrouth scindée en deux et ayant perdu son noyau utile, se transformera en un espace urbain multipolaire, chaque territoire développant sa propre infrastructure portuaire et commerciale : le ghetto chrétien prend pour capitale Jounieh, le canton druze la ville de Baakline, les chi'ites la Dahié (banlieue Sud de la capitale) (BARAKAT, 1999). Chaque territoire a désormais ses propres lieux publics en dehors du centre.

Quand les affrontements eurent cessé, que la circulation enfin reprit entre l'est et l'ouest, l'espace public reprit peu à peu ses droits, et la ville se releva de ses ruines. Il était temps de faire taire les haines, de déblayer le chemin et de reconstruire en repensant les concepts de proximité, de connexité, de limite, les notions de partage ou de transition entre le privé et le public, entre l'intime et le social, entre les intérêts locaux ou communautaires et l'intérêt général.

Les défis furent nombreux (SOLIDERE, 2000) :

- Offrir au Liban la capitale du XXIème siècle.
- Rétablir les espaces publics en recréant des zones appartenant à tous les libanais.
- Tenir compte de l'héritage archéologique important de Beyrouth, témoin d'une histoire de cinq mille ans et de ses périodes de gloire, de destructions et de renaissance à travers les cultures successives.
- Contribuer à l'apport d'une nouvelle définition du patrimoine commun, de l'identité et de l'esprit du futur pour toutes les communautés libanaises. Frontières ou mitoyennetés? Quelles limites léguer en héritage ? Il fallait voir à bonne distance. Vue de trop près la mosaïque disparaît, de très loin elle s'efface. Reste à trouver les distances à partir desquelles se composent et se superposent les figures contrastées de l'un et du multiple. Au sein de la mosaïque, les espaces sont agonistes, et l'identité de l'être collectif va s'affirmer comme fragmentaire et devoir admettre plus ou moins sa nature lacunaire et inachevée.

2.2. Aménagement du territoire : patrimoine v/s musée.

Par définition, un musée est un « éternel retour » vers le passé. Mais aussi un éternel retour vers le public à intéresser par la qualité et l'intérêt du contenu et la continuelle adaptation aux nouvelles techniques de la muséographie et de la communication (HAKIMINAN, 2000).

Le musée national de Beyrouth, construit dans les années 30, inauguré en 1942, s'est absenté pendant les vingt ans de guerre. Puis, une fois réaménagé, il s'est remis à accueillir le patrimoine archéologique national, le préservant pour le faire connaître aux libanais et aux étrangers. La reconstruction du musée fut le résultat de la collaboration fructueuse entre le secteur public et le secteur privé, permettant aux Libanais de participer activement à la réhabilitation de leur musée national (HAKIMINAN, 2000).

La mise en valeur du patrimoine relève du processus suivant : d'abord la sélection initiale, puis son élévation au niveau de symbole ensuite sa consécration par la conservation, restauration, reconstitution enfin la mise en exposition (LAPLANTE, 1992). Mais plus encore que la planification et le respect de ce processus, l'engagement, la participation active et enthousiaste des citoyens est nécessaire au succès de cette opération. La conscience de la particularité et de la différence suscite le sentiment d'appartenance et amène les gens à vouloir partager et mettre en valeur cette

richesse (DESLAURIERS, 1992). Tout d'abord, sensibiliser les habitants à reconnaître comme leur le bien à réaménager. Reconnu par l'ensemble des habitants, ce patrimoine doit leur être spécifique, particulier, distinctif donc source de fierté. Il doit porter leur âme et manifester leur culture et être sujet suscitant leur participation comme exercice de définition de l'identité.

Ce ne sont pas que les châteaux et les monuments architecturaux de prestige qui constituent l'héritage le plus important, mais bien le caractère spécifique et la diversité des nombreuses communautés de petite et de moyenne envergure.

Pour que le patrimoine existe à nos yeux, il faut que nous lui reconnaissons une valeur, que nous sentions des responsabilités à son égard, à commencer par celle de le conserver. C'est pourquoi nous nous attachons à cet objet. Chacun peut inventer son patrimoine en le reconnaissant, le délimitant et l'animant, le mettant en scène, lui appliquant des jugements esthétiques aussi largement partagés que possible renvoyant à une même forme symbolique (BOURDIN, 1992). Le patrimoine globalement appréhendé, devient un axe structurant de la mémoire collective des générations adultes d'aujourd'hui (LAPLANTE, 1992).

C'est la *weltanschauung* de la société libanaise, le trilinguisme, l'unité multiple dans son pluricommunautarisme, le cinéma libanais, la chanson libanaise: Feyrouz, les frères Rahbani, Sabah, Wadih El Safi, Majida El Roumi, c'est la musique symphonique libanaise, c'est le théâtre libanais, c'est l'Artisanat, le Mezzé et ses cent petits plats, ...

C'est le palais Sursock, le Musée National, Tyr, Saïda, Byblos, l'Hippodrome de Beyrouth, le site préhistorique de Ksar Aqit à Antelias, le Palais de Beiteddine et son festival, les immeubles d'Achrafieh et Gemmayzé aux façades repeintes, Anjar, la grotte de Jeïta, c'est le paysage culturel de la vallée de Qadisha, la forêt des Pins, les Cèdres du Liban, *"les monuments naturels les plus célèbres de l'Univers"* selon Lamartine, c'est Baalbeck et son festival ressuscité de ses cendres en 1997 montrant l'impact du seul nom de Baalbeck sur la mémoire collective (LETAYF, 1998) ; le patrimoine libanais, c'est le centre-ville, la corniche et ses heures tranquilles ... ; le patrimoine c'est toute trace de mémoire dans un lieu, dans un récit, dans un objet manifestant la rencontre des cultures sur la terre du Liban.

2.3. Aménagement du territoire : Le tourisme, épreuve d'identité.

Le tourisme exige de la collectivité de se présenter aux autres, aux étrangers. S'il est déjà difficile de définir pour nous-mêmes ce que nous sommes, il est alors très difficile de le faire pour les autres. Donc la formulation de la question du patrimoine est déterminée pour partie par les catégories sociales qui la portent sur la scène publique et, elle est déterminante dans le processus même de formation de ces catégories sociales (GERMAIN, 1992). *"Le patrimoine se définit moins comme un bien qu'il s'agit de conserver que comme un bien qu'il s'agit d'accepter"* (P.Y.BAHUT). Le patrimoine c'est ce qui nous relie à une civilisation passée, disparue dont on accepte l'héritage qui sert à définir notre identité (AUBIN, 1992).

Dans une mosaïque sociale de dix-huit communautés, en l'absence d'éducation et de sensibilisation, la notion d'héritage commun forgé au fil des siècles, ne semble pas concerner, sans appréhension, les libanais. L'histoire connue, que musulmans, chrétiens et juifs partagent au Proche-Orient et au Liban ne peut pas être perçue d'une manière identique. Ce qui est glorieux pour les uns paraît humiliant pour les autres (SLEIMAN, 1998). Quel passé et quelles racines, risque-t-on de découvrir? Sont-elles communes à tous? Lesquelles préserver et réaménager?

A Beyrouth, sur le plus grand chantier des fouilles urbaines au monde, 1 000 000 m² susceptibles d'être fouillés, l'idéologie politique a dicté les choix de conservation : en deux mots, ce qui reste est, soit phénicien, soit islamique? Le reste ne semblant concerner ni les uns ni les autres (SADER, 1997) ? D'un côté, les libanais adoptent une attitude de pillage et de manque de responsabilité envers leur patrimoine, d'un autre côté, les libanais se lamentent sur le sort de leur ville aux mains des "autres" (HATEM, 1997). *"Notre ville qui est leur; c'est une ville qui sort d'une autre"* (DAOUD, 1998). François Zabbal nous parle de lutins qui oeuvrent dans la ville à l'insu de tout le monde. *Lutins surpris par la femme du tailleur dans le conte allemand, nous explique-t-il alors qu'"A Beyrouth, nulle femme noctambule ne se soucie de faire fuir ceux qui érigent le futur"* (ZABBAL, 1998). En effet la pratique du patrimoine, outre l'exercice du politique, entre pratique économique

et pratique sociale donne lieu à un dilemme. Dans une transformation urbaine, se mêlent l'histoire des pratiques, le droit de propriété, le système de financement (CASTEX, 1995). Les pratiques extrêmement volatiles, difficiles à saisir, qui traduisent un sentiment d'appartenance à un lieu, représentent souvent un nœud d'incompréhension avec les autorités habituées à agir sur l'urbain à travers des discours rationalistes ne rendant pas compte des intimes relations entre l'espace et l'habitant. Suite à la logique déshumanisante que la pratique de la restauration entretient parfois le destin de l'habitant se subordonne à celui du bâtiment. Le futur habitant devient parasite (BABEY, 1992). L'aménagement devient un dispositif d'exclusion.

A quel point le libanais d'aujourd'hui se reconnaît-il dans l'image du centre de sa capitale? Les modes de lecture pluriels et antinomiques d'un même espace donne lieu à des conflits d'ordre déontologique entre la privatisation de l'espace par le propriétaire et sa conception comme espace public; et d'ordre esthétique entre la vision savante et la vision populaire. (BABEY, 1992) Alors qu'architectes, urbanistes, politiciens, économistes, promettent une renaissance générale pour le centre-ville, romanciers, photographes, archéologues recomposent la vieille ville avec des lambeaux de mémoire. Alors que l'on s'active sur les chantiers, appliquant des projets d'architectes et d'urbanistes, des projets de politiques, les souvenirs se livrent bataille. Sur la base de cette douloureuse tabula rasa, le visage du Liban se reconstruit, par fragments, travail de rappropriation par la jeunesse libanaise.



Figure 3 : Beyrouth, le centre reconstruit.

CONCLUSION

Nous, les jeunes, face au vide de la ville rasée, au vide de la ville reconstruite dépeuplée, recherchons l'identité de la mosaïque sociale dont nous sommes des éléments; identité territoriale, identité linguistique, identité musicale ..., identité culturelle commune.

Au sein de la mosaïque, chaque communauté reconnaît des origines et des appartenances et se reconnaît dans un patrimoine propre. Nous ressentons le besoin de rechercher ce qui nous est commun ce qui fait tenir notre mosaïque sociale et l'empêche d'éclater en mille fragments. Il s'agit alors de trouver ce lien fragile qui permet la coexistence du multiple dans l'unité. En redéfinissant nos patrimoines particuliers, et notre patrimoine commun, nous voulons réaménager notre ancrage au sol, nos lieux de mémoire en miroir à notre projet d'avenir.

« *L'avenir est incertain. Mais l'espoir est plus fort que le doute* » (Kant).

BIBLIOGRAPHIE

- ABOU Sélim s.j., 1998, "Les identités en question", Travaux et Jours n° 62, Beyrouth, USJ.pp7-19.
- ABOU Sélim s.j., 1995, *L'identité culturelle: relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Hachette-Pluriel.
- AUBIN Gérard, 1992, "La ville face à son patrimoine enfoui" in R.NEYRET (sous dir.), *Le patrimoine: atout du développement*, Lyon, Presses Universitaires.
- AYMARD Maurice, 1995, "Espaces" in F.Braudel (sous dir.)*La méditerranée, l'espace et l'histoire*, Paris, Flammarion.
- BABEY Nicolas, 1992, *Enjeux du patrimoine et pouvoir à la Chaux-de Fonds*, Suisse, L'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel.
- BARAKAT Liliane, 1999, "Reconstruction et métropolisation de Beyrouth", Travaux et Jours n° 64, Beyrouth, USJ.pp197-224.
- BEAUCHARD Jacques, 1988, *Trafics*, Paris, Erès.p9.
- BEAUCHARD Jacques, 1999, *La bataille du territoire*, Paris, L'Harmattan.
- BEAUCHARD Jacques, 2001, *Penser l'unité politique entre fondements, turbulences et mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BRAUDEL Fernand, 1995, *La méditerranée, l'espace et l'histoire*, Paris, Flammarion.
- BOURDIN Alain, 1992, "Patrimoine et demande sociale" in R.NEYRET (sous dir.), *Le patrimoine: atout du développement*, Lyon, Presses Universitaires.
- CASTEX Jean, COHEN Jean-Louis et DEPAULE Jean-Charles, 1995, *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, France, Editions CNRS.
- COLARDELLE Michel, 1992, "La dimension économique de patrimoine culturel" in R.NEYRET (sous dir.), *Le patrimoine: atout du développement*, Lyon, Presses Universitaires.
- DAOUD Hassan, 1998, "Notre ville qui est leur", Qantara n°29, Paris, IMA. pp36-38.
- DESLAURIERS Hélène, 1992, "Le patrimoine outil de développement de l'entrepreneursip local" in R.NEYRET (sous dir.), *Le patrimoine: atout du développement*, Lyon, Presses Universitaires.
- FRINKIELKRAUT Alain, 2000, "Le sens de l'héritage", Label France n°38, Paris, Ministère des Affaires étrangères. pp2-5.
- GENDREAU Bertrand, 2001, *Invitation au voyage*.
- GERMAIN Annick, 1992, "Du patrimoine architectural au patrimoine urbain" in R.NEYRET (sous dir.), *Le patrimoine: atout du développement*, Lyon, Presses Universitaires.
- GLISSANT Edouard, 2000, "La "créolisation" culturelle du monde", Label France n°38, Paris, Ministère des Affaires étrangères. pp38-39.
- HADDAD Katia, 1997, "Où en est le français au Liban?", Travaux et Jours n° 59, Beyrouth, USJ.pp207-212.
- HAKIMINAN Suzy, 2000, "Une histoire de musée", Travaux et Jours n° 59, Beyrouth, USJ.pp69-80.
- HAMADE Marwan, 2000, "Quelle culture pour le Liban de demain?", Travaux et Jours n° 66, Beyrouth, USJ.pp203-216.
- HATEM Jad, 1997, "Une nuit transfigurée (Simone ISSA)", Travaux et Jours n° 59, Beyrouth, USJ.pp225-243.
- KHAIRALLAH Georges Nassib, 1997, "Y a-t-il une pensée philosophique arabe aujourd'hui?", Travaux et Jours n° 60, Beyrouth, USJ.pp137-158.
- LAPLANTE Marc, 1992, "Le patrimoine en tant qu'attraction touristique: Histoire, possibilités et libertés" in R.NEYRET (sous dir.), *Le patrimoine: atout du développement*, Lyon, Presses Universitaires.
- LETAYF Joe, 1998, "Le printemps des Festivals", Travaux et Jours n° 61, Beyrouth, USJ.pp303-328.
- MAALOUF Amin, 1998, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset.
- PELLETIER Jean, 1992, "Réhabilitation et transformation du tissu social" in R.NEYRET (sous dir.), *Le patrimoine: atout du développement*, Lyon, Presses Universitaires.
- SADER Hélène, 1997, "Liban:patrimoine en péril", Travaux et Jours n° 60, Beyrouth, USJ.pp159-

168.

SERRES Michel, 1996, *Chacun reçoit des soins de tous*, Les Treilles.

SLEIMAN Jean, 1998, *Idéologie, culture et pluralisme. En marge d'un texte de Sélim ABOU*, Travaux et Jours n° 62, Beyrouth, USJ.pp21-34.

SMOUTS Marie-Claude, 2000, *Penser les relations internationales*, Label France n°39, Paris, Ministère des Affaires étrangères. pp6-7.

SOLIDERE, 2000, *Hadiqat as Samah*, Agenda Culturel n°131, Beyrouth.

STETIE Salah, 1998, *Le Français: l'autre langue.*, Qantara n°29, Paris, IMA.pp35-36.

TABET Jade, 2001, *Beyrouth*, Portrait de ville n°17, Institut Français d'Architecture.

TUENI Ghassan, 1998, *L'arabe en français*, Travaux et Jours n° 61, Beyrouth, USJ.pp277-288.

TUENI Ghassan, SASSINE Farès, 2000, *El Bourj place de la liberté et porte du Levant*, Beyrouth, Editions Dar an-Nahar.

ZABBAL François, 1998, *Les réseaux de l'amnésie*, Qantara n°29, Paris, IMA.pp54-55.

ZELDIN Theodore, 2000, *Regards d'étrangers sur la France*, Label France n°39, Paris, Ministère des Affaires étrangères. p5.

NOTES

¹ Cf. le site de la Cité Humaniste construit dans cette conception www.fm.usj.edu.lb/lacitehumaniste

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches d'habiter

Compagnonnage et patrimoine. Transmission de valeurs et socialisation des tailleurs de pierre dans la maison compagnonnique.

Janique FOURRE-CLERC

Université de Tours,
Laboratoire Ville, Société, Territoire, Dynamiques sociales urbaines.

INTRODUCTION

« *Dis-moi comment tu habites, je te dirai qui tu es* » (ELEB, 2003 : 1) ; ce dicton révèle l'interaction qui existe entre l'habitat, la façon de l'investir et le groupe qui y demeure. L'acte d'habiter n'est pas neutre. Il informe le chercheur sur l'identité collective du groupe interrogé et le renseigne sur les façons dont les individus et les communautés se distinguent et se hiérarchisent.

Dans le cadre d'une recherche sur le processus de formation et de socialisation des compagnons tailleurs de pierre, j'ai été amenée à prendre en considération le lieu d'accueil et de vie de la communauté représenté par la maison compagnonnique. La maison est le lieu par excellence de la socialisation et de la construction identitaire. Elle implique la transmission de codes, de valeurs, d'un savoir-être et d'un savoir-vivre.

La maison des compagnons qui accueille chaque année des itinérants (futurs compagnons) n'est pas conçue comme un simple internat ou un hôtel. Elle est pensée dans son organisation et son architecture afin d'assurer la cohésion du groupe et la socialisation compagnonnique et professionnelle. Le simple fait d'habiter la maison des compagnons renvoie à une image de soi, de son métier et de son appartenance compagnonnique. Elle est vécue par les compagnons comme un lieu identitaire majeur. Elle matérialise dans le même temps l'idée même du compagnonnage pour le grand public. Précisons que les principales maisons compagnonniques font partie du patrimoine architectural de la ville. Ainsi, elles donnent à voir une image valorisée du compagnonnage puisqu'elles démontrent par leur architecture, leurs matériaux de construction et leur cachet, le goût et les compétences des professionnels du bâtiment. Elles symbolisent alors l'idéologie compagnonnique du « travail bien fait » et de « l'amour du métier ».

L'histoire contemporaine de l'Association Ouvrière des Compagnons Du Devoir du Tour de France, société compagnonnique qui m'intéresse¹, me permettra dans un premier temps de décrire l'importance de l'habitat dans la reconstruction d'un compagnonnage déclinant. Pour analyser les différents sens qui s'articulent dans l'acte d'habiter, il me faudra ensuite observer le processus de socialisation compagnonnique au sein de la maison. Enfin, les changements opérés dans la formation compagnonnique, invitant des personnes étrangères au compagnonnage à loger dans les maisons jusque-là réservées aux seuls compagnons impliquent de nouvelles représentations de l'habitat compagnonnique mais également de la communauté des compagnons. Ces transformations mettront en relief les liens entre l'habitat et la structure des relations sociales, entre l'acte d'habiter et le processus identitaire qui y est intimement associé.

1. RÉNOVATION DU COMPAGNONNAGE ET RESTAURATION DES MAISONS COMPAGNONNIQUES : DE NOUVELLES MANIÈRES D'HABITER

La création de l'Association Ouvrière des Compagnons Du Devoir Du Tour de France en 1941 s'inscrit dans un processus amorcé depuis le début du 20^{ème} siècle pour rassembler les compagnonnages qui périclitaient. Elle entraîne une fédération des groupes compagnonniques et des corporations qui étaient jusqu'alors indépendants et autonomes. Le passage du système corporatif au système associatif implique une nouvelle organisation communautaire et bouleverse les organisations corporatives. Les espaces, les acteurs, les rites, les tours de France (parcours de formation à travers la France) connaissent de profondes transformations. Les manières d'habiter changent également. Jusqu'à présent, chaque groupe compagnonnique suivait les chantiers d'une ville à l'autre et trouvait un hébergement dans les auberges compagnonniques. Ces auberges qui accueillait une seule société étaient tenues par une aubergiste appelée « la mère ». Au sein des auberges, les compagnons entreposaient leurs affaires corporatives. Avec la fondation de l'Association Ouvrière, l'auberge est remplacée par la maison communautaire qui réunit plusieurs corps de métier et la mère d'une corporation devient la mère de l'ensemble des compagnons. Le changement de l'habitat implique des transformations profondes dans les modalités de construction identitaire corporative et compagnonnique. En particulier, elles vont modifier les rapports entre les métiers présents au sein de la maison.

Quand les statuts de l'Association Ouvrière des Compagnons Du Devoir du Tour de France furent posés en 1941, tout restait à construire pour relancer le compagnonnage. Il est à noter que la première action a consisté à établir des maisons compagnonniques sur le territoire français afin d'accueillir et d'héberger les jeunes itinérants. Le compagnonnage étant intimement lié au tour de France, il fallait pour relancer l'un, réorganiser l'autre. L'instauration des maisons compagnonniques participe entièrement à la constitution d'une telle association. Elles rendent compte de son existence et en représentent les structures les plus fondamentales. C'est à travers elles que l'association devient visible et remplit sa fonction fédératrice.

Les maisons représentent un véritable patrimoine transmis de génération en génération. Mais ce patrimoine a exigé de nombreux efforts de la part des compagnons. En effet, en achetant parfois pour un franc symbolique de vieilles bâtisses délabrées, ils devaient assurer par la suite un travail important de reconstruction dans les règles de l'art. Ce sont d'ailleurs les itinérants sur le tour de France qui participaient aux travaux. En s'investissant dans ces restaurations, les futurs compagnons rénovaient symboliquement le compagnonnage. La première maison des compagnons est celle de Lyon, restaurée en 1943. Ensuite, de 1949 à 1974, les restaurations ont été peu nombreuses mais cependant régulières : Strasbourg en 1949, Paris en 1950, Bordeaux, Marseille et Nantes en 1953, Toulouse en 1954, Angers, Tours en 1956. À partir de 1975, la restauration des maisons est une priorité majeure qui s'explique par les politiques de formation lancées par les compagnons qui augmentent le nombre de jeunes recrues. On peut dénombrer aujourd'hui 40 maisons de compagnons et 45 points de passage.

Les maisons des compagnons sont la plupart du temps d'importantes propriétés « bourgeoises » restaurées avec les matériaux nobles de la région. Elles doivent convenir à l'homme de métier qui aime les contempler et les habiter et doivent renvoyer une image valorisante du compagnonnage et des métiers du bâtiment. Elles doivent être « belles » c'est-à-dire comporter des qualités esthétiques indéniables mais surtout des qualités techniques spécifiques qui mettent en évidence les compétences professionnelles des hommes du bâtiment. Les maisons de Rodez et du Mans sont par exemple d'anciens hôtels particuliers, la maison de Saumur qui a été quasiment entièrement reconstruite est une maison datant du 15^{ème} siècle. La maison de Pont de Veyle est un ancien château.

Les compagnons tailleurs de pierre distinguent les belles maisons compagnonniques appartenant au patrimoine historique urbain (maisons de Paris, Rodez, Pont de Veyle...) et les maisons plus « modernes » (par exemple, la maison de Strasbourg qui est une ancienne caserne militaire) qu'ils associent plutôt à des lieux scolaires et administratifs.

À Tours, il existe deux maisons compagnonniques accueillant les membres de l'Association Ouvrière,

l'une située en centre-ville (rue Littré) et l'autre située en périphérie (Saint-Symphorien). Alors que la maison de Littré est appréciée par les tailleurs de pierre, celle de Saint-Symphorien est assimilée à une école ou un internat. Il faut noter que ces deux maisons ont des dispositions architecturales et des matériaux de construction différents. La maison de Littré est une construction en pierre qui garde l'aspect d'une grande maison bourgeoise, une maison familiale. Celle de Saint-Symphorien, construite en béton, dispose de grandes baies vitrées et d'une porte d'entrée à ouverture automatique rappelant les bureaux administratifs.

Malgré les différences qui existent entre les maisons compagnonniques, on s'aperçoit qu'il y a une volonté marquée de la part des compagnons de privilégier les maisons de caractère, qui vont réellement créer les conditions nécessaires à une vie communautaire réussie.

2. LA MAISON COMPAGNONNIQUE : LIEU DE SOCIALISATION ET DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Dans le cadre de leur formation professionnelle et compagnonnique, les compagnons pratiquent un tour de France afin d'intérioriser tous les ans de nouvelles techniques de travail et des savoir-faire régionaux. Chaque année, les itinérants des différentes corporations et de différents niveaux s'installent dans une ville. Ils côtoient de nouveaux collègues de travail, rencontrent également une nouvelle communauté au sein de la maison. Dans l'idéologie compagnonnique, la formation est présentée à la fois comme une formation professionnelle de qualité mais aussi comme un processus de socialisation qui doit conduire l'homme à évoluer. La formation professionnelle ne peut être dissociée de la formation morale, spirituelle compagnonnique. L'aspirant (itinérant qui aspire à devenir compagnon) parcourt les routes de France et habite les maisons compagnonniques afin de connaître la diversité du métier et de s'intégrer dans la communauté des compagnons. En vivant en communauté avec des itinérants plus anciens, le futur compagnon adopte progressivement les attitudes, les codes, les manières de vivre compagnon. Le Compagnon n'est pas simplement un homme de métier, il doit également représenter un modèle de conduites, un exemple tant comportemental que professionnel. D'ailleurs, la fin du parcours, marquée par le rite de réception², donne naissance à un nouvel individu, un compagnon qui possède, outre des connaissances professionnelles de haut niveau, des qualités, des vertus et des valeurs compagnonniques. Ce processus de socialisation et de formation s'inscrit dans le tour de France qui implique, pour l'itinérant, des changements permanents tant au niveau de la sphère du travail qu'à celui du hors-travail. L'apprentissage de la vie compagnonnique s'effectue dans le cadre de la maison, cadre qui varie d'une ville à l'autre. Il est à noter qu'il existe plusieurs types d'habitats (appelés « sièges » ou « campagnes ») qui supposent une vie sociale spécifique et donc un processus de socialisation particulier.

Lors de la campagne de restauration des habitats compagnonniques, les compagnons ont établi des « sièges », qui peuvent accueillir un effectif d'une centaine de personnes dans les principales villes. Ces sièges assurent les actions d'envergure en terme de formation et d'administration. Ils sont conçus sur le même modèle d'organisation regroupant un ensemble hôtelier (dortoirs, cuisine, salle à manger), un ensemble culturel (bibliothèque, salle de conférences, salle de chefs-d'œuvre), un ensemble professionnel (salles de cours et ateliers). Ils reçoivent les membres des 21 corps de métier³ présents à l'Association Ouvrière. Ils sont gérés par le prévôt⁴ et la mère⁵ des compagnons. La taille de la communauté au sein de ces sièges ne permet pas réellement une cohésion communautaire et oblige les itinérants à un repli au sein de leur propre corporation, premier groupe de référence.

Les compagnons ont construit des maisons plus petites, appelées «campagnes», qui sont installées dans les villes de moindre importance. Elles ont des capacités d'accueil variables. Elles peuvent regrouper jusqu'à une cinquantaine d'itinérants même si, la plupart du temps, les campagnes en réunissent une vingtaine. Elles sont de taille modeste et connaissent une organisation relativement souple. Les itinérants se retrouvent entre eux et doivent s'investir dans l'organisation communautaire. Alors que dans un siège, la vie quotidienne est gérée par une structure associative importante avec un ensemble d'intervenants extérieurs, en campagne, elle dépend des itinérants eux-mêmes. La campagne semble permettre de véritables échanges compagnonniques entre les différents métiers. Comme chaque corporation est peu représentée, les itinérants sont beaucoup plus proches les uns

des autres. Ils se côtoient régulièrement, échangent des connaissances sur leur métier respectif et oublient, pour un temps, les discordes qui existent entre corporations. Un tailleur de pierre nous dira : « *Quand tu es 180 dans un siège, celui qui ne va pas vivre la vie communautaire à fond, il ne va pas la vivre pleinement, c'est-à-dire il sera en ballade tout le temps, il ne sera jamais là, ça ne va pas se voir. Il va passer tout de suite inaperçu dans la masse, on ne le voit pas. Mais quand tu te retrouves à 30, s'il y en a un qui fait des écarts, là tu le vois tout de suite, ça se ressent tout de suite, s'il y a un maillon qui déconne, la chaîne elle saute et ça va vite* ».

Malgré la diversité de l'habitat compagnonique et des communautés itinérantes qui y logent, la maison des compagnons représente le lieu de la stabilité, une référence commune et essentielle pour l'ensemble des aspirants. La maison est habitée uniquement par les membres du compagnonnage, elle est organisée par la Règle des compagnons et régie selon une hiérarchie associative connue et permanente. La maison n'est pas un simple lieu d'hébergement et d'accueil, un espace de vie ou un lieu de rencontre, mais c'est un espace où se construit, s'affirme et s'observe l'identité collective compagnonique. Le terme même de « maison » utilisé par les compagnons implique une certaine représentation de l'espace et de la communauté compagnonique. Ce terme prend un sens particulier si on se réfère aux travaux de Jacques Pezeu-Massabuau : « En toute civilisation, l'adéquation mutuelle de l'homme et de sa maison paraît ressentie profondément et s'exprime couramment dans le langage. La « maison » française, la house anglaise comme l'ie japonaise désignent aussi nettement la continuité familiale elle-même que l'abri où elle se perpétue » (Pezeu-Massabuau, 1983 : 2). La maison représente autant le lieu, l'espace de la famille que la cellule familiale elle-même. Les compagnons privilégient ce terme de « maison » et aspirent au niveau idéologique à représenter une famille. D'ailleurs les termes usuels de « mère », de « parrain », de « frères en devoir » rappellent cette idéologie de la famille. Les itinérants apprennent très tôt à évoquer la maison des compagnons comme « leur maison », « leur chez-soi ». En s'intégrant progressivement dans la maison compagnonique, ils s'intègrent dans la communauté des compagnons.

L'organisation de la maison a donc été pensée afin de faciliter la cohésion de la communauté. On observe d'ailleurs de nombreux espaces destinés à la vie collective et parallèlement peu d'endroits consacrés à l'intimité du compagnon. L'agencement de la maison révèle une volonté de ne jamais laisser les itinérants seuls afin de les encadrer en permanence. Ce style de vie sera perçu par certains comme contraignant et représentera une des raisons invoquées par les itinérants pour quitter le compagnonnage. Outre l'agencement global de la maison qui privilégie des espaces communs, on observe également certaines pièces qui représentent la communauté. La salle à manger, par exemple est le lieu communautaire par définition. Cet espace est souvent une des plus belles pièces de la maison façonnée et décorée avec beaucoup de soins. Il représente tout d'abord le lieu du compagnonnage. Les représentations iconographiques des fondateurs mythiques du compagnonnage (Maître Jacques, le Père Soubise et le Roi Salomon) sont d'ailleurs mises en évidence à cet endroit. La salle à manger doit également permettre aux compagnons de se sentir dans un environnement familial et chaleureux. Pour ce faire, elle est conçue pour rassembler la communauté autour de larges tables en bois massif, tables prévues pour six personnes afin de faciliter les échanges. La présence de cheminées en pierre autour desquelles on peut se réunir renforce ce sentiment d'être « chez soi ». Enfin, elle est pensée afin de favoriser la cohésion du groupe. Cette pièce est sollicitée pour les repas bien sûr, mais aussi pour toutes les réunions communautaires. Dès qu'il y a un problème au sein de la maison, la communauté se réunit dans la salle à manger. De plus, des extraits de la Règle des compagnons sont visibles dans cette pièce. Cette Règle qui doit être lue et acceptée par les itinérants, institue les principales recommandations de vie en communauté afin de maintenir la bonne entente et la stabilité du groupe. Elle concerne à la fois les manières de table, les sujets de conversation déconseillés, le respect des horaires, l'utilisation de certaines règles de langage. La Règle des compagnons doit favoriser l'ordre au sein de la maison et permettre ainsi une bonne ambiance.

En interdisant les discussions sur les sujets comme la politique ou la religion, les compagnons essaient d'éviter les discordes ou les tensions entre les individus ou les corps de métier. L'emplacement des extraits de la Règle dans la salle à manger n'est pas anodin puisque cette salle représente le lieu de rencontre, d'échanges et de socialisation des compagnons.

La salle à manger conduit également l'itinérant mais aussi le visiteur extérieur, à percevoir l'importance

accordée par les compagnons au Métier, au bel ouvrage, aux matériaux nobles. Ainsi, le décor est pensé afin de mettre en évidence les savoir-faire des professionnels du bâtiment. Rien n'est laissé au hasard et chaque élément de décoration va être particulièrement travaillé par un corps de métier. Comme le disait un compagnon : « Les maisons que nous avons construites ont été voulues belles, d'une part pour honorer la belle ouvrage et, d'autre part pour donner envie à la jeunesse de vivre au milieu du témoignage des Anciens, non dans le luxe, mais dans un cadre démontrant l'amour du métier et la maîtrise des compagnons ».

Ainsi, on observera dans de nombreuses salles à manger, des plafonds à la française (maison d'Angers), des dallages en marbre ou en carreaux de terre cuite, des escaliers monumentaux souvent très complexes (maisons de Toulouse, de Tours). Les portes en bois massif moulurées rendent visible un travail de menuiserie. Les lustres forgés (comme celui de la maison de Nîmes) ou les rampes d'escalier effectuées par les compagnons serruriers témoignent de qualités techniques maîtrisées. Ces ornements toujours présentes dans le cadre de la salle à manger s'observent bien sûr dans l'ensemble du corps de bâtiment. On peut repérer des trompes en pierre (comme celle de la maison de Paris), des voûtes originales, des cheminées qui mettent en relief la beauté du matériau pierre et la compétence professionnelle des hommes de métier. On peut citer également la porte monumentale de la maison de Strasbourg réalisée par les forgerons ou les lucarnes qui dominent les toitures de la maison de Paris.

De nombreux travaux d'adoption⁶ ou de réception sont utilisés dans l'ornementation de la maison. Ces travaux sont réalisés en début et en fin de parcours pour ritualiser l'entrée de l'itinérant dans la communauté des compagnons. À la fin de son apprentissage, le jeune professionnel effectue un travail dit « d'adoption » pour marquer son entrée dans le groupe des aspirants. Il pourra ainsi débiter son tour de France. Les travaux d'adoption sont très variés mais doivent mettre en évidence à la fois les qualités techniques et pratiques du professionnel mais aussi son investissement et son engagement dans le compagnonnage. Les compagnons encouragent les apprentis à effectuer un travail d'adoption qui s'inscrira dans le décor de la maison comme des éléments de cheminées, des fontaines ou des objets de décoration. Le deuxième rite de passage, et le plus important aux yeux des compagnons, est celui de la réception. Pour cela, les aspirants doivent effectuer leur chef-d'œuvre. Là encore, beaucoup choisissent d'accomplir une pièce complexe qui servira à restaurer ou à orner la maison. Les charpentiers construisent des pièces de charpentes spécifiques (comme les guitardes), les couvreurs effectuent des flèches particulièrement complexes, (telles que la flèche de la maison de Nantes par exemple). Notons que dans chaque maison, il existe une salle des chefs-d'œuvre où sont entreposés les travaux des différents corps de métier.

Enfin, nous observons au sein des maisons, de nombreux travaux issus des stages de formation. C'est notamment le cas dans la maison de Saumur qui reçoit en stage les apprentis et les aspirants tailleurs de pierre. Ces travaux sont de tous ordres, ils concernent les jardinières en pierre, la fontaine dans la cour ou des éléments de cheminées.

Ces différents travaux embellissent et donnent un cachet particulier aux maisons compagnonniques.

3. LES CHANGEMENTS DANS LA FORMATION COMPAGNONNIQUE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LES MANIÈRES D'HABITER

En retraçant l'histoire contemporaine de l'Association Ouvrière, j'ai observé des changements intéressants dans le processus de formation professionnelle et dans celui de la socialisation compagnonnique. Ce n'est pas l'objet de cet article de décrire l'ensemble de ces changements, mais il s'agit surtout de montrer leurs répercussions sur les manières d'habiter. Cela me permettra à terme de mettre à jour les liens entre les modes d'habitat et la construction identitaire d'un groupe.

Jusqu'à présent, les compagnons se démarquaient des autres professionnels par leur formation professionnelle et par leur style de vie sur le tour de France. La formation professionnelle et morale s'inscrivait dans des espaces compagnonniques et notamment dans l'espace de la maison. Nous avons vu précédemment l'importance de la maison dans le processus de socialisation des compagnons. Elle est définie non pas comme un hôtel ou un internat mais comme un lieu communautaire et familial. Les compagnons sont «chez eux» dans une maison compagnonnique. Cette appropriation de la maison a toujours été désirée par les fondateurs de l'Association Ouvrière des Compagnons Du Devoir du Tour de France. Elle devait représenter le point de repère, l'abri et d'une façon plus globale, la communauté locale des compagnons. Face à une communauté définie par son instabilité tant temporelle que spatiale et par le mouvement de la population, les itinérants étaient sûrs de retrouver à la maison, les représentants permanents du compagnonnage. Ainsi, quelle que soit la ville d'accueil de l'itinérant, ce dernier était certain qu'à la maison des compagnons, il pouvait retrouver d'autres aspirants et les membres de sa corporation. En vivant dans la maison, il mettait en évidence son appartenance compagnonnique.

Aujourd'hui, les espaces de la maison ne sont plus réservés aux seuls itinérants mais deviennent des lieux de passage où se croisent compagnons et «étrangers». La maison compagnonnique est un lieu d'hébergement ouvert aux salariés qui suivent une formation continue chez les compagnons. Elle est également investie lors des stages de regroupement par des jeunes qui suivent un apprentissage purement professionnel et qui ne désirent pas intégrer la communauté des compagnons. Pour rentabiliser ces maisons qui sont très coûteuses, les compagnons ont également choisi d'accueillir des colloques et des séminaires. Dans certaines villes, on peut noter la présence de personnes du Rotary club. Dans d'autres, des pièces consacrées à l'enseignement des compagnons servent également à certaines institutions pour donner des cours (on peut citer par exemple les cours de langues étrangères dans une salle de la maison de Tours).

Certains compagnons tailleurs de pierre opposés à ces changements assimilent ces maisons à de simples lieux d'accueil pour les «étrangers». Ils estiment difficile d'appliquer la Règle et d'expliquer à ces intrus, l'importance de la vie en communauté. Cette occupation des lieux par ces non-compagnons empêche les itinérants de se retrouver «chez eux», dans un cadre familial. Un compagnon tailleur de pierre nous dira : « Bon, les difficultés, elles arrivent parce que les jeunes ne se sentent plus dans des maisons de compagnons, en fait voilà le problème. Il y a beaucoup de gens de l'extérieur, notamment du fait des cours d'informatique, des cours de langue, des salles qui sont louées à des colloques extérieurs pour faire des séminaires, des choses comme ça. C'est plus des maisons de compagnons comme on les avait pensées, comme les compagnons pensaient à l'époque réaliser pour la jeunesse. Voilà le problème. Elles ont aujourd'hui, à mes yeux, une autre destination que celle qui avait été pensée, il y a 45 à 50 ans. »

Ainsi, pour de nombreux tailleurs de pierre, les maisons semblent peu à peu se convertir en simples internats et perdent leur spécificité compagnonnique.

De plus, l'accueil des salariés de la formation continue ou des apprentis transforme les règles sociales, les codes et les outils de reconnaissance des compagnons. Auparavant, les personnes présentes dans une maison de compagnons faisaient partie de l'Association Ouvrière des Compagnons Du Devoir du Tour de France et il s'agissait de deviner l'appartenance corporative.

Un ensemble de codes était d'ailleurs transmis afin de faciliter cette reconnaissance. Les appellations de «coterie»⁷ ou de «pays», les formulations de surnoms d'aspirants, renseignaient les itinérants sur leur métier et leur rite⁸. Maintenant, la présence des personnes étrangères transforme les frontières identitaires de groupe de compagnons. Les itinérants ont des difficultés à se repérer, à se désigner et à se démarquer des intrus.

Les critiques énoncées par certains compagnons tailleurs de pierre sur les nouvelles mesures d'hébergement au sein des maisons révèlent une réelle inquiétude quant à l'avenir du processus de socialisation compagnonnique spécifique et parallèlement quant à la cohésion du groupe des compagnons. La maison devient un espace à défendre et à protéger car elle représente l'identité du groupe si on se réfère aux travaux d'Isaac Chiva : « Lieu de l'instant, comme de la durée, de l'enracinement dans le construit comme de l'agi et du senti, la maison donne à voir d'emblée, à l'instar du langage, des langues et des messages, à la fois ce que les sociétés humaines ont en commun, et les innombrables manières qu'ont les individus et les groupes de se distinguer, de se hiérarchiser, d'exprimer leur identité collective, souvent, leurs modes de pensée les plus cachés» (I. Chiva, 1987 : 3).

Les compagnons se réfèrent alors aux origines de l'Association Ouvrière des Compagnons Du Devoir du Tour de France pour valoriser le temps de la construction des maisons compagnonniques. La tradition utilisée ici valorise la fraternité des corps de métiers, l'essor et la maîtrise de l'élite compagnonnique, la transmission d'un esprit du compagnonnage. De nombreux itinérants vantent et idéalisent le retour aux petites maisons, aux campagnes qui doivent permettre de pouvoir faire «du vrai compagnonnage» c'est-à-dire de tisser des liens fraternels et de former un groupe soudé et uni. Ainsi, la maison de Saumur devient pour certains tailleurs de pierre, une référence idéale pour mettre en relief l'existence d'une communauté compagnonnique solidaire.

Elle devient pour certains un symbole rappelant le temps où la corporation des tailleurs de pierre était indépendante et en plein essor. Elle devient alors un lieu de mémoire collective particulièrement important pour un grand nombre de tailleurs de pierre, une référence traditionnelle incontournable pour rappeler à l'Association Ouvrière, la force, l'autonomie et l'identité de la corporation.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSEGOND C., 2002, *Socialisation du savoir, socialisation du regard. Les usages techniques et sociaux du savoir géométrique et de la stéréotomie chez les compagnons tailleurs de pierre*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Tours.
- BASTARD L. & J.-M. MATHONNIÈRE, 1996, *Travail et honneur, les compagnons passants tailleurs de pierre en Avignon aux 18^{ème} et 19^{ème} siècle*, Dieulefit, Éditions de La Nef de Salomon.
- BASTARD L., 1999, « Les tailleurs de pierre, un compagnonnage méconnu », *Fragments d'histoire du compagnonnage*, Musée du compagnonnage de Tours.
- BERNARD J., 1982 [1972], *Le compagnonnage, rencontre de la jeunesse et de la tradition*. Paris, PUF, 2 tomes.
- CHIVA I., 1987, « La maison : le noyau du fruit, l'arbre, l'avenir », *Terrain*, n°9.
- Coornaert É., 1966, *Les compagnonnages en France du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Éditions Ouvrières.
- ELEB M., 1998, « L'habitation, entre vie privée et vie publique », in Segaud Marion, Catherine Bonvalet et Jacques Brun (sous la direction), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, éditions de la Découverte, pp. 68-74.
- FOURRÉ J., 1999, « Marché du travail, formation et fabrique de la tradition chez les compagnons tailleurs de pierre », *Journal des Anthropologues*, n°77-78, p. 227-239.
- FOURRÉ J., 1999, « Les usages différenciés de la tradition compagnonnique », in Bourdarias F., (textes réunis par), *Cultures de travail, le tracé des frontières*, Maison des Sciences de la Ville, de l'Urbanisme et des Paysages, CNRS-UMS 1835, Université de Tours, coll. Travaux, p. 41-67.
- FOURRÉ CLERC J., 2002, *Dynamiques professionnelles dans une corporation compagnonnique : définitions de la formation et usages de la tradition chez les tailleurs de pierre*. Thèse de doctorat de sociologie, Université de Tours, 404 pages.
- GUÉDEZ A., 1984, *La coutume ouvrière : approche sociologique des formes contemporaines du compagnonnage français*, Thèse d'État en sociologie, Université Paris VII.
- GUÉDEZ A., 1994, *Compagnonnage et apprentissage*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui.
- ICHER F., 1997, *Les compagnonnages et la société française au 20^{ème} siècle*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université de Toulouse.
- JOURDAIN P., 1995, *Voyages dans l'île de Moncontour*, Paris, Librairie du Compagnonnage.
- MARTIN SAINT-LÉON É., 1901, *Le compagnonnage, son histoire, ses coutumes, ses règlements et ses rites*, Paris, Éditions Armand Colin.
- PERDIGUIER A., 1985 [1841], *Le livre du Compagnonnage*, Marseille, Laffitte Reprints.
- PEZEU-MASSABUAU J., 1983, *La maison, espace social*, Paris, PUF.
- SEWELL W.H., 1983, *Gens de métier et révolutions, le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier Montaigne.
- ZARCA B., 1987, *Les artisans, gens de métier, gens de parole*, Paris, Éditions de l'Harmattan.

NOTES

¹ Il existe actuellement trois sociétés compagnonniques : l'Union Compagnonnique des Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis, l'Association Ouvrière des Compagnons Du Devoir du Tour de France et la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment et autres activités.

² La réception est une cérémonie rituelle par laquelle une corporation reçoit un aspirant. Ce rite de passage conduit l'aspirant tailleur de pierre à recevoir un nom de compagnon (un nom de vertu et une ville d'origine, par exemple, « La Gaïeté de Villebois » ou « la Fidélité d'Argenteuil »), une canne, un compas, une couleur qui est un ruban de velours où sont frappés plusieurs symboles.

³ L'Association ouvrière des compagnons du devoir du tour de France réunit 21 métiers : tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers, couvreurs, maçons, métalliers-serruriers, plâtriers-staffeurs-stucateurs, plombiers chauffagistes, chaudronniers, mécaniciens constructeurs, mécaniciens outilleurs, carrossiers, maréchaux-ferrants, tonneliers, selliers, ébénistes, tapissiers, maroquiniers, cordonniers-bottiers, pâtisseries, boulangers.

⁴ Le Prévôt est un compagnon en fin de tour de France qui est responsable du siège compagnonnique. Durant une période de trois ans, il se consacre au bon fonctionnement et à la bonne tenue de la maison.

⁵ La mère des compagnons est le seul personnage féminin dans le compagnonnage. Elle s'occupe avec le prévôt de la bonne tenue de la maison, de l'hôtellerie, et peut être la confidente pour les nombreux jeunes éloignés de leur foyer parental.

⁶ La cérémonie d'adoption est un rite de passage qui conduit le jeune stagiaire à l'état d'aspirant. L'adoption est un rite partagé par tous les corps de métier pour valoriser l'esprit communautaire et fraternel. Le rite de réception est lui purement corporatif.

⁷ Les compagnons ne s'appellent jamais « monsieur ». Ils s'interpellent soit coterie, soit pays. Les coteries correspondent aux métiers qui nécessitent l'utilisation d'un échafaudage. Les pays sont ceux qui travaillent au sol.

⁸ Les aspirants tailleurs de pierre ont un nom de province précédé du mot «dit», cela implique l'appartenance au rite de Maître Jacques. Ainsi, ils se désigneront «aspirant tailleur de pierre dit Alsacien». Par contre, les membres du rite de Soubise se désignent par leur nom de province, par exemple, Julien, aspirant charpentier, Parisien.

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches d'habiter

*La nature urbaine patrimonialisée : perception et usage,
les cas de deux jardins marocains*

Gaëlle GILLOT

URBAMA, Université de Tours

ATER, Université de Grenoble 2, département de géographie sociale.

INTRODUCTION

Partout, les jardins attirent, ils plaisent, quel que soit leur statut. Publics ou privés, ils constituent des lieux dans lesquels la végétation est mise en scène à l'aide de divers attributs pour créer une ambiance, un paysage, une aération dans le tissu urbain, un décor-écran autour d'un bâtiment, ou un espace de repos, de jeux et de promenade. Ils constituent les hauts lieux de nature urbaine. Associés par exemple à la pureté, à la salubrité, dans les représentations sociales (notamment occidentales) depuis au moins deux siècles, ils résistent moins bien que les bâtiments au passage du temps. Pourtant, depuis environ vingt ans en France notamment, des historiens et des paysagistes, de même que des amoureux des jardins cherchent à reconstituer des jardins selon leur tracé originel et, pour les préserver, cherchent à convaincre les services du patrimoine des administrations centrales de les classer, tout au moins de les inscrire sur la liste du patrimoine national. Les « jardins historiques » reconstitués se sont ainsi multipliés. Ce mouvement n'est pas propre à la France, ni même à l'Europe, on l'observe également au Maroc. La Wilaya (la préfecture) de Rabat-Salé au Maroc compte 19 monuments, sites ou zones classés sur la liste du Patrimoine National marocain, dont deux jardins. Ces derniers sont publics et ont été classés à des périodes très différentes : 1914 pour le jardin des Oudaïas, et 1992 pour le Jardin d'Essais. Leur histoire n'est donc pas similaire et pourtant, investis physiquement et symboliquement, ils abritent une part de l'identité nationale.

1. DEUX « JARDINS PARLANTS » A RABAT

En 1629 paraît à Londres l'ouvrage *Paradisus* dans lequel son auteur, John PARKINSON, présente un jardin de raretés botaniques qu'il appelle « the speaking garden », le jardin parlant. Pour lui son jardin « racontait » une histoire. Il contenait une mémoire particulière puisque celle-ci était composée d'éléments vivants, la végétation, qui loin d'être figée, continuait l'histoire et parlait à ses visiteurs. Les jardins sont des constructions, ils reflètent par conséquent un rapport de l'homme à la nature et à la ville à un moment donné. En cela, ils sont des jardins parlant au même titre que celui de PARKINSON.

À Rabat, le jardin de la Casbah des Oudaïas et le Jardin d'Essais racontent l'histoire des influences croisées de la ville. Entre la tradition arabe et la volonté française de créer des villes modernes, l'analyse de ces deux lieux permet de lire une partie de l'identité de Rabat.

1.1. Le Jardin « historique » de la Casbah des Oudaïas

La ville de Rabat tient son nom de sa citadelle du XII^e siècle. La forteresse (Riba, qui a donné Ribât al-Fath, « camp de la victoire ») était un camp militaire et religieux. Elle était munie d'une vaste enceinte défensive qui contenait à la fois des habitations et des vergers, les habitations se regroupant dans la casbah.

1.1.1. La cour, le jardin supposé, la place d'armes

La première trace de jardin dans la Casbah remonte au XVIII^e siècle : la cour d'une belle demeure située près des remparts en aurait abrité un, mais nous n'en avons aucune preuve archéologique. La

seule certitude est que, si ce jardin a jamais existé, il a été rapidement transformé en place d'armes en raison de sa situation défensive. Les Français y auraient campé entre 1912 et 1914. Cette cour aménagée pourrait être l'ancêtre du jardin andalou que l'on connaît aujourd'hui.

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que Rabat a été dotée de quelques jardins d'agrément privés. On n'en connaît que deux exemples : le jardin du palais du sultan et celui du palais d'un riche négociant (le palais de Kebîbât dont il ne reste rien aujourd'hui). Des cours intérieures de maisons avaient été plantées de quelques arbres, mais Rabat n'a jamais été une référence en matière de jardins au Maroc.

1.1.2. L'arrivée des Français au Maroc bouleverse l'histoire urbaine de Rabat

L'arrivée des Français au Maroc en 1911 et l'établissement du protectorat en 1912 bouleversent l'évolution de Rabat que le maréchal LYAUTEY¹ choisit comme capitale. Il était persuadé que « la grandeur des hommes au pouvoir se mesure à la qualité de leurs réalisations architecturales »², mais qu'il convenait de ne faire subir aucune altération aux anciennes cités marocaines. Il met alors en place des administrations de planification urbaine ainsi qu'un « service des Beaux Arts et des Monuments historiques » (novembre 1912). Une nouvelle ville est construite à côté de la médina.

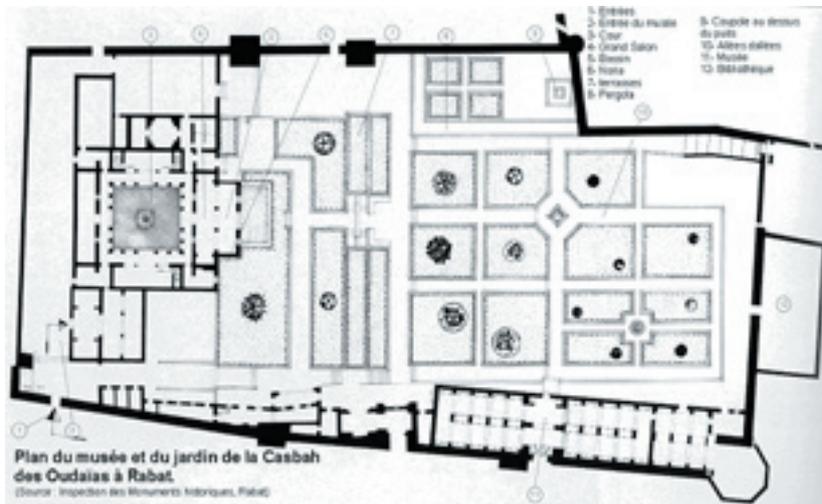


Figure 1 : Plan du musée et du jardin des Oudaïas, Rabat.

Le service du patrimoine se charge alors de faire un relevé des monuments et des zones « indigènes » à préserver. LYAUTEY fait d'ailleurs rénover la demeure qui entoure la cour-place d'armes dans la Casbah afin de la transformer en musée des arts marocains³. En 1914⁴ une partie de la Casbah est classée par ses services dans la catégorie « patrimoine ». Elle est donc protégée des aménagements de la ville nouvelle planifiée par Henri PROST.

En revanche, elle est concernée par le « système de parcs » mis au point dès 1913 par Forestier, conservateur des Promenades de Paris. Ce dernier, qui a séjourné et travaillé à Séville s'était fortement intéressé aux jardins arabes et compte tenir compte de la culture « locale » dans ses créations marocaines. C'est ainsi qu'il conçoit en 1914 un jardin public de style andalou dans la cour du musée de la Casbah, réalisé en 1919. Situé au sein d'un ensemble de bâtiments patrimonialisés, inspiré d'une tradition architecturale et paysagère arabo-andalouse, le jardin acquiert alors une dimension historique jamais remise en question depuis.



Figure 2 : Carte postale marocaine du jardin des Oudaïas, années 1940.

1.2. Le Jardin d'Essais : un « jardin moderne »

Dès que Rabat est choisie comme capitale par LYAUTEY, une ville européenne et moderne est planifiée à l'écart de la médina jugée inadaptée pour accueillir les services et le confort qu'une ville et une vie moderne requièrent. Dans son plan directeur en 1914, Henri PROST propose une planification maîtrisée où chaque élément de la « ville nouvelle de Rabat », selon l'appellation officielle, est minutieusement étudié pour s'adapter au site et intégrer les préoccupations hygiénistes. Le plan de la ville devait refléter l'efficacité et la compétence de la France à gérer un pays rationnellement, de même que démontrer sa capacité à domestiquer la nature et à l'ordonner. Considérés comme des équipements à part entière dans la trame urbaine, prévus dans le plan d'aménagement de PROST, les jardins de la ville nouvelle sont réalisés assez rapidement grâce à la création en 1921 du Service administratif des plantations et promenades de Rabat sur le modèle du service du même nom à Paris.



Figure 3 : Carte postale marocaine du jardin des Oudaïas, années 1950.

1.2.1. Domestiquer la « nature »

Les jardins publics sont considérés dans le plan directeur de Rabat comme des éléments indispensables non seulement à la beauté de la ville et, sont le gage de la salubrité matérielle et morale de la ville. N'oublions pas qu'il était admis au début du XXe qu'une ville idéale était verte⁵. Leur place était donc considérée comme essentielle.



Figure 4 : Le jardin d'Essais, havre de verdure dans une ville moderne planifiée et ordonnée. (Photo aérienne 1996)

Forestier aménage lui-même le jardin d'Essais de 1919 à 1922. Il est situé sur l'ancien emplacement de l'Agdal du palais royal, qui était un terrain planté de vergers. Conçu pour adapter, à une forme moderne, les qualités et les caractéristiques du jardin traditionnel islamique⁶, il est structuré en terrasses, le long de la pente du terrain, ce qui facilite l'irrigation. Comme son nom l'indique, le jardin d'Essais était un jardin d'acclimatation. Les allées et les contre-allées, perpendiculaires, de même que les parterres constituaient une mise en scène d'un jardin classique à la française. Une partie du jardin n'était pas accessible au public car elle servait de pépinière pour le reste des plantations de la ville.

Ainsi le jardin d'Essais remplissait plusieurs rôles. À l'échelle du quartier, il aéraient le tissu urbain, l'embellissait et contribuait à sa salubrité ; à l'échelle des habitants, il procurait un lieu de divertissement instructif et moralement sain ; et à l'échelle de la ville, voire du pays, il était pour les administrateurs du Protectorat une preuve du génie botanique et scientifique des Français et participait ainsi à l'opération de prestige de la création de la ville coloniale.

La planification suivante, celle d'Écochard (1947), n'accorde pas la même place aux jardins publics, donnant la priorité au logement afin de résoudre une grave crise de surpopulation. Les jardins de la période Prost sont ainsi restés les jardins principaux de la ville actuelle de Rabat.

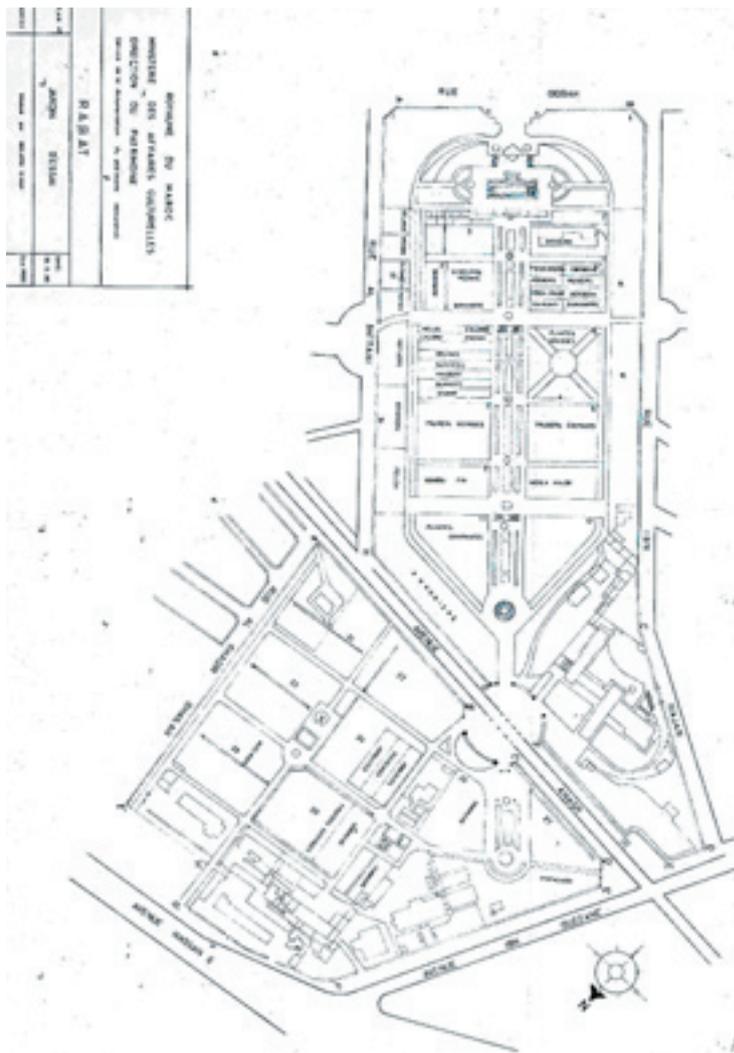


Figure 5 : Plan du jardin d'Essais.
(Ministère marocain des Affaires
culturelle et du Patrimoine)

1.2.2. Abandon et sauvegarde

En 1930, les premiers bidonvilles apparaissent à Rabat et en 1936, 22% de la population habite dans ce type de quartiers. Entre 1912 et 1994 (82 ans), la population a été multipliée par 310, avec une accélération de la croissance dans les années 1950. Les problèmes d'assainissement, d'hygiène, et d'équipement font passer la réalisation de jardins publics au statut de luxe auquel il est impossible d'accéder. Si les jardins existants ne sont pas détruits, on ne relève aucune réalisation nouvelle importante. La priorité reste le contrôle de la croissance de la ville, bien plus que son embellissement.

Au cours des années 1980, le jardin d'Essais s'est dégradé et sa symbolique scientifique s'est perdue avec les générations. Le Ministère de l'Agriculture, dont dépend son entretien fait exécuter des travaux dans la seule partie non accessible au public. La partie accessible au public est à cette époque plutôt délaissée par les usagers. Il n'est pas menacé, il n'est pas fréquenté, tout pousse donc au statut quo. Malgré tout, le jardin survit. Situé dans un quartier plutôt excentré, moderne, relativement éloigné de la médina et du littoral, il est absent des circuits touristiques. Ceci n'est pas le cas du jardin des Oudaïas dont la visite est recommandée dans les guides touristiques.

Mais cette situation ne dure pas. En 1991, le Crédit Agricole projette de construire son siège social marocain sur le jardin. Bien situé dans un quartier moderne et plutôt bien réputé, le terrain du jardin d'Essais présente de nombreux avantages pour l'installation d'un tel bâtiment. Face à ce projet, une association de défense du jardin d'Essais se crée. Elle est constituée d'habitants du quartier, de professeurs d'universités, de journalistes, d'urbanistes, d'amoureux de la mémoire de Rabat dont la préoccupation est désormais de faire le échouer.



Figure 6 : Le jardin des Oudaïas est situé dans le tissu urbain dense. La délimitation de la médina avec la ville moderne est aisée. (Photo aérienne 1996)

Afin de contrer les spéculations immobilières, la solution est l'inscription du jardin sur la liste du Patrimoine national. L'association obtient gain de cause, notamment appuyée par des chercheurs de l'INRA⁷ qui montent le dossier de proposition d'inscription du jardin d'Essais et prennent l'affaire en main. Le jardin d'Essais est inscrit sur la liste du patrimoine national le 6 mars 1992 (arrêté du Ministre des Affaires culturelles n°503-91).

En contrepartie, l'INRA s'engage à entreprendre des travaux soumis à l'inspection de l'administration des monuments historiques en vue d'un programme scientifique de jardin botanique. Il doit donc occuper le terrain, l'habiter. Le jardin a été sauvé en devenant un patrimoine culturel.

La Wilaya de Rabat possède donc depuis 1992 deux jardins patrimonialisés, dans des circonstances très différents. Ces deux jardins datent de la même époque (ils ont tous deux été dessinés en 1914), mais ils ne possèdent pourtant pas une même profondeur historique, ni une symbolique identique. Leur site d'implantation y est pour beaucoup, et autant le jardin des Oudaïas est connu et apprécié pour sa structure « traditionnelle », autant le jardin d'Essais est doté d'une image de progrès scientifique et de modernité urbaine. Ces lieux ont une symbolique signifiante pour l'identité Rabati contemporaine et leur patrimonialisation est bavarde.

2. RACINES IDENTITAIRES, DES JARDINS A LA SYMBOLIQUE SIGNIFIANTE

La patrimonialisation du jardin des Oudaïas et celle du jardin d'Essais expriment chacune à leur époque la relation des hommes à leur environnement urbain. En 1914 puis en 1944 lorsque les Oudaïas sont reconnus comme patrimoine par l'administration française, il s'agit de préserver une architecture et une esthétique marocaines. Au contraire, en 1992, l'inscription du jardin d'Essais reconnaît le lieu comme constitutif de la mémoire du Maroc, alors qu'il a été conçu et construit par les Français. Ces deux jardins prennent leurs racines dans des histoires d'influences croisées entre la France, l'Andalousie et le Maroc, et donc dans des références hétérogènes. S'ils ont été patrimonialisés, c'est qu'ils possèdent une valeur singulière dans le présent, qu'elle soit esthétique, sociale ou politique.

2.1. Mémoire matérielle de l'histoire urbaine

2.1.1. Conserver une esthétique

L'inscription d'un jardin sur une liste du patrimoine renvoie à la question de l'esthétique, du beau. La structure du jardin est considérée comme particulièrement belle ou représentative d'un modèle durable bien réalisé, qu'il est nécessaire de conserver pour le transmettre aux générations futures.

L'inscription permet alors en quelque sorte de figer le modèle et de l'empêcher d'évoluer, parce que ce qui existe est ce qui doit rester.

En 1919, lorsque FORESTIER réaménage le jardin des Oudaïas, il le dessine en fonction des règles du jardin andalou qu'il a étudiées lorsqu'il a travaillé à Séville. Séduit par l'ambiance intime et sensuelle de ces jardins, acquis au « mythe andalou » du califat de Cordoue, la cour du musée lui offre un site idéal. Mais ce jardin andalou est récent lorsqu'il devient un patrimoine avec le reste de la Casbah. Forestier a ici réinventé la tradition du jardin d'islam. Il l'a réinterprétée en fonction des conditions du moment en utilisant à la fois des références « locales » (dont on n'avait pas d'exemple à Rabat) et, un savoir faire et un regard occidentaux. Ce jardin a cependant acquis une légitimité historique et son origine française s'est effacée au profit de la tradition arabo-andalouse qu'il suggérait. La patrimonialisation d'un tel site aujourd'hui réaffirmée chaque année à l'occasion d'un festival de jazz qui le met en valeur. Le jardin des Oudaïas fait sens et est vécu comme une création majeure de l'art des jardins andalous à Rabat.

Or, l'art des jardins possède une définition ambiguë et un statut qui n'est pas clair⁸. C'est pourtant en partie en son nom que le dossier pour l'inscription du jardin d'Essais a été monté. Les arguments esthétiques du ressort de l'art des jardins y ont été fortement mis en valeur : un chapitre est consacré à « l'intérêt artistique et pittoresque du jardin ». On y lit par exemple que « *Le tracé est marqué par une conception fonctionnelle et sensorielle polyvalente : il permet de voir simultanément tous les aspects d'un lieu (lumière, ombre, couleur, sons, odeurs, eau, végétal, minéral)* »⁹. Cette description nous rappelle que l'art est aussi et avant tout une question de perception. Or si le jardin d'Essais comme celui des Oudaïas possèdent une légitimité à être préservés comme patrimoines, ce n'est pas tant parce qu'ils respectent les « règles de l'art » qu'en vertu du sentiment qu'engendre leur fréquentation, et de l'histoire qu'on leur prête à l'échelle du tissu urbain de même qu'à l'échelle sociale. Les jardins sont des lieux surinvestis par l'affect, et peu importe que la tradition ait été réinventée, du moment que le jardin soit parlant du point de vue de l'identité, et invite à l'imagination et à l'appropriation symbolique.

2.1.2. Préserver l'idée d'une ville planifiée

Dans la patrimonialisation des jardins tels que les Oudaïas, mais surtout pour le jardin d'Essais, plus récente, se joue la mémoire de la construction d'une ville nouvelle qui était planifiée et organisée. Rabat a bénéficié d'un schéma directeur bien avant que ce type de documents soit obligatoire en France¹⁰. L'époque à laquelle les extensions modernes de la ville ont été réalisées reste celle de tous les possibles, dont la réalisation de l'idéal. À cette époque, en 1922 par exemple, le ratio entre la superficie des espaces de verdure et le nombre d'habitants s'établissait à 17,8 m².

En 1998 le ratio atteint difficilement 2 m². Dans ces conditions les jardins hérités ont pris une importance toute particulière. Des membres de la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture font remarquer à quel point le contraste est saisissant entre le souvenir de la ville jusque dans les années cinquante et la ville telle qu'elle est aujourd'hui. Ils estiment que ce qui était construit alors était beau et bien pensé, quand la ville d'aujourd'hui est gérée dans l'urgence. Leur mémoire, passée au filtre de la nostalgie, compare les constructions d'hier et celles de maintenant et remarque la pauvreté architecturale, le manque de verdure et la tristesse des jardins. Ainsi par la patrimonialisation, pensent-ils, les jardins seront préservés de toute atteinte de la ville contemporaine sur le passé. Ils demeureront des témoins du riche passé de la ville planifiée.

2.2 L'appropriation matérielle et symbolique du passé comme fondement de l'identité nationale

2.2.1. S'approprier des réalisations imposées

L'indépendance du Maroc en 1956, si elle ne clôt pas toute collaboration avec la France, est l'occasion pour le pays de prendre possession des biens et des constructions hérités de la période coloniale. Les structures urbaines modernes ont imposé une rupture dans la structure de la ville,

et dans la perception de la nature. La ville moderne avait été construite selon un modèle à dessein presque à l'opposé de celui de la médina : les rues larges et aérées avec des bâtiments ouverts et alignés faisaient écho aux petites ruelles sombres et labyrinthiques de la médina. Le rapport à la nature lui-même avait été bouleversé. Alors que jusque-là la verdure était privée, contenue entre les murs des cours des maisons, ou sous forme de vergers ou jardins maraîchers situés autour de la ville, elle s'inscrit désormais à l'intérieur de la ville, sous forme de jardins d'agrément ouverts à tous. Surtout, elle est devenue une nature réservée à l'ornementation et ne donne plus ni fruits ni légumes. Son appropriation par les habitants de Rabat est rapide et les jardins publics sont très fréquentés, mais ils induisent une pratique différente. Des attitudes anciennes sont transposées dans les jardins publics. La promenade au jardin devient une habitude très fréquente pour tous les habitants de Rabat qui s'approprient ainsi les lieux au rythme de la marche et les incluent dans leur territoire. En occupant les jardins publics, en les fréquentant, les usagers les ont intégrés à leur représentation et à la réalité de la ville. Leur végétation, en puisant dans la terre du pays depuis le début du XXe siècle est devenue un élément du quotidien, profondément enraciné dans le territoire auquel elle donne une identité qu'il faut préserver.

L'histoire des jardins d'Essais et des Oudaïas est liée à une période qui a introduit une rupture avec la représentation traditionnelle de la nature et a introduit de nouvelles formes urbaines. Mais ces ruptures sont constitutives de la ville actuelle et les accepter, les faire siennes revient à accepter et à approprier une histoire imposée, et par conséquent faire preuve d'une inébranlable force culturelle face à l'occupation du pays. Ceci a fortement à voir avec la construction, voire la défense, de l'identité nationale.

2.2.2. Une signification nationale

L'inscription d'un lieu ou d'un espace sur la liste du patrimoine national porte une signification locale. Les acteurs s'adressent d'abord à leurs concitoyens. Le patrimoine est vécu comme un « héritage du père »¹¹ à transmettre aux enfants, un bien à conserver et donc une mémoire à protéger. Or la mémoire est constitutive de l'identité nationale. Si l'on abuse un peu l'étymologie, on peut dire que dans patrimoine, il y a patrie. La distinction et l'acceptation en patrimoine des deux jardins de Rabat constituent une construction symbolique de la culture nationale et une mise en perspective des influences qui la composent. Ainsi, peut importe que le jardin andalou des Oudaïas ait été construit par un Français puisqu'il l'a été sur un modèle arabo-andalou que revendiquent les Rabatis. Peut importe également que le jardin d'Essais ait été conçu entre autres pour affirmer une puissance scientifique des Français à travers la végétation, dans la mesure où il a été dessiné en tenant compte de la topographie et d'un système hydraulique inventé au XIIe siècle par les Almohades à Marrakech.

La généalogie des modèles est conforme au pays, fait sens, même s'ils ont été appliqués via la France.

À travers les deux jardins patrimonialisés, c'est une période difficile de l'histoire nationale que les Marocains s'approprient. Ils l'acceptent et l'intègrent grâce aux références culturelles plus anciennes auxquelles il la rattachent, niant de cette manière la question de la rupture. En intégrant ces jardins dans une continuité historique ils l'habitent et sont habités par elle puisqu'elle engendre de l'imaginaire. Par la végétation, être vivant, le passé s'oublie au profit du présent et du futur et le patrimoine prend une valeur contemporaine indiscutable du point de vue de l'identité nationale et locale.

La végétation elle-même assure une continuité dans la durée de la construction identitaire et prend depuis les années 1980 une autre signification dans la ville.

2.3. Un écosystème hérité : l'argument nouveau de l'écologie

Avec l'inscription du jardin d'Essais sur la liste du patrimoine national s'est affirmé un nouveau type d'arguments en faveur de la préservation des jardins : l'environnement. Un sentiment écologique émerge doucement au Maroc au cours des années 1980 à la faveur d'une prise de conscience de

la dégradation du milieu naturel mêlée à la culpabilité envers l'environnement. La représentation du monde comme un géosystème fermé, terminé et interdépendant à tous les niveaux gagne les consciences non seulement des scientifiques, mais également celle des amoureux de la nature sous toutes ses formes. La nature en ville devient un objet de préoccupation lié à la volonté d'améliorer le cadre de vie et toute destruction de jardin est vécue comme une pollution visuelle, une balafre paysagère. Tout jardin menacé doit donc être protégé.

C'est dans ce contexte que les ingénieurs de l'INRA décidés à sauver le jardin d'Essais utilisent largement l'argument du « patrimoine naturel » et de l'écosystème à préserver. On peut lire ainsi dans la proposition d'inscription du jardin que « *Le jardin d'Essais a contribué à enrichir le patrimoine horticole national grâce aux collections réunies, installées et préservées et à la multitude d'essences multipliées et vulgarisées* » (p. 2). On lit plus loin que le jardin « *garantit un écosystème entre la ville (artéfact complexe) et la nature non dominée* » et qu'il est une « *banque génétique, un conservatoire des ressources vivantes* » (p.3 et 4). Le rapport conclut sur la nécessaire valorisation du lieu comme « *intermédiaire entre le public et la science botanique* », et son rôle « *pour sensibiliser à la valeur d'une de nos richesses nationale : le matériau végétal* », « *partie intégrante du patrimoine universel dont la préservation doit être la préoccupation essentielle de chacun* » (p. 4).

Inscrire sur la liste du patrimoine national un jardin hérité de la colonisation n'est pas anodin du point de vue de l'identité nationale. L'argumentaire écologique permet justement de replacer ce patrimoine dans un contexte universel qui dépasse les clivages de l'histoire pour en quelque sorte susciter un sentiment de responsabilité nationale davantage que d'appartenance.

La mise en patrimoine de ces jardins ou leur confirmation en tant que patrimoine affirme leur rattachement au territoire marocain au préalable véhiculé par l'héritage culturel construit à la suite de la réappropriation des modèles « artistiques ». Lieux vecteurs d'une culture identitaire, ces jardins publics sont habités par une symbolique construite sur l'héritage historique mais également et surtout par les représentations et les pratiques sociales de la ville.

3. HABITER UN BIEN PUBLIC « NATUREL » : LA PRATIQUE DE DEUX JARDINS PATRIMOINES

La pratique et la perception des jardins publics à Rabat sont variables en fonction des générations, du sexe et des classes sociales. La différence d'entretien entre le jardin des Oudaïas et le jardin d'Essais est très marquée et dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'imaginaire lié à chacun de ces lieux soit dissemblable. Il découle en partie de la mémoire des jardins qu'ont les usagers, qui est parfois directe (ils les ont fréquenté lorsqu'ils étaient enfants) ou indirecte (leur parents leur ont transmis une représentation). La mémoire modèle la perception actuelle du jardin en regrets ou en paradis approché.

3.1. Mémoire et regrets

3.1.1. « Avant c'était mieux »

Les usagers des jardins de Rabat quelque soit leur âge ne voient pas les jardins tels qu'ils sont « vraiment ». Ils les perçoivent à travers le prisme de l'histoire et des représentations sociales. Ainsi, le jardin des Oudaïas jouit d'une très bonne réputation à Rabat. Bien entretenu, à l'écart des remous de la ville, à proximité du musée, il offre un lieu de délasserment à ses visiteurs. Sa situation dans la Casbah en fait un lieu historique reconnu par tous et les usagers se projettent dans un passé lointain lié aux racines arabo-andalouses. Selon de nombreux visiteurs, ce jardin date du XIIIe ou XIIIe siècle, il est ainsi perçu comme aussi ancien que les remparts. Mieux entretenu que la plupart des autres jardins publics de Rabat, puisqu'il est un site touristique, cette différence fait penser à ses visiteurs locaux qu'il est plus précieux que les autres. Cela est en partie mis sur le compte de son passé (supposé) très ancien. Lorsqu'on les interroge, les usagers du jardin des Oudaïas affirment que le jardin est une preuve d'un certain « âge d'or » de la culture arabo-musulmane, désormais perdu. Naïma affirme ainsi que « *Avant on savait faire les jardins.*

L'architecture est très bien organisée ici, j'admire les allées et la diversité des plantes, tous les petits détails qui font qu'on se sent au calme dans une ambiance du passé qu'on ne peut pas retrouver aujourd'hui. »¹².



Figure 7 : L'allée centrale du jardin des Oudaïas.

Le jardin d'Essais quant à lui possède une autre représentation. Depuis longtemps abandonné, il fait l'objet de travaux de rénovation depuis son inscription. Il semble en perpétuel chantier et les bandes de plastique orange signalant les travaux sont peu favorables à la rêverie. Les adultes qui l'ont connu dans les années quarante ou cinquante regrettent l'époque antérieure à sa dégradation. Ainsi Monsieur HAMID explique que *« Aujourd'hui le jardin d'Essais n'est plus rien du tout. (...) Les derniers aménagements qui ont été faits, comme le grand portail qu'on avait installé dans la rue des chantiers sans consulter personne, sont venus piétiner notre passé et nos sentiments. Pour nous qui étions des enfants dans la colonisation et juste après la colonisation, ce jardin était un livre qui s'ouvrait. Nous y allions pour nous promener et découvrir des espèces nouvelles, des arbres, des noms avec leurs images vivantes. Aujourd'hui cet espace est dégradé. Nos enfants sont devenus des bâtards car on a piétiné leur passé »¹³.*

3.1.2. « Il faudrait le mettre en valeur »

L'évolution de la ville et les problèmes rencontrés donnent à penser aux usagers que ces jardins sont extrêmement importants pour la mémoire culturelle, identitaire, et environnementale de la ville. A travers leurs témoignages, on comprend que face à l'évolution incertaine de la ville et la rareté des jardins, ils veulent préserver le passé tel qu'il reste dans leurs mémoires ou tel que leurs parents leur ont transmis.

Ils se disent conscients de pratiquer des lieux très importants pour la mémoire de Rabat et leur identité de Rabati, bien qu'ils ne sachent pas toujours que le lieu a été patrimonialisé (notamment le jardin d'Essais) et cela les rend soucieux de la préservation de ces jardins et de leur mise en valeur.



Figure 8 : Une fontaine sur le mode «traditionnel» dans le jardin des Oudaïas.

Ils observent cependant que ces jardins ne sont pas toujours propres et que cela n'incite pas à respecter les plantations, le mobilier, ni la propreté du lieu. Si les poubelles ne sont pas vidées régulièrement et que les ordures jonchent le sol, à quoi bon faire l'effort de ramasser ses propres déchets ? C'est donc avec regret que Mohammed compare le jardin d'Essais actuel avec celui où il a joué enfant, dans les années soixante. Il dit ne pas comprendre pourquoi un tel lieu n'est pas mis en valeur, pourquoi il n'y a plus d'étiquettes pour indiquer le nom des arbres, la mise en valeur étant pour lui la seule manière de le préserver de la destruction du temps et des visiteurs inconscients de sa valeur de « *bout de terre autrefois arrachée à la ville* »¹⁴.

3.2. Mémoire et imaginaire : le paradis approché

Malgré les regrets, la perception du jardin des Oudaïas et du jardin d'Essais semble très positive. Ils revêtent aussi à Rabat une signification particulière liée à la symbolique du paradis et à une pratique permettant la liberté.



Figure 9 : L'allée centrale du jardin d'Essais.

3.2.1. Un havre de paix

Face à une ville relativement minérale, les jardins constituent des formes de parenthèses dans la ville. Rupture spatiale, le jardin public offre aussi une rupture temporelle dans la vie du citoyen. Grâce à ses clôtures, nettement affirmées dans le cas du jardin des Oudaïas, plus discrètes mais également nettes pour le jardin d'Essais, les jardins s'inscrivent comme des îlots dans la ville et permettent un instant de l'oublier. Ces jardins, considérés comme anciens, rappellent l'époque à laquelle ils ont été aménagés et le passage du temps. Leurs visiteurs laissent leur imagination vagabonder jusqu'aux origines mêmes du jardin et à ses valeurs symboliques.

Difficile ici de ne pas évoquer le fait que *jardin* et *paradis* en arabe classique sont désignés par le même mot, *djanna*, et que dans le Coran, le paradis est décrit sous la forme d'un jardin merveilleux où les cinq sens seront comblés. Lieux favorables à la méditation et à la réflexion, les jardins du paradis symbolisent l'âme de l'homme destiné à y vivre et le rapproche du créateur.

Dans ces conditions à la fois matérielles et spirituelles, la mémoire historique et religieuse amène les usagers des jardins de Rabat à y voir davantage qu'un simple espace de végétation. Comme Marzak, beaucoup de visiteurs considèrent que « *Le jardin c'est la vie, et même plus que la vie : la belle vie, comme il y avait autrefois ici et comme celle qu'on aura au paradis, avec les fleurs et les oiseaux, sans bruit, sans pollution* »¹⁵. Le jardin fait sens pour ses usagers qui le considèrent à la fois comme lieu de mémoire, bien commun d'une histoire culturelle, lieu écologique et spirituel, puisque habité par Dieu. Ainsi, le rapport entre les usagers et les jardins est un lien presque de l'ordre amoureux.

3.2.2. Un lieu de liberté amoureuse

L'amour et les jardins forment un binôme connu depuis l'antiquité la plus reculée. Or à Rabat, si les jeunes filles jouissent d'une certaine liberté d'action, le soupçon du déshonneur plane encore sur leurs conduites, notamment à l'égard du sexe masculin.



Figure 10 : Une tonnelle de lianes dans une allée périphérique du jardin d'Essais.

Les flirts ne sont pas très bien perçus par l'entourage familial et les jeunes couples non officiels préfèrent se retrouver dans des lieux calmes, à l'écart d'une éventuelle rencontre avec une personne de connaissance. Les jardins publics, et notamment le jardin des Oudaïas car il est perçu comme très romantique, et le jardin d'Essais parce qu'il est peu fréquenté, sont des lieux de rencontres où les jeunes filles se sentent libres de rencontrer leur petit ami. Le jardin est un lieu du secret et de l'intimité grâce à ses buissons, ses haies, la lumière tamisée à travers les feuillages et le silence qui y règne. Les bancs en pierre ou en bois rappellent aux amoureux que des générations d'autres couples ont débuté leur histoire dans les mêmes conditions et au même endroit. Ils se situent alors dans une lignée d'amoureux dont ils sont les nouveaux héritiers à travers le lieu. Les jardins d'amour dont personne ne surveille l'entrée, qui est gratuite, permettent l'épanouissement de la liberté de rencontre, perçue pour les jeunes couples comme un symbole de modernité des mœurs sociales. Habités par la liberté et l'amour, ces jardins se rapprochent du paradis.

À travers une mémoire mythique ou historique, les usagers se sentent héritiers des jardins anciens, peut importe que leur modèle originaire soit perdu ou réinventé. Ils permettent une continuité de la pratique de la ville, et de ce fait font perdurer les habitudes citadines et ses valeurs. Lieux de mémoire ils sont aussi des espaces où l'on oublie le passé tout en vivant dans ses structures.

CONCLUSION

Lorsqu'on entend Monsieur BENABDALLAH, architecte à Casablanca, dire que « *Au Maroc, un jardin qui n'est pas approprié devient vite une décharge publique* », on comprend à quel point le jardin des Oudaïas et le jardin d'Essais ont été investis par les habitants de Rabat. Espaces vécus, ils possèdent une signification historique, culturelle, mystique et sociale que leur statut de patrimoine n'a fait que reconnaître officiellement. La mobilisation des voisins du jardin d'Essais pour sa sauvegarde, alors même qu'il était très dégradé et peu fréquenté montre bien que sous l'argument écologique qui a principalement servi pour son inscription, il s'agissait avant tout de sauvegarder un bien commun hérité, et dont on jugeait nécessaire qu'il soit transmis aux nouvelles générations. L'inscription étant une procédure plus rapide que le classement, elle a alors été privilégiée. Loin de s'adresser à un tourisme international, cette patrimonialisation relève de la défense et de l'affirmation de l'identité nationale. Assez largement fréquentés en moyenne, ces jardins publics de Rabat sont habités par la mémoire de l'âge d'or arabo-andalou, la colonisation, la modernité et la préservation de l'environnement naturel. Une visite dans ces lieux relève par conséquent bien davantage du symbolique que du simple bol d'air du citoyen.

BIBLIOGRAPHIE

- Autrement*, 1999, « Le jardin notre double. Sagesse et déraison », n°184, 295 p., mars.
- CAILLE Jacques, 1949, *La ville de Rabat jusqu'au protectorat français. Histoire et archéologie*, Publication de l'Institut des Hautes Études Marocaines, t. XLIV, Paris, ed Vanoest, 3 vol.
- CHOAY Françoise, 1999 (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, 271 p.
- Critique*, « Jardins et paysages », n°613-614, juin-juillet 1998.
- GILLOT Gaëlle, 2002, *Les jardins publics dans les grandes villes du monde arabe : politiques et pratiques au Caire, à Rabat et à Damas*, Thèse de doctorat de Géographie, sous la direction de J-F Troin et J-C Depaule, Université de Tours, 505 p.
- HUNT John Dixon, 1996, *L'art du jardin et son histoire*, Odile Jacob, 113 p.
- LAZZAROTTI Olivier, 2003, « Tourisme et patrimoine », *Annales de géographie*, n°629.
- LECLERC, Bénédicte, 1990, « La mission au Maroc », *FORESTIER, Jean-Claude-Nicolas. Du jardin au paysage urbain*, Paris, Picard, p.189-205.
- MENJILI-DE CORNY Irène, 1991, *Jardins du Maroc*, Paris, Le temps apprivoisé, 271 p.
- MOSSER Monique, NYS Philippe (dir.), 1995, *Le Jardin, art et lieu de mémoire*, Vassivière-en-Limousin, Les éditions de l'Imprimeur, 537 p.
- ROGER, Alain, 1997, *Court traité du paysage*, nrf Gallimard, 199 p.
- SIGNOLES, Pierre et alii, 1999, *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, CNRS éd., 373 p.

NOTES

¹ Résident général de la France au Maroc de 1912 à 1916 et de 1917 à 1925.

² MICAUD, Ellen C., « Systèmes politiques et modèles urbains au Maghreb », p. 275

³ Devenu le Musée National des Beaux Arts.

⁴ BO n°86 du 19 juin 1914, p.454.

⁵ Les utopies urbaines de Claude-Nicolas LEDOUX, Jean-Baptiste GODIN ou Charles FOURIER par exemple qui font une confiance aveugle dans les lois de la science, mettent aussi en avant la nécessaire présence de la nature, régénératrice et dispensatrice de bien-être, condition du bonheur. C'est avec Howard et ses cités-jardins que l'utopie de la ville idéale, verte, prend un sens opératoire poussé.

⁶ Hérités en premier lieu semble-t-il du modèle persan, les jardins de l'islam se caractérisent (au-delà de leur diversité) par deux éléments clés : l'eau et la géométrie. L'eau se devait de paraître abondante alors qu'elle était rare et sa présence et son écoulement reposaient sur le recyclage et donc sur une science de l'hydraulique très au point. Le jardin s'organisait autour des angles des canaux d'irrigation qui en déterminaient la forme très ordonnée. L'héritage persan du plan *chahar bagh* (un rectangle divisé en quatre rectangles égaux par les canaux d'eau) représente la base du jardin d'islam car il correspondait parfaitement à la mythologie coranique des quatre fleuves.

⁷ Institut National de la Recherche Agronomique Marocain⁸ À ce sujet, on peut par exemple se référer à HUNT, John DIXON, *L'art du jardin et son histoire*, et/ou à MOSSER Monique, NYS Philippe (dir.), *Le Jardin, art et lieu de mémoire*.

⁹ *Proposition d'inscription du site du jardin d'Essais de la ville de Rabat*, Royaume du Maroc, Ministère des Affaires Culturelles, Direction du patrimoine, non daté, non paginé.

¹⁰ Inspirée du *Town Planning Act* de 1909 en Grande Bretagne, la loi Cornudet de 1919 instaure en France l'obligation faite à chaque grande ville d'établir un *Plan d'extension et d'embellissement* urbain.

¹¹ Voir la définition de « Patrimoine » dans le *Dictionnaire critique de géographie* de Roger BRUNET, Roger FERRAS et HERVÉ THÉRY (p.369)

¹² Entretien au jardin des Oudaïas. Naïma est journaliste et a 27 ans.

¹³ Urbaniste, aménageur retraité, M. HAMID est le créateur du « Groupement des experts marocains en développement économique et social » (1996) – Conférence *Les jardins de Rabat*, Institut français de Rabat, 17/04/1998, propos recueillis pendant la partie débat.

¹⁴ Entretien au jardin d'Essais.

¹⁵ Entretien au jardin Hassan, Rabat.

1.1 Habiter le patrimoine

Education et pédagogie du patrimoine

Susciter l'intérêt de collégiens envers leur patrimoine historique, culturel et local. Quelques pistes de réflexion.

Edith MAROIS

Professeure certifiée,
Doctorante en littérature comparée à l'université François Rabelais de Tours

INTRODUCTION

Les activités effectuées dans le cadre d'une classe à Projet Artistique et Culturel (PAC) peuvent se révéler un moyen efficace pour susciter l'intérêt de collégiens envers leur patrimoine historique et culturel local. « Habiter le patrimoine » c'est tout d'abord le connaître, le comprendre, le sentir. Les 22 élèves d'une classe de 6ème du collège Philibert Lautissier de Lignières, dans le Cher, ont pratiqué pendant l'année scolaire 2001-2002 un grand nombre d'activités interdisciplinaires et de sorties extérieures.

Le texte ci-après vise à décrire les principales activités effectuées pendant cette première année, ainsi que la manière dont la classe a évolué dans les années suivantes.

1. L'ANNÉE DE MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ (2001-2002)

1.1. Cadre administratif

1.1.1. Réglementation officielle

Le Bulletin Officiel de l'Education Nationale(1), dans son texte sur la préparation de la rentrée 2001 dans les collèges, définissait et précisait les buts que doivent poursuivre les classes à P.A.C :

- établir des passerelles entre un domaine artistique et culturel et d'autres domaines de connaissance

- associer des enseignants et des praticiens d'un art ou d'un domaine culturel dans une approche commune

- donner lieu à une restitution qui pourra prendre des formes extrêmement diverses

Chaque classe retenue bénéficiait d'un financement du ministère de l'éducation nationale de 4000 francs (610 euros actuels). Ces moyens étaient complétés par des participations financières émanant des partenaires engagés dans l'éducation artistique et culturelle.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DU COLLEGE PHILIBERT LAUTISSIER DE LIGNIÈRES

Lignières est une commune d'environ 1500 habitants, chef lieu de canton qui regroupe huit communes. Il dépend de l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond, sous préfecture dont la population atteint 11500 personnes, et distante de 25 km. Le collège, quant à lui, réunit 250 élèves, une vingtaine d'enseignants dont 1/3 partagent leur service entre plusieurs établissements.

Objectifs	Déroulement concret	partenaires
Découverte des monuments historiques locaux et de leur inscription dans la vie locale	Visite (1) du château de Lignières et (2) du château du Plaix, musée des Arts et Traditions populaires	(1) Guide du château et (2) responsable de l'association Les Thialulins de Lignières, propriétaire du Plaix.
Observation de la faune et de la flore dans un but de connaissance et de préservation	La faune : visite du Pôle de l'âne qui participe à la réhabilitation de la race asine « Grand Noir du Berry » et visite d'un élevage de chèvres pour comprendre l'influence de l'homme dans la transformation de la production animale La flore : constitution d'un herbier et visite-conférence dans la forêt d'Habert sur le (re)peuplement d'une forêt	Responsable du pôle de l'âne et intervention d'un vétérinaire. Intervention d'un agent de l'Office National des Forêts
Approche de George Sand par le conte	Etude de la structure des contes à partir des Contes d'une Grand-mère et visite guidée du château de Nohant	Conservateur du château de Nohant
Découverte du Berry gallo-romain	Les sites gallo-romains à partir de la revue Arkéo Junior. Consultation du site Internet d'Argentomagus avant de s'y rendre	Agent du patrimoine à Argentomagus
Apprentissage de la recherche documentaire	Maniement des encyclopédies, revues, sites Internet... en lien avec les différents thèmes...	Professeur documentaliste du collège

Le budget est exprimé en francs car il a été étudié en juin 2001.

Dépenses		Recettes	
Château du Plaix	440.00	Château du Plaix	440.00
Office national des forêts	1700.00	Subventions Education Nationale	4000.00
Série livres	440.00	Partenariat	810.00
Visite de Nohant	200.00		
Visite Argentomagus	470.00		
Déplacements car	2000.00		
Total (en francs) :	5250.00	Total (en francs) :	5250.00

L'ANNÉE DE MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ (2001-2002)

1.2. Le déroulement de l'année

1.2.1. Présentation de l'année aux élèves

Quelle est la représentation du mot PATRIMOINE dans l'esprit des élèves de 6ème ?

Le premier cours, grâce à un « brainstorming », révèle des représentations très limitées. Du château à la poste en passant par le lavoir et le Trésor Public, il ressort que tout ce qui ressemble à un monument où le public a le droit d'entrer, appartient, dans l'esprit des élèves, au domaine patrimonial. Ensuite, au cours de discussions, suggestions diverses... ils incluent, dans cette notion, la littérature, la faune, la flore, la musique, les objets de la vie quotidienne.

Pour les aider à imaginer le travail de l'année, les élèves déposent au Centre de Documentation et d'Information, une chemise à leur nom dans laquelle ils peuvent à tout moment déposer un document, glisser une illustration, écrire un texte ... Ce système de dépôt permanent est, d'une part intéressant parce que les élèves profitent d'une heure de libre pour terminer un travail, et d'autre part, lors de leur séance de travail au CDI, leur dossier est toujours là !

L'annonce des multiples visites provoque des manifestations de joie (sortir du collège sous-entend que des cours sont supprimés) vite tempérées par l'annonce conjointe d'un compte-rendu à

Susciter l'intérêt de collégiens envers leur patrimoine

rédigé.

La participation de toute l'équipe éducative de la classe a été réelle puisqu'à un moment ou à un autre, chaque enseignant s'est impliqué dans le projet, en priorité dans sa discipline mais aussi pour accompagner une sortie dans un autre domaine que celui de ses compétences officielles.

1.2.2. Activités de l'année

J'ai choisi de relater les travaux de cette année scolaire par discipline, plutôt que chronologiquement, trimestre par trimestre, afin que chacun puisse commencer par la matière de son choix.

Français : l'objectif défini par la DLC2 vise l'apprentissage de la fonction narrative, généralement abordée à travers le conte. Lignièrès est situé à 25 km de Nohant, demeure de George Sand et dans laquelle elle a écrit les Contes d'une grand'mère à l'intention de ses petites filles en 1872. Il est, dans ce cas, facile d'établir un lien entre les patrimoines littéraire et monumental en se rendant sur les lieux.

Histoire-Géographie : le repérage d'une chronologie historique(3) lié à un fait de civilisation inclut l'étude de la période gallo-romaine en classe de 6ème. Cette étude s'est faite à partir de la revue ARKEO Junior et d'un travail sur le site Internet d'Argentomagus. La manipulation (dirigée) de cet outil informatique a permis de concilier l'aspect ludique et la recherche documentaire. La proximité d'Argentomagus (70 km du collège) a facilité le déplacement sur le chantier de fouilles et le musée(4). Encadrés par un agent du patrimoine, les élèves ont exploré toute la matinée les différents lieux de fouille et repéré les vestiges de cette cité gallo-romaine ; l'après-midi fut consacré à la découverte du musée. Les exposés, les vidéos et les montages audio-visuels sur l'enfance (sépulture, nourriture...) leur ont permis de mesurer les différences avec leur vie actuelle.

Education civique : cette discipline qui vise à « rendre les élèves conscients de leur rôle et de leur responsabilité à l'égard de l'environnement et de leur patrimoine(5) » encourage la connaissance du patrimoine local ; c'est dans ce cadre que s'inscrit la visite du château de Lignièrès, situé au cœur du village et propriété de la famille de Bourbon Parme(6). L'installation d'un musée des Arts et Traditions Populaires au château du Plaix (2,5 km du collège, ce qui permet des déplacements à pied) est l'occasion d'aborder le XIXème siècle essentiellement, en observant les outils et les objets de la vie quotidienne collectés dans le canton.

Maths : le mélange des approches numériques et graphiques(7), pour rendre les mathématiques plus concrètes, a abouti à la représentation de graphiques : l'un en barre, sur papier millimétré, de la répartition des élèves de la classe selon leur commune d'habitation et l'autre en diagramme circulaire pour la répartition des différentes espèces d'arbres en France.

Technologie : chaque élève, pour conserver une trace de ce travail de l'année a confectionné un classeur à anneaux répondant ainsi aux objectifs du programme, à savoir « la fabrication d'objets techniques relevant de la mise en forme des matériaux(8) » ; ce classeur a servi au rangement du travail fini et à sa présentation à l'exposition.

Arts plastiques : pour mettre en relation une pratique artistique et sa propre créativité(9), l'élève avait pour consigne de réaliser la page de garde de son classeur en y dessinant les éléments (architecturaux, paysagers, littéraires...) qu'ils choisissaient lui-même parmi les activités de l'année.

Education musicale : les instruments emblématiques de la musique traditionnelle en Berry sont les vielles et les cornemuses. L'étude organologique de ces deux instruments et l'écoute de différentes formations(10) qui les ont intégrés dans leurs disques compacts ont préparé la classe à accueillir Gilles Chabenat. Ce musicien professionnel, originaire de Lignièrès et ancien élève du collège leur a montré que la vielle à roue n'avait pas uniquement un côté passéiste : lui-même joue avec le groupe de polyphonies corses, I Muvrini, et a participé au CD « Chanson pour les pieds » de Jean-Jacques Goldmann.

Anglais : L'arrivée, après les vacances de Pâques d'un jeune Anglais de 12 ans, non francophone, a nécessité des efforts de tous (élèves et professeurs) pour faciliter son intégration dans le groupe. La traduction des légendes inscrites sous les photos de l'exposition lui a été confiée et l'enseignant d'anglais a corrigé les erreurs éventuelles.

Sciences et Vie de la Terre : Les feuilles d'arbres ramassées autour du collège ont été triées, séchées, étiquetées, répertoriées avant de trouver place dans un herbier, alliant un travail collectif suivi d'un travail individuel puisque chaque élève a confectionné son propre herbier. Pour sensibiliser les élèves à la sauvegarde de la race asine, une sortie pédestre (2km) les a conduits au Pôle de l'âne, site appartenant au Conseil Général du Cher. Après une visite des bâtiments et des boxes ?? occupés par des chevaux (le Pôle est aussi centre de reproduction dépendant des haras nationaux de Blois), les élèves ont pu assister à l'échographie d'une ânesse grâce à la présence d'un vétérinaire, père de l'un d'entre eux.

Il va sans dire qu'au cours des multiples activités, les notions de sauvegarde d'un patrimoine, d'attitude citoyenne et responsable sont abordées, pas obligatoirement sous une forme magistrale mais plutôt par touches répétées.

L'ANNÉE DE MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ (2001-2002)

1.3. Coordination

1.3.1 Coordination

L'absence d'heure de concertation inscrite dans l'emploi du temps des enseignants est fort dommageable car la réunion d'une équipe de dix personnes sans créneau horaire prévu relève de la gageure. Dans le cas de cette classe à PAC, la difficulté a été en partie contournée mais ce genre de situation ne peut être pérennisé.

La coordination a été assurée par le professeur documentaliste qui a maintenu, d'une part, le lien entre les collègues très souvent aux inter-cours, entre deux portes, devant la machine à café... (situation que moult enseignants connaissent malheureusement) et assuré, d'autre part, la réalisation des différentes étapes du projet.

L'organisation des visites (du choix de la date à la prévision des accompagnateurs, enseignants ou aides-éducateurs et incidence sur l'emploi du temps des autres classes en passant par la commande des repas froids à l'intendance...) et la communication avec les parents, via le carnet de liaison, a occupé une grande partie de ce temps de coordination.

Pour assurer la cohésion de cet ensemble d'activités, cette classe de 6ème est venue au CDI par demi-groupe, une heure par quinzaine pour, comme il est dit précédemment, compléter, illustrer, rédiger des textes d'accompagnement... qui ont pris place dans leur classeur. Il apparaît que cette heure « patrimoine » a permis aux élèves de saisir la relation entre toutes ces activités, relation qu'ils ont perçue davantage le jour où ils ont rangé leurs fiches d'activités selon un sommaire que je leur ai remis. En effet, toutes ces activités les intéressaient mais il leur était difficile, et c'est normal à 12 ans !, d'avoir une vue synthétique.

1.3.2 Evaluation

Au cours du troisième trimestre, deux formes d'évaluation ont été menées en parallèle : le classeur précité et la préparation de l'exposition.

Dans un ancien magasin du centre bourg qui a été gracieusement prêté par les propriétaires, les élèves ont exposé les panneaux et les classeurs qui reflétaient le travail de l'année.

Répartis par groupes de deux ou trois, toujours dans le CDI, ils ont choisi de reprendre sous forme de panneaux, une ou deux activités de l'année afin de les présenter au public (qu'ils espéraient

nombreux !).

Ont donc été conviés le 20 juin 2002, les personnalités locales (maire, conseillère générale), les membres du Conseil d'Administration et le personnel enseignant et non-enseignant du collège, les parents d'élèves. Un article avait été publié dans les trois journaux de la presse locale : La Nouvelle République, édition du Cher, la République du Centre et L'Echo du Berry.

Les élèves ont assuré une permanence par roulement de deux ou trois, afin qu'un maximum de volontaires puisse faire une expérience qu'ils imaginaient, avant le jour J, comme une chose agréable. Ils se sont vite rendu compte que tenir une exposition avec peu de visiteurs était assez ennuyeux. Il va sans dire que le professeur documentaliste était présent à chaque fois...

Cette exposition a reçu la visite de la classe de CM2 de l'école primaire de Lignières et des classes de 6ème et 5ème du collège. Que leurs copains voient la concrétisation de ce travail de l'année et marquent leur étonnement a récompensé leurs efforts.

Les personnalités locales et quelques membres du Conseil d'Administration se sont déplacés et ont été étonnés en découvrant la somme des recherches présentées dans certains classeurs. Un seul collègue enseignant, qui n'intervenait pas dans cette classe, est venu. Quant aux parents d'élèves, seules six familles sur les vingt-deux que comptent les élèves de la classe, ont fait le déplacement pour voir le travail réalisé par leurs enfants...

Durant tout le mois de juin, les élèves ont demandé s'il y « aurait Patrimoine » à la rentrée. Devant ces demandes réitérées, j'ai réfléchi à la mise en place d'un cadre administratif car les classes à PAC ne sont pas prévus en 5ème.

2. L'ÉVOLUTION : L'ANNÉE 2002-2003

En septembre, il m'est apparu que la seule solution était de transformer cette classe à PAC en activité dépendante du Foyer Socio-Educatif. Ce type de structure concerne uniquement des élèves motivés : onze de la classe de 6ème à PAC se sont inscrits et ont stimulé cinq autres élèves. J'ai donc proposé à ces volontaires de travailler sur un thème patrimonial plus large que celui de l'année précédente, intitulé « Au fil de la Loire ». J'ai laissé aux élèves la possibilité de participer à trois séances pour, premièrement, tester leur motivation et la méthode de travail proposée (exposé, recherches avec différents outils documentaires, restitution...) leur convenait et, deuxièmement, pour voir si le contact avec le professeur documentaliste/animateur s'établissait.

La première partie de l'année est consacrée à la découverte de la Loire. Afin de prendre connaissance de ce qu'est la Loire, les élèves travaillent sur des cartes, selon les normes géographiques (couleur, orientation, échelle...) apprises en 6ème.

- la carte de France pour localiser la Loire
- un agrandissement de la Loire pour y inscrire les principales villes

Chaque élève a choisi une des villes inscrites et a cherché sur Internet si elle possédait un site pour y trouver des informations sur le nombre d'habitants, le nom du maire, les voies de communication importantes...

Ensuite, le choix d'un thème par groupe de 2 ou 3 a pour objectif la réalisation d'un panneau pour l'exposition de fin d'année et l'écriture d'un texte qui trouvera place dans le « classeur souvenir ».

Les sujets abordés sont variés et couvrent des domaines très divers :

- la faune et la flore des bords de Loire
- la vigne et le vin
- les personnalités célèbres (Rabelais, Ronsard, Balzac, L. de Vinci, F. Clouet et O. Debré)
- la batellerie (les chants de mariniers, les marchandises transportées et la réalisation d'une maquette de toue cabanée)
- les châteaux de la Loire et la vie quotidienne des nobles et des domestiques

-le château de Chenonceau

Une revue « La Loire et ses terroirs » a fourni de nombreux renseignements pour les recherches ; la maquette ci-dessous (en encart dans la revue) a été réalisée par les élèves qui travaillaient sur la batellerie.

Afin de ne pas « être débordé » par toutes les activités à terminer à la fin de l'année scolaire, nous avons décidé de réaliser les panneaux au fur et à mesure. Cette façon de faire a permis un travail plus soigné car plus étalé dans le temps.

La deuxième partie de l'année (de février au début du mois de juin) est orientée vers la préparation de la sortie à Tours et à Langeais.

Ce sont des monuments de Tours qui ont retenu l'attention des élèves, rejoignant là, un des aspects classiques de la définition du patrimoine :

-les ponts de Tours

-la cathédrale Saint-Gatien

-Victor Laloux et ses réalisations tourangelles

-Le théâtre, rue de la Scellerie.

-Le château de Langeais, autre point fort de la sortie, a bien sûr été étudié.

Réservée aux participants de l'atelier, cette sortie a été prise en charge par le FSE ; j'ai établi le budget avec les élèves et réfléchi avec eux sur quelques moyens pour alimenter la caisse.

Une constatation s'impose : les élèves qui participent à l'atelier Patrimoine sont aussi ceux qui participent aux autres activités. Trois d'entre elles n'avaient pas cours le mercredi matin mais venaient au collège pour participer à la rédaction du journal du collège et à l'activité perles. Il était facile de les motiver pour une diminution de la part budgétaire du FSE.

L'évaluation est beaucoup plus informelle dans la mesure où les élèves n'avaient d'obligation que celle de l'engagement personnel. Cependant, une exposition présentant des panneaux et les classeurs du travail de l'année a eu lieu à leur demande, dans le même ancien magasin que l'année précédente. Le dernier jour de l'exposition, les 13 élèves ont convié leurs parents à un goûter préparé par eux : 10 familles se sont déplacées.

CONCLUSION

L'année 2003-2004 correspond à la troisième année d'atelier « Patrimoine ». Au cours de celle-ci les élèves préparent une activité pour le bicentenaire de George Sand. Ils se sont inspirés d'une visite à Nohant, et plus particulièrement de la salle à manger, pour reformer une table d'invités(e).

Ils ont sélectionné parmi toutes les connaissances de la maîtresse des lieux une douzaine de personnalités tant artistiques que littéraires ou politiques : Chopin, Liszt, Marie d'Agoult, Delacroix, Flaubert, Dumas fils, Balzac, le prince Jérôme Napoléon..., tout en gardant à l'idée que ces personnalités ne s'étaient jamais retrouvées ensemble à Nohant mais y avaient séjourné et, en tout cas, avaient un lien avec George Sand.

Ce choix permet d'établir un lien avec le programme de 4ème puisque pour chacune des personnalités retenues, une notice biographique est rédigée et complétée par une phrase expliquant les circonstances de sa rencontre avec l'auteure qui nous intéresse.

La place de la femme dans la société du XIXème siècle est largement étudiée, notamment à travers l'obligation pour les femmes de prendre un pseudonyme pour être publiée (Marie d'Agoult/Daniel Stern, Delphine de Girardin/Vicomte de Launay...) et à travers les relations sentimentales de George Sand ; les élèves sont très intéressés par cette facette et, de la qualité des explications dépendra leur perception de la liberté de la femme au 19ème siècle, d'abord, et au XXIème ensuite...

A travers ces activités, mises en place progressivement au cours des ces trois années, les élèves se sont familiarisés avec le patrimoine local. Ils ont appris à le regarder, à l'analyser, à trouver

les clés de sa lecture. Dans ce sens, ces projets pédagogiques peuvent fonctionner comme un moyen d'apprendre à « Habiter le patrimoine », souvent méconnu ou incompris. Mais ils peuvent aussi fonctionner comme un moyen pertinent pour comprendre, à travers les différents éclairages apportés, la société contemporaine.

NOTES

¹ BO n°24 du 14 juin 2001, p. 1289-1296.

² Direction des Lycées et collèges, Accompagnement des programmes de 6^{ème}. livrets 1 et 2, 1996, p. 12. Chaque allusion à ce texte sera notée : DLC + n° de la page

³ DLC, p. 41-42

⁴ le directeur du musée expliquait sur France Culture le 27 août 2003, le fonctionnement et le but du musée. Il présentait également l'exposition qui se tient jusqu'au 20 décembre 2003 : « l'archéologie dans les livres d'école ou l'image de nos ancêtres préhistoriques et gallo-romains dans les manuels scolaires du XIX^{ème} siècle à nos jours ».

⁵ DLC, p. 55.

⁶ A la suite de problèmes financiers, le château est fermé depuis septembre 2002.

⁷ DLC, p. 37

⁸ DLC, p. 67.

⁹ DLC, p. 71.

¹⁰ Renaud, Les garçons Bouchers.....

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches d'habiter

Habiter le patrimoine: les résidents âgés du centre historique de Mexico face aux transformations de leur espace de vie.

Catherine PAQUETTE

Chargée de recherche

Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Mexico – UR
« Mobilités et recompositions urbaines »

Clara SALAZAR

Enseignante-chercheuse, Centre d'Etudes Démographiques et Urbaines (CEDDU), Colegio de México.

INTRODUCTION

Au cours des années 1990, la question de la récupération des centres historiques est véritablement devenue "l'une des préoccupations du débat sur la ville en Amérique latine et dans les Caraïbes" (HARMS *et al.*, 1998). Les programmes de réhabilitation des centres se sont multipliés, si bien que la récupération de ces espaces fait aujourd'hui véritablement partie du paysage quotidien, pour ceux qui y résident comme pour ceux qui n'y vivent pas.

Après une phase pendant laquelle, sous l'égide de l'Etat, la préservation et la restauration du patrimoine ont dominé, à partir de la fin des années 1980, la quasi-totalité des villes, qu'elles soient mégapoles ou villes intermédiaires, s'est lancée dans une réhabilitation plus «intégrale» et une revitalisation dynamique de ce patrimoine irremplaçable que constituent les centres historiques. Cette démarche de réhabilitation prétend impliquer tous les acteurs sociaux concernés par la question et promeut tout particulièrement un fort partenariat entre secteurs public et privé et une implication importante de la société civile en général (ROJAS, 2002).

1. LE CENTRE HISTORIQUE DE MEXICO : UNE DÉCENNIE DE PROGRAMMES ET D' ACTIONS DE REVITALISATION, DES TRANSFORMATIONS RÉCENTES IMPORTANTES MAIS TRÈS SECTORIELLES.

A l'instar de la plupart des centres historiques des métropoles d'Amérique latine, le centre de Mexico a été l'objet d'importantes tentatives de réhabilitation depuis le début des années 1990 (SALIN, 2002). Celles-ci se sont matérialisées par des programmes successifs principalement conduits par le *Fideicomiso* du Centre historique, une institution très similaire à celles dont se sont dotées bon nombre de villes d'Amérique latine au cours des années 1990 et destinée à promouvoir et à accompagner la revitalisation du centre en faisant notamment le lien entre les autorités et le « secteur privé ». Cette politique publique de récupération du centre, quelque peu chaotique et soumise aux changements politiques, a culminé, à la toute fin de la dernière décennie, avec l'élaboration d'un *Programme pour le développement intégral du centre historique* (FIDEICOMISO DEL CENTRO HISTORICO, 2000), véritable stratégie de récupération de l'ensemble du centre historique.

Toutefois, en dépit de ces actions multiples, comme dans de nombreuses villes de la région, le déclin du centre historique n'a pas été interrompu et, en dehors de réalisations et d'investissements ponctuels, le bilan est demeuré mitigé. Entre 1990 et 2000, dates des deux précédents recensements, le centre historique de Mexico a continué à se dépeupler et des dynamiques particulièrement préoccupantes comme l'invasion de l'espace public par les commerçants « ambulants » et la transformation des immeubles résidentiels en entrepôts se sont aggravées.

Insécurité, trafics en tout genre, prostitution sont le lot quotidien de bien des secteurs du centre historique, particulièrement au Nord et à l'Est.

Dans ce contexte, un virage important a été pris, en 2001, par le nouveau chef du Gouvernement du District fédéral (GDF) élu en 2000. Si le partenariat avec le « secteur privé » était un objectif déjà présent dans les tentatives de réhabilitation des années 1990, le rôle des capitaux privés dans la revitalisation a été nettement réaffirmé (un accord entre gouvernement fédéral, autorités locales et « secteur privé » étant signé), tandis que l'action publique émanant du GDF s'est réduite à la fois en termes de champs d'intervention et sur le plan spatial : le nouveau programme pour le centre historique, contrairement au précédent, ne porte plus que sur la zone la plus valorisée du centre historique (le « couloir touristo-financier »), donc une trentaine d'îlots sur les quelque 670 que totalise l'intégralité du centre historique; il consiste en une série d'actions en matière d'image urbaine (façades, enseignes, éclairage public, mobilier urbain) et en d'importants travaux d'amélioration de la voirie et des trottoirs (accompagnés d'un programme de rénovation des réseaux sous terrains). Le contrôle de l'espace public en est le second volet majeur: les commerçants ambulants ont été exclus de la zone d'intervention de l'actuel *Fideicomiso* du centre historique ; des bornes d'appel d'urgence dotées de caméras y ont été mises en place, ainsi qu'un nouveau corps de police et des mesures visant à un plus grand respect de l'interdiction de stationnement sur la voie publique.

Cette démarche nouvelle de récupération du centre historique est très médiatisée, à la fois par le gouvernement local et par le « secteur privé entrepreneurial», qui investit désormais fortement dans le secteur valorisé du centre historique. Il s'agit, « à moyen terme (2002-2006), de produire un impact urbain significatif » (FIDEICOMISO DU CENTRE HISTORIQUE DE MEXICO, 2003).

Sur le terrain, les conséquences de cette politique sont déjà bien visibles : en l'espace de quelques mois, le secteur concerné a véritablement fait peau neuve. A la présence policière forte et à l'absence d'ambulants sur les trottoirs se sont ajoutées des transformations commerciales importantes : disparition de commerces traditionnels un peu désuets ou peu « élégants » au profit de franchises appartenant à de grandes chaînes internationales (et visant principalement une clientèle jeune) ; installation de petites échoppes et cafés restaurants à la mode ; travaux d'amélioration dans de nombreux locaux. Si aucune gentrification résidentielle ne semble pointer pour l'instant dans le centre historique de Mexico (HIERNAUX, 2003), il se produit bien une « gentrification commerciale » importante, qui, si elle avait certes déjà débuté au cours des années 1990 (installation de certaines enseignes comme *Zara*, par exemple), semble indiscutablement liée aux travaux effectués récemment.

Ces transformations récentes du « couloir touristico-financier » soulèvent d'importantes questions :

- Tout d'abord, quels en sont les impacts en ce qui concerne les populations résidentes ? Certes, comme le souligne fréquemment le « discours » qui accompagne et légitime la récupération du centre historique, cet espace s'est largement dépeuplé. Ceci est particulièrement vrai pour la zone concernée par le programme de l'actuel *Fideicomiso*, mais cette vision d'un espace quasi vide d'habitants est toutefois à nuancer. Quelque 70.000 personnes vivent encore dans le périmètre dit A du centre historique, dont plusieurs milliers à proximité immédiate de la zone où se concentrent les actions de rénovation. Dans quelle mesure leurs pratiques quotidiennes et leur espace de vie sont-ils modifiés par ces transformations ?

- Qu'en est-il des actions de récupération des années 1990 ? Quel impact ont-elles eu ?

- Enfin, comment ont été perçues ces multiples tentatives de revitalisation et comment les résidents se sont-ils sentis concernés, impliqués, dans ce processus? La question de la participation des habitants est véritablement récurrente dans ce même discours porté sur les centres historiques et particulièrement dans le contexte mexicain de la mise en place d'une « planification urbaine participative » (ZICCARDI, 2003). Ce point est donc particulièrement intéressant à soulever¹.



Figure 1 : L'hotel Sheraton Centro Histórico, en construction (2002): symbole du nouveau visage et de la nouvelle fonction du centre historique ?



Figure 2 : Les travaux de réfection de la voirie, dans le centre historique de Mexico, en novembre 2002.

2. LES PERSONNES ÂGÉES, « MARQUEUR » DES TRANSFORMATIONS ?

Pour plusieurs raisons, les résidents âgés apparaissent comme un groupe de population qui peut être particulièrement sensible aux transformations que peut entraîner le processus de récupération. Ils constituent l'un des multiples « groupes vulnérables » qui ont une importance particulière dans le centre historique de Mexico² (FIDEICOMISO DU CENTRE HISTORIQUE, 2000 : 39). D'une part, cet espace du centre historique offre à ces populations des possibilités de logement économique (moyennant certes de très mauvaises conditions de vie): pièces dans des *vecindades*, ces anciennes maisons de maître aujourd'hui transformées en logements collectifs loués à bas prix, ou encore *cuartos de azotea*, ces baraques de fortune installées sur les toits, etc.. La vie dans le centre historique permet d'autre part l'accès à une toute série d' « opportunités » décisives : petites activités économiques permettant la survie (notamment vente dans la rue favorisée par l'existence d'un marché potentiel important en raison de la fréquentation de cet espace ; petits travaux divers), offre de services (notamment de santé) sans nécessité de transport, et, dans le cas des personnes âgées, réseau d'organisations caritatives dont l'aide est essentielle dans un contexte, caractéristique des pays du sud, d'appuis formels très limités (MONTES DE OCA, 2002).

Par ce qu'elles trouvent tout cela dans le centre historique, les personnes âgées peuvent être considérées, si ce n'est comme « captives » de cet espace, en tout cas comme extrêmement dépendantes des possibilités qu'il leur octroie. Elles sont aussi très sensibles aux transformations affectant leur espace de vie, telles que celles qui surviennent dans le cadre de processus de récupération (hausse de loyers; disparition de certaines activités et opportunités, comme le commerce de rue ; raréfaction des commerces traditionnels ; déstructuration d'un mode de vie traditionnel).

De surcroît, il est possible d'émettre l'hypothèse qu'une forme de « sociabilité urbaine » particulière fondée sur d'importantes pratiques spatiales et sociales de proximité, peut-être associée à cette population (dans la mesure où l'on parle des personnes âgées qui demeurent « actives » et mobiles). L'ancienneté et le fort enracinement des personnes âgées dans le centre historique³ peuvent en effet favoriser ce type de « sociabilité » chez une population qui, de plus, est fréquemment décrite comme

Habiter le patrimoine: les résidents âgés du centre historique de Mexico

ayant un usage important des espaces publics (EHLERS PEIXOTO, 1993). Ce type de rapport au quartier et à l'environnement urbain de proximité est par ailleurs une des caractéristiques des quartiers anciens fréquemment évoquée (AUTHIER, 2001). Dans le cas précis de Mexico, cette caractéristique a déjà été soulignée (SALIN, 2003). On peut donc légitimement penser que les personnes âgées du centre historique, du fait de ce type de sociabilité, sont d'autant plus sensibles aux transformations que subit cet espace⁴.



Figure 3 : La rue, un espace très fréquenté par les résidents âgés du centre historique.

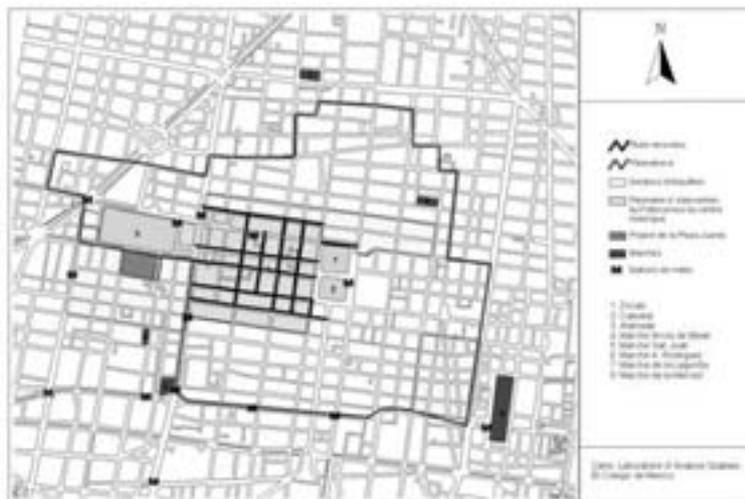


Figure 4 : Centre historique de Mexico : interventions récentes du Fideicomiso et secteurs d'enquêtes

3. L'ENQUÊTE « RÉSIDANTS ÂGÉS DU CENTRE HISTORIQUE DE MEXICO ».

Ce texte présente les résultats préliminaires d'une campagne d'enquête qui a été réalisée dans le centre historique de Mexico entre avril et juillet 2003, dans le cadre du projet de recherche mené à Mexico par l'*Institut de recherche pour le développement* et le *Colegio de México*⁵. Son objectif était de tenter de mettre en lumière, de façon alternative⁶, quelles ont pu être les transformations du centre historique de Mexico (transformations des années 1990), mais également de voir comment sont perçues les politiques publiques pour cet espace et leur impact.

D'une part, il a été procédé à une série d'entretiens collectifs (groupes de 5 à 10 personnes) auprès de personnes âgées appartenant à trois organisations d'appui aux personnes âgées présentes dans le centre historique⁷. Le fait de passer par l'intermédiaire de ces organisations a permis d'entrer en contact avec des personnes âgées « actives », car rencontrées à l'extérieur de leur logement. L'une des contraintes de l'enquête était en effet de n'interroger que des individus ayant un degré minimal de mobilité dans le centre et étant donc confrontés aux transformations qui s'y jouent.

La grille de questions ouvertes utilisée abordait, de façon directe et indirecte, la question des transformations du centre historique, des politiques publiques menées dans cet espace, mais aussi des représentations du centre historique (limites, quartiers, lieux les plus agréables et les plus dégradés, problèmes), ainsi que celle des pratiques spatiales des personnes âgées (endroits fréquentés, fréquence, mode de déplacement).

D'autre part, sur la base des résultats de ces entretiens de groupe, une enquête individuelle a été réalisée

auprès de quatre-vingt-onze personnes âgées résidant dans le centre historique et bénéficiant du programme d'appui aux personnes âgées mis en place par le Gouvernement de District Fédéral au début de l'année 2001⁸.

Afin de répondre aux questions posées par le projet de recherche, le questionnaire utilisé abordait, à travers quatre-vingt-dix questions, dont vingt totalement ouvertes, la dimension des perceptions, représentations et pratiques (tant sociales que spatiales) du centre historique, celle des politiques publiques pour cet espace, mais également, afin de bien saisir ces points importants, celle de l'histoire et des préférences résidentielles des personnes interrogées, de leurs activités économiques passées et actuelles, de leur entourage proche et du rôle qu'il joue dans leur vie quotidienne.

L'enquête a été réalisée dans trois secteurs du centre historique correspondant au découpage utilisé pour le recensement de population effectué en 2000, choisis en fonction leur localisation par rapport aux zones dans lesquelles les actions de réhabilitation et les projets se sont concentrés (l'idée étant de choisir des secteurs concernés par les travaux mais également plus lointains), mais aussi pour les caractéristiques sociodémographiques de leur population et notamment la présence d'un nombre suffisant de personnes âgées.

Les trois secteurs sélectionnés:

- « Alameda » : bien qu'il soit situé dans le périmètre dit B du centre historique⁹, il s'agit d'un espace très proche de la zone centrale qui a été l'objet de travaux de rénovation ; la zone jouxte par ailleurs un espace en profonde mutation depuis deux ans (construction des hôtels Sheraton et Fiesta Inn, du centre commercial Alameda ; rénovation du parc de l'Alameda et installation d'une police touristique) et qui constitue le principal grand projet actuel dans le centre historique (projet de la Plaza Juárez). En l'espace de dix ans, ce secteur a perdu 20% de sa population et les plus de 65 ans y ont diminué de 36% (247 individus actuellement).

- « Tacuba-Cuba » : ce secteur a été choisi parce qu'il est en partie inclus dans la zone dans laquelle les travaux récents ont été réalisés et parce qu'il compte un nombre important d'habitants et de personnes âgées¹⁰. Il s'agit d'un secteur qui a perdu beaucoup d'habitants au cours du dernier intervalle intercensitaire (-33,5%) et dans laquelle la population âgée a encore plus diminué (-39,5%). Cette zone comptait 189 personnes âgées de plus de 65 ans en 2000 (7% de la population totale de la zone). Il s'agit aussi du secteur où ont été réalisés les entretiens de groupe.

- « La Merced » : ce troisième secteur est à l'extrême sud-est du périmètre A du centre historique, à proximité du marché de la Merced et à une distance importante de la zone où ont été réalisés les travaux. Il s'agit d'un quartier très dégradé, où le commerce de rue est dense, très peuplé (5.659 habitants) et où vivent quelque 230 personnes âgées de plus de 65 ans. Cette zone est celle qui a connu la plus faible diminution de population entre 1990 et 2000 dans le périmètre A du centre historique (-9%). Il en est de même en ce qui concerne les personnes âgées (-1,5%).

3. LE CENTRE HISTORIQUE : UN ESPACE DE FORT ANCRAGE ET D'ATTACHEMENT, DANS LEQUEL LE PATRIMOINE JOUE UN RÔLE IMPORTANT.

Le centre historique est un espace de fort enracinement pour les enquêtés : dans leur immense majorité, ils y ont passé la plus grande partie de leur vie (bien qu'ils n'y soient pas nés, pour la plupart) et il n'apparaît pas envisageable qu'ils aillent vivre ailleurs¹¹. C'est un espace qu'ils connaissent très bien, pour lequel ils éprouvent un fort sentiment d'appartenance et avec lequel ils entretiennent un lien affectif important. Cet attachement apparaît très lié au secteur dans lequel les individus résident : même si l'immense majorité des personnes estime que la zone la plus dégradée du centre historique est précisément celle dans laquelle elle habite, plus de trois quart des enquêtés pensent qu'il s'agit du « meilleur endroit » pour vivre dans le centre historique. Les résidents âgés « actifs » semblent néanmoins avoir une mobilité importante dans le centre historique (surtout à pied et en métro, mode de transport qu'ils privilégient pour la gratuité qu'il implique, en raison de leur condition de personne âgée). Ils fréquentent assidûment les marchés, mais aussi les églises (celle de leur quartier mais pas seulement) et toute une série de lieux publics dans le centre historique, dans lesquels les espaces publics (comme les jardins de l'Alameda pour la zone proche) occupent une place importante.

Le centre est présenté comme un lieu qui cumule une série de problèmes graves (parmi lesquels apparaissent, par ordre d'importance, le commerce ambulancier, la délinquance et la saleté), mais l'espace même du centre historique n'en paraît pas dévalorisé : il n'est à aucun moment décrit

comme un problème en soi. Les personnes interrogées aiment et valorisent le centre historique, mais rejettent ce qui s'y passe et tout particulièrement les usages qu'en font les groupes sociaux qui y sont présents, qui se bornent à l'«utiliser». Ces groupes sont, principalement, les commerçants ambulants, qui sont accusés, plus encore que d'occuper l'espace public et d'obstruer la circulation des automobiles et des piétons, de laisser derrière eux de grandes quantités de déchets. Ce groupe très stigmatisé n'est toutefois pas le seul à être rendu responsable du déclin et de la dégradation du centre historique : les joailliers, nombreux dans la zone, sont également mis en cause, car ils utilisent et transforment les bâtiments sans les respecter d'aucune manière ... De ce point de vue, la seule issue viable pour le centre historique semble être, pour les personnes interrogées, le repeuplement de cet espace par une population de classe moyenne, « qui sache en prendre soin ».

La forte valorisation du centre historique et l'attachement qu'ils ont pour cet espace apparaissent, dans le discours des personnes âgées, comme étant très liés au patrimoine historique et culturel que compte cet espace et à sa charge symbolique. A la question, ouverte, des trois dimensions qui leur plaisent le plus dans cet espace, les réponses ont convergé dans ce sens : les enquêtés ont, dans leur immense majorité, cité des lieux ou des monuments importants de cet espace, donnant un éventail large et hétéroclite de réponses, englobant les bâtiments de l'époque coloniale, des constructions plus récentes comme le Palais des Beaux Arts, des rues entières ou bien encore la Tour latino-américaine (construite dans les années 1950). Certes, un certain nombre d'individus ont également avancé le fait de disposer de très nombreux services immédiatement à proximité de leur domicile (avoir « tout sous la main ») ou bien encore d'avoir dans cet espace tous leurs souvenirs, mais ces réponses sont largement minoritaires.

Cette valorisation du patrimoine n'est pas surprenante car elle est très fortement présente chez les habitants de la ville de Mexico, résidents ou non du centre historique (DE ALBA, 2002). Par ailleurs, elle peut être aisément comprise de la part d'une population « vulnérable » comme les personnes âgées : « habiter le patrimoine » confère un statut qui contraste fortement avec celui que leur nie leur vie quotidienne et qui est constitué de « pertes » multiples (CANTON y MENA, 1998). Il est donc compréhensible que cet élément soit largement mis en avant. Toutefois, dans le cas des enquêtés, il est important de signaler que le patrimoine est bien plus qu'une notion abstraite ou uniquement une construction sociale : il s'agit véritablement du cadre de vie des individus; leur appropriation du patrimoine est fondée sur une expérience quotidienne très concrète (l'expérience actuelle, mais aussi passée). La connaissance extrêmement précise et fortement « affective » que beaucoup d'enquêtés ont de ce « patrimoine », et qui est bien transparue à travers les entretiens tant collectifs qu'individuels, en témoigne bien¹². Par ailleurs, les enquêtés mettent directement en relation les problèmes du centre historique et le patrimoine : le commerce ambulant et la conversion de nombreux édifices en entrepôts (*bodegas*), en lien étroit avec ce type d'activités, sont perçus comme des problèmes importants autant pour la menace réelle qu'ils constituent pour le patrimoine du centre historique que pour les problèmes pratiques qu'ils occasionnent aux individus interrogés (principalement, difficulté à se déplacer sur les trottoirs et obligation de déambuler sur la chaussée).



Figure 5 : Le patrimoine, un élément du quotidien pour les résidents du centre historique.

4. LA PERCEPTION DES PROGRAMMES ET DES ACTIONS DE RÉHABILITATION : UNE BONNE CONNAISSANCE DES ACTIONS RÉCENTES MAIS PAS D'APPROPRIATION.

4.1. Des actions récentes qui ne sont pas passées inaperçues...

Les personnes interrogées ont, de manière générale, une bonne connaissance des actions très concrètes de réhabilitation réalisées récemment (travaux de réfection de la voirie) : 70% en ont entendu parler, sans être pour autant capables de mettre un nom sur ce programme du gouvernement. Il s'agit des seules actions qu'elles sont capables de mentionner spontanément (mais aussi des seules actions au sujet desquelles elles expriment une opinion lorsque cela leur est demandé, les opérations ayant eu lieu précédemment, au cours des années 1990, paraissant totalement méconnues ou oubliées). Assez logiquement, il semble exister un lien étroit entre le degré de mobilité¹³ des individus et leur connaissance de ces programmes : parmi les individus très mobiles, ceux qui ne sont pas au courant du programme du Fideicomiso actuel sont très peu nombreux¹⁴. On ne constate apparemment pas de différence significative entre secteurs, les personnes âgées résidant dans le quartier de la Merced (le plus distant de la zone des travaux) ne semblant pas être moins au courant que les autres. Même lorsqu'elles sont géographiquement éloignées du domicile, les actions de rénovation semblent donc plutôt bien connues. L'explication réside sans doute dans la forte médiatisation de ces travaux : par la radio et la télévision, ces actions sont largement diffusées. Cette caractéristique expliquerait aussi que le degré de connaissance des personnes les moins mobiles soit tout de même élevé.

Il est toutefois important de préciser que la connaissance des travaux semble bien être très précise et ne pas se fonder uniquement sur un discours politique largement diffusé. Si l'on examine les fréquences de toutes les rues rénovées citées spontanément par tous les enquêtés (question ouverte permettant de citer les rues du centre historique qui sont considérées comme les plus rénovées), on constate ainsi que les rues qui reviennent le plus forment un groupe qui correspond exactement à celles dans lesquelles les travaux ont eu lieu¹⁵.

Si les actions récentes et visibles sont donc connues, elles sont aussi globalement perçues de façon positive. Une large moitié des personnes interrogées considère que le centre historique est aujourd'hui dans une situation meilleure qu'il y a cinq ans. Parmi les changements cités spontanément (question ouverte), les trois quarts de personnes mentionnent la réparation des rues comme cause principale de l'amélioration.

4.2. Une très faible appropriation des programmes de réhabilitation en général.

Les politiques et programmes de réhabilitation du centre historique paraissent lointains. Les personnes qui vivent dans les secteurs où ont été menées les actions de rénovation de la voirie n'affichent d'ailleurs pas un comportement différent quant à leur appréciation de ces opérations (ils n'ont pas une opinion plus positive que les autres). Les actions sont connues, mais leurs conséquences apparaissent très peu perçues, tant au plan général du centre historique et du cadre de vie global, qu'au plan personnel (« qu'est ce que ça change pour moi »)¹⁶.

Bien que les améliorations soient vécues comme extérieures et ne soient pas sujettes à une appropriation de la part des résidents âgés, il ne semble pas exister chez ces personnes un sentiment d'être des laissés pour compte et des « oubliés » du processus de récupération. En réalité, l'indifférence semble être la règle quant aux actions de récupération du centre, ce qui contraste fortement avec l'intérêt des personnes pour le centre historique et l'appropriation qu'ils semblent avoir de cet espace.

Les raisons de cela sont sans doute multiples. Les difficultés de la survie quotidienne, qui ont tendance à capter toute l'attention des personnes âgées, ainsi qu'un détachement croissant des individus par rapport à leur environnement, en raison de leur âge (détachement pourtant assez largement démenti par le lien affectif que les unit au lieu) sont certainement en cause. Toutefois, la façon dont les actions sont mises en œuvre et dont les résidents sont impliqués dans le processus de récupération doit être questionnée. Dans le cas des opérations de rénovation de la voirie et des façades menées sous la houlette du Fideicomiso actuel, un travail en étroite collaboration a été mené, dans chacune des treize rues, entre les architectes responsables et les propriétaires d'immeubles (un comité par rue), commerçants (en majorité) ou résidents, mais les résidents non propriétaires, comme le sont majoritairement les personnes âgées, n'ont aucunement été impliqués.

D'une certaine manière, il n'est donc pas très étonnant que les personnes âgées interrogées n'aient aucun sentiment d'appropriation quant aux actions récentes de rénovation de la voirie et des façades. On pouvait cependant s'attendre à plus de souvenirs et de références faites aux programmes menés précédemment dans le centre historique, qui ont, semble-t-il, si l'on se réfère au discours qui les a accompagnés, véritablement tenté de ménager une place plus importante à l'implication de la population. L'absence des tentatives passées de récupération dans le discours des personnes âgées interrogées (qui, par ailleurs, sont très portées à évoquer leur passé proche ou lointain), malgré l'instance des enquêteurs, a donc été une source d'étonnement.

5. LES IMPACTS DU PROCESSUS DE RÉCUPÉRATION SUR LA VIE QUOTIDIENNE.

L'un des objectifs importants de la campagne d'enquête était de tenter d'identifier d'éventuels impacts du processus de récupération du centre sur la vie quotidienne des personnes âgées, principalement en s'intéressant à des données concrètes de leur quotidien (changements de résidence, pratiques spatiales et sociales, vie de quartier)¹⁷.

En ce qui concerne la perception consciente des changements survenus dans leur vie quotidienne, si les personnes âgées ont des difficultés à identifier les améliorations qu'ont par exemple apporté les opérations de rénovation de la voirie sur le plan de leur vie quotidienne (cf. *supra*), elles ne perçoivent pas non plus l'existence d'une menace ou d'un risque qui serait inhérent à la réhabilitation du centre historique (risque de se voir évincé indirectement, du fait du changement de population et d'une hausse des loyers qui pourraient survenir)¹⁸. Au cours de entretiens collectifs, cette question a été ouvertement abordée, mais en vain : même évoquée très explicitement et illustrée par des exemples, la question des possibles impacts négatifs que pourrait avoir la rénovation du centre sur les personnes vulnérables qui vivent dans cet espace ne se pose tout simplement pas.

L'absence de ce type de perception semble tenir au fait qu'il ne se soit pas produit de transformations allant dans le sens des évolutions qui étaient mentionnées précédemment. Plusieurs questions de l'enquête avaient pour but de tenter de détecter, de diverses manières, d'éventuelles évolutions de ce type, indépendamment d'une perception consciente de l'existence de ces changements : elles portaient sur les changements de logement et leurs causes, sur les loyers et leurs hausses éventuelles, mais aussi sur l'entourage et les déménagements qui avaient pu se produire (à l'intérieur et hors du centre historique), au cours des dix dernières années, de personnes proches. Les réponses obtenues tendent clairement à indiquer que sur aucun de ces plans, il ne semble s'être produit de changement significatif. L'une des dimensions que l'enquête devait permettre d'explorer était par ailleurs celles des pratiques commerciales : où les personnes âgées font-elles leurs achats de diverses natures ? La « gentrification commerciale » qui est perceptible dans le secteur rénové récemment par le Fideicomiso est-elle à l'origine de modifications dans les pratiques d'achat et, plus généralement, dans les sorties diverses ? Sur ce plan, il est apparu que les résidents âgés privilégient très largement les marchés du centre historique (nombreux) pour leurs achats alimentaires et, de ce point de vue, aucune modification n'est survenue. Le seul changement significatif est intimement lié à l'arrivée de la « carte » d'achat octroyée aux personnes âgées par le gouvernement du District fédéral : tous les individus enquêtés en bénéficient. Celle-ci ne pouvant être utilisée que dans certaines grandes chaînes de supermarchés, les personnes âgées effectuent désormais une part de leurs achats dans les établissements *Walmart* et *Bodega Aurera* les plus proches du centre historique, où ils se rendent majoritairement en métro (tandis qu'ils vont au marché le plus proche de leur domicile essentiellement à pied).

Sur le plan de la « sociabilité urbaine » des personnes âgées et des éventuelles modifications introduites par les transformations, l'enquête a été l'occasion de souligner que celle-ci apparaît quelque peu différente de ce que l'on pourrait imaginer. Contrairement à l'une des hypothèses de départ, la sociabilité des résidents âgés interrogés ne semble pas privilégier la proximité¹⁹. Malgré l'ancienneté des personnes dans le centre historique et dans leur logement, les relations de voisinage apparaissent limitées. L'entourage des individus interrogés (c'est-à-dire les personnes les plus souvent et régulièrement fréquentées) compte très peu de voisins et de résidents du centre historique. Si les rencontres avec eux ont certes lieu, à une écrasante majorité, dans le centre historique (au domicile des personnes âgées), les membres de la famille (essentiellement enfants) et les amis vivent majoritairement dans le District fédéral, hors du centre historique.

En revanche, il semble exister une sociabilité assez importante qui s'exprime dans le cadre d'associations et de diverses institutions dédiées aux personnes âgées²⁰. Bon nombre des activités

sociales et des déplacements des personnes âgées sont liés à une participation à ces réseaux (notamment la fréquentation des musées du centre historique).

CONCLUSION

Malgré les transformations récentes du secteur le plus valorisé du centre historique et en dépit d'une décennie d'actions diverses de réhabilitation les ayant précédées, l'impact sur une population résidante comme les personnes âgées, pourtant sensible à son environnement, n'apparaît pas important. Les conséquences sur la vie quotidienne de ces habitants, tant positives que négatives (malgré le caractère très subjectif de ces termes), sont très limitées. Il ne semble notamment pas exister de pression spécifique pesant sur eux, contrairement à l'une des hypothèses que cherchait à éclairer le travail réalisé. Cela s'explique sans doute par le fait que les changements survenus sont très récents et qu'ils concernent pour l'instant avant tout l'offre commerciale de la zone. Ils affectent peu les personnes âgées, dont les pratiques commerciales sont très centrées sur les nombreux marchés que compte le secteur.

De manière générale, l'implication des résidents interrogés et, par suite, leur appropriation des programmes de revitalisation du centre historique et celle des améliorations qu'ils peuvent introduire apparaissent faibles. Il existe en réalité un décalage important entre l'intérêt extrêmement réduit qui est porté par les individus au processus de récupération et celui qu'ils portent au centre historique en lui-même, la connaissance qu'ils en possèdent et le sentiment d'appartenance qu'ils éprouvent par rapport à cet espace.

Au-delà de ces éléments de réponse apportés par l'enquête, la recherche qui a été menée (et dont ce texte ne présente que de toutes premières analyses) permet sans doute de nuancer l'idée, fréquemment avancée (sans être généralement étayée), qu'il existerait une sociabilité particulière, de proximité dans le centre historique de Mexico (comme dans les autres centres historiques de la région, d'ailleurs) et qui serait propre à ce type de tissu urbain ancien, par opposition au mode de vie qui est celui des quartiers plus récents. Il existe peut-être une image idéalisée des centres historiques qu'il convient d'aborder avec prudence. Le second volet de cette recherche, qui visera à effectuer un travail similaire dans deux autres sortes de quartiers populaires de l'agglomération, permettra de compléter cette analyse.

BIBLIOGRAPHIE

AUTHIER, J.Y (éd) (2001). *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Paris, Economica (coll. Villes), 214 pages.

CANTON Y MENA, R. (1998). «... No por viejo, sino por pobre». *Representaciones y prácticas en torno a las pérdidas materiales, sociales y de salud que se presentan durante el proceso de envejecimiento (casos de la Merced, D.F.)*. Mexico, CIESAS, 230 pages.

COULOMB, R. (2000). « *El Centro Histórico de la Ciudad de México* », pp. 530-537, in : *La Ciudad de México en el fin del segundo milenio*, Gustavo Garza (éd.), Mexico, El Colegio de México.

DE ALBA, M. (2002). *Les représentations socio-spatiales de la ville de Mexico. Expérience urbaine, images collectives et médiatiques d'une métropole géante*. Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS – Paris), thèse de doctorat en psychologie sociale, 373 pages.

EHLERS PEIXOTO, C. (1993). *A la rencontre du petit paradis : une étude sur le rôle des espaces publics dans la sociabilité des retraités à Paris et à Rio de Janeiro*. Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS – Paris), thèse de doctorat en ethnologie.

FIDEICOMISO DEL CENTRO HISTORICO DE LA CIUDAD DE MEXICO (2003). *Programa integral para el rescate del Centro Histórico*, 40 pages.

FIDEICOMISO DEL CENTRO HISTORICO DE LA CIUDAD DE MEXICO (2000). *Programa para el desarrollo integral del Centro Histórico de la Ciudad de México*, 47 pages.

HARMS, H., LUDENA, W. et al. (1998). « *Vivir en el centro* », *la Era urbana* (supplément Amérique latine et Caraïbes), n°1, pp. 2-4.

HIERNAUX-NICOLAS, D. (2003). « *La réappropriation des quartiers de Mexico par les classes moyennes : vers une gentrification ?* », pp. 205-239, in : *Retours en ville*, C. Bidou-Zachariasen (éd.), Paris, Descartes.

MONTES DE OCA, V. (2002). *Participación, organización y significado de las redes de apoyo comunitario entre hombres y mujeres adultas mayores: la experiencia de la colonia Aragón en la delegación Gustavo A. Madero, Ciudad de México*. Rapport de recherche pour la réunion d'experts en réseau d'appui social aux personnes âgées: «le rôle de l'Etat, la famille et la communauté», Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), 9-12 décembre 2002.

ROJAS, E. (2002). *La preservación del patrimonio histórico urbano en América Latina y el Caribe. Una tarea para todos los actores sociales*, Washington, Banque interaméricaine de développement/ Département du développement soutenable/Division du développement social, 21 pages.

SALIN, E.(2002). *Les centres historiques du Caire et de Mexico: représentations de l'espace, mutations urbaines et protection du patrimoine*. Université de Paris X Nanterre, thèse de doctorat en géographie, 624 pages.

ZICCARDI, A. (éd.) (2003). *Planeación participativa en el espacio local. Cinco programas parciales de Desarrollo Urbano en el Distrito Federal*. Mexico, Programa Universitario de Estudios de la Ciudad (PUEC)/ Instituto de Investigaciones Sociales.

NOTES

¹ D'autant que le centre historique a été l'objet de l'élaboration de trois "programmes partiels de développement urbain" à la fin des années 1990 (qui ont impliqué une consultation de la population).

² Mères célibataires, indiens, enfants des rues, prostituées étant d'autres groupes sociaux "fragiles" particulièrement présents.

³ Presque la moitié des enquêtés vivent dans le centre historique depuis cinquante ans ou plus. Environ la moitié habitent dans le même logement depuis au moins vingt ans.

⁴ Il y a donc une question qui s'ajoute aux précédentes : si vivre dans le centre historique signifie une sociabilité urbaine particulière, particulièrement pour les personnes âgées, cette sociabilité se trouve-t-elle modifiée par le processus de récupération de cet espace ?

⁵ Ce projet de recherche s'inscrit dans le programme plus général IRD-Université Autonome Métropolitaine (campus Iztapalapa) portant sur les transformations et recompositions du centre historique de Mexico.

⁶ Par rapport aux autres approches du projet, qui consistent en l'analyse des transformations urbaines à partir des données de recensement, des permis de construire ou bien encore des exemptions fiscales octroyées dans le cadre des investissements réalisés dans le centre...

⁷ Deux organisations qui accueillent des résidents du centre historique pour divers activités sociales et laborales, un groupe qui propose des activités identitaires dans le centre historique, mais pour une majorité de non résidents du centre.

⁸ Le Programme d'appui aux personnes âgées a été lancé début 2001 par le Secrétariat à la santé du Gouvernement du District fédéral (GDF). Ce dernier nous a permis de sélectionner puis de contacter des personnes âgées bénéficiant de la "carte" octroyée aux personnes âgées de plus de 70 ans résidant dans le DF, sans conditions de ressources. La carte est en réalité un bon d'achat mensuel d'une valeur de 67 dollars environ qui peut être utilisée dans un nombre limité de grandes surfaces.

⁹ Le centre historique au sens juridique est composé de deux périmètres, A et B. Le périmètre B est une zone tampon qui compte peu de patrimoine classé, à la différence du périmètre A.

¹⁰ La zone qui correspond exactement aux travaux réalisés par le Fideicomiso du centre historique est très peu peuplée, ce qui constituait un problème pour la sélectionner comme zone d'étude.

¹¹ Moins de 10% des personnes interrogées ont le désir de changer de logement.

¹² De nombreuses personnes âgées ont longuement fait référence à tel ou tel bâtiment, aux détails de son escalier intérieur ou de sa façade, démontrant un degré de connaissance et d'appropriation insoupçonné.

¹³ Pour mesurer la "mobilité" des personnes, un indice a été construit, sur la base d'une série de questions présentes dans le questionnaire (activités sociales extérieures fréquentées ou non, travail en dehors de son domicile, fréquence de la visite de certains lieux et espaces publics dans le centre historique...). Les personnes ont ensuite été classées en quatre catégories, selon leur degré de "mobilité".

¹⁴ A une écrasante majorité, les personnes qui disent ne pas avoir connaissance des opérations très récentes sont des femmes, ce qui s'explique par le fait que ce sont également elles qui sont en général les moins mobiles.

¹⁵ Par ordre d'importance, les rues les plus citées sont: 16 de septiembre, 5 de mayo, Madero, Venustiano Carranza, Tacuba, Donceles.

¹⁶ Malgré plusieurs questions de l'enquête tentant d'aller dans ce sens, les personnes ne parviennent pas à citer quel est l'impact pour eux, sur le plan personnel (à l'exception de quelques personnes âgées qui mentionnent le fait que la circulation sur les trottoirs leur est plus aisée depuis les travaux).

¹⁷ Une double stratégie a donc été mise en oeuvre pour tenter de d'identifier les impacts de la récupération du centre historique: celle qui a consisté à interroger directement les résidents âgés sur leurs perceptions de politiques et des changements et celle, indirecte, qui visait à détecter les transformations diverses qui pouvaient se produire dans leur vie quotidienne.

¹⁸ "Habiter le patrimoine", c'est en effet également vivre dans un espace objet de convoitise et d'intérêts divers et, on peut le penser, avoir une position instable, précaire, du fait du contexte de récupération.

¹⁹ Même s'il semble exister une vie de quartiers, comme le soulignent les personnes âgées en citant par exemple le fait que les "délinquants", qui les connaissent, ne les prennent pas pour cible mais les aident fréquemment à traverser la rue.

²⁰ En 2000, pas moins de neuf institutions de ce type étaient dénombrées dans le centre historique (Fideicomiso du centre

historique, 2000).

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches d'habiter

Habiter le patrimoine, entre Loire et coteau

Geoffrey RATOUIS

Docteur en histoire de l'Université d'Angers,
Chargé de cours à l'Université d'Angers

INTRODUCTION

De toutes les cités ligériennes, Saumur est, très certainement, l'une des plus séduisantes. Vue de la rive droite du fleuve, Saumur constitue un site exceptionnel. Les bâtiments de prestige qui bordent les quais (l'école de Cavalerie, le théâtre municipal, l'hôtel de ville) rehaussent l'éclat de ce cadre unique. Les représentations iconographiques et les récits de voyages nous rappellent que, de tout temps, sa beauté fut louée par les artistes et les simples voyageurs (DÉNÉCHEAU, 1995). Sans nul doute, l'image de la ville constitue son principal atout touristique. Le triptyque « Loire, coteau, château » est devenu l'emblème de la cité, son signe distinctif, sa marque de fabrique (WOLF 1985). S'il concourt à sa notoriété, elle résume également ses principaux attraits : la douceur de vivre, la vigne et un patrimoine bâti remarquable¹.

Toutefois, ce paysage admirable, si indispensable à la notoriété d'un bassin touristique de premier ordre comme Saumur, est mis en péril par la fragilisation du coteau. Si les éboulements sont des phénomènes anciens, le dernier en date, en mai 2001, eut un large écho dans la presse locale et nationale². En ce qui concerne la réhabilitation du coteau et la sauvegarde du patrimoine architectural, les pouvoirs publics ont dorénavant une obligation de résultats. Ce sinistre a eu pour effet bénéfique de remettre en lumière la question du devenir du quartier de Notre-Dame des Ardilliers. Situé entre la Loire et le coteau, à la limite des faubourgs de la ville, il constitue un ensemble atypique dans l'espace urbain saumurois. La richesse de son patrimoine (l'église Notre-Dame des Ardilliers, la maison des oratoriens, l'hostellerie de la Fontaine) contraste avec l'insalubrité de son habitat (GOINARD 1969)³. Le Fenêt (comme l'appellent les Saumurois) n'offre à la vue que des rues vides et des maisons insalubres et inhabitées. Durant la Seconde Guerre Mondiale, ce quartier populaire fut durement touché par les bombardements alliés, visant le pont de chemins de fer traversant la Loire à proximité. Pour se mettre à l'abri, sa population déserta les lieux sans jamais revenir y habiter. La politique de grands ensembles, menée dans les années 1960-1970, lui fut fatale (JEANNEAU, 1993). Déserté, paupérisé, il fut laissé pendant un demi-siècle à l'abandon et à la merci de vandales venus dépouiller les bâtisses de leurs atours.

Conscient que la dégradation de l'habitat du quartier de Notre-Dame des Ardilliers représentait une menace pour la stabilité du coteau et détériorait l'image même de la ville, la municipalité entreprit, dans les années 1990, un vaste programme de réhabilitation, comprenant la destruction de l'habitat trop vétuste et la création *ex-nihilo* d'un ensemble touristique, dont le fer de lance devait être la création d'une maison de l'artisanat⁴. L'objectif était simple : utiliser la richesse patrimoniale de ce quartier pour en faire une nouvelle vitrine du tourisme saumurois. Mais l'ampleur de la tâche et les coûts de réalisation sont tels que, dix ans après, ce projet urbanistique n'a toujours pas abouti.

La municipalité de l'époque, par la voix de son maire Jean-Paul Hugot, soulignait la nécessité d'en conserver la diversité sociale⁵. Car le quartier Notre-Dame des Ardilliers n'est pas seulement remarquable pour son bâti, il l'est tout autant pour son patrimoine humain. Les habitants du Fenêt, dont la figure emblématique est le patenotrier (fabricant de médailles et de chapelets), par leur histoire et leur forme de sociabilité, constituent une entité culturelle atypique⁶. C'est à ce titre que nous leur consacrons cette étude. Comment, depuis les riches heures de l'Académie protestante, cette population marginalisée s'est-elle adaptée à un ensemble patrimonial, certes exceptionnel, mais également contraignant ?

1. VIVRE AU-DELA DES MURS DE LA CITE.

Pour comprendre les relations étroites mais ambiguës qu'entretiennent les habitants du quartier de Notre-Dame des Ardilliers avec leur environnement, il est nécessaire de remplacer l'évolution de cet ensemble urbain dans l'espace et dans le temps. Le Fenêt s'est développé au-delà des murs de la ville, entre la Loire et le coteau. Sa croissance ne fut donc possible que vers l'est, le long du fleuve. Au Xe siècle, les Saumurois se réfugièrent dans des cavités creusées à flanc de coteau, pour de se protéger des invasions normandes. Une fois extraite, cette pierre de tuffeau (très malléable) servit à la construction des principaux bâtiments de la cité, comme le château et les églises paroissiales. L'exploitation du coteau fut donc à l'origine d'une intense activité économique. La présence de la Loire favorisa le transport des matériaux vers les autres cités. De plus, l'utilisation de l'habitat troglodytique, si caractéristique du Saumurois, améliora un tant soit peu, la qualité de vie des habitants du faubourg, la température y étant constante (RAVENEAU, 2000, p. 231 à 238). Ainsi, le coteau fut avant tout perçu comme un élément favorable au développement des activités humaines. Tout change au début du XVIIe siècle, suite aux incidents dus aux mouvements intempestifs du coteau. L'effondrement de septembre 1703 marqua profondément la mémoire collective. Il détruisit en partie le quartier, ensevelissant onze maisons, dont l'orphelinat fondé Jeanne Delanoue, la sainte saumuroise. Dès lors, les habitants du Fenêt prirent conscience de la dangerosité de leur quotidien. Il en est de même pour la Loire, qui même domestiquée, représente toujours une menace. Habiter entre Loire et coteau, c'est donc vivre dans l'attente d'un nouveau drame. Ainsi, les habitants du Fenêt développèrent une culture du renoncement. Notons toutefois, qu'ils n'eurent pas la possibilité d'abandonner le site pour s'implanter dans un autre lieu, Saumur étant alors bordé au sud et à l'ouest par des zones marécageuses. De plus, les activités économiques dont ils tiraient leurs principales ressources (la marine de Loire et la bijouterie religieuse) étaient indissociables du site même.



Figure 1. La permanence de l'habitat troglodytique est l'une des particularités du Fenêt.

Si la dangerosité de l'environnement du quartier favorisa l'émergence d'une identité culturelle propre, son positionnement dans le tissu urbain accrut encore ce phénomène. Le Fenêt, situé en dehors des fortifications, n'était donc pas protégé en temps de troubles. Les habitants de ce faubourg, la nuit tombée, étaient de même invités à quitter l'enceinte de la cité. Après la destruction des remparts, la situation n'évolua pas, car le quartier ne fut pas relié à la ville par des voies de circulation d'importance. De façon générale, il ne bénéficia pas des grands programmes d'urbanisme qui, au XIXe siècle, transformèrent Saumur, cité médiévale, en ville moderne de modèle haussmanien. Même si l'habitat fut partiellement renouvelé, le quartier Notre-Dame des Ardilliers conserva son organisation et son aspect d'origine, d'où l'impressionnante richesse de son patrimoine architectural. Toutefois, cette ségrégation spatiale forgea cette culture de la différence et de l'opposition, si caractéristique de la population du faubourg. De plus, l'expansion du quartier fut entravée à l'est, par l'édification, à partir du XVIIe, de l'ensemble monumental de Notre-Dame des Ardilliers, comprenant l'église et le couvent des oratoriens. Le Fenêt constitue donc à la fois un ensemble clos et extérieur à la cité. Dans ces conditions, sa population acquit sa propre identité.

Ce phénomène trouve également son explication dans la composition sociale de cette entité urbaine autonome. Considérant la ségrégation spatiale dont est l'objet ce faubourg, la petite bourgeoisie commerçante et industrielle préféra conserver pignon sur rue dans le quartier saint Nicolas ou saint Pierre. Ainsi, le Fenêt accueillait traditionnellement les groupes sociaux les plus démunis. C'est ainsi que, dès ses origines, la congrégation des Servantes des pauvres s'installa auprès dans le Fenêt. Sans-doute, au XIXe siècle, la permanence de l'habitat troglodytique renforça encore l'image insalubre du quartier. Pourtant, force est de constater que celui-ci ne fut pas seulement le faubourg d'une cité bourgeoise, soucieuse d'exclure ses pauvres. La présence d'hôtels particuliers témoigne d'une certaine mixité sociale. Le Fenêt est formé de deux sous-ensembles parallèles, contenus entre le fleuve et le coteau. Le chapelet d'hôtels particuliers et de maisons bourgeoises, longeant la Loire, rappelle la prospérité du commerce fluvial (RICHIR, 2001). En effet, jusqu'à la fin du XIXe siècle, les échanges de marchandises assurèrent à toutes les cités ligériennes une intense activité économique. En 1877, le commerce fluvial entre Saumur et Angers s'élevait à trente-trois mille tonnes de marchandise. En 1895, il n'est plus que de mille tonnes. L'ouverture des lignes de chemin de fer est responsable du déclin très rapide de la marine de Loire⁷. À la fin du XIXe siècle, les responsables politiques angevins, à l'instar du banquier Ferdinand Bougère, tentèrent de préserver la prospérité économique liée à l'exploitation ligérienne en proposant l'aménagement du fleuve. Toutes ces tentatives furent vaines. Les projets de Loire navigable, soutenus par le conseil général de Maine-et-Loire, ne rencontrèrent pas l'écho escompté auprès des gouvernements successifs. La réaction des autorités locales a été sans doute trop tardive pour réduire la concurrence du chemin de fer.



Figure 2 : Le luxe des hôtels particuliers (ici l'hôtel Aldebert) témoigne de la prospérité du quartier.

Pour les habitants du Fenêt, la déchéance du commerce fluvial eut des conséquences non négligeables dans la constitution de leur identité culturelle. Les quais, traditionnellement très animés, perdirent leurs attraits. La fin des marinières signifiait également la perte d'une certaine forme d'indépendance économique. Jusqu'à lors, les échanges commerciaux assurèrent à la population de Notre-Dame des Ardilliers une certaine ouverture sur le monde, la possibilité de transcender un espace clos dans lequel ils sont alors confinés. Avec la fin de la belle époque du transport fluvial s'estompent les rêves de voyages, qu'incarrait le personnage du marinier, dont l'exercice de sa profession contraste avec la sédentarité des patenotriers. Ainsi, la Loire fut un facteur de régulation sociale important. Aux grandes heures de la marine de Loire, si les hommes partaient naviguer, les femmes, les enfants et les vieillards restaient à quai pour exercer des activités complémentaires. Notons également que la navigation fluviale n'est praticable qu'à certains moments de l'année. L'industrie de la bijouterie religieuse fut donc alimentée par une main-d'œuvre disciplinée et instruite.

Les riches demeures des bords de Loire contrastent avec les immeubles de rapports et les maisons individuelles ou collectives adossées au coteau. La maison typique du patenotrier se compose d'un corps de bâtiments de un ou deux étages, ouvert sur la rue par deux arches. Ces maisons sont conçues tant pour l'habitation (dans les étages) que pour la production artisanale et sa commercialisation (au rez-de-chaussée). Un jardin, puis une cave creusée dans le coteau complètent l'ensemble. Ainsi, la population laborieuse qui peuple ce faubourg est soumise à un environnement naturel qui lui apporte une certaine prospérité, mais, qui en raison de la multiplicité des contraintes, la confine dans une forme d'autarcie.

2. DU PELERINAGE MARIAL A L'AGE D'OR DE LA BIJOUTERIE RELIGIEUSE.

L'histoire du quartier du Fenêt est intimement liée à son prestigieux passé religieux et industriel. En 1454, la découverte d'une statue, représentant une Piété, donne naissance à un important pèlerinage marial (MAËS, 1999)⁸. Associée à une fontaine dite miraculeuse, dont l'eau guérissait paraît-il de la teigne et des mots d'yeux, elle serait à l'origine de nombreux miracles. Ainsi, la renommée de Notre-Dame des Ardilliers s'étendit bien au-delà des frontières de l'Anjou. De nombreuses légendes sont liées à cette statue. L'une d'elles raconte comment le paysan qui la découvre à moitié enfouie dans l'argile, aurait tenté de se l'approprier. L'ayant ramenée chez lui, il la retrouva le lendemain, à la même place où il l'avait trouvée la veille. En 1534, les Saumurois décident d'édifier une première église. C'est tout d'abord le conseil municipal de Saumur qui en finance les travaux. Les pèlerins étant toujours plus nombreux, les habitants du Fenêt ont l'idée de produire et de vendre des objets religieux (médailles et chapelets) liés au culte marial⁹. La chapelle des Ardilliers prend tant d'importance, qu'en 1607, le roi Henri IV décide d'en confier la gestion aux Minimes. Devant l'opposition locale, ce sont les oratoriens qui héritent de ces attributions.

Entre temps, l'édit de Nantes, ratifié par Henri IV le 13 avril 1598, a bouleversé le devenir de la cité (LAPANCHE et POTON, 1997, p. 165 à 183). Sous l'égide du gouverneur Philippe Duplessis-Mornay, Saumur devient une importante place forte protestante. La création d'une importante Académie attira des étudiants de toute l'Europe, parmi eux, William Penn (fondateur de la Pennsylvanie). Saumur, qualifiée de petite Genève, connaît alors une prospérité sans égale dans son histoire. Toutefois, certains Saumurois s'inquiètent de la « menace » que fait peser la présence huguenote sur la jeunesse saumuroise. C'est sans doute pour cette raison que les Saumurois font le choix des oratoriens pour la gestion du sanctuaire marial. Dès leur arrivée en 1619, les miracles se multiplient¹⁰. Le pouvoir royal s'intéresse également de près à son devenir. Louis XIII et sa mère Marie de Médicis y viennent en pèlerinage. Par lettre patente du 8 août 1614, le roi de France en confie le développement aux oratoriens, qui bâtissent une première maison de l'Oratoire en 1620 (ENGUEHARD, 1964, p. 584). Ces derniers font du sanctuaire un instrument de la Contre-Réforme en Anjou (MAILLARD, 1991, p. 525 à 535). Une première école de théologie est édiflée entre 1631 et 1649. Le trésor royal verse 50 000 livres pour l'aménagement des quais. À partir de 1634, le cardinal de Richelieu fait agrandir et embellir l'église dédiée à Notre-Dame¹¹.



Figure 3 : L'église Notre-Dame des Ardilliers fut le symbole de la Contre-Réforme à Saumur.

Les habitants du Fenêt, s'excluent d'autant plus de la cité qu'ils ne jouissent pas de la prospérité liée à l'Académie protestante. Ils sont également en première ligne dans la lutte contre l'influence de la RPR. Ils ne bénéficient pas des apports et du rayonnement culturel de la cité. Les Saumurois et les habitants du Fenêt construisent leur identité sur des expériences différentes. Ce sont véritablement deux mondes que tout oppose qui vivent de chaque côté des fortifications. Dès lors, ces deux communautés urbaines ne pouvaient partager la même destinée. Les patenotriers vivent pour l'essentiel du pèlerinage marial. Ils sont, par conséquent, soumis au contrôle social et religieux des oratoriens, qui octroient le droit de vendre de la bijouterie religieuse. Les conflits d'intérêts sont d'ailleurs légions entre les petits artisans et les autorités ecclésiastiques, concernant les taxes prélevées sur la vente des médailles. Ces activités économiques représentent tout ce qu'exècent les protestants dans la religion catholique¹². Il est toutefois difficile de déterminer précisément quelles relations entretiennent les Saumurois intra muros et ceux du faubourg du Fenêt. Les protestants, en majorité des étudiants, représentent trois mille à quatre mille personnes¹³. Les catholiques demeurent donc largement majoritaires.

L'édit de Fontainebleau, ratifié par Louis XIV en 1685, annule les dispositions de l'édit de Nantes. La relative liberté religieuse, instaurée un siècle auparavant, est supprimée. Pourchassés, les protestants doivent quitter le royaume s'ils refusent de se convertir. Pour Saumur, cela signifie la fin de son rayonnement européen. Certes, les répercussions de la politique religieuse de Louis XIV sur la destinée de Saumur ont somme toute été amplifiées au XIXe siècle par les républicains, toujours prompts à condamner les excès et l'arbitraire de l'Ancien Régime (PORT, 1876)¹⁴. Toutefois, force est de constater que le départ des protestants engendra la ruine de la cité et de ses habitants. À l'achèvement de l'église Notre-Dame des Ardilliers, financée sur les deniers royaux, on inscrit sur la rotonde « *l'an 1695, la piété du grand roi à la vierge, Louis XIV, roi de France et de Navarre par la grâce de Dieu, détruisit l'hérésie par tout son royaume et en chassa les fauteurs par terre et par mer* ». Cette dédicace résume parfaitement le destin de l'ancienne place forte protestante qu'était Saumur. Pour atténuer les effets néfastes sur l'économie locale, le pouvoir royal octroya à la ville de Saumur, le monopole de la frappe de la médaille religieuse. Le faubourg du Fenêt est, quant à lui, récompensé de sa fidélité à la religion catholique. L'attribution de ce monopole permit à cette petite industrie de prendre son essor.

Si cette activité économique fut vigoureuse tout au long au XVIIIe siècle, ce n'est véritablement qu'au XIXe siècle qu'elle prit sa forme proto-industrielle. La bijouterie religieuse bénéficia en outre du développement des pèlerinages de masses (Lourdes, Lisieux) ainsi que de la religiosité ambiante dans la première moitié du XIXe siècle. D'abord objet de luxe (en or ou en cor), le chapelet se démocratisa, pour devenir un produit de consommation courant, dans l'exercice du culte catholique. En 1850, le succès de la bijouterie religieuse est telle, que la ville de Saumur obtient la création d'un bureau de garantie de l'or. Cette même année, son chiffre d'affaires atteint trois millions de francs. Saumur produit à la fin du XIXe siècle, la presque totalité des chapelets fabriqués et vendus en France (quatre chapelets sur cinq sortent alors des ateliers saumurois.) Seuls trois établissements fournissent les commerces de détails, auxquels s'ajoutent quatre à cinq fabricants d'objets religieux. Parmi les grands noms de ce secteur d'activités, citons Louis Mayaud, qui fut le premier à rationaliser la production au sein d'un atelier centralisé. Il fut également l'une des grandes figures de Saumur au XIXe siècle, ville dont il fut maire sous la Monarchie de Juillet.

L'industrie de la bijouterie religieuse se concentre essentiellement dans le cœur même du Fenêt. Trois des principales manufactures y sont implantées¹⁵. Notons que ces aménagements industriels sont antérieurs à la création de la ligne de chemin de fer, sur la rive droite de la Loire¹⁶. Les chapelets produits sont en nacre, en bois des îles, en or, en corail ou en pierres précieuses et nécessitent l'utilisation d'un outillage moderne. Concernant l'enfilage des perles proprement dit, il est réalisé en atelier, à domicile ou en déambulant dans les rues. Les patenotrières terminent leur chapelet avec un fils de fer, de cuivre ou d'or, prestement tortillé. Ce mode de production proto-industrielle favorisa une certaine forme de sociabilité. Les manufactures exportaient principalement leur production en Italie et en Espagne. Les chapeliers ne produisaient pas uniquement des objets religieux pour les catholiques, mais également pour le culte grec orthodoxe et pour les musulmans, qui utilisent un chapelet à 99 grains représentant les 99 attributs de l'être suprême d'après le Coran.

En 1900, 2 500 ouvriers sont employés par l'industrie de la bijouterie religieuse, ce sont essentiellement des femmes et des vieillards. En 1880, 30% des habitants de la rue du Fenêt sont des ouvriers, ce qui est supérieur à la proportion d'ouvriers dans la société saumuroise. Ainsi, le quartier Notre-Dame des Ardilliers apparaît nettement comme le faubourg industriel de cette tranquille et prestigieuse sous-préfecture qu'est alors la ville de Saumur. Les unités de production ne dépassent guère les deux cents salariés. Ce secteur d'activité économique conserve donc son aspect proto-industriel, jusque dans l'Entre-deux Guerres. En 1926, un million de pièces sont contrôlées par le bureau de garantie de l'or, qui est par son importance, le troisième de France.

3. LE PEUPLE DU FENET.

De son histoire parfois chaotique, souvent douloureuse, le quartier du Fenêt sut sans doute extraire le meilleur. Outre l'importance de son patrimoine bâti, ce sont les hommes qui en furent la principale richesse. Les patenotriers sont des figures attachantes de la société saumuroise. Leur caractère indépendant fut souvent loué par les contemporains. Au printemps 1794, les ouvriers et les marchands brûlèrent, place de la République à Saumur, pour 150 000 livres de leurs produits, « pour ne pas être financés par les Vendéens »¹⁷. La population laborieuse du Fenêt s'est toujours attachée à défendre les grandes idées libérales de la Révolution, comme en témoigne encore de nos jours la dénomination de certaines rues adoptées pendant la période révolutionnaire¹⁸. Pour comprendre le comportement socio-politique des habitants du Fenêt, il est nécessaire de prendre conscience des forces de contrôle social auxquelles ils sont soumis. Les congrégations religieuses charitables, parmi lesquelles les Servantes des pauvres, contribuent à la fois à apaiser les souffrances et les misères du quotidien et à les maintenir dans une forme de dépendance. Le patronat se montre particulièrement paternaliste et récuse toutes formes de contestation et de revendications sociales. De 1889 à 1914, la seule grève qui se déclare dans les manufactures est un échec¹⁹. La vingtaine d'ouvrières grévistes sont prestement congédiées. La faiblesse de la revendication sociale trouve très certainement son explication dans la féminisation du personnel des ateliers, alors que les ouvriers saumurois sont dans leur ensemble plus offensifs dans le combat social²⁰. Pour contrecarrer la

double influence congréganiste et patronale, les municipalités républicaines et radicales de Saumur ont précocement pris des mesures en faveur des populations laborieuses. Les créations d'une caisse de chômage municipale et d'une Bourse du Travail vont dans ce sens. L'implantation d'une école primaire laïque, à proximité de Notre-Dame des Ardilliers, témoigne de la volonté municipale de les soustraire du contrôle des milieux qualifiés de conservateurs.



Figure 4 : « Rue du Fenêt », « rue des Patriotes », « rue Jean Jaurès », trois dénominations de rues comme lieu de mémoire de l'engagement politique des patenotriers.

Force est de constater que l'anticléricisme est une donnée essentielle de l'identité des patenotriers. À Saumur, ils sont les premiers à élire des conseillers municipaux socialistes, alors même que les radicaux au pouvoir mènent une politique sociale avancée²¹. En 1904, ils acceptent les nouvelles dénominations de rues, votées par le conseil municipal, la rue Notre-Dame devenant la rue Rabelais²². Notons également que l'une des rues du quartier porte le nom de Jean Jaurès, le grand leader socialiste français de la Belle Époque. La rue Fourier ou la rue des Patriotes sont autant de lieux de mémoire déterminants l'identité culturelle de la population indigène. Il n'existe néanmoins aucune ambivalence entre cet anticléricisme vivace et les activités économiques liées à l'exercice du culte catholique. Cette culture politique s'intègre dans un espace où la religiosité est omniprésente, comme en témoigne encore les nombreuses niches qui accueilleraient autrefois des statues représentant la Vierge. Toutefois, le Fenêt n'est pas seulement un quartier populaire, comme il en existe dans les autres villes de l'Anjou. Contrairement à la Doutre à Angers et aux Câlins à Cholet (le quartier des tisserands), il accueille non seulement les populations laborieuses, mais également les manufactures. Cette association accrut encore son image négative auprès des Saumurois de la ville centre.

Pendant l'Entre-deux Guerres, le Fenêt vit son dernier âge d'or. Jamais le quartier ne fut si peuplé et si animé. Diverses activités artisanales se sont agglomérées à la bijouterie religieuse. On y fabrique alors des ballons de football, des matelas, etc. Faute de témoignages oraux, il nous est difficile de décrire précisément ce qu'était la vie dans le quartier Notre-Dame des Ardilliers dans les années 1930. Les bombardements allemands et alliés ayant fait fuir les populations, toute enquête orale aurait été vaine et les résultats difficilement interprétables. Toutefois, afin d'enrichir notre étude, nous avons réalisé des visites guidées, avec d'anciens habitants du quartier, revenus sur les lieux de leurs exploits de jeunesse²³. Cette expérience nous a permis de dresser un rapide tableau de la vie sociale, économique et culturelle. Notons tout d'abord que le mot de « misère » est celui qui revient le plus souvent dans les discours. Le Fenêt est avant tout un monde de pauvres, où les solidarités sont néanmoins très fortes. La société d'hommes *Le Bois Doré*, attenante au café *Chez Gégène* au numéro 35 de la rue du Bellay, témoigne des liens sociaux étroits qui pouvaient exister alors (MARAIS, 1988). Au cœur même du quartier, c'est au lieu dit du Coteau Charrier que

se concentrait l'essentiel de la population ouvrière. D'après les différents témoignages récoltés, les habitations situées à flanc de coteau accueillait les familles les plus pauvres, certaines d'entre elles résidaient encore des troglodytes. Les rues Jean Jaurès et Joachim du Bellay accueillait, quant à elles, essentiellement des commerces. Tandis que les bords de Loire étaient le domaine réservé des plus fortunés. La présence d'une multitude de commerces, au cœur du Fenêt, nous conforte dans notre analyse. La poissonnerie Aux produits du Croisic (dont l'enseigne est encore visible rue du Fenêt) le salon de coiffure Fouquereau, la mercerie Lainé, sont autant de vestiges de l'intense vie commerciale qui régnait alors dans le quartier. Ce sont donc la Loire et le coteau, les deux principales entités patrimoniales naturelles qui organisaient l'espace sociale et non la proximité du centre-ville de Saumur. Le quartier Notre-Dame des Ardilliers constitue un ensemble urbain sans lien avec la structuration socio-spatiale de Saumur.



Figure 5 : L'habitat dégradé est symptomatique de l'état actuel du quartier.

CONCLUSION

Que reste-t-il aujourd'hui de l'histoire du quartier ? S'il n'est de richesse que d'hommes, force est de constater que le Fenêt, en abandonnant ces derniers patenotriers a également perdu son âme. Laisse en déserrance pendant plusieurs décennies, le quartier est devenu subitement un enjeu majeur pour le développement de Saumur. Mais, les travaux de réhabilitation sont d'autant plus longs et difficiles à mener à terme, que l'habitat s'est fortement détérioré. En dépit de l'attention toute particulière que portent les pouvoirs publics à l'égard du Quartier Notre-Dame des Ardilliers, celui-ci ne retrouvera très certainement jamais son identité. Il reste aux Saumurois à assumer leur devoir de mémoire et aux historiens à se mettre à l'ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

- DENECHÉAU Joseph-Henri, 1995, *Saumur en Estampe*, Saumur, auto éditeur.
- ENGUEHARD Henri, 1964, « L'église Notre-Dame des Ardilliers et le couvent de l'oratoire à Saumur » dans *Congrès Archéologique de France : Anjou*, Paris, SFA, p. 584.
- GOISNARD (abbé), 1969, « L'installation des oratoriens aux Ardilliers de Saumur » in *Oratoriana*, mai.
- JEANNEAU Jacques, 1993, *Les villes de l'Anjou, Angers, Cholet, Saumur, au milieu du XXe siècle*, Nantes, Ouest Éditions.
- LAPANCHE François et POTON Didier, 1997, « Le temps des controverses » (1621-1685), dans LANDAIS Hubert, *Histoire de Saumur, Toulouse*, Privat, p. 165 à 183.
- MAËS Bruno, 1999, *Pèlerinages nationaux et identité nationale en France (XVe – XVIIe siècle) : Liesse, Saumur et le Puy entre culture religieuse et culture politique*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Reims.
- MAILLARD Jacques, 1991, « L'Oratoire de Saumur et les Protestants au XVIIe siècle » dans *Saumur capitale du protestantisme au XVIIe siècle*, Actes du colloque de l'Abbaye royale de Fontevraud, p. 125 à 135.
- MARAIS Jean-Luc, 1988, *Les sociétés d'hommes*, Vauchrézien, Ivan Davy éditeur.
- MISSION INVENTAIRE DU PATRIMOINE, 2001, *Notre-Dame des Ardilliers et la Visitation*, Pays de la Loire, Éditions du Patrimoine.
- PORT Célestin, 1876, *Dictionnaire historique, géographique et biographique du Maine-et-Loire, Angers, Siraudeau*.
- RAVENEAU Gilles, 2000, « Usages et représentations de l'habitat troglodytique du sud Saumurois » dans *Histoire locale, rencontres d'Ancenis*, Nantes, Siloë, p. 231 à 238.
- RICHIR Amélie, 2001, *La Loire, le fleuve et ses riverains au XIXe siècle*, thèse de doctorat d'histoire, Université d'Angers.
- WOLF Laurence, 1985, *Saumur, le définition d'une politique de promotion*, mémoire de maîtrise, Université Paris II, Institut français de presse.

NOTES

¹ Cette image est exploitée par la publicité pour les vins mousseux du Saumurois, ainsi que par la Ville et l'Office de Tourisme de Saumur.

² Voir les éditions du *Courrier de l'Ouest* et de *Ouest-France* du mois de mai 2001.

³ La dénomination d'une villa gallo-romaine présente sur le site est sans doute à l'origine de l'étymologie du terme Fenêt.

⁴ Concernant les programmes de réhabilitation, voir les études menées à la demande de la municipalité, entre autre, *Saumur, Loire et coteau*, 1987.

⁵ Voir les propos tenus par Jean-Paul Hugot dans *L'Anjou*, septembre 1988, p. 66.

⁶ Le terme de patenotrier désigne des ouvriers ou des artisans fabricants des chapelets ou de la bijouterie religieuse. Son origine étymologique provient de *Pater Noster*.

⁷ La première ligne de chemin de fer fut ouverte à Saumur en 1849.

⁸ D'après la légende, cette statue aurait été sculptée au X^e siècle par le moine Absalon, de l'abbaye de Saint Florent.

⁹ Il existe peu d'études sur l'histoire de la bijouterie religieuse à Saumur. Pour de plus amples informations, se reporter au dossier que consacre *Le Magazine de Saumur* (n°4, hiver 1993, page 20 à 42) à cette question.

¹⁰ On comptabilise 49 miracles entre 1495 et 1605 et 73 entre 1619 et 1713. Il est à noter que les imprimeurs saumurois réalisèrent des brochures énumérant les miracles de Notre-Dame des Ardilliers.

¹¹ Sur le patrimoine architectural de l'église Notre-Dame des Ardilliers voir *Notre-Dame des Ardilliers et la Visitation*, Pays de la Loire, Editions du Patrimoine, 2001.

¹² Martin Luther s'était élevé contre la vente des Indulgences par la papauté. Le culte protestant est dénué de tout artifice.

¹³ Voir les travaux Joseph-Henri DÉNÉCHEAU la présence protestante à Saumur.

¹⁴ À la fin du XIX^e siècle, certains historiens locaux estimaient à 20 000 le nombre de protestants résidants à Saumur au temps de l'Académie. Ce chiffre est sans doute fantaisiste. Voir l'analyse qu'en fait Célestin Port dans son *Dictionnaire historique, géographique et biographique du Maine-et-Loire*.

¹⁵ Il s'agit des sociétés Mayaud (fondée en 1770), Delaunay Frères (atelier de nacre et galvano fondée en 1844) et Deschamps-fils (fondée également en 1844).

¹⁶ Les manufactures se sont implantées à proximité du sanctuaire marial. Elles sont totalement enkystées dans le tissu urbain. C'est ce que souligne Jacques Jeanneau dans son étude sur les villes de l'Anjou (voir orientations bibliographiques).

¹⁷ Pendant les guerres de Vendée, Saumur fut un objectif stratégique pour l'armée catholique et royale. Les Saumurois restèrent attachés aux idées de la Révolution et fidèles aux gouvernements de la République.

¹⁸ Pendant la Révolution, la rue Fourier (elle prit ce nom à la fin du XIX^e siècle) s'appelait alors rue du Temple de la Raison.

¹⁹ Archives départementales de Maine-et-Loire, 72M1, grèves et coalitions.

²⁰ La ville de Saumur est la première en Maine-et-Loire à accueillir une Bourse du Travail, en 1894.

²¹ Pour les élections municipales, la ville de Saumur est divisée en sections, chaque section élit un nombre déterminé de conseillers municipaux.

²² Rappelons simplement que Rabelais était aussi un moine défroqué.

²³ Nous avons mené cette étude en 1997 avec le concours cinq personnes, ayant toutes quittées le quartier pendant la Seconde Guerre Mondiale.

1. Habiter le patrimoine

Sens, vécu, approches d'habiter

Canberra the Landscape City: National Vision, Symbolism and Reality

Ken TAYLOR

Geographer, Town Planner and Landscape Architect
Emeritus Professor of University of Canberra

Former Director of the Cultural Heritage Research Centre, University of Canberra.

INTRODUCTION

A hundred years ago the beginning of the twentieth century saw an international zeal for the new art and science of town planning. Parallel with this there emerged an interest in the building of national capitals.

The art and science of planning had social as well as physical underpinnings; in particular the encouragement of a healthy citizenry educated in the role of civics. This would be manifested through a utopian approach to the layout of towns where residential areas, parks and democratic open space, shopping municipal/government buildings *et al* would be carefully zoned and sited. Controlled physical planning with monumental public buildings in a discontinuous pattern, open space and greenery, distinct residential zones according to economic status would have desirable social outcomes in contrast to the overcrowded industrial cities throughout the world. Two styles of city layout were advocated: the City Beautiful and Garden City with overlapping philosophies.

Proponents of the City Beautiful (with its reordered Renaissance urban planning and design incorporating axes and vistas connecting circles, squares, ellipses eloquent classical architecture and gardens) preached that it would create better citizens. Hausmann's Paris, Pope Sixtus V's replanning of Rome, L'Enfant's and the Burnham Commission's Washington were role models. The City Beautiful movement would 'in every citizen, even the slum dweller, [create] a feeling of aesthetic appreciation and thereby civic pride, which would motivate him to recognise and fulfil his role as a useful member of society' (Fischer 1984 p10).

The English social-reformer, Ebenezer Howard, advocated the idea of social integration with society's physical well-being through his concept for the Garden City. In 1898 he advocated the building of new towns where the advantages of town and country would coalesce and engender a 'better and nobler' society (Howard 1898). He envisaged a new economic and social order, a reformed society where 'Town and country must be married, and out of this joyous union will spring a new hope, a new life, a new civilisation.' It was a period of enthusiastic anticipation and high ideals for what town planning might achieve. The first garden city, Letchworth, was started in 1903; Barry Unwin published *Town Planning in Practice* in 1909; professional congresses in Europe centred on town planning; 1911 saw the British Town Planning Institute formed. Patrick Geddes in 1915 published his classic *Cities in Evolution* in which his idea of the new science of Civics concerned itself with study of physical elements as a basis for planning. 'Survey before plan' and taking a 'synoptic view' were crucial to Geddes' approach to city planning. His concept was the city as process. Equally he was outspoken about unhealthy slum conditions (Houghton-Evans, 1975).

Coincidental was the movement to build capital cities. In turn this was linked to the sense of national identity and sentiments that had emerged in many countries in the twentieth century. Australia, India, Brazil, Canada envisaged the building of new capital cities. So energetically and intellectually bubbling away were these utopian ideals of new cities and it is in this international heritage context

we have to view Canberra, Australia's National Capital, in terms of the past, present, and future. In line with the world trend Australia's first planning conference, the 'Congress of Engineers, Architects, Surveyors, and Others Interested in the Building of the Federal Capital of Australia', took place in 1901 in Melbourne.

1. CANBERRA: VISIONS OF LANDSCAPE AND NATIONAL IDENTITY

When the Commonwealth of Australia came into being in 1901 the constitution provided for the establishment of a federal capital city on a new site. Canberra, which resulted from this political process, is unique internationally as a city in the landscape. Its conception and choice of site prompted the Minister for Home Affairs, King O'Malley, in 1910 to proclaim 'This must be the finest Capital City in the World - the Pride of Time' (Harrison 1995 p6).

Underlying its inception at the beginning of this century lay two basic visions. The first was that a vigorous Australian national identity existed, that this was related to the ideal of the Australian landscape itself and that it could be symbolised in the layout of a capital city. The second was that city planning could create a better society. Historically they were encapsulated by John Gale in his 1927 book *Canberra: History and Legends*. Recalling the day in 1855 when he first viewed the prospect from Capital Hill that would later be the site for the capital, Gale referred to it as «*A Prophetic Inspiration...I enamoured with the landscape outstretching east and west and south hungrily [feasted] my eyes upon its varying charms ... evoking the mental if not vocal, exclamation: 'What a magnificent site for one of Australia's future cities!' – little thought I ... that the day would come ... when that inspired thought would be materialised in the first beginnings of Australia's Federal Capital*».

An enduring theme in forging an Australian national identity from early colonial days has been, and continues to be, the Australian landscape and its representation in writing and painting (Smith 1985; Taylor 1994). Identity, like landscape itself, is a cultural construct. Both are composed of various signs and symbols - what Roland Barthes (1977 p27 quoted in Hunt 1991) calls 'signifiers' - which can be read within a cultural context. They signify place and identity with place. In the Australian context Anne-Marie Willis (1993 p64) links landscape and identity with the proposition that 'landscape as a foundation for national identity promises an essence grounded in place, a revealed truth'. Picturing the landscape in both words and paintings has been central to forming a sense of 'Australianness' as a revealed truth. Canberra is the physical manifestation of this.

In 1909 Charles Scrivener, a New South Wales District Surveyor, was given the task of finding a site for the capital city. The instructions given to Scrivener by the Minister for Home Affairs, H. McMahon, to recommend a specific site were explicit and also noteworthy in their implications. They reflected the manifest destiny of nationalism and emerging sense of identity based on images of landscape in Australia:

*the Federal Capital should be a beautiful city, occupying a commanding position, with extensive views and embracing distinctive features which will lend themselves to a design worthy of the object, not only for the present but for all time.*¹

The instructions to Scrivener further stipulated that the site should be chosen «*with a view to securing picturesqueness, and also with the object of beautification and expansion*». In dismissing Sydney or Melbourne for the capital, King O'Malley proposed that «*[W]e must consider the millions of people yet unborn who will inhabit this great southern dominion. Suppose for a moment that Washington had never been built ... the United States people would not have had today the most beautiful city on earth*».²

There was intense interest in Australia in the first decade of the twentieth century in town planning and linked to this a sense of destiny in the proposed federal capital. John Sulman, an English architect who settled in Australia, was highly influential in shaping Australian ideas on town planning as an instrument of social reform in the years leading to the inception of Canberra. In 1909, Sulman

wrote of the need in a capital city for parkways, playgrounds, vistas, a hierarchy of streets, and the advisability of incorporating these into a diagrammatic spider-web radial plan with radiating avenues with Parliament at the centre. This presaged the winning entry in the 1911 international competition entry for the design of Canberra by Walter Burley Griffin and his wife, Marion Mahoney Griffin.

Griffin had previously worked in the USA as part of the Prairie School Movement with Frank Lloyd Wright, Jens Jensen and Louis Sullivan. The experience enabled Griffin to empathise with an Australian landscape genius loci. He used this with flair in the Canberra plan and notably referred to himself as Landscape Architect in the submission. Third place was given to Alfred Agache of Paris, one of France's leading city planners. In 1911 he had helped start the *Société Française des Urbanistes*. Agache emphasised utility, hygiene, and architecture and beauty in a modified city beautiful style.

The outbreak of bubonic plague in Sydney in 1901 was a catalyst for reform ideas and underpinned the Australian town planning movement for healthy cities. The 1908-1909 Royal Commission for the Improvement of the City of Sydney and its Suburbs was set up to enquire into the remodelling of Sydney. Ideas submitted to the Commission undoubtedly influenced current notions of what a capital city should be. John Sulman was a prominent contributor. Grand ideas included plans to remodel Sydney with broad, straight, tree lined avenues and monumental buildings in the City Beautiful style.

The English Garden City movement of Ebenezer Howard was also influential in planning thought for Sulman with his English background. In practice the garden city ideal became linked to the notion of residential areas with tree lined avenues, public open space, playgrounds and each dwelling having its own garden. The movement was enthusiastically embraced in Australia in the early years of the twentieth century, preferably with the ideal of detached dwellings.

2. A CITY NOT LIKE ANY OTHER

So the utopian ideal of new cities and redevelopment of selected parts of existing cities as a way to social reform and realizing landscape idealism was energetically bubbling away in Australia. In entering the winning design in the Federal Capital Competition in 1911 Griffin declared:

I have planned a city not like any other city in the world. I have planned it not in a way that I expected any government authorities in the world would accept. I have planned the ideal city – a city that meets my ideal of the future.

That Griffin's city met the ideals current in Australia was no accident. The competition and the Griffin scheme were the culminating pinnacle of the utopian visions for a new Australian city that would lead the world. In short the Griffin plan - so exquisitely illustrated by Marion Mahoney Griffin's water colour prospects - was beautiful in design conception and physical presentation. It was the City Beautiful with Garden City overtones *par excellence* and matched Australian visions of the ideal city. Here was inspiration for the creation of a grand capital that grasped the idea of landscape as the structure for a city where social reform through healthy living was integral to the structure and life of the city.

From the outset Canberra was envisaged as a city in the landscape and of the landscape. The Griffin design admirably suited the natural amphitheatre qualities of the site where 'the setting [was used] as a theatrical whole' to give a design that 'was rich in symbolism' (Freestone 1986) by its use of radiating avenues with the hills as focal points and the use of dramatic views out of the city to the magnificent hill-landscape surrounds. Its geometrical major and minor axes created impressive vistas (Figures 1 and 2). Of equal significance was

Charles Weston who, from 1913 to 1926, laid down the innovative and visionary landscape planning framework for the city with his tree planting schemes. He set up experimental nurseries to raise the necessary tree stock; some indication of Weston's achievement can be seen from the fact that



Figure 1: Griffin's 1918 plan showing major axes in the centre (National Triangle) and links to hills surrounding Canberra

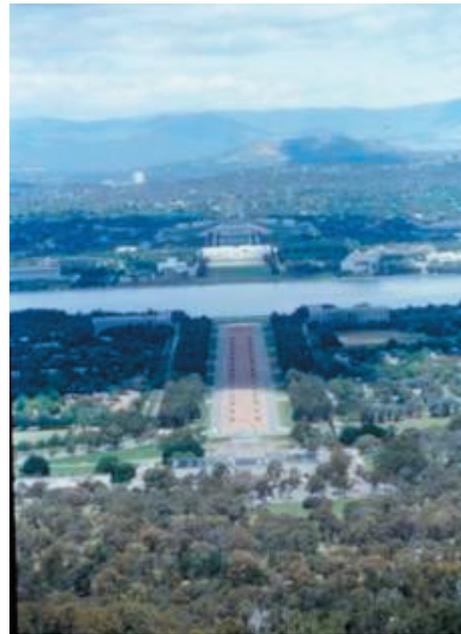


Figure 2: Contemporary view along Griffin's major land axis to National Triangle and Parliament

between 1921 to 1924 1,162,942 trees were planted.

Notwithstanding John Sulman's support for the Griffin plan it was he as Chairman of the Federal Capital Advisory Committee 1921-24 (FCAC) who instituted changes to it. The main change was in proposals for residential areas. The Griffin plan had substantial areas of terraced rows of housing, some forming rectangular blocks enclosing communal rear open space – similar to Frank Lloyd Wright schemes - others were terraces with back-lane accesses. The FCAC reflected Sulman's influential ideas as a leading town planner and educator, in particular his advocacy of the garden city and garden suburb. The FCAC therefore declared that in the first stage Canberra was to be 'a garden town, with simple, pleasing, but unpretentious buildings'; it saw houses as single storey cottages standing in their own garden. Sulman in 1910 had suggested that Australians preferred the single story house; evidence from various developments in Australian cities pointed to this phenomenon (Sulman 1921). The Federal Capital Commission (FCC) under John Butters continued the garden city concept in residential areas, domestic FCC style of architecture (unique to Canberra) with its Arts and Crafts Movement genre and public buildings like Old Parliament House.

3. AN ENDURING LEGACY

The 1920s and 1930s saw the central symbolic heart of the city and nation from the Griffin plan with its national triangle and exquisite axes and vistas established in outline. Surrounding this were the early garden city residential suburbs of detached cottages in large gardens. Street planting had taken place and public parks initiated. The basis for the landscape city *par excellence* was in position. Even so the city grew slowly; by 1958 its population was a mere 36,000. It was at this stage that the decision was taken by the then Prime Minister, Sir Robert Menzies, that Canberra should expand and that Government Departments and workers would relocate from Melbourne and Sydney. Parliament House was in Canberra (built in 1927) but not the machinery of government.

In 1958 the National Capital Development Commission (NCDC) was set up by Menzies to plan, develop and construct Canberra. The underlying landscape foci briefly reviewed above were grasped by the NCDC. They continued to suffuse planning ideas during the crucial years 1958 to 1988 (when the NCDC was disbanded) where land-use planning policy and implementation integrated

civil engineering and landscape concerns in an holistic approach to planning. The garden city ideal flourished to create a city known affectionately as The Bush Capital³. Not least was the adoption of the Y Plan in the late 1960s as a linear model for city growth, with a series of new towns rather than the concentric pattern of other Australian cities. The Y Plan, formalised in the 1984 NCDC Metropolitan Policy Plan, articulated the form of urban growth on the basis of a series of new towns separated by landscape corridors (Figure 3). So landscape maintained its primal position as articulator of urban form. With over 14 million trees in the city and its immediate surrounds with associated public and private open space and wildlife, Canberra became and remains the epitome of nature in the city.

Essential to the Y Plan is the integrated open space system of hills, ridges and buffers: the National Capital Open Space System (NCOSS) (Figure 3). The 1992 report *Our Bush Capital: Protecting and Managing the National Capital's Open Spaces* refers to the NCOSS covering 72% of the Territory as 'a valuable legacy of visionary design and planning.' In *Tomorrow's Canberra* (NCDC 1970) the forerunner of NCOSS is referred to as 'the emerging metropolitan park system [which] encompasses a wide range of parks, recreation areas, reserves, and other open space.' By 1977 in a report by George Seddon the term NCOSS - reflecting NCDC nomenclature - was used. It embraced the comprehensive network of inner and outer hills, ridges and buffers, Lake Burley Griffin, river corridors and mountains with associated bushlands (Figure 3). The primary significance to Canberra's post-1945 planning of the open space system may be gauged from the view expressed in *Tomorrow's Canberra* (NCDC 1970):

The fourth major component of land use, open space, will probably be the most enduring element of the urban structure.

It is this comprehensive network which articulates the city plan. It was pivotal in guiding the physical layout and planning structure of the new towns inherent in the Y Plan

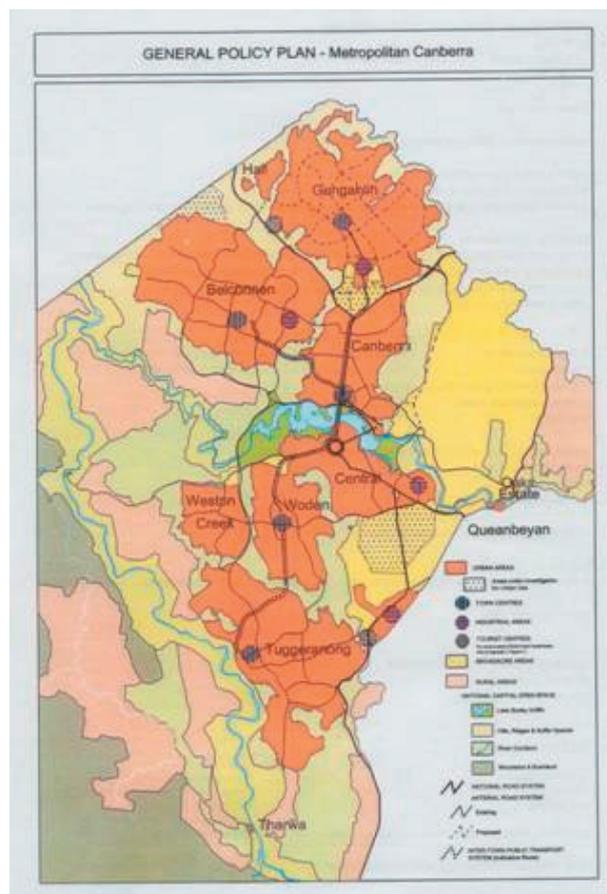


Figure 3: Y Plan and National Capital Open Space System (National Capital Authority)

concept (Figure 3).

4. FUTURE DEVELOPMENT: MAINTAINING THE LANDSCAPE PATRIMONY

Canberra's population is now around 330,000 people; not big by world city standards and predictions are for 500,000. Nevertheless the issue facing the city is how to expand without destroying the rich landscape heritage and open space system that defines the city's special character. The ACT - Australian Capital Territory - in which Canberra sits is around 2000sq kms entirely surrounded by the state of New South Wales as determined at the time of Federation in 1901. About 75% of the land is in the form of forests and river valleys. These are unsuitable for building and also comprise valuable water gathering grounds and wildlife habitats.

Various options for expansion have been considered under the aegis of a Spatial Planning exercise by the ACT Planning and Land Authority over the past twelve months. Central to the options has been the goal of conserving the Bush Capital image and the National Capital Open Space System whilst acknowledging decreases in household sizes and an ageing population. The change and consequent effects on housing needs have increased the attraction of town houses and apartments and the challenge is where these can be sited so as not to destroy the leafy character of traditional suburban housing areas which many people still value. Herein lies the dilemma of occupying a living, heritage city. How may it change without destroying its sense of place?

Ebenezer Howard asked this question over one hundred years ago: 'Where will the people go?' This is critical now to Canberra's future and the protection of its heritage context with both tangible physical values and intangible values that Canberrans place on the very nurturing idea of nature in the city and living with it. John Ruskin the nineteenth century architectural critic referred to the way people see things and attach meaning to them as 'seeing with the soul of the eye.' At the heart of attachment to the Bush Capital image is this very way of seeing so that it is not just what is seen that is important to the Canberra community, but the way it is seen and the meanings and values attached to it.

In a current document *Towards the Spatial Plan* the ACT Government through its planning agency (ACTPLA) proposes increased densities along transport corridors (roads) and around shopping centres which are strategically placed in the new towns giving an additional 51,000 west of the city dwellings. It also proposes 19,000 houses and units in a former pine forest area destroyed by the January 2003 bushfires and continuing development at Gungahlin new town (See fig 3) with an additional 28,500 dwellings. This approach protects the landscape framework of the city where the surrounding bush and forests connect with the open space system within the city penetrating through the suburbs down to street-trees, neighbourhood parks, and private gardens. The vision of the landscape city is maintained. The proposed city form reflects community values ascertained through a long process of consultation over the last two years and a commitment by the government to conserve the city's landscape heritage context.

CONCLUSION: CONTEMPORARY CITY AND WORLD HERITAGE CANDIDACY

Canberra also serves the significant and symbolic function of national capital. Some of Griffin's early ideas were altered or not achieved, but the framework of his plan has stayed in place. His National Triangle 9 (Figure 1) as the symbolic centre of the heart of the nation remains mainly as a vast, serene landscape space housing fewer buildings than Griffin envisaged. Parliament House is on the site preferred by Griffin for his people's Capitol (*sic*) building, but its design allows people to walk up to it and over it, thereby symbolising an ideal relationship between citizens and politicians. The panoramic prospect of surrounding landscape visually and physically interpenetrating the city envisaged in the Griffin plan survives. The legacy of Charles Weston's innovative landscape planning endures.

National spaces and buildings are there to remind residents and visitors of Canberra's evocation of a national vision and *raison d'être*. 1.6 million visitors each year come to look. Landscape as the city's determining element flows through residential areas creating a linked system of open space symbolising nature in the city *par excellence*. Internationally the achievement of the city offers a role model to various Asian countries – including Malaysia, Japan, and South Korea – for proposed administrative centres. Landscape, because it is not simply a physical component but is a function of the imagination, 'defined by our vision but interpreted by our minds' (Meinig 1979 p2), remains an enduring, fundamental theme with its ability to appeal across cultures.

Within the planned setting of Canberra the central part of the city is significant as a record of the formative years of planning following the Griffin initial plan and its subsequent amendments. The central part of the city is a series of layers over time and is critical to an understanding of the symbolism and meaning of the National Capital as the symbolic heart of the nation. It reflects the essence of the Griffin plan, subsequent changes introduced by John Sulman and the FCAC (1921-24) followed by FCC planning (1925-29) and Thomas Weston's innovative contribution, and post-Second World War planning that has seen the development of Lake Burley Griffin and foreshores at the centre of the city as a serenely elegant setting for national buildings.

The central precinct is the hub of historic Canberra and the focus for the city's international recognition as a planned community with city beautiful and garden city planning ideals. It contains and emphasises the major natural landscape elements of Black Mountain, Mt Ainslie, Mt Pleasant, and City Hill, all of which were central to the Griffins' landscape setting for the city.

The historic heart of Canberra meets the following criteria of outstanding universal value for the inclusion of cultural properties in the World Heritage List:

- represents a masterpiece of human creative genius;*
- exhibits an important interchange of human values, over a span of time, on developments in town-planning and landscape design;*
- is an outstanding example of a type of architectural ensemble and landscape which illustrates (a) a significant stage in human history and (b) meets the test of authenticity in design and setting.*

Additionally the precinct meets the description of the following category of cultural landscapes adopted by the World heritage Committee:

Clearly defined landscape designed and created intentionally by man.

It is my contention that Canberra deserves serious consideration for world heritage status as a major twentieth century town planning achievement with its associated meanings and statement of values as an Australian icon. This sentiment was aptly summarised seventy years ago by the historian W K Hancock (1930) in his book Australia:

Canberra is interesting, both as a document of Australian life, and in itself; its story is worth telling at length.

¹ Dept of Home Affairs, *Information, Conditions, and Particulars for Guidance in the Preparation of Competitive Designs for the Federal Capital City of the Commonwealth of Australia*, Melbourne, 30.4.1911, p26.

² CPD (Commonwealth of Australia Parliamentary Debates), 8:10241

³ Bush meaning in Australian open eucalypt woodland and grassy glades. It is also applied to grazing land and originates from early colonial days and when it referred to land outside the city.

REFERENCES

- BARTHES R, (1977), *Image-Music-Text*, essays selected and trans. Stephen Hall (Glasgow).
- FISCHER, K F, (1984), *Canberra: Myths and Models*, Institute of Asian Affairs, Hamburg.
- FREESTONE, R. (1986), *Canberra as a Garden City 1901-1930*, *Journal of Australian Studies*, 19; 3-20.
- GALE J, (1927), *Canberra: History of the Legends Relating to the Federal Capital Territory of the Commonwealth of Australia*, p5, A M Fallick & Sons, Queanbeyan.
- HARRISON, P. (1995), *Walter Burley Griffin, Landscape Architect*, Robert Freestone editor, National Library of Australia, Canberra.
- HANCOCK. W K, (1930), *Australia*, E Benn, London.
- HOWARD, E., (1898), *Tomorrow: A Peaceful Path to Reform*, London.
- HOUGHTON-EVANS W, (1975), *Planning Cities: Legacy and Portent*, Lawrence and Wishart Ltd, London.
- HUNT J D, (1991), 'The Garden as Cultural Object' pp19-31 in WREDE, S & ADAMS, W H (eds), *Denatured Visions. Landscape and Culture in the Twentieth Century*, Museum of Modern Art, New York.
- Joint Committee on the National Capital, (1992), *Our Bush Capital: Protecting and Managing the National Capital's Open Spaces*, AGPS, Canberra.
- MEINIG D W, (1979), Introduction in MEINIG D W, *The Interpretation of Ordinary Landscapes: Geographical Essays*, Oxford University Press, USA.
- NCDC, (1970), *Tomorrow's Canberra*, Canberra.
- NCDC, (1984), *Metropolitan Canberra. Policy Plan Development Plan*, Canberra.
- SEDDON, G., (1977), *An Open Space System for Canberra: a policy review prepared for the National Capital Development Commission*, Canberra.
- SMITH, B, (1985), Preface to Second Edition, p.ix, *European Vision and the South Pacific*, Oxford Univ. Press, Melbourne; ACKLAND, M. ed. (1993), *The Penguin Book of 19th Century Australian Literature*, Penguin Books, Australia.
- SULMAN, J., (1921), *An Introduction to the Study of Town Planning in Australia*, New South Wales Government Printer, Sydney.
- TAYLOR, K, (1994) 'Defining an Australian Sense of Place: Cultural Identity in Landscape and Painting' pp270-28, *CELA94 (Council of Educators in Landscape Architecture USA) History and Culture Conference Proceedings*, Mississippi State University, Long Beach, Miss., Sept 7-10, 1994.
- WILLIS, Anne-Marie, (1993), *Illusions of Identity: The Art of Nation*, p64, Hale & Iremonger, Sydney.

Table ronde

Des classes du patrimoine en troglodyte

Bernard Tobie

Président de l'association Carrefour Anjou Touraine Poitou
Professeur agrégé d'histoire-géographie

INTRODUCTION

L'association Carrefour Anjou Touraine Poitou est agréée par le Rectorat de l'Académie de Nantes et la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire pour organiser des classes du patrimoine sur le thème des troglodytes et du monde souterrain. Pour les accueillir, elle dispose du centre d'hébergement en troglodyte des Perrières à Doué la Fontaine : les élèves peuvent y dormir, s'y restaurer et ils disposent de locaux pour les animations et les ateliers. Ce centre original et unique d'hébergement est la propriété de la ville de Doué la Fontaine, a été créé à son initiative et sur demande de l'association. Il est ouvert depuis 1989, sa capacité actuelle est de 55 lits et les premières classes du patrimoine se sont déroulées en 1990.

1. LES CLASSES DU PATRIMOINE

Ce sont des classes d'une durée de cinq jours, transplantées sur un site présentant un intérêt patrimonial. Elles étaient initialement conçues pour l'école élémentaire, mais depuis 1988, elles se sont élargies aux collèges et aux lycées. Elles sont aussi ouvertes à des élèves étrangers travaillant avec des élèves français dans le cadre des classes européennes du patrimoine.

Elles reposent toujours sur un projet pédagogique et culturel avec une préparation en amont par les enseignants et une exploitation ainsi qu'une restitution en aval. Elles s'intègrent dans un projet pluridisciplinaire et doivent permettre la rencontre avec des professionnels du patrimoine. Elles s'inscrivent dans le projet d'établissement ou le projet d'école et comme il s'agit de classes transplantées, elles disposent d'aides diverses accordées par les collectivités territoriales, l'Education Nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Une part du financement reste à la charge des familles.

L'inscription se fait sur la constitution d'un dossier qui comprend les aspects pédagogique, administratif et financier. Le projet est accepté ou refusé par les services du Rectorat et de la DRAC.

2. LES SPÉCIFICITÉS DES CLASSES DU PATRIMOINE DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Un plan académique et régional a été défini et mis en œuvre à partir de 1988 : il repose sur un partenariat avec la DRAC et il s'est enrichi de la collaboration des collectivités territoriales et des associations. Il s'appuie sur la création de Centres du patrimoine agréés par une Commission Education/Culture : jusqu'à présent, 13 centres ont formé un réseau académique et régional animé par une coordination académique. Des stages de formation permettaient chaque année aux responsables de ces centres de se concerter et de réfléchir sur leurs pratiques. Disséminés sur l'ensemble de la région, ces centres permettent d'appréhender le patrimoine régional dans sa diversité. Autre aspect remarquable : les enseignants acceptés pour la classe du patrimoine bénéficiaient d'un stage préalable de formation sur le site qu'ils avaient choisi. Il était d'une durée égale à celle de la classe, ce qui leur permettait de découvrir et de se familiariser avec le

patrimoine concerné. En collaboration avec les animateurs et les divers intervenants du centre, ils préparaient le programme de leur classe. Progressivement, la durée du stage a été réduite pour des raisons financières.

Cependant, depuis 1988, la situation a considérablement évolué : les publics et les attentes ont changé et le dispositif a été redéployé. Une nouvelle réflexion est en cours sur l'éducation au patrimoine.

3. LES CLASSES DU PATRIMOINE AUX PERRIÈRES

La classe du patrimoine reste pour nous un laboratoire et un produit d'excellence (six classes par an autorisées seulement).

Le centre des Perrières est géré en régie par la municipalité et animé par l'association Carrefour Anjou Touraine Poitou. C'est un lieu d'hébergement et d'animation, mais aussi le lieu d'une première sensibilisation renforcée par le caractère extraordinaire du site : de grandes caves de forme ogivale qui n'engendrent pas de sentiment de claustrophobie. Nous surmontons la peur du noir des plus jeunes enfants par une découverte à la bougie : fascinés par la flamme, ils oublient leurs appréhensions et c'est progressivement que la dimension des caves se révèle à la lumière tremblotante de la bougie. Le premier contact se fait toujours ainsi. Une des caractéristiques principales des classes du patrimoine est l'immersion dans le patrimoine : cela prend ici tout son sens.

3.1 Les thèmes abordés :

Le milieu : les deux roches concernées : le falun et le tuffeau, le paysage (analyse paysagère du coteau).

L'exploitation : les carrières et les méthodes d'extraction, les réutilisations actuelles de ces cavités.

L'habitat : l'architecture troglodytique et son évolution, les activités d'autrefois, les atouts et les contraintes de cet habitat.

L'imaginaire lié au milieu souterrain, l'expression artistique.

3.2 La méthode :

Visites de sites troglodytiques pour en montrer les divers aspects

Ateliers : collecte de fossiles, sculpture sur tuffeau, réalisation de maquettes de troglodytes (travail avec la terre et le plâtre : architecture « soustractive » : construire par le vide), fabrication de fouées et dégustation, atelier d'écriture, contes, jeux d'orientation en caves, jeux d'ombre...

3.3 Les intervenants culturels :

Deux animateurs à temps plein : l'association s'est professionnalisée en créant un secteur pédagogique avec deux postes d'animateur et une secrétaire.

Des intervenants professionnels ponctuels : paléontologue, archéologue, sculpteur, conteur...

3.4 Les classes concernées :

Surtout des classes du primaire car moins de contraintes d'organisation et de recherche disciplinaire. Le patrimoine troglodytique est mal connu et mal identifié : les enseignants du secondaire se demandent souvent dans quelle catégorie le ranger et quelles sont les disciplines concernées (histoire – géographie, science et vie de la terre, arts plastiques ?)

Origine géographique : l'Académie de Nantes, mais aussi des classes extérieures (région parisienne particulièrement).

3.5 Evolution :

Ces classes sont un laboratoire pour les méthodes de sensibilisation au patrimoine et leur nombre est limité. Les demandes sont aussi en baisse en partie à cause de la lourdeur des démarches et de

la nécessité d'un très fort investissement de l'équipe enseignante pour réussir un tel projet. L'association s'est professionnalisée et nous ne pouvons pas vivre que de cette animation. Aussi, en nous appuyant sur cette expérience, avons-nous progressivement mis en place d'autres produits pour répondre aux nouvelles demandes :

des journées de découverte : une forte demande des classes de la ville de Saumur
des séjours de deux à cinq jours. Certains sont organisés en liaison avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, d'autres avec le Conseil Général du Maine et Loire dans le cadre des classes Anjou.

4. EN GUISE DE BILAN :

Grâce au réseau académique, aux échanges qu'il suscite et à ces dix années d'expérience, l'association a acquis un véritable savoir-faire :

- Une meilleure sensibilisation locale des habitants au patrimoine troglodytique. Il devient objet d'étude et ceci lui donne en quelque sorte ses lettres de noblesse : les troglodytes ne sont plus que de simples trous qu'il convient d'oublier. Au-delà de contraintes qu'ils génèrent (problèmes de stabilité, risques d'effondrement des cavités...), les troglodytes sont de plus en plus perçus comme un atout de développement pour notre région.
- Un changement dans la présentation des divers sites visités qui se sont adaptés à cette nouvelle clientèle avec nos exigences de qualité : discours plus adapté, visite plus interactive.
- Une meilleure connaissance de ce type de patrimoine : nous cherchons à susciter la recherche dans ce domaine. Nous avons pu bénéficier grâce à la DRAC Pays de la Loire d'une mission ethnologique de deux ans. Mais il reste encore beaucoup à faire et l'association œuvre pour la mise en place de structures locales pérennes du type « centre de ressources ».
- Dans le cadre des projets de rénovation du centre des Perrières, nous souhaitons la création d'un véritable centre d'interprétation du patrimoine troglodytique. Nous avons maintenant les éléments de ce qui en constituerait la base.